BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
H43
1880

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 12 Février, 1880.

Jeudi, le douzième jour du mois de février, en la quarante-troisième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, étant la seconde session du quatrième parlement de la Puissance du *Canada*, continué par prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, étaient :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Hope,*	*Pozer,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Allan,	*Cormier,*	*McMaster,*	*Ryan,*
Archibald,	*Dever,*	*Macdonald,*	*Scott,*
Armand,	*Dickey,*	*Macfarlane,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macpherson,*	*Simpson,*
Benson,	*Ferguson,*	*Miller,*	*Skead,*
Boucherville, de,	*Ferrier,*	*Montgomery,*	*Stevens,*
Bourinot,	*Flint,*	*Odell,*	*Sutherland,*
Brouse,	*Guévremont,*	*Pâquet,*	*Thibaudeau,*
Bull,	*Hamilton (Inkerman),*	*Pelletier,*	*Trudel,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*	*Vidal,*
Campbell,	*Haythorne,*	*Power,*	*Wark.*
Chaffers,			

PRIÈRES :

Les membres du Sénat ont été informés qu'une commission sous le grand sceau avait été émise, nommant l'honorable *David Lewis Macpherson*, Président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier, et il est comme suit :

CANADA.

Lorne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A l'honorable *David Lewis Macpherson*, un sénateur du *Canada :*

SALUT :—

Z. A. Lash, Député du ministre de la Justice du *Canada*. } SACHEZ que, reposant pleine confiance en votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons constitué et nommé, dit *David Lewis Macpherson*, et par ces présentes Nous vous constituons et nommons Président du Sénat de Notre Puissance du *Canada*, au lieu et place de l'honorable *Robert Duncan Wilmot*, nommé Lieutenant-Gouverneur de la province du *Nouveau-Brunswick*.

Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, dit honorable *David Lewis Macpherson*, durant Notre bon plaisir, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, priviléges et avantages y appartenant et en dépendant, en la manière la plus ample et entière.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada :* TÉMOIN, notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce onzième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt et de notre Règne la quarante-troisième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil au pied du trône, accompagné de l'honorable sir *Alexander Campbell* et de l'honorable M. *Aikins*, précédé du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

La Masse (qui était auparavant sous la table) a été alors mise sur la table, et il a été

Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des rapports du Greffier de la Couronne en Chancellerie énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général avait appelé au Sénat :

Hugh Nelson, de *Burrard Inlet*, écuyer, à la place de l'honorable *Robert W. W. Carrall*, décédé.

Jedediah Slason Carvell, de l'*Ile du Prince-Edouard*, écuyer, à la place de l'honorable *Thomas Heath Haviland*, démissionnaire.

Et *John Boyd*, de la cité de *St. Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, écuyer, à la place de l'honorable *Robert D. Wilmot*, démissionnaire.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Jedediah Slason Carvell* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Dickey*.

L'honorable M. *Carvell* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

Lorne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Jedediah Slason Carvell*, écuyer, de notre province de l'*Ile du Prince-Edouard*, dans notre Puissance du *Canada* :

SALUT :—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, dit *Jedediah Slason Carvell*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-huitième jour de décembre, de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-dix-neuf, et de notre Règne la trente-quatrième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

L'honorable M. *Carvell* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siége en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat énonçant que l'honorable *Jedediah Slason Carvell*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, "dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de vous rencontrer, de nouveau, au moment où vous vous réunissez pour l'expédition des affaires du pays.

Le *Canada* a été favorisé d'une récolte abondante, pour laquelle nous devons remercier la Providence ; le commerce et l'industrie, qui étaient depuis si longtemps en souffrance, et dont le mauvais état pesait si lourdement sur le peuple, ont éprouvé, en même temps, une reprise marquée ; je vous en félicite cordialement.

Ce retour de prospérité doit être pour nous un motif de compâtir plus vivement aux souffrances de ceux qui n'ont pas été favorisés au même degré : de nos frères d'*Irlande*, plongés dans une si grande détresse ; et je vous engage à vous occuper des moyens à prendre afin de témoigner, d'une manière tangible, la sympathie que nous éprouvons pour eux dans leur malheur.

Nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année s'est portée, de l'*Angleterre*, des *Etats-Unis* et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre *Nord-Ouest*.

La visite faite en ce pays par deux des membres de la Commission Royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en *Angleterre*, ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus à la demande de mon gouvernement pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront, je n'en doute pas, à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette émigration anticipée, et votre attention sera particulièrement appelée sur cette matière.

Les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, du Lac *Supérieur* à la *Rivière Rouge*, ont été poussés avec toute la rapidité possible, et il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats. Une autre section de près de cent milles de long, s'étendant de la *Rivière Rouge* à la frontière occidentale du *Manitoba*, a aussi été donnée en entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par le parlement à la dernière session, et des soumissions seront demandées prochainement pour la construction d'une autre section de cent milles, commençant à la frontière ouest du *Manitoba* et devant servir de continuation à la première.

Ces deux sections traversent un des pays les plus fertiles du monde, qu'elles doteront avant peu d'une voie de communication magnifique. A la suite de l'exploration de la ligne entre le *Port Simpson* et la *Passe de la Rivière aux Pins*, ainsi que dans la région de la *Rivière de la Paix*, il a été décidé d'adopter le tracé de *Burrard Inlet*, et l'entreprise a été donnée, par contrat, pour la construction de cent vingt-sept milles du chemin entre *Emory's Bar*, sur la rivière *Fraser*, et la traverse de *Savona*.

Ces travaux seront poussés vigoureusement, et commenceront dès les premiers jours du printemps. Ils assureront la construction de la partie la plus difficile du chemin de fer du Pacifique Canadien, et mettront en communication le fertile district de *Kamloops* et la capitale de la *Colombie Anglaise*.

L'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial, a permis d'effectuer une réduction considérable dans les dépenses sans nuire à l'efficacité du service, et nous avons tout lieu de croire que son entretien a, de ce jour, cessé d'être une charge sérieuse pour le pays.

Les ressources sur lesquelles les Indiens du *Nord-Ouest* ont coutume de compter pour leur subsistance, ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim.

Il est à espérer que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la nécessité de ces demandes réitérées de secours.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le Budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu. En le préparant, on a apporté toute l'économie compatible avec l'efficacité du service.

Vous serez heureux d'apprendre que l'effet du tarif de la session dernière sur le développement des diverses industries du pays, a été, en somme, très-satisfaisant.

L'expérience qui a été acquise, depuis sa mise en opération, en mars dernier, a démontré l'avantage de certaines modifications sur lesquelles votre attention sera appelée.

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

Diverses mesures relatives à la réorganisation du Service Civil, à la consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur, et pour amender les actes concernant les Terres de la Couronne, les Travaux Publics, les Sauvages du *Nord-Ouest*, et la police montée, vous seront soumises.

Les divers actes d'incorporation des Banques de la Puissance expireront l'année prochaine, et le moment paraîtrait opportun de considérer notre système de banque, ainsi que notre système de cours monétaire, en autant qu'il s'y rapporte.

Vous aurez probablement à vous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale.

L'accroissement de notre commerce extérieur, qui se développe constamment, et la perspective de modifications prochaines que pourrait apporter le gouvernement de Sa Majesté dans les rapports commerciaux de l'*Angleterre* avec les pays étrangers, sont des sujets qui demandent notre plus sérieuse attention, et toute notre vigilance ; tandis que notre développement rapide soulève sans cesse des problèmes importants qui requièrent l'intervention et l'assistance du Gouvernement Impérial. C'est pourquoi je vous recommande, avec l'assentiment de Sa Majesté, de ratifier la nomination d'une personne qui soit chargée en permanence de représenter le *Canada* à *Londres* et de veiller sur les intérêts canadiens.

Les sujets que je viens d'énumérer sont d'une haute importance, et je les soumets à votre sérieuse considération avec une confiance entière dans votre sagesse et votre patriotisme.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général demain.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les priviléges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre le rapport du maître général des postes, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre un rapport de l'état de la milice de la Puissance du *Canada*, pour l'année 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 13 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 13 Février, 1880.

1880.

1 | 12 Février—Prise en considération du discours prononcé par Son Excellence à l'ouverture du Parlement.—(Hon. *Sir Alexander Campbell.*)

No. 1.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 12 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 13 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Carvell,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Penny,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Hamilton (Kingston),*	*Power,*
Allan,	*Chapais,*	*Haythorne,*	*Pozer,*
Archibald,	*Christie,*	*Hope,*	*Read,*
Armand,	*Cochrane,*	*Kaulbach,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Scott,*
Beilerose,	*Dever,*	*Lewin,*	*Seymour,*
Benson,	*Dickey,*	*Mc Master,*	*Simpson,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Boucherville, de,	*Ferguson,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Miller,*	*Thibaudeau,*
Brouse,	*Flint,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Bull,	*Glasier,*	*Odell,*	*Vidal,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Pelletier,*	*Wark.*
Campbell,			

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Trudel*,—De la compagnie d'assurance contre le feu la *Stadacona*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

Que durant le cours de l'année dernière, on a continué à s'occuper activement de la préparation des nouveaux catalogues de la bibliothèque, dont il était fait mention dans le dernier rapport.

Tout en appréciant l'importance de mettre à la disposition des membres et de ceux qui font usage des livres de la bibliothèque des catalogues utiles et complets, on a eu en vue la plus stricte économie.

En conséquence, le bibliothécaire a décidé, sauf toute instruction ultérieure qu'il pourra recevoir des Orateurs, de ne faire réimprimer que les sections du catalogue classifié qui comprennent le droit et les sciences politiques et sociales; les détails les plus complets, dans ces deux branches, étant d'une utilité indispensable à ceux qui s'occupent de législation.

Les membres des deux Chambres ont reçu, en 1878, un catalogue classifié des livres de droit. Depuis, on a fait imprimer un catalogue classifié des ouvrages sur la politique et l'économie politique, lequel leur sera distribué sous peu. On se propose d'ajouter à ce dernier volume un index révisé qui comprendra les titres de tous les livres de droit, maintenant sur les rayons de la bibliothèque, fournissant ainsi un exposé complet du contenu de ces importantes sections, jusqu'à ce jour.

Quant aux autres sections qui renferment la théologie, l'histoire, la biographie, les arts, les sciences et les belles-lettres, il faut espérer que l'index du Catalogue Général distribué aux membres pendant la dernière session, sera suffisant et évitera la nécessité de réimprimer, à grand frais, ces divisions volumineuses du catalogue.

Cependant, le bibliothécaire s'est en même temps convaincu qu'il était indispensable de faire transcrire, à nouveau, ces parties du Catalogue Général; d'autant plus qu'après vingt-deux années d'usage (depuis 1858, date de la réimpression du dernier catalogue complet) les pages de ces volumes sont, en beaucoup d'endroits détériorées et presque illisibles.

Dans ces circonstances, il obtint, du Président du Sénat, la permission de se procurer les services d'une personne, également versée dans les deux langues, calligraphe habile et au fait des travaux littéraires, pour exécuter une nouvelle copie des titres des ouvrages compris dans ces classes, sur un papier fort, en volumes spécialement reliés pour cet usage. Et par ce moyen relativement peu coûteux, on aura conservé un registre complet de tout le contenu de la bibliothèque, facile à consulter, au moyen de l'index remis aux membres à la dernière session, et du supplément maintenant à leur disposition, et qui comprend une liste alphabétique de tous les ouvrages ajoutés à la bibliothèque jusqu'au premier jour de ce mois.

Le bibliothécaire se voit encore obligé, vû l'augmentation continuelle de la précieuse collection placée sous ses soins, de se référer aux observations qu'il avait l'honneur de soumettre à ce sujet, dans son rapport de l'année dernière, et d'insister auprès du Parlement sur la nécessité de pourvoir le plus tôt possible à l'agrandissement du présent local, en rendant à la bibliothèque l'usage des chambres qu'occupe maintenant la Cour Suprême.

Depuis la dernière session, le bibliothécaire a été obligé de réclamer la possession de deux des trois chambres qui se trouvent au rez-de-chaussée de la bibliothèque et dont l'usage avait été temporairement concédé à un département des Communes. Avant la fin de l'année courante, il deviendra indispensable de prendre possession de la troisième de ces chambres, en vue des besoins toujours croissants de la bibliothèque.

Des listes des dons faits à la bibliothèque et des ouvrages reçus en vertu de l'acte pour protéger les droits d'auteur, depuis la dernière session, sont annexés au présent rapport.

Le nombre des volumes dans la bibliothèque, lors du dernier rapport, était évalué à 92,713. Il y a été depuis ajouté environ 3,883 volumes, ce qui fait un total de 96,596.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire du Parlement.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
12 février 1880.

(*Pour la liste des dons des ouvrages déposés, etc., voir documents de la session, No.*)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du Trône à l'ouverture du Parlement,

L'honorable M. *Trudel* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal :*

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, afin d'offrir les remercîments respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de LORNE) Chevalier du très-ancien et très-noble ordre du Chardon, Chevalier grand-croix de l'ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges,* Gouverneur-Général du *Canada,* et Vice-Amiral du *Canada,* etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les membres du Sénat du *Canada* assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence d'avoir bien voulu se dire heureuse de nous rencontrer de nouveau, au moment où nous nous réunissons pour l'expédition des affaires du pays.

Nous partageons le sentiment, exprimé par Votre Excellence, que nous devons remercier la Providence de la récolte abondante dont le *Canada* a été favorisé, et nous recevons avec reconnaissance les félicitations de Votre Excellence sur la reprise marquée que le commerce et l'industrie, depuis si longtemps en souffrance, et dont le mauvais état pesait si lourdement sur le peuple, ont éprouvée dans le même temps.

Nous nous empressons de reconnaître, avec Votre Excellence, que ce retour de prospérité doit être pour nous un motif de compâtir plus vivement aux souffrances de ceux qui n'ont pas été favorisés au même degré : de nos frères d'*Irlande,* plongés dans une si grande détresse ; et nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de ce qu'Elle veut bien nous inviter à nous occuper des moyens à prendre afin de témoigner, d'une manière tangible, la sympathie que nous éprouvons pour eux dans leur malheur.

Nous sentons, de même que Votre Excellence, que nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée, de l'*Angleterre,* des *Etats-Unis* et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre *Nord-Ouest.* La visite faite en ce pays par deux des membres de la commission royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en *Angleterre,* ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus à la demande du gouvernement de Votre Excellence pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront, nous n'en doutons pas, à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette émigration anticipée, et nous porterons notre attention sur cette matière, sur laquelle Votre Excellence a bien voulu dire qu'elle serait particulièrement appelée.

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous avons entendu Votre Excellence nous dire que les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique canadien, du lac *Supérieur* à la rivière *Rouge*, ont été poussés avec toute la rapidité possible, et qu'il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats. Nous sommes heureux d'apprendre qu'une section de près de cent milles de long, s'étendant de la rivière Rouge à la frontière occidentale du *Manitoba*, a aussi été donnée en entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par le parlement à la dernière session, et que des soumissions seront demandées prochainement pour la construction d'une autre section de cent milles, commençant à la frontière ouest du *Manitoba* et devant servir de continuation à la première. Ces deux sections traversent un des pays les plus fertiles du monde, qu'elles doteront avant peu d'une voie de communication magnifique. Nous remercions Votre Excellence de ce qu'Elle nous informe qu'à la suite de l'exploration de la ligne entre le Port *Simpson* et la passe de la rivière aux Pins, ainsi que dans la région de la rivière de la Paix, il a été décidé d'adopter le tracé de *Burrard-Inlet ;* que l'entreprise a été donnée, par contrat, pour la construction de cent vingt-sept milles du chemin entre *Emory's-Bar*, sur la rivière *Fraser*, et la traverse de *Savona ;* et que ces travaux seront poussés vigoureusement, et commenceront dès les premiers jours du printemps. Nous croyons comme Votre Excellence qu'ils assureront la construction de la partie la plus difficile du chemin de fer du Pacifique canadien, en mettant en communication le fertile district de *Kamloops* et la capitale de la *Colombie Anglaise.*

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction de Votre Excellence que l'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial, a permis d'effectuer une réduction considérable dans les dépenses sans nuire à l'efficacité du service, et nous avons tout lieu de croire que son entretien a, de ce jour, cessé d'être une charge sérieuse pour le pays.

Nous regrettons d'apprendre que les ressources sur lesquelles les Indiens du *Nord-Ouest* ont coutume de compter pour leur subsistance, ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim. Nous espérons que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la nécessité de ces demandes reitérées de secours.

Nous ne manquerons pas de donner toute notre attention aux mesures relatives à la réorganisation du Service Civil, à la consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur, et pour amender les actes concernant les Terres de la Couronne, les Travaux Publics, les Sauvages du *Nord-Ouest*, et la Police montée, mesures qui nous seront soumises, comme Votre Excellence a bien voulu nous en informer.

Nous pensons avec Votre Excellence que, comme les divers actes d'incorporation des Banques de la Puissance expireront l'année prochaine, le moment paraîtrait opportun pour reconsidérer notre système de banque, ainsi que notre système de cours monétaire, en tant qu'il s'y rapporte.

Nous aurons aussi sans doute à nous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale.

Comme Votre Excellence, nous sommes d'opinion que l'accroissement de notre commerce extérieur, qui se développe constamment, et la perspective de modifications prochaines que pourrait apporter la gouvernement de Sa Majesté dans les rapports commerciaux de l'*Angleterre* avec les pays étrangers, sont des sujets qui demandent notre plus sérieuse attention, et toute notre vigilance ; tandis que notre développement rapide soulève sans cesse des problèmes importants qui requièrent l'intervention et l'assistance du Gouvernement Impérial.

Nous remercions Votre Excellence de nous dire qu'elle nous recommande, avec l'assentiment de Sa Majesté, de ratifier la nomination d'une personne qui soit chargée en permanence de représenter le *Canada* à *Londres* et de veiller sur les intérêts canadiens ; et nous ne manquerons pas de considérer la question de cette nomination avec beaucoup de soin et d'attention.

Les sujets que Votre Excellence a énumérés sont d'une grande importance, et seront l'objet de notre considération, à laquelle il a plu à Votre Excellence de nous dire qu'elle les soumettait avec une confiance entière dans notre sagesse et notre patriotisme.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 16 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 16 Février, 1880.

Par l'honorable Sir *Alexander Campbell* :

1880.

1 13 février—Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement nommés et composés ainsi qu'il suit :

BIBLIOTHÈQUE.

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président.

Les honorables messieurs

ALEXANDER,
ALLAN,
BAILLARGEON,
BOUCHERVILLE, De,
BOURINOT,
CAMPBELL,
(*Sir Alexander*),
CHAPAIS,
CHRISTIE,
CORNWALL,
FABRE,
FERGUSON,
HAYTHORNE,
MONTGOMERY,
REESOR,
RYAN,
SCOTT,
STEVENS,
TRUDEL,
WARK.

BANQUES ET COMMECE.

Les honorables messieurs

AIKINS,
ALLAN,
ARCHIBALD,
BELLEROSE,
BENSON,
BOTSFORD,
BOUCHERVILLE, De,
BOYD,
BROWN,
CAMPBELL, (*Sir Alexander*),
CHINIC,
HAMILTON (*Inkerman*),
HAMILTON (*Kingston*),
HOPE,
LEWIN,
McMASTER,
MILLER,
PELLETIER,
RYAN,
SEYMOUR,
SIMPSON,
SKEAD,
SMITH,
THIBAUDEAU,
TRUDEL,
VIDAL,
WARK.

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs

ALEXANDER,
ALLAN,
BOUCHERVILLE, De,
BUREAU,
CAMPBELL, (*Sir Alexander*),
CARVELL,
CHAPAIS,
CHRISTIE,
COCHRANE,
CORNWALL,
DICKEY,
FERGUSON,
FERRIER,
HAMILTON (*Inkerman*),
KAULBACH,
LEONARD,
MACDONALD,
McLELAN (*Londonderry*),
MONTGOMERY,
MUIRHEAD,
NELSON,
PAQUET,
POWER,
PRICE,
SCOTT,
SKEAD,
STEVENS,
SUTHERLAND,
VIDAL.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs

AIKINS,
ALMON,
ARCHIBALD,
ARMAND,
BELLEROSE,
BOTSFORD,
BOURINOT,
BROUSE,
CAMPBELL, (*Sir Alexander*),
CARVELL,
CHRISTIE,
CORNWALL,
DEVER,
DICKSON,
FERRIER,
FLINT,
GIRARD,
GLASIER,
GRANT,
GUÉVREMONT,
HAYTHORNE,
HOWLAN,
MACFARLANE,
MONTGOMERY,
NELSON,
ODELL,
PAQUET,
PELLETIER,
POWER,
POZER,
READ,
REESOR,
SCOTT,
SUTHERLAND,
TRUDEL,
VIDAL,

DÉPENSES CONTINGENTES.

Les honorables messieurs

ALEXANDER,
ARMAND,
BOTSFORD,
DUMOUCHEL,
GIRARD,
GRANT,
NELSON,
PENNY,
POZER,

BROWN,
BULL,
CAMPBELL,
(*Sir Alexander*),
CHAFFERS,
CORMIER,
DICKEY,
DICKSON,
HAMILTON (*Inkerman*),
LEONARD,
McCLELAN, (*Hopewell*),
McLELAN (*Londonderry*),
MACFARLANE,
McMASTER,
MILLER,
READ,
RYAN,
SCOTT,
SEYMOUR,
SKEAD,
SMITH.

IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs

AIKINS,
BROUSE,
BROWN,
BUREAU,
COCHRANE,
FABRE,
FERRIER,
HAYTHORNE,
KAULBACH,
MACFARLANE,
McLELAN, (*Hopewell*),
ODELL,
REESOR,
SIMPSON,
WARK.

COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs

AIKINS,
ALEXANDER,
BELLEROSE,
BOTSFORD,
BUREAU,
HAYTHORNE,
KAULBACH,
McCLELAN (*Hopewell*),
MACDONALD,
MILLER,
PELLETIER,
POWER.

Pour Mardi, 17 Février, 1880.

Par l'honorable M. *Bourinot :*

1880.

2 | 13 Février.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les rapports, la correspondance et les télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de *Sydney*, *Cap-Breton*, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. *Anderson*, inspecteur de postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 16 Février, 1880.

1880.

1 | 13 Février—*Reprise du débat ajourné* sur la motion de l'honorable M. *Trudel :* " Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement."—(Hon. M. *Alexander.*)

No. 2.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Vendredi, 13 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 16 Février, 1880.

Les membres présents dans la salle du Sénat étaient :—

Les honorables messieurs

Aikins,	*Campbell,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Alexander,	*Carvell,*	*Haythorne,*	*Power,*
Allan,	*Chaffers,*	*Hope,*	*Pozer,*
Almon,	*Chapais,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Archibald,	*Christie,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Armand,	*Cochrane,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Cormier,*	*McMaster,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dever,*	*Macdonald,*	*Seymour,*
Benson,	*Dickey,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*Miller,*	*Stevens,*
Boucherville, de,	*Ferguson,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Flint,*	*Odell,*	*Trudel,*
Brouse,	*Glasier,*	*Páquet,*	*Vidal,*
Bull,	*Grant,*	*Pelletier,*	*Wark.*
Bureau,	*Guévremont,*		

PRIÈRES :

Les membres du Sénat ont été informés qu'une commission sous le grand sceau avait été émise, nommant l'honorable *Amos Edwin Botsford*, Président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier, et il est comme suit :

CANADA.

Lorne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A l'honorable *Amos Edwin Botsford*, un des sénateurs du *Canada* et à tous ceux qui ces présentes verront,—

SALUT :

Z. L. Lash. Député du ministre de la Justice du *Canada.* } SACHEZ qu'ayant pris en Notre Royale considération votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons constitué et nommé, dit *Amos Edwin Botsford*, et par ces présentes Nous vous constituons et nommons Président du Sénat de Notre Puissance du *Canada*, au lieu et place de l'honorable *David Lewis Macpherson*, révoqué pour cause de maladie.

Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, dit honorable *Amos Edwin Botsford*, durant Notre bon plaisir, et votre résidence dans notre dite Puissance, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, priviléges et avantages y appartenant et en dépendant, en la manière la plus ample et entière.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du *Canada :* TÉMOIN, notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, gouverneur-général du *Canada*, et vice-amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce seizième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt et de notre Règne la quarante-troisième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Canada.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil au pied du trône, accompagné de l'honorable sir *Alexander Campbell* et de l'honorable M. *Aikins*, précédé du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

La Masse (qui était auparavant sous la table) a été alors mise sur la table, et il a été

Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Dickey*,—De la compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New York ;* et de *George Von Chauvin*, en son nom et comme représentant de la dite compagnie en *Amérique* et des actionnaires de la dite compagnie.

Par l'honorable M. *Hope*,—D'*Alexander Melville Bell* et autres, de la province d'*Ontario* et *Québec*.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la milice, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, qu'il lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

Lorne.

Le gouverneur-général transmet au Sénat, conformément aux dispositions de la 59e section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, copie d'un ordre de l'honorable Conseil Privé, en date du 25 juillet 1879, énonçant la cause pour laquelle l'honorable *Luc Letellier de St. Just* a été révoqué de ses fonctions de lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 1880.

COPIE d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur-général en Conseil, le 25 juillet 1879.

Le comité du Conseil a pris en considération un mémorandum en date du 23 juillet 1879, de sir *John A. Macdonald*, à qui a été renvoyée la dépêche du très-honorable Secrétaire d'Etat des colonies, du 3 juillet 1879, relative au renvoi à Sa Majesté de la recommandation des conseillers de Votre Excellence portant que M. *Letellier*, le lieutenant-gouverneur de *Québec*, devrait être révoqué.

Le mémorandum constate :—

Que, le 14 mars 1879, la Chambre des Communes du *Canada* votait la résolution suivante : "Que l'acte qu'a commis le lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*, le 2 mars 1878, en renvoyant son ministère, a manqué de sagesse dans les circonstances, et tendait à renverser la position que les aviseurs de la couronne occupent depuis que le principe du gouvernement responsable a été accordé aux colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*."

Que, quelques jours après, sir *John A. Macdonald*, en sa qualité de premier ministre, se rendit auprès de Votre Excellence et l'informa qu'après la résolution adoptée par le Sénat à la dernière session du Parlement, et la résolution de la Chambre des Communes, qui vient d'être relatée, les conseillers de Votre Excellence étaient l'opinion que l'utilité de M. *Letellier* comme lieutenant-gouverneur de *Québec* avait cessé, et que, dans l'intérêt public, il importait qu'il fût rappelé de cette fonction.

Que là-dessus, il plut à Votre Excellence de dire que le système fédéral inauguré par l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord* de 1867 ayant été jusqu'alors inconnu dans la *Grande-Bretagne* et dans ses colonies, nous étions sans précédents pour nous guider ; que la décision à rendre dans le cas actuel règlerait pour l'avenir les relations entre le Dominion et les gouvernements provinciaux en ce qui concerne la charge de lieutenant-gouverneur, et que Votre Excellence jugea en conséquence à propos de soumettre l'avis qui lui était présenté et l'ensemble de la question, avec les circonstances, au gouvernement de Sa Majesté, pour qu'il prit le tout en considération et donnât ses instructions.

Que cette décision de Votre Excellence a été prise avec l'assentiment du cabinet, qui a alors assumé et assume encore la responsabilité du renvoi.

Qu'il a l'honneur d'ajouter que la dépêche du secrétaire des colonies a été attentivement considérée, et que les ministres de Votre Excellence sont encore fermement l'opinion qu'il est opportun et nécessaire de révoquer M. *Letellier* de ses fonctions de lieutenant-gouverneur de *Québec*.

Il a aussi l'honneur de faire rapport que la cause à assigner pour cette révocation, conformément aux dispositions de la 59e section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1869, est que, après le vote de la Chambre des Communes, pendant la dernière session, et le vote du Sénat, pendant la session précédente, l'utilité de M. *Letellier* comme lieutenant-gouverneur avait cessé.

Que les conseillers de Votre Excellence connaissent parfaitement la responsabilité qui s'attache à cette recommandation, et ils sentent qu'il est de leur devoir d'accepter cette responsabilité de toute manière."

Le comité adhère au rapport qui précède et le soumet à l'approbation de Votre Excellence.

Certifié,

J. O. Côté,
Greffier du Conseil Privé.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la milice, a présenté à la Chambre le douzième rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Trudel :*

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, afin d'offrir les remercîments respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le très-honorable sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très-distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, gouverneur-général du *Canada*, et vice-amiral du *Canada*, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les membres du Sénat du *Canada*, assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence d'avoir bien voulu se dire heureuse de nous rencontrer de nouveau, au moment où nous nous réunissons pour l'expédition des affaires du pays.

Nous partageons le sentiment, exprimé par Votre Excellence, que nous devons remercier la Providence de la récolte abondante dont le *Canada* a été favorisé, et nous recevons avec reconnaissance les félicitations de Votre Excellence sur la reprise marquée que le commerce et l'industrie, depuis si longtemps en souffrance, et dont le mauvais état pesait si lourdement sur le peuple, ont éprouvée dans le même temps.

Nous nous empressons de reconnaître, avec Votre Excellence, que ce retour de prospérité doit être pour nous un motif de compâtir plus vivement aux souffrances de ceux qui n'ont pas été favorisés au même degré : de nos frères d'*Irlande*, plongés dans une si grande détresse ; et nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de ce qu'Elle veut bien nous inviter à nous occuper des moyens à prendre afin de témoigner, d'une manière tangible, la sympathie que nous éprouvons pour eux dans leur malheur.

Nous sentons, de même que Votre Excellence, que nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée, de l'*Angleterre*, des *Etats-Unis* et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre *Nord-Ouest*. La visite faite en ce pays par deux des membres de la commission royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en *Angleterre*, ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus à la demande du gouvernement de Votre Excellence pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront, nous n'en doutons pas, à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette émigration anticipée, et nous porterons notre attention sur cette matière, sur laquelle Votre Excellence a bien voulu dire qu'elle serait particulièrement appelée,

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous avons entendu Votre Excellence nous dire que les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique canadien, du lac *Supérieur* à la rivière *Rouge*, ont été poussés avec toute la rapidité possible, et qu'il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats. Nous sommes heureux d'apprendre qu'une section de près de cent milles de long, s'étendant de la rivière *Rouge* à la frontière occidentale du *Manitoba*, a aussi été donnée en entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par le parlement à la dernière session, et que des soumissions seront demandées prochainement pour la construction d'une autre section de cent milles, commençant à la frontière ouest du *Manitoba* et devant servir de continuation à la première. Ces deux sections traversent un des pays les plus fertiles du monde; qu'elles doteront avant peu d'une voie de communication magnifique. Nous remercions Votre Excellence de ce qu'Elle nous informe qu'à la suite de l'exploration de la ligne entre le Port *Simpson* et la passe de la rivière aux *Pins*, ainsi que dans la région de la rivière de la *Paix*, il a été décidé d'adopter le tracé de *Burrard Inlet;* que l'entreprise a été donnée, par contrat, pour la construction de cent vingt-sept milles du chemin entre *Emory's-Bar*, sur la rivière *Fraser*, et la traverse de *Savona;* et que ces travaux seront poussés vigoureusement, et commenceront dès les premiers jours du printemps. Nous croyons comme Votre Excellence qu'ils assureront la construction de la partie la plus difficile du chemin de fer du Pacifique canadien, en mettant en communication le fertile district de *Kamloops* et la capitale de la *Colombie Anglaise.*

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction de Votre Excellence que l'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial, a permis d'effectuer une réduction considérable dans les dépenses sans nuire à l'efficacité du service, et nous avons tout lieu de croire que son entretien a, de ce jour, cessé d'être une charge sérieuse pour le pays.

Nous regrettons d'apprendre que les ressources sur lesquelles les Indiens du *Nord-Ouest* ont coutume de compter pour leur subsistance, ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim. Nous espérons que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la nécessité de ces demandes reitérées de secours.

Nous ne manquerons pas de donner toute notre attention aux mesures relatives à la réorganisation du Service Civile, à la consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur, et pour amender les actes concernant les Terres de la Couronne, les Travaux Publics, les Sauvages du *Nord-Ouest*, et la police montée, mesures qui nous seront soumises, comme Votre Excellence a bien voulu nous en informer.

Nous pensons avec Votre Excellence que, comme les divers actes d'incorporation des banques de la Puissance expireront l'année prochaine, le moment paraîtrait opportun pour reconsidérer notre système de banque, ainsi que notre système de cours monétaire, en tant qu'il s'y rapporte.

Nous aurons aussi sans doute à nous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale.

Comme Votre Excellence, nous sommes d'opinion que l'accroissement de notre commerce extérieur, qui se développe constamment, et la perspective de modifications prochaines que pourrait apporter le gouvernement de Sa Majesté dans les rapports commerciaux de l'*Angleterre* avec les pays étrangers, sont des sujets qui demandent notre plus sérieuse attention, et toute notre vigilance ; tandis que notre développement rapide soulève sans cesse des problèmes importants qui requièrent l'intervention et l'assistance du gouvernement Impérial.

Nous remercions Votre Excellence de nous dire qu'Elle nous recommande, avec l'assentiment de Sa Majesté, de ratifier la nomination d'une personne qui soit chargée en permanence de représenter le *Canada* à *Londres* et de veiller sur les intérêts canadiens; et nous ne manquerons pas de considérer la question de cette nomination avec beaucoup de soin et d'attention.

Les sujets que Votre Excellence a énumérés sont d'une grande importance, et seront l'objet de notre considération, à laquelle il a plu à Votre Excellence de nous dire qu'Elle les soumettait avec une confiance entière dans notre sagesse et notre patriotisme.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Grant*, il a été *Ordonné*, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre,—copies de tous contrats pour la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique* faits depuis le dernier rapport au Parlement, et devant être déposés sur la table du Sénat, tel que requis par l'acte du chemin de fer canadien du *Pacifique*, 1874.

(*Voir documents de la session*, No.)

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 17 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 17 Février, 1880.

Par l'honorable M. *Bourinot :*

1880.

1 | 13 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les rapports, la correspondance et les télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de *Sydney, Cap-Breton*, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. *Anderson*, inspecteur de postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 17 Février, 1880.

1880.

16 Février—*Reprise du débat ajourné* sur la motion de l'honorable M. *Trudel :* " Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement."—(Hon. M. *Power.*)

No. 3.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1

Lundi, 16 *février,* 1880.

PROCÈS-VERBAU

DES

SÉANCES DU SÉN

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 17 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Campbell (Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dumouchel,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (Kingston),
Haythorne,
Hope,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Simpson,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie la *Stadacona;* demandant un acte qui l'autorise à remettre sa charte et à liquider ses affaires.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état de la compagnie Nationale de placement du *Canada*, en date du 31 décembre 1879.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque d'*Ottawa*, en date du 31 janvier 1880.

Aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le comté de *Gaspé*, pendant l'année 1878.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Trudel*, savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, afin d'offrir les remercîments respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le très-honorable sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très-ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très-distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, gouverneur-général du *Canada*, et vice-amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les membres du Sénat du *Canada*, assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence d'avoir bien voulu se dire heureuse de nous rencontrer de nouveau, au moment où nous nous réunissons pour l'expédition des affaires du pays.

Nous partageons le sentiment, exprimé par Votre Excellence, que nous devons remercier la Providence de la récolte abondante dont le *Canada* a été favorisé, et nous recevons avec reconnaissance les félicitations de Votre Excellence sur la reprise marquée que le commerce et l'industrie, depuis si longtemps en souffrance, et dont le mauvais état pesait si lourdement sur le peuple, ont éprouvée dans le même temps.

Nous nous empressons de reconnaître, avec Votre Excellence, que ce retour de prospérité doit être pour nous un motif de compâtir plus vivement aux souffrances de ceux qui n'ont pas été favorisés au même degré : de nos frères d'*Irlande*, plongés dans une si grande détresse ; et nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de ce qu'Elle veut bien nous inviter à nous occuper des moyens à prendre afin de témoigner, d'une manière tangible, la sympathie que nous éprouvons pour eux dans leur malheur.

Nous sentons, de même que Votre Excellence, que nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée, de l'*Angleterre*, des *Etats-Unis* et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre *Nord-Ouest*. La visite faite en ce pays par deux des membres de la commission royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en *Angleterre*, ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus à la demande du gouvernement de Votre Excellence pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront, nous n'en doutons pas, à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette émigration anticipée, et nous porterons notre attention sur cette matière, sur laquelle Votre Excellence a bien voulu dire qu'elle serait particulièrement appelée.

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous avons entendu Votre Excellence nous dire que les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique canadien, du

lac *Supérieur* à la rivière *Rouge*, ont été poussés avec toute la rapidité possible, et qu'il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats. Nous sommes heureux d'apprendre qu'une section de près de cent milles de long, s'étendant de la rivière *Rouge* à la frontière occidentale du *Manitoba*, a aussi été donnée en entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par le parlement à la dernière session, et que des soumissions seront demandées prochainement pour la construction d'une autre section de cent milles, commençant à la frontière ouest du *Manitoba* et devant servir de continuation à la première. Ces deux sections traversent un des pays les plus fertiles du monde, qu'elles doteront avant peu d'une voie de communication magnifique. Nous remercions Votre Excellence de ce qu'Elle nous informe qu'à la suite de l'exploration de la ligne entre le Port *Simpson* et la passe de la rivière aux *Pins*, ainsi que dans la région de la rivière de la *Paix*, il a été décidé d'adopter le tracé de *Burrard Inlet;* que l'entreprise a été donnée, par contrat, pour la construction de cent vingt-sept milles du chemin entre *Emory's-Bar*, sur la rivière *Fraser*, et la traverse de *Savona;* et que ces travaux seront poussés vigoureusement, et commenceront dès les premiers jours du printemps. Nous croyons comme Votre Excellence qu'ils assureront la construction de la partie la plus difficile du chemin de fer du Pacifique canadien, en mettant en communication le fertile district de *Kamloops* et la capitale de la *Colombie Anglaise.*

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction de Votre Excellence que l'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial, a permis d'effectuer une réduction considérable dans les dépenses sans nuire à l'efficacité du service, et nous avons tout lieu de croire que son entretien a, de ce fait, cessé d'être une charge sérieuse pour le pays.

Nous regrettons d'apprendre que les ressources sur lesquelles les Indiens du *Nord-Ouest* ont coutume de compter pour leur subsistance, ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim. Nous espérons que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la nécessité de ces demandes reitérées de secours.

Nous ne manquerons pas de donner toute notre attention aux mesures relatives à la réorganisation du Service Civile, à la consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur, et pour amender les actes concernant les Terres de la Couronne, les Travaux Publics, les Sauvages du *Nord-Ouest*, et la police montée, mesures qui nous seront soumises, comme Votre Excellence a bien voulu nous en informer.

Nous pensons avec Votre Excellence que, comme les divers actes d'incorporation des banques de la Puissance expireront l'année prochaine, le moment paraîtrait opportun pour reconsidérer notre système de banque, ainsi que notre système de cours monétaire, en tant qu'il s'y rapporte.

Nous aurons aussi sans doute à nous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale.

Comme Votre Excellence, nous sommes d'opinion que l'accroissement de notre commerce extérieur, qui se développe constamment, et la perspective de modifications prochaines que pourrait apporter le gouvernement de Sa Majesté dans les rapports commerciaux de l'*Angleterre* avec les pays étrangers, sont des sujets qui demandent notre plus sérieuse attention, et toute notre vigilance ; tandis que notre développement rapide soulève sans cesse des problèmes importants qui requièrent l'intervention et l'assistance du gouvernement Impérial.

Nous remercions Votre Excellence de nous dire qu'Elle nous recommande, avec l'assentiment de Sa Majesté, de ratifier la nomination d'une personne qui soit chargée en permanence de représenter le *Canada* à *Londres* et de veiller sur les intérêts canadiens; et nous ne manquerons pas de considérer la question de cette nomination avec beaucoup de soin et d'attention.

Les sujets que Votre Excellence a énumérés sont d'une grande importance, et seront l'objet de notre considération, à laquelle il a plu à Votre Excellence de nous dire qu'Elle les soumettait avec une confiance entière dans notre sagesse et notre patriotisme.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 18 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 20 Février, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Bourinot :*

17 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les rapports, la correspondance et les télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de *Sydney*, *Cap-Breton*, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. *Anderson*, inspecteur de postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 18 Février, 1880.

1880.

17 Février—*Reprise du débat ajourné* sur la motion de l'honorable M. *Trudel :* " Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement."—(Hon. M. *Read.*)

No. 4.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mardi, 17 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 18 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Campbell, (*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dumouchel,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Simpson,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRER :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Read*,—De *A. W. Bell* et autres.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—Du bureau de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Lewin*,—De la banque du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Brouse*,—De *A. Cameron* et autres.

Par l'honorable M. *Aikins*,—De la compagnie du canal à navires de *Huron* et *Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York ;* demandant à être incorporée dans la Puissance du *Canada*.

Et d'*Alexander Bell* et autres, des provinces de *Québec* et d'*Ontario ;* demandant à être incorporés sous le nom de " *Bell* Telephone Company of *Canada*."

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de *Yarmouth*, en date du 31 janvier 1880.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable M. *Lewin* a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque du *Nouveau-Brunswick*, en date du 21 janvier 1880.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Trudel*, savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général afin d'offrir les remercîments respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le très-honorable sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très-distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, gouverneur-général du *Canada*, et vice-amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les membres du Sénat du *Canada* assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence d'avoir bien voulu se dire heureuse de nous rencontrer de nouveau, au moment où nous nous réunissons pour l'expédition des affaires du pays.

Nous partageons le sentiment, exprimé par Votre Excellence, que nous devons remercier la Providence de la récolte abondante dont le *Canada* a été favorisé, et nous recevons avec reconnaissance les félicitations de Votre Excellence sur la reprise marquée que le commerce et l'industrie, depuis si longtemps en souffrance, et dont le mauvais état pesait si lourdement sur le peuple, ont éprouvée dans le même temps.

Nous nous empressons de reconnaître, avec Votre Excellence, que ce retour de prospérité doit être pour nous un motif de compâtir plus vivement aux souffrances de ceux qui n'ont pas été favorisés au même degré : de nos frères d'*Irlande*, plongés dans une si grande détresse ; et nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de

ce qu'Elle veut bien nous inviter à nous occuper des moyens à prendre afin de témoigner, d'une manière tangible, la sympathie que nous éprouvons pour eux dans leur malheur.

Nous sentons, de même que Votre Excellence, que nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée, de l'*Angleterre*, des *Etats-Unis* et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre *Nord-Ouest*. La visite faite en ce pays par deux des membres de la commission royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en *Angleterre*, ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus à la demande du gouvernement de Votre Excellence pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront, nous n'en doutons pas, à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette émigration anticipée, et nous porterons notre attention sur cette matière, sur laquelle Votre Excellence a bien voulu dire qu'elle serait particulièrement appelée.

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous avons entendu Votre Excellence nous dire que les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique canadien, du lac *Supérieur* à la rivière *Rouge*, ont été poussés avec toute la rapidité possible, et qu'il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats. Nous sommes heureux d'apprendre qu'une section de près de cent milles de long, s'étendant de la rivière *Rouge* à la frontière occidentale du *Manitoba*, a aussi été donnée en entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par le parlement à la dernière session, et que des soumissions seront demandées prochainement pour la construction d'une autre section de cent milles, commençant à la frontière ouest du *Manitoba* et devant servir de continuation à la première. Ces deux sections traversent un des pays les plus fertiles du monde, qu'elles doteront avant peu d'une voie de communication magnifique. Nous remercions Votre Excellence de ce qu'Elle nous informe qu'à la suite de l'exploration de la ligne entre le Port *Simpson* et la passe de la rivière aux *Pins*, ainsi que dans la région de la rivière de la *Paix*, il a été décidé d'adopter le tracé de *Burrard Inlet ;* que l'entreprise a été donnée, par contrat, pour la construction de cent vingt-sept milles du chemin entre *Emory's-Bar*, sur la rivière *Fraser*, et la traverse de *Savona ;* et que ces travaux seront poussés vigoureusement, et commenceront dès les premiers jours du printemps. Nous croyons comme Votre Excellence qu'ils assureront la construction de la partie la plus difficile du chemin de fer du Pacifique canadien, en mettant en communication le fertile district de *Kamloops* et la capitale de la *Colombie Anglaise*.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction de Votre Excellence que l'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial, a permis d'effectuer une réduction considérable dans les dépenses sans nuire à l'efficacité du service, et nous avons tout lieu de croire que son entretien a, de ce jour, cessé d'être une charge sérieuse pour le pays.

Nous regrettons d'apprendre que les ressources sur lesquelles les Indiens du *Nord-Ouest* ont coutume de compter pour leur subsistance, ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim. Nous espérons que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la nécessité de ces demandes reitérées de secours.

Nous ne manquerons pas de donner toute notre attention aux mesures relatives à la réorganisation du Service Civile, à la consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur, et pour amender les actes concernant les Terres de la Couronne, les Travaux Publics, les Sauvages du *Nord-Ouest*, et la police montée, mesures qui nous seront soumises, comme Votre Excellence a bien voulu nous en informer.

Nous pensons avec Votre Excellence que, comme les divers actes d'incorporation des banques de la Puissance expireront l'année prochaine, le moment paraîtrait opportun pour reconsidérer notre système de banque, ainsi que notre système de cours monétaire, en tant qu'il s'y rapporte.

Nous aurons aussi sans doute à nous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale.

Comme Votre Excellence, nous sommes d'opinion que l'accroissement de notre commerce extérieur, qui se développe constamment, et la perspective de modifications prochaines que pourrait apporter le gouvernement de Sa Majesté dans les rapports commerciaux de l'*Angleterre* avec les pays étrangers, sont des sujets qui demandent notre plus sérieuse attention, et toute notre vigilance ; tandis que notre développement rapide soulève sans cesse des problèmes importants qui requièrent l'intervention et l'assistance du gouvernement Impérial.

Nous remercions Votre Excellence de nous dire qu'Elle nous recommande, avec l'assentiment de Sa Majesté, de ratifier la nomination d'une personne qui soit chargée en permanence de représenter le *Canada* à *Londres* et de veiller sur les intérêts canadiens ; et nous ne manquerons pas de considérer la question de cette nomination avec beaucoup de soin et d'attention.

Les sujets que Votre Excellence a énumérés sont d'une grande importance, et seront l'objet de notre considération [illegible] laquelle il a plu à Votre Excellence de nous dire qu'Elle les soumettait avec une confiance entière dans notre sagesse et notre patriotisme.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, Que les honorables messieurs *Alexander*, *Allan*, *Baillargeon*, *Bourinot*, *Campbell* (sir *Alexander*), *Chapais*, *Christie*, *Cornwall*, *deBoucherville*, *Fabre*, *Ferguson*, *Haythorne*, *Montgomery*, *Odell*, *Reesor*, *Ryan*, *Scott*, *Stevens*, *Trudel* et *Wark*, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme comité conjoint des deux Chambres de la bibliothèque, tel que demandé par la Chambre des Communes dans son message reçu aujourd'hui.

Ordonné, que la présente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Aikins*, *Allan*, *Archibald*, *Bellerose*, *Benson*, *Botsford*, *Boyd*, *Brown*, *Campbell* (sir *Alexander*), *Chinic*, *Hamilton* (*Kingston*), *Hamilton* (*Inkerman*), *Hope*, *Lewin*, *McMaster*, *Miller*, *Pelletier*, *Ryan*, *Seymour*, *Simpson*, *Skead*, *Smith*, *Thibaudeau*, *Trudel*, *Vidal* et *Wark*, composent un comité des banques et du commerce, pendant la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur le sujet.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Alexander*, *Allan*, *Bureau*, *Campbell* (sir *Alexander*), *Carvell*, *Chapais*, *Christie*, *Cochrane*, *Cornwall*, *deBoucherville*, *Dickey*, *Ferguson*, *Ferrier*, *Hamilton* (*Inkerman*), *Kaulbach*, *Leonard*, *MacDonald*, *McLelan* (*Londonderry*), *Montgomery*, *Muirhead*, *Nelson*, *Páquet*, *Power*, *Price*, *Scott*, *Skead*, *Stevens*, *Sutherland* et *Vidal*, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres, pour la présente session, auquel sera renvoyé tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Aikins*, *Almon*, *Archibald*, *Armand*, *Bellerose*, *Botsford*, *Bourinot*, *Brouse*, *Campbell* (sir *Alexander*), *Carvell*, *Christie*, *Cornwall*,

Dever, *Dickson*, *Ferrier*, *Flint*, *Girard*, *Glasier*, *Grant*, *Guévremont*, *Haythorne*, *Howlan*, *Macfarlane*, *Montgomery*, *Nelson*, *Odell*, *Pâquet*, *Pelletier*, *Power*, *Pozer*, *Read*, *Reesor*, *Scott*, *Sutherland*, *Trudel* et *Vidal*, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes et documents.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Alexander*, *Armand*, *Botsford*, *Brown*, *Bull*, *Campbell* (sir *Alexander*), *Chaffers*, *Cormier*, *Dickey*, *Dickson*, *Dumouchel*, *Girard*, *Grant*, *Hamilton* (*Inkerman*), *Leonard*, *McClelan* (*Hopewell*), *McLelan* (*Londonderry*), *Macfarlane*, *McMaster*, *Miller*, *Nelson*, *Penny*, *Pozer*, *Read*, *Ryan*, *Scott*, *Seymour*, *Skead* et *Smith*, composent un comité pour examiner les comptes contingents et en faire rapport pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, Que les honorables messieurs *Aikins*, *Brouse*, *Brown*, *Bureau*, *Cochrane*, *Fabre*, *Ferrier*, *Haythorne*, *Kaulbach*, *McClelan* (*Hopewell*), *Macfarlane*, *Odell*, *Reesor*, *Simpson* et *Wark*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre, pendant la présente session, avec le comité de la Chambre des Communes, comme un comité conjoint des deux Chambres des impressions.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Aikins*, *Alexander*, *Bellerose*, *Botsford*, *Bureau*, *Haythorne*, *Kaulbach*, *McClelan* (*Hopewell*), *Macdonald*, *Macpherson*, *Miller*, *Pelletier* et *Power*, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *de Boucherville*, *Bureau*, *Dickson*, *Miller* et *Leonard*, composent un comité pour inspecter et surveiller les chambres du restaurant pendant la présente session.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajourn .

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 19 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 20 Février, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Bourinot :*

1 | 17 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les rapports, la correspondance et les télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de *Sydney, Cap-Breton,* qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. *Anderson,* inspecteur de postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert.

Par l'honorable M. *Bureau :*

2 | 18 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste de tous les traités de commerce et de navigation entre la *Grande-Bretagne* et les puissances étrangères, contenant la clause de " la nation la plus favorisée ", la dite liste devant indiquer l'époque à laquelle ces traités prendront fin, et mentionner s'ils s'appliquent ou non aux colonies britanniques.

Pour Mardi, 24 Février, 1880.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Ryan :*

3|18 Février—Qu'il appellera l'attention sur le 3e paragraphe de la 43e page du rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, rapport déposé hier sur le bureau de cette Chambre, par l'honorable ministre de la milice. Le dit paragraphe est comme suit : " Le navire anglais 'Turkish Empire,' du port de 1,502 tonneaux, fit voile de *St. Jean, Nouveau-Brunswich*, le 6 mars dernier à destination de *Dublin*, avec un chargement de madriers. Le navire avait un faux côté et peu de temps après que le remorqueur l'eût laissé, on s'aperçut qu'il inclinait trop pour porter même une faible partie de sa voilure. On tenta alors de regagner le port, mais le navire, n'obéissant plus au gouvernail, dériva toute la nuit par un vent violent, accompagné de neige, et alla donner le lendemain matin sur l'île dite *Big Duck Island, Grand Manan*, dans la *Baie de Fundy*. Bientôt après s'être heurté au rocher, le navire se brisa en pièces ; les survivants at eignirent le rivage sur des épaves et reçurent des soins empressés de la part de M. et madame *Smith*, les deux seules personnes qui vivent sur l'île. Dans ce naufrage, sept personnes ont péri. Le navire avait 23 ans de service, et était classé A 1½ à l'American Record. Sa valeur était portée à $30,000 ; sa cargaison évaluée à $10,000."

La présente interpellation a pour objet de demander au gouvernement s'il y a au port de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*, un inspecteur des navires et cargaisons sortant de ce port ; de quelles autorités cet officier (s'il en existe un) reçoit ses instructions, et à qui il est responsable de la fidèle et efficace exécution de ses devoirs ?

No. 5.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 18 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

40

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 19 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Carvell,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Haythorne,*	*Power,*
Allan,	*Chapais,*	*Hope,*	*Pozer,*
Almon,	*Christie,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Archibald,	*Cochrane,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Armand,	*Cormier,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dever,*	*McLelan,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dickey,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Boucherville, de,	*Ferguson,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Brouse,	*Flint,*	*Montgomery,*	*Thibaudeau,*
Bull,	*Glasier,*	*Odell,*	*Trudel,*
Bureau,	*Grant,*	*Páquet,*	*Vidal,*
Campbell, (Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Pelletier,*	*Wark.*

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—Du bureau de commerce de la cité de *Toronto ;* et de l'honorable *William McMaster* et autres, de la compagnie de chemin de fer de jonction du Grand Occidental au rivage du lac *Ontario*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental.

Par l'honorable M. *Sutherland*,—De *G. M. Butchard* et autres, de la province d'*Ontario*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, des télégraphes et des havres, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Miller*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du quorum du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
19 février, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :

Votre comité recommande que le temps fixé pour la réception des pétitions pour bills privés, qui expirera samedi prochain, soit prolongé de deux semaines à partir de ce jour.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. A. TRUDEL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Cochrane*, *Ferrier* et *Pâquet* soient ajoutés au comité des banques et du commerce.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année 1879.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les rapports, la correspondance et les télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de *Sydney*, *Cap-Breton*, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. *Anderson*, inspecteur de postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction de son quorum à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 20 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 20 Février, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Bureau :*

1 | 18 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste de tous les traités de commerce et de navigation entre la *Grande-Bretagne* et les Puissances étrangères, contenant la clause de " la nation la plus favorisée ", la dite liste devant indiquer l'époque à laquelle ces traités prendront fin, et mentionner s'ils s'appliquent ou non aux colonies britanniques.

Pour Lundi, 23 Février, 1880.

Interpellation par l'honorable M. *Thibaudeau :*

2 | 19 Février—En quelle capacité le sénateur *Fabre* est-il actuellement employé à *Paris ?* En vertu de quelle autorité a-t-il été nommé représentant du *Canada* à *Paris ?*

1880. Par l'honorable M. *Thibaudeau :*

19 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre quelque département du gouvernement et le sénateur *Fabre*, et aussi le détail des sommes qui lui ont été payées pour frais de route et autres dépenses jusqu'à ce jour.

Pour Mardi, 24 Février, 1880.

Interpellation par l'honorable M. *Ryan :*

4 18 Février—Qu'il appellera l'attention sur le 3e paragraphe de la 43e page du rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, rapport déposé hier sur le bureau de cette Chambre, par l'honorable ministre de la milice. Le dit paragraphe est comme suit : "Le navire anglais 'Turkish Empire,' du port de 1,502 tonneaux, fit voile de *St. Jean, Nouveau-Brunswich*, le 6 mars dernier à destination de *Dublin*, avec un chargement de madriers. Le navire avait un faux côté et peu de temps après que le remorqueur l'eût laissé, on s'aperçut qu'il inclinait trop pour porter même une faible partie de sa voilure. On tenta alors de regagner le port, mais le navire, n'obéissant plus au gouvernail, dériva toute la nuit par un vent violent, accompagné de neige, et alla donner le lendemain matin sur l'île dite *Big Duck Island, Grand Manan*, dans la *Baie de Fundy*. Bientôt après s'être heurté au rocher, le navire se brisa en pièces ; les survivants atteignirent le rivage sur des épaves et reçurent des soins empressés de la part de M. et madame *Smith*, les deux seules personnes qui demeurent sur l'île. Dans ce naufrage, sept personnes ont péri. Le navire avait 23 ans de service, et était classé A 1¼ à l'American Record. Sa valeur était portée à $30,000 ; sa cargaison évaluée à $10,000." La présente interpellation a pour objet de demander au gouvernement s'il y a au port de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*, un inspecteur des navires et cargaisons sortant de ce port ; de quelles autorités cet officier (s'il en existe un) reçoit ses instructions, et à qui il est responsable de la fidèle et efficace exécution de ses devoirs ?

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 19 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 20 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Campbell, (*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Scott,
Seymour,
Simpson,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRER :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*,—De la compagnie d'assurance maritime du *Canada* ; d'*Edward Robinson* et autres, de *Chatham*, dans la province d'*Ontario ;* et de *John Edwards* et autres, des townships de *Tilbury* et *Romney*, dans le comté de *Kent*, et de *Tilbury* et *Mersey*, dans le comté d'*Essex*, dans la dite province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie de garantie du *Canada*.

Par l'honorable M. *Dickson*,—De la compagnie du pont de la *Grande Île* de *Niagara* et de ses directeurs provisoires.

Par l'honorable M. *Bureau*,—De *James A. Cantle* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Aikins*,—De *John Norquay* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—De la banque *Stadacona ;* du révérend *Benj. Pâquet* et autres, actionnaires de la dite banque de *Stadacona*.

Par l'honorable M. *Sutherland*,—De *J. McKechnie* et autres, de la ville d'*Emerson*, et du pays situé à l'ouest et entre la dite ville d'*Emerson* et les montagnes à la *Tortue*, dans la province du *Manitoba*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *A. W. Bell* et autres ; demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*.

Du bureau de commerce de *Québec ;* demandant qu'il soit adopté des mesures qui auront pour résultat la construction, sous le plus court délai, d'une ligne de chemin de fer du lac *Nipissing*, le terminus du chemin de fer canadien du *Pacifique*, au *Sault Ste. Marie*.

De la banque du *Nouveau-Brunswick ;* demandant l'amendement de sa charte.

D'*A. Cameron* et autres ; demandant un acte d'incorporation qui lui permette de construire un chemin de fer d'un point vis-à-vis la cité de *Montréal*, allant à l'ouest, par les comtés de *Chambly*, *Laprairie*, *Châteauguay* et *Huntingdon*, à un point sur la frontière entre la province de *Québec* et l'État de *New-York*, à ou près le *Fort Covington*, dans le dit Etat, avec pouvoir de se relier à d'autres chemins de fer.

De la compagnie du canal à navires de *Huron* et d'*Ontario ;* demandant que l'on prenne en considération les grands avantages qui résulteraient pour la Puissance du *Canada*, et surtout pour la province d'*Ontario*, de la construction du dit canal.

Du bureau de commerce de *Toronto ;* demandant qu'il soit accordé un subside à la compagnie de chemin de fer Jonction d'*Ontario* et du *Pacifique*, suffisant pour assurer, sous peu, la construction de sa ligne de chemin de *Gravenhurst* au lac *Nipissing* par la route qui sera trouvée la plus favorable à tous les intérêts.

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Christie*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste de tous les traités de commerce et de navigation entre la *Grande-Bretagne* et les Puissances étrangères, contenant la clause de " la nation la plus favorisée ", la dite

liste devant indiquer l'époque à laquelle ces traités prendront fin, et mentionner s'ils s'appliquent ou non aux colonies britanniques.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 23 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 23 Février, 1880.

1880.

Interpellation par l'honorable M. *Thibaudeau :*

1 | 19 Février—En quelle capacité le sénateur *Fabre* est-il actuellement employé à *Paris ?* En vertu de quelle autorité a-t-il été nommé représentant du *Canada* à *Paris ?*

Par l'honorable M. *Thibaudeau :*

2 | 19 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre quelque département du gouvernement et le sénateur *Fabre*, et aussi le détail des sommes qui lui ont été payées pour frais de route et autres dépensse jusqu'à ce jour.

Pour Mardi, 24 Février, 1880.

Interpellation par l'honorable M. *Ryan :*

4|18 Février—Qu'il appellera l'attention sur le 3e paragraphe de la 43e page du rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, rapport déposé hier sur le bureau de cette Chambre, par l'honorable ministre de la milice. Le dit paragraphe est comme suit : "Le navire anglais 'Turkish Empire,' du port de 1,502 tonneaux, fit voile de *St. Jean, Nouveau-Brunswich*, le 6 mars dernier à destination de *Dublin*, avec un chargement de madriers. Le navire avait un faux côté et peu de temps après que le remorqueur l'eût laissé, on s'aperçut qu'il inclinait trop pour porter même une faible partie de sa voilure. On tenta alors de regagner le port, mais le navire, n'obéissant plus au gouvernail, dériva toute la nuit par un vent violent, accompagné de neige, et alla donner le lendemain matin sur l'île dite *Big Duck Island, Grand Manan*, dans la *Baie de Fundy*. Bientôt après s'être heurté au rocher, le navire se brisa en pièces ; les survivants at eignirent le rivage sur des épaves et reçurent des soins empressés de la part de M. et madame *Smith*, les deux seules personnes qui demeurent sur l'île. Dans ce naufrage, sept personnes ont péri. Le navire avait 23 ans de service, et était classé A 1½ à l'American Record. Sa valeur était portée à $30,000 ; sa cargaison évaluée à $10,000."

La présente interpellation a pour objet de demander au gouvernement s'il y a au port de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*, un inspecteur des navires et cargaisons sortant de ce port ; de quelles autorités cet officier (s'il en existe un) reçoit ses instructions, et à qui il est responsable de la fidèle et efficace exécution de ses devoirs ?

No. 7.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria,

Vendredi, 20 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAU

DES

SÉANCES DU SÉ

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 23 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Carvell,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Allan,	*Chapais,*	*Haythorne,*	*Power,*
Almon,	*Christie,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Archibald,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Armand,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Bellerose,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Scott,*
Benson,	*Dickson,*	*Mc Lelan,*	*Seymour,*
Boucherville, de,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Ferrier,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bull,	*Flint,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Bureau,	*Glasier,*	*Odell,*	*Vidal,*
Campbell,	*Grant*	*Páquet,*	*Wark.*
(Sir Alexander)	*Guévremont,*		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *Hugh Nelson* a été introduit entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Cornwall*.

L'honorable M. *Nelson* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:

CANADA.

Lorne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Hugh Nelson*, de notre province de la *Colombie-Britannique*, dans notre Puissance du *Canada:*

SALUT:—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance et Nous vous commandons, dit *Hugh Nelson*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Partentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada:* TÉMOIN, notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce douzième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt et de notre règne la quarante-troisième.

Par ordre,

R. POPE.

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

L'honorable M. *Nelson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siége en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *Hugh Nelson*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Almon*,—De la corporation de la ville d'*Emerson*, dans le comté de *Provencher*, province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Bureau*,—De *D. McFee* et autres résidents du comté d'*Huntingdon*, dans la province de *Québec*, miliciens, survivants des troubles des années 1837 et 1838.

Par l'honorable M. *Christie*,—De la grange fédérale des protecteurs de l'industrie agricole.

Par l'honorable M. *Allan*,—De *James Sawin McMurray* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De MM. *John Duncan* et Cie., et autres banquiers, marchands, manufacturiers et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Benson*,—De *John Schultz* et *F. E. Kilvert*, membres de la Chambre des Communes.

Par l'honorable M. *Dickson*,—De *James Beatty* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du bureau de commerce de la cité de *Toronto ;* demandant qu'il soit nommé une commission qui agira comme un tribunal pour régler les relations des différentes compagnies de chemin de fer entre elles et avec le public.

De l'honorable *William McMaster* et autres, directeurs provisoires du chemin de fer de jonction du Grand Occidental au rivage du lac *Ontario ;* demandant la passation d'un acte pour étendre le temps limité pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer projeté des pétitionnaires et pour d'autres fins.

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidentale ; demandant la passation d'un acte qui permettra à la compagnie d'établir un fonds de pension de retraite et de secours pour les officiers et serviteurs de la compagnie, et qui lui donne le pouvoir de faire des dispositions, soit séparément ou en connexion avec ce fonds, relativement à une assurance contre les accidents pour ces officiers et ces serviteurs, la dite assurance pouvant s'étendre à des risques sur la vie.

De *G. N. Butchard* et autres, de la province d'*Ontario ;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie de chemin de fer de colonisation de *Rapid City* et de la *Rivière Souris*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Saguenay*, pendant l'année 1879.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque d'Echange du *Canada*, datée du 18 février, 1880.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque *Molson*, datée du 31 janvier, 1879.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque Maritime de la Puissance du *Canada*, en date du 20 février, 1880.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 19 février, 1880.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables messieurs *Anglin*, *Baby*, *Blake*, *Laurier*, *Mills*, sir *Richard Cartwright*, messieurs *Brecken*, *Cameron* (*Huron*), *Colby*, *Daly*, *Fortin*, *Houde*, *LaRue*, *Macdonnell* (*Inverness*), *Tassé* et *Wright*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,
ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 19 février, 1880.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir :—l'honorable M. *Bowell*, messieurs *Bannerman*, *Bourassa*, *Bunting*, *Charlton*, *Costigan*, *Desjardins*, *Lantier*, *McDonald* (*Cap-Breton*), *Ross* (*Middlesex*), *Stephenson*, *Tassé*, *Thompson* (*Haldimand*), *Trow* et *Wallace* (*Norfolk*), agiront comme membres du dit comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,
ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du quorum du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre un rapport officiel de la distribution des Statuts de la Puissance pendant l'année 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*).

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 20 février, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste de tous les traités de commerce et de navigation entre la *Grande-Bretagne* et les Puissances étrangères, contenant la clause de " la nation la plus favorisée ", la dite liste devant indiquer l'époque à laquelle ces traités prendront fin, et mentionner s'ils s'appliquent ou non aux colonies britanniques.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*).

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre son rapport, comme secrétaire d'Etat du *Canada*, de l'année expirée le 31 décembre, 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*).

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 24 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 24 Février, 1880.

1880.

18 Février—Interpellation par l'honorable M. *Ryan :*

Qu'il appellera l'attention sur le 3e paragraphe de la 43e page du rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, rapport déposé hier sur le bureau de cette Chambre, par l'honorable ministre de la milice. Le dit paragraphe est comme suit : "Le navire anglais 'Turkish Empire,' du port de 1,502 tonneaux, fit voile de *St. Jean, Nouveau-Brunswich*, le 6 mars dernier à destination de *Dublin*, avec un chargement de madriers. Le navire avait un faux côté et peu de temps après que le remorqueur l'eût laissé, on s'aperçut qu'il inclinait trop pour porter même une faible partie de sa voilure. On tenta alors de regagner le port, mais le navire, n'obéissant plus au gouvernail, dériva toute la nuit par un vent violent, accompagné de neige, et alla donner le lendemain matin sur l'île dite *Big Duck Island, Grand Manan*, dans la *Baie de Fundy*. Bientôt après s'être heurté au rocher, le navire se brisa en pièces ; les survivants atteignirent le rivage sur des épaves et reçurent des soins empressés de la part de M. et madame *Smith*, les deux seules personnes qui demeurent sur l'île. Dans ce naufrage, sept personnes ont péri. Le navire avait 23 ans de service, et était classé A 1¼ à l'American Record. Sa valeur était portée à $30,000 ; sa cargaison évaluée à $10,000."

La présente interpellation a pour objet de demander au gouvernement s'il y a au port de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*, un inspecteur des navires et cargaisons sortant de ce port ; de quelles autorités cet officier (s'il en existe un) reçoit ses instructions, et à qui il est responsable de la fidèle et efficace exécution de ses devoirs ?

1880. Interpellation par l'honorable M. *Thibaudeau :*

2 23 Février—En quelle capacité le sénateur *Fabre* est-il actuellement employé à *Paris ?* En vertu de quelle autorité a-t-il été nommé représentant du *Canada* à *Paris ?*

Par l'honorable M. *Thibaudeau :*

19 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre quelque département du gouvernement et le sénateur *Fabre*, et aussi le détail des sommes qui lui ont été payées pour frais de route et autres dépenses jusqu'à ce jour.

Pour Jeudi, 26 Février, 1880.

Par l'honorable M. *Macfarlane :*

4 23 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense faite jusqu'au 31 décembre 1879 pour la construction du nouveau pénitencier de *Dorchester, Nouveau-Brunswick*, y compris l'achat de l'emplacement et des terrains, avec une estimation des sommes nécessaires pour achever ce bâtiment.

Interpellation par l'honorable M. *Macfarlane :*

5 23 Février—Quand le nouveau pénitencier de *Dorchester, Nouveau-Brunswick*, sera-t-il prêt à être ouvert ?

No. 8.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880

Lundi, 23 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 24 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Campbell,
(*Sir Alexander*)
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Grant
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Odell,
Páquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Simpson,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la compagnie d'assurance de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan*,—De *John Ross* et autres, de la Puissance du *Canada* ; et de *R. W. Elliott* et autres, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie d'assurance maritime du *Canada* dite Anchor ; demandant que son acte d'incorporation soit amendé de manière à lui permettre de prendre des risques contre le feu, et que son nom soit changé en celui de "Compagnie d'assurance dite Anchor."

D'*Edward Robinson* et autres, de *Chatham*, dans la province d'*Ontario* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de navigation de la rivière *St-Clair* et du lac *Erié*," dans le but de construire et de maintenir un canal à navires entre l'embouchure de la rivière *Thames* sur le lac *St-Clair* et le lac *Erié* à ou près de *Two Creeks*.

De *John Edwards* et autres, des townships de *Tilbury* et *Romney*, dans le comté de *Kent*, et de *Tilbury* et *Mersey*, dans le comté d'*Essex*, dans la dite province d'*Ontario* ; demandant que *Two Creeks* soit fait un havre de refuge sur le lac *Erié* ; aussi, que la compagnie de navigation du lac *St-Clair* et du lac *Erié* soit incorporée.

De la compagnie de garantie du *Canada* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De la compagnie du pont de la grande île de *Niagara* et de ses directeurs provisoires ; demandant qu'il soit passé un acte pour étendre le temps limité pour le commencement et l'achèvement des travaux de la dite compagnie pendant trois ans ou d'avantage.

De *James A. Cantlie* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de l'association des commis-voyageurs de la Puissance.

De *John Norquay* et autres, de la Puissance du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de télégraphe du *Canada* dite 'Grand Occidental.'"

De la banque *Stadacona* ; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de liquider ses affaires.

Du révérend *Benj. Pâquet* et autres, actionnaires de la dite banque de *Stadacona* ; demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser la liquidation des affaires de la dite banque.

De *J. McKechnie* et autres, de la ville d'*Emerson*, et du pays situé à l'ouest et entre la dite ville d'*Emerson* et les montagnes à la *Tortue*, dans la province du *Manitoba* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer d'*Emerson* et de la montagne à la *Tortue*," dans le but de construire un chemin à partir d'*Emerson* jusqu'à la rivière *Souris*, avec pouvoir de construire un pont de chemin de fer et de voiture sur la rivière *Rouge* à l'endroit où ce chemin de fer traversera la dite rivière.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Impériale du *Canada*, en date du 19 février 1880.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque de *St. Jean*, dans la province de *Québec*.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*).

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
21 février, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse présentée à la dernière session au sujet du contrat de *R. P. Cook* et Cie, pour les travaux de *Carillon*.

Etat des allocations et gratifications accordées sous l'autorité de l'"Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada*, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées." (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat des dépenses portées au chapitre des dépenses imprévues sous l'autorité des arrêtés du Conseil, émanés du 1er juillet jusqu'à date. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat des mandats du Gouverneur-Général émis durant l'exercice 1879-80, sous l'autorité du 41e *Victoria*, chap. 7, clause 32. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Message transmettant un arrêté de l'honorable Conseil Privé, daté le 25 juillet 1879, et énonçant la cause assignée pour la révocation de l'hon. *Luc Letellier de St-Just* de sa charge de lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.

Contrats passés entre les entrepreneurs ci-après désignés de Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien, savoir :

John Ryan,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, d'érection de gares ; etc., sur le chemin de fer de colonisation, se dirigeant vers le nord-ouest à partir de *Winnipeg*, *Manitoba*, formant un parcours de 100 milles environ.

Ryan, Goodwin et Cie, —pour les travaux d'excavation de nivellement, de ballastage, etc., entre *Boston Burk* et *Lytton*, *Colombie-Britannique*, formant un parcours d'à peu près 29 milles. (Section B).

Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., depuis *Emory's Bar* jusqu'à *Boston Bar*, *Colombie-Britannique*, formant un parcours d'environ 29 milles. (Section A).

Andrew Onderdonk, —pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de posage de la voie, de ballastage, etc., entre *Junction Flat* et *Sarona's Ferry*, *Colombie-Britannique*, formant un parcours d'à peu près 40½ milles. (Section D).

Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, etc., requis entre *Lytton* et *Junction Flat*, sur un parcours d'à peu près 6 milles en amont du pont de *Spence*, sur la rivière *Thompson*, *C.-B.*, sur un parcours de 28½ environs. (Section C).

Miller, frères et *Miller*,—pour la fourniture de 700 tonnes de carvelles, dont 400 doivent être livrées au *Fort William* et 300 à *Montréal*, pour le chemin de fer du *Pacifique* canadien.

La compagnie dite " *Dominion Bolt Co.*,"—pour la fourniture de 35 tonnes d'éclisses, de boulons et d'écrous, à livrer au *Fort William* pour le chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Correspondance relative à l'adjudication des contrats suivants pour la fourniture de 5,000 tonnes de rails d'acier, etc., savoir :

La Cie de fer et d'acier de *Cumberlund-Ouest* (responsabilité limitée), 1,000 tonnes ; la Cie *Barron*, 1,500 tonnes ; la Cie dite " *Ebbro Vale Co.*," 1,500, et la Cie dite "Patent Nut and Bolt Co.," 48 tonnes.

Contrats passés avec *R. Dickson* pour la construction de gares, etc., sur l'embranchement *Pembina* du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Contrats passés entre *Guest* et Cie, et le ministre des chemins de fer et canaux pour la fourniture de 10,000 tonnes de rails, et d'une certaine quantité d'éclisses, etc.

Votre comité recommande aussi que la vacance causée dans le bureau de distribution par le décès du deuxième aide distributeur, soit remplie par M. *F. A. Bottrell.*

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre quelque département du gouvernement et le sénateur *Fabre*, et aussi le détail des sommes qui lui ont été payées pour frais de route et autres dépenses jusqu'à ce jour.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 25 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 26 Février, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Macfarlane :*

1 | 23 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense faite jusqu'au 31 décembre 1879 pour la construction du nouveau pénitencier de *Dorchester, Nouveau-Brunswick*, y compris l'achat de l'emplacement et des terrains, avec une estimation des sommes nécessaires pour achever ce bâtiment.

Interpellation par l'honorable M. *Macfarlane :*

2 | 23 Février—Quand le nouveau pénitencier de *Dorchester, Nouveau-Brunswick*, sera-t-il prêt à être ouvert ?

Par l'honarable M. *Haythorne :*

3 | 24 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des télégrammes, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril, 1879, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

No. 9.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mardi, 24 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 25 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Carvell,*	*Guévremont,*	*Odell,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Pâquet,*
Allan,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Almon,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Power,*
Archibald,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Pozer,*
Armand,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Read,*
Baillargeon,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dever,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Benson,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Vidal,*
Campbell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Wark.*
(Sir Alexander)	*Grant*	*Nelson,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*),—De *C. J. Brydges* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De la compagnie des vapeurs de *Québec* et des ports du golfe.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la ville d'*Emerson*, dans le comté de *Provencher*, province de *Manitoba ;* demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser les pétitionnaires à construire et entretenir sur la rivière *Rouge* un pont à passage gratuit, pour le trafic ordinaire des passagers et des voitures, d'un certain point dans la ville d'*Emerson* à un autre point sur le côté opposé de la rivière.

De *D. McFee* et autres résidents du comté d'*Huntingdon*, dans la province de *Québec*, miliciens, survivants des troubles des années 1837 et 1838; demandant qu'il leur soit fait un octroi de terres dans le territoire inoccupé du *Nord-Ouest*, ou une pension en argent.

De la grange fédérale des protecteurs de l'industrie agricole; demandant que son acte d'incorporation soit amendé de manière à pourvoir à la formation de granges provinciales, et pour d'autres fins.

De *James Sauriu McMurray* et autres, de la cité de *Toronto ;* demandant la passation d'un acte pour rappeler et amender l'acte 34 *Vict.*, cap. 50, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie*."

De MM. *John Duncan* et Cie, et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres, de la cité de *Montréal ;* demandant que l'acte de faillite actuel soit maintenu jusqu'à ce que des mesures législatives soient prises pour l'administration et la distribution équitables des biens des faillis.

De *John Schultz* et *F. E. Kilvert*, membres de la Chambre des Communes; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de la colonisation des terres du *Nord-Ouest*."

De *James Beatty* et autres, de la Puissance du *Canada ;* demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer la banque des cultivateurs et de la propriété immobilière du *Canada*."

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque *Jacques-Cartier*, en date du 1er août, 1879.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque des townships de l'Est, en date du 2 janvier, 1880.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:

(*Voir documents de la session, No.*).

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mardi, 24 février, 1880.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour soulager la grande pauvreté qui règne actuellement en *Irlande ;* et priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général a été lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de *Lorne*) Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand'croix de l'Ordre Distingué de *Saint-Michel* et *Saint-George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada* assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Excellence pour lui exprimer la profonde sympathie que nous éprouvons pour nos frères d'*Irlande* qui se sont trouvés en proie à la misère par suite du manque de récoltes et de la détresse qui se fait généralement sentir parmi la classe laborieuse de cette partie du Royaume-Uni.

Sur l'invitation de Votre Excellence, nous avons cordialement et unanimement adopté une résolution à l'effet d'accorder à Sa Majesté la somme de cent mille piastres pour soulager la grande pauvreté qui règne actuellement en *Irlande*; nous prions Votre Excellence de vouloir bien émettre des mandats pour le paiement de cette somme à même le fonds du revenu consolidé; et nous assurons Votre Excellence que nous donnerons avec plaisir notre concours aux mesures qui seront proposées pour couvrir ce crédit conformément à la loi.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

De concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé la dite adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et."

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 26 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 26 Février, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Macfarlane :*

1 | 23 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense faite jusqu'au 31 décembre 1879 pour la construction du nouveau pénitencier de *Dorchester*, *Nouveau-Brunswick*, y compris l'achat de l'emplacement et des terrains, avec une estimation des sommes nécessaires pour achever ce bâtiment.

Interpellation par l'honorable M. *Macfarlane :*

2 | 23 Février—Quand le nouveau pénitencier de *Dorchester*, *Nouveau-Brunswick*, sera-t-il prêt à être ouvert ?

Par l'honarable M. *Haythorne :*

3 | 24 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des télégrammes, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril, 1879, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Pour Vendredi, 27 Février, 1880.

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

4 | 24 Février—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour féliciter Son Excellence et Son Altesse Royale d'être heureusement échappées de l'accident du 14 février courant.

ORDRES DU JOUR.

Pour Jeudi, 26 Février, 1880.

1880.

1 | 24 Février—*Prise en considération* du 2e rapport du comité mixte des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

2 | 24 " *Seconde lecture*—Bill pour amender les lois de la milice.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

No. 10.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 25 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 26 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Carvell,*	*Guévremont,*	*Odell,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Páquet,*
Allan,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Almon,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Power,*
Archibald,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Pozer,*
Armand,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Read,*
Baillargeon,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dever,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Benson,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Trudel,*
Campbell, (Sir Alexander)	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
	Grant	*Nelson,*	*Wark.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley* (deux pétitions).

Par l'honorable M. *Read*,--De *D. R. Murphy* et autres, de la ville de *Trenton* et des comtés de *Northumberland* et *Hastings*, dans la province d'*Ontario ;* et de la compagnie de chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique.*

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *David Fisher* et autres, du comté de *Durham*, dans la province d'*Ontario ;* et de *Samuel Thompson*, de la cité de *Toronto*, dans la dite province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Miller*,—De *David A. Hearn* et autres, de l'*Ile Madame*, dans le comté de *Richmond*, province de la *Nouvelle-Ecosse.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie d'assurance de *Montréal ;* demandant la passation d'un acte pour continuer, étendre et amender sa charte, et pour augmenter ses pouvoirs de manière à ce qu'elle puisse émettre des polices de garantie et d'assurances contre les accidents.

De *John Ross* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie de chemin de fer de la vallée du *Saskatchewan du Sud.*

De *R. W. Elliot* et autres, de la cité de *Toronto ;* demandant que l'acte de faillite actuel soit maintenu en vigueur jusqu'à ce que des mesures législatives soient prises pour l'administration et la distribution équitable des biens des faillis.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Québec*, en date du 31 décembre, 1879.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*).

L'honorable M. *Macfarlane* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kaulbach :*

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état détaillé de la dépense faite jusqu'au 31 décembre 1879 pour la construction du nouveau pénitencier de *Dorchester*, *Nouveau-Brunswick*, y compris l'achat de l'emplacement et des terrains, avec une estimation des sommes nécessaires pour achever ce bâtiment.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des télégrammes, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril, 1879, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés, concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 27 Février, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 27 Février, 1880.

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

25 Février—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour féliciter Son Excellence et Son Altesse Royale d'être heureusement échappées de l'accident du 14 février courant.

ORDRES DU JOUR.

Pour Vendredi, 27 Février, 1880.

1880.

26 Février—*Seconde lecture*—Bill pour amender les lois de la milice.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

No. 11.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 26 février, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 27 Février, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

likins,
lexander,
llan,
lmon,
rchibald,
rmand,
aillargeon,
ellerose,
enson,
oucherville, de,
ourinot,
rouse,
ull,
ureau,
ampbell,
(*Sir Alexander*)
arvell,
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Grant
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Power,
Pozer,
Price,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central.

Par l'honorable M. *Read*,—De *H. Colby*, jr., et autres, de la cité de *Belleville*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *C. J. Brydges*, et autres, de la Puissance du *Canada ;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie du pont de la rivière *Rouge* et de l'*Assiniboine*," qui lui accorde le pouvoir de construire des ponts de péage sur les deux rivières entre certains points dans la cité de *Winnipeg*, et certains points sur la rive opposée.

De la compagnie des vapeurs de *Québec* et des ports du golfe ; demandant que sa charte soit amendée et que son nom soit changé en celui de " Compagnie des vapeurs de *Québec*."

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
27 février, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, lequel est expiré hier, soit prolongé de deux semaines à compter de ce jour.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que le temps limité pour présenter des bills privés au Sénat soit prolongé à jeudi, le onzième jour de mars prochain, tel que recommandé dans le troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
27 février 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie d'assurance *Stadacona* contre le feu et sur la vie, demandant la passation d'un acte qui autorise la dite compagnie à renoncer à sa charte et à liquider ses affaires ;

De la compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York*, demandant à être incorporée en *Canada ;*

D'*Alexander Melville Bell* et autres, des provinces d'*Ontario* et *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du téléphone *Bell* du *Canada ;*

De la banque du *Nouveau-Brunswick*, demandant un acte pour continuer et amender sa charte ;

De *A. Cameron* et autres, demandant un acte d'incorporation pour la construction d'un chemin de fer se dirigeant d'un point vis-à-vis la cité de *Montréal*, vers l'ouest à travers les comtés de *Chambly*, *Laprairie*, *Châteauguay* et *Huntingdon* jusqu'à un point, sur la frontière entre la province de *Québec* et l'État de *New-York*, à ou près *Fort Covington* dans le dit Etat, avec pouvoir de se relier avec d'autres chemins de fer;

De l'honorable *William McMaster* et autres, directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*, demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux du dit chemin de fer;

De la compagnie d'assurance Maritime l'"Ancre," demandant que son acte d'incorporation soit amendé de manière à lui permettre de faire des opérations d'assurance contre l'incendie, et aussi que son nom soit changé en celui de " Compagnie d'assurance l'"Ancre " ;

D'*Edouard Robinson* et autres, de *Chatham*, dans la province d'*Ontario*, demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie de navigation *St-Clair* et *Erié*," dans le but d'ouvrir et d'exploiter un canal de navigation, entre l'embouchure de la *Thames* sur le lac *St-Clair* et le lac *Erié*, à, ou aux environs de *Two Creeks ;*

De la compagnie du pont de la grande île de *Niagara* et des directeurs provisoires de la dite compagnie, demandant la passation d'un acte qui prolonge de trois ans ou plus le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux ;

De *James A. Cantlie* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Association des commis-voyageurs du *Canada* " ;

De la banque *Stadacona*, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à liquider ses affaires;

De *W. McKenzie* et autres, de la ville d'*Emerson* et des lieux situés à l'ouest entre cette ville et la montagne de la *Tortue*, dans la province de *Manitoba*, demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'*Emerson* et de la montagne de la *Tortue* " dans le but de construire un chemin de fer d'*Emerson* à la rivière *Souris*, avec le pouvoir de construire un pont sur la rivière *Rouge* au point de traverse du dit chemin de fer ;

De la corporation de la ville d'*Emerson*, dans le comté de *Provencher*, province de *Manitoba*, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser les pétitionnaires à construire et entretenir un pont libre sur la rivière *Rouge* pour la circulation et le trafic ordinaire, entre un certain point en la ville d'*Emerson* et un certain point sur la rive opposée;

De la grange fédérale des patrons de l'industrie agricole, demandant que son acte d'incorporation soit amendé de manière à pourvoir à la création de granges provinciales et pour d'autres objets ;

De *John Schultz* et *F. E. Kilvert*, membres de la Chambre des Communes du *Canada*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie de colonisation des terres du *Nord-Ouest* " ;

De *James Beaty* et autres, du *Canada*, demandant la passation d'un acte pour les incorporer sous le nom de " Banque des cultivateurs et de la propriété immobilière " ;

De la compagnie d'assurance de *Montréal*, demandant la passation d'un acte pour continuer, étendre et amender sa charte et pour lui donner le pouvoir d'émettre des polices contre les accidents et des polices de garantie;

Votre comité a aussi examiné la pétition de *A. W. Bell*, et autres, demandant la passation d'un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de navires à vapeur de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*, et a constaté qu'avis de cette pétition a été dûment inséré à la *Gazette du Canada* et dans un journal appelé le *Free Press*, publié hebdomadairement dans la cité de *Winnipeg*. Un avis a aussi été inséré dans un journal appelé *Le Métis*, qui a cessé de paraître pendant cinq semaines. La publication du journal ayant été reprise, on a continué d'y insérer l'avis jusqu'à ce

jour; votre comité recommande de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, en autant que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la suspension de la règle.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport aux pétitions de *A. W. Bell* et autres, tel que recommandé dans le quatrième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M *Lewin* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque de la *Nouvelle-Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général dans les termes suivants :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand'-croix de l'ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles sujets de Sa Majesté, le Sénat et du *Canada*, assemblés en Parlement, désirons approcher de Votre Excellence pour la féliciter de tout cœur de ce que Son Altesse Royale la Princesse *Louise* et Votre Excellence aient échappé au grave danger auquel les a exposées le fâcheux accident arrivé le samedi soir, quatorze du mois courant.

Ne voulant point augmenter l'alarme générale causée par la nouvelle des blessures que reçut Son Altesse Royale, nous nous sommes abstenus de nous adresser à Votre Excellence jusqu'à ce que nous ayons pu, grâce à la providence de Dieu, heureusement le faire en des termes de félicitation.

La vie et la santé de Son Altesse Royale sont chères au peuple canadien ; la nouvelle du danger qu'elle a couru et dont elle a failli être victime, a été apprise de tous côtés avec un grand intérêt et une profonde sympathie.

Nous ne faisons que donner expression au sentiment du pays en assurant Votre Excellence du vif plaisir avec lequel est reçue de jour en jour la nouvelle de son rétablissement graduel, et nous espérons sincèrement que bientôt Son Altesse Royale aura recouvré sa santé et ses forces, et qu'elle ne voudra à l'avenir se souvenir de cet accident que pour se rappeler la joie universelle qui salue son rétablissement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et signée par l'honorable Président de cette Chambre.

Ordonné, qu'il soit envoyé un message de la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a passé l'adresse ci-jointe à laquelle il demande son concours.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la milice, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

LORNE.

Honorables messieurs du Sénat,

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'assurance d'appui qu'elle contient.

A présent, je recommande à votre considération les mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Outaouais, 27 février, 1880.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés, concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 1er Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 1er Mars, 1880.

1880.

1 | 27 Février—Interpellation par l'honorable M. *Brouse :* Le gouvernement a-t-il l'intention de faire enlever le roc qui obstrue le Rapide du Galop dans le *St-Laurent ?* Si le gouvernement a cette intention, quand fera-t-il commencer les travaux ?

Par l'honorable M. *Aikins :*

2 | 27 " Que le comité spécial permanent de cette Chambre au sujet des impressions reçoive instructions d'insister auprès du comité mixte des deux Chambres nommé pour le même objet, sur la nécessité d'instituer une enquête sévère sur toutes les circonstances qui se rapportent à l'ouverture des soumissions pour les impressions du Parlement, et au retrait d'aucunes d'entre elles; et aussi sur l'adjudication du contrat pour ces impressions lors de la dernière session;—qu'il lui soit, en outre, enjoint de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour prévenir toutes manœuvres irrégulières ou déloyales concernant l'adjudication de tels contrats, et de faire rapport.

ORDRES DU JOUR.

Pour Lundi, 1er Mars, 1880.

1880.

1 | 27 Février—*Seconde lecture*—(Bill B) relatif à la banque du *Nouveau-Brunswick.*—(Hon. M. *Lewin.*)

2 | 27 " *Seconde lecture*—(Bill A)—Amendement des lois de la milice.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

No. 12.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Vendredi, 27 *février*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 1er Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Odell,*
Alexander,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*
Almon,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Archibald,	*Cormier,*	*Hope,*	*Power,*
Armand,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Benson,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Boucherville, de,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Scott,*
Bourinot,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Brouse,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bureau,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Campbell,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
(Sir Alexander)	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Carvell,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Nelson,*	*Wark.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McMaster*,—De *A. A. Ayer*, de la cité de *Montréal*, et autres officiers de l'assemblée des missions Baptistes du *Canada*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De la banque *Ville-Marie*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la corporation de la cité de *Montréal*, et de la compagnie du télégraphe de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du *Credit Valley ;* demandant la passation d'un acte pour déclarer que Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil avait et a encore sous son contrôle complet certains terrains dans la cité de *Toronto*, occupés par les compagnies du chemin de fer du Grand-Tronc et du Nord, et pour assurer aux pétitionnaires le droit de passage dans la dite cité qui leur a été accordé dans une licence émise aux pétitionnaires par le département de l'intérieur, le 22e jour de juillet 1879 et pour d'autres fins.

De la dite compagnie du chemin de fer du *Credit Valley ;* demandant qu'il soit passé un acte déclarant le droit que le Gouverneur en Conseil possède, dans l'intérêt du public, d'avoir et d'exercer un contrôle et une surveillance complets sur la gare et les terrains occupés, dans la cité de *Toronto*, par certaines compagnies de chemin de fer, le dit acte devant aussi faire des dispositions pour faire observer ce droit et pour d'autres fins.

De *D. R. Murphy* et autres, de la ville de *Trenton* et des comtés de *Northumberland* et *Hastings*, dans la province d'*Ontario ;* demandant la construction du canal *Murray*, pour joindre les eaux du lac *Ontario* avec celles de la baie de *Quinté*.

De la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique ;* demandant qu'il soit passé un acte pour limiter à vingt mille piastres par mille le montant des garanties hypothécaires qu'elle peut émettre en vertu de son acte d'incorporation, et pour limiter la route que doit suivre la ligne de son chemin de fer projeté à la route mentionnée dans la proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, en date du 1e décembre, 1879.

De *David Fisher*, de la ville de *Bowmanville*, dans le comté de *Durham*, province d'*Ontario*, et autres ; demandant la passation d'un acte pour amender la septième section de l'acte 41 *Vict.* chap. 37, concernant la compagnie du havre du port *Whitby*.

De *Samuel Thompson*, de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*, nommé par la cour en chancellerie receveur pour la compagnie d'assurance mutuelle du *Castor* et de *Toronto*, contre l'incendie, dans le but d'aider à la compagnie à liquider ses affaires ; demandant qu'il soit passé un acte pour écarter certaines difficultés qui sont survenues dans la collection des recettes de la dite compagnie.

De *David S. Hearn*, et autres, de l'*Ile Madame*, dans le comté de *Richmond*, province de la *Nouvelle Ecosse* ; demandant que le temps de la pêche du homard ne soit pas limité comme elle est actuellement à quatre mois, mais que le temps où cette pêche est prohibée soit limité à cinq ou six semaines au plus.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Iberville*, pendant l'année 1879.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque Ville-Marie, *Montréal*, en date du 15 janvier 1880.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque canadienne du Commerce, en date du 1er janvier 1880.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable M. *Miller*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat, et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
1er mars 1880.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et d'en faire rapport, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité recommande de nommer *Frank Phillips* page au service de votre honorable Chambre.

Votre comité recommande aussi d'employer et payer pour cette session comme messager sessionnel *Alpine Finlay Grant*, devenu trop grand pour faire le service de page.

Votre comité recommande encore de donner instruction au greffier de payer, à titre de gratification, deux cents piastres à M. *Ivanhoe Taché*, l'un des commis de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, a proposé : Que le comité spécial permanent de cette Chambre au sujet des impressions reçoive instructions d'insister auprès du comité mixte des deux Chambres nommé pour le même objet, sur la nécessité d'instituer une enquête sévère sur toutes les circonstances qui se rapportent à l'ouverture des soumissions pour les impressions du Parlement, et au retrait d'aucunes d'entre elles ; et aussi sur l'adjudication du contrat pour ces impressions lors de la dernière session ;—qu'il lui soit, en outre, enjoint de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour prévenir toutes manœuvres irrégulières ou déloyales concernant l'adjudication de tels contrats, et de faire rapport.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du *Nouveau-Brunswick*,"

Sur motion de l'honorable M. *Lewin*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés, concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 2 Mars, 1880.

Pétitions à présenter. **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. **Motions.**

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 3 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Bellerose :*

1 | 1er Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie (sans les plans, les tableaux et les comptes) du rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier en vertu des dispositions de la 13e section de l'acte des pénitenciers de 1875, pour instituer une enquête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul.*

1880. Interpellation par l'honorable M. *Haythorne :*

2 | 1er Mars — Le gouvernement a-t-il résolu de transférer le steamer " Northern Light " de la route de *Pictou* et *Georgetown* à la route des caps *Traverse* et *Tourmentine* ?

Par l'honorable M. *Haythorne :*

3 | 1er " Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des télégrammes échangés dans le cours de cet hiver entre le gouvernement et le capitaine du steamer " Northern Light " ou quelqu'une des autorités de l'*Ile du Prince-Edouard*, relativement au transfert de ce bâtiment de la route de *Pictou* et *Georgetown* à celle des caps *Traverse* et *Tourmentine ;* aussi copie des ordres et instructions donnés au capitaine de ce steamer pour le guider dans l'exécution du service entre les dits caps.

No. 13.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Lundi, 1*er mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 2 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Odell,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Pâquet,*
Allan,	*Cormier,*	*Hope,*	*Pelletier,*
Almon,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Power,*
Archibald,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Armand,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Brouse,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bull,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Carvell,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Nelson,*	*Wark.*
Chapais,	*Hamilton (Inkerman),*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Alexander*,—Du conseil municipal du comté d'*Essex*, province d'*Ontario* (*deux pétitions*).

Par l'honorable M. *Ryan*,—De l'honorable *John Hamilton* et autres, des cités de *Montréal*, *Winnipeg* et *Glasgow*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central ; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement du chemin de fer du *Sault Ste-Marie* à cinq ans et pour l'autoriser à construire un pont sur la rivière *Ste-Marie*, à ou près du *Sault Ste-Marie*, et une branche de sa ligne actuelle à *Madoc* ou *Tweed*, dans le comté de *Hastings*.

De *H. Corby* et autres, de la cité de *Belleville*, province d'*Ontario ;* demandant la construction du canal *Murray*, pour relier les eaux du lac *Ontario* à la baie de *Quinté*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des affaires de la compagnie de prêt et de placement anglo-canadienne ; aussi, une liste des actionnaires de la dite compagnie en date du 31 décembre, 1879.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi. 3 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 3 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Bellerose :*

1 | 1er Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie (sans les plans, les tableaux et les comptes) du rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier en vertu des dispositions de la 13e section de l'acte des pénitenciers de 1875, pour instituer une enquête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul.*

Interpellation par l'honorable M. *Haythorne :*

2 | 1er " Le gouvernement a-t-il résolu de transférer le steamer " Northern Light " de la route de *Pictou* et *Georgetown* à la route des caps *Traverse* et *Tourmentine ?*

1880. Par l'honorable M. *Haythorne :*

3 | 1er Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des télégrammes échangés dans le cours de cet hiver entre le gouvernement et le capitaine du steamer " Northern Light " ou quelqu'une des autorités de l'*Ile du Prince-Edouard*, relativement au transfert de ce bâtiment de la route de *Pictou* et *Georgetown* à celle des caps *Traverse* et *Tourmentine ;* aussi copie des ordres et instructions donnés au capitaine de ce steamer pour le guider dans l'exécution du service à exécuter entre les dits caps.

ORDRES DU JOUR.

Pour Mercredi, 3 Mars, 1880.

1880.

1 | 1er Mars — *Prise en considération* du 2e rapport du comité spécial des comptes contingents.—(Hon. M. *Miller.*)

2 | 1er " *Seconde lecture*—(Bill B) relatif à la banque du *Nouveau-Brunswick.*—(Hon. M. *Lewin.*)

3 | 1er " *Seconde lecture*—(Bill A)—Amendement des lois de la milice.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

No. 14.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria,

Mardi, 2 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAU

DES

SÉANCES DU SÉ

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 3 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Odell,*
Alexander,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Páquet,*
Allan,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Almon,	*Cormier,*	*Hope,*	*Power,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bull,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Miller,*	*Thibaudeau,*
Carvell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell, (Sir Alexander),	*Grant,*	*Murhead,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Nelson,*	*Wark.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révérend *J. J. Auger* et autres, de la paroisse de *Ste-Anne des Monts*, comté de *Gaspé*,—D'*Edmund Flyn* et autres, de la municipalité de *Percé*,—De MM. *Charles Robin* et Cie, et autres, de *Newport*,—Du révérend *P. Moreault* et autres, de *St-Norbert du Cap Chat*,—De *Charles Chiasson*, maire, et autres, de l'île *Allright*, une des îles de la *Madeleine ;* de *Charles E. Giasson*, maire, et autres, de l'île d'*Amherst*, dans le dit comté de *Gaspé*,—D'*Antoine Darthe* et autres, de *Pointe-aux-Esquimaux*, sur la côte nord du golfe *St-Laurent*,—De *Louis V. Boudreault* et autres, de l'*Etang du Nord*,—De *Charles Chiasson*, maire, et autres, de la municipalité de *Havre-aux-Maisons*,—Du révérend *Duncan Gillis* et autres, de la *Pointe-aux-Esquimaux*,—De M. *Charles Robin* et Cie, et autres, de *Newport*,—De *Joseph Latereux* et autres, de *Percé*,—De *James Fisk* et autres, de *Percé*,—De *Louis Boudreault* et autres, de l'île *Grindstone*,—De *Michel L'Espérance* et autres, du comté de *Gaspé*, et de l'honorable *Thos. Savage* et autres, du *Cap Cove*, dans le dit comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du cable direct des *Etats-Unis*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De *William Baird* et autres, du village de *Consecon*, dans le comté de *Prince-Edouard*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard*,—Du bureau de commerce de *London*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De *John Fisher* et autres, de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la banque Consolidée du *Canada*.

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *A. N. Naughton* et autres, du village de *Newcastle*, dans le comté de *Durham*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *A. A. Ayer*, de la cité de *Montréal*, et autres officiers de l'assemblée des missions Baptistes du *Canada ;* demandant qu'il soit passé un acte incorporant les dits pétitionnaires avec certains membres et officiers de l'assemblée des missions Baptistes d'*Ontario* sous le nom de " Union Baptiste du *Canada*."

De la banque *Ville-Marie ;* demandant la passation d'un acte pour permettre à la dite banque de liquider ses affaires.

De la corporation de la cité de *Montréal ;* demandant que le bill maintenant devant le Parlement pour abolir certaines restrictions sur la vente des produits de ferme, dans les cités ou autres municipalités incorporées, ne devienne pas loi.

De la compagnie du télégraphe de *Montréal ;* demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation, en lui accordant des pouvoirs dans la Puissance du *Canada*, semblables à ceux qu'elle possédait autrefois dans l'ancienne province du *Canada*, et pour d'autres fins.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Bedford*, pendant l'année 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
3 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie de garantie du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation ;

De *C. J. Brydges* et autres, du *Canada*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie de ponts de la rivière *Rouge* et de l'*Assiniboine*," qui autorise la dite compagnie à construire des ponts de péage sur les dites rivières, entre certains points dans les limites de la cité de *Winnipeg* et la rive opposée ;

De la compagnie des steamers de *Québec* et des ports du golfe, demandant des amendements à sa charte et l'autorisation de changer son nom en celui de " Compagnie des steamers de *Québec*."

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes et a trouvé insuffisant, sous le rapport de la durée, l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, demandant la passation d'un acte qui autorise la compagnie à créer un fonds de retraite et de prévoyance pour le paiement de pensions à ses employés et serviteurs mis à la retraite ; aussi à prendre des dispositions, soit indépendamment du fonds de retraite, soit en relation avec ce fonds, pour assurer ses employés et serviteurs contre les accidents ;

De *J. M. Butchart* et autres, de la province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de colonisation de *Rapid City* et de la rivière *Souris* ;

De *David Fisher*, de la ville de *Bowmanville*, comté de *Durham*, province d'*Ontario*, et autres, demandant un acte à l'effet d'amender la section 7 de l'acte 41 *Vic.*, ch. 37, concernant la compagnie du havre de *Port Whitby*.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans le cas de ces pétitions, en autant que le comité des chemins de fer, télégraphes et havres pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de l'insuffisance de la durée des avis dans le cas de ces pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport aux pétitions de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; de *J. M. Butchard* et autres et *David Fisher*, tel que recommandé dans le cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en sept jours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mardi, 2 mars, 1880.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre donne son concours à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le félicitant de ce que Son Altesse Royale la Princesse *Louise* et Son Excellence aient échappé au grave danger auquel les a exposées le fâcheux accident arrivé le samedi soir, 14 de février dernier, qu'elle a rempli le blanc avec les mots " et les Communes,"—et aussi que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, au nom de cette Chambre, par ceux de ses membres qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada*, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie (sans les plans, les tableaux et les modèles de comptes) du rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier en vertu des dispositions de la 13e section de l'acte des pénitenciers de 1875, pour instituer une enquête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul*.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le président les directeurs et la compagnie de la banque du *Nouveau-Brunswick*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lewin*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 4 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 10 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Howlan :*

3 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de poisson.

No. 15.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 3 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 4 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell, (*Sir Alexander*),
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Power,
Pozer,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *H. H. Mills*, président, et autres, officiers de la société géographique de *Québec ;* et du révérend *P. More*, et autres, de la paroisse de *Cap Chat*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec.*

Par l'honorable M. *Simpson*,—De la corporation de la ville de *Bowmanville*, dans le comté de *Durham*, province de *Québec.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du comté d'*Essex*, province d'*Ontario ;* demandant la construction d'un brise-lames ou d'un havre de refuge à *Pigeon Bay*, lac *Erié.*

Du dit conseil municipal du comté d'*Essex ;* demandant que le droit du revenu de l'intérieur imposé sur le tabac canadien, soit aboli et que les restrictions sur la vente de ce tabac soient enlevées.

De l'honorable *John Hamilton* (Inkerman), et autres, des cités de *Montréal* et *Winnipeg*, dans la Puissance du *Canada*, et de *Glasgow*, *Ecosse ;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de *Nelson.*"

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
4 mars, 1880.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre comme son troisième rapport, le premier rapport du sous-comité chargé de l'audition des comptes d'impressions, et pour autres fins, ainsi que le rapport du greffier du comité au sujet du service des impressions de l'année dernière, et le bilan annuel des comptes d'impressions pour l'année fiscale 1878-79, lesquels sont ci-annexés, et que le comité recommande respectueusement à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ,
26 février, 1880.

Le sous-comité du comité mixte des impressions du Parlement, a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport :

Votre sous-comité a soigneusement comparé le bilan annuel des comptes d'impressions pour l'exercice 1878-1879 avec les certificats et les pièces justificatives produits, et a trouvé le tout exact.

Les différents items des dépenses ont aussi été comparés avec les comptes détaillés de ces dépenses accompagnés de leurs reçus, et ont été trouvés exacts.

La vérification du compte des impressions à l'aide de la liasse des documents imprimés, a aussi donné pleine satisfaction à votre sous-comité.

Après avoir soigneusement examiné, comme susdit, le bilan annuel, et vérifié les comptes et autres pièces se rapportant au service des impressions du Parlement pour l'exercice 1878-79, et s'être assuré de leur exactitude, votre sous-comité a signé ce bilan comme ayant été examiné par lui et trouvé exact.

Le tout respectueusement soumis.

RUFUS STEPHENSON,

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ,

12 février, 1880.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le bilan annuel des comptes d'impressions du Parlement pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1879, montrant que le coût de ce service a été de $68,970.51.

Comme chaque année fiscale couvre le travail inachevé de deux sessions, il est impossible de comparer, au moyen du bilan annuel, le coût d'une session avec celui d'une autre; mais pour vous mettre en état d'établir cette comparaison, j'ai préparé d'après les comptes pour les impressions et le papier, qui forment les deux items principaux, le tableau suivant qui indique les frais des quatre dernières sessions.

Session de	1876	$55,457.69
" "	1877	66,647.57
" "	1878	71,066.15
" "	1879	60,703.30

L'apparente réduction dans les dépenses de la session de 1879 doit être en grande partie attribuée à la révision qui a été faite de la liste de distribution.

Le complément du travail de la dernière session a été terminé pendant la vacance d'une manière très expéditive et satisfaisante.

J'ai aussi l'honneur de soumettre à l'approbation du comité les divers contrats donnés pour l'impression, la reliure et le papier d'impression ainsi que les certificats de dépôt des cautionnements requis. Les contrats ont été fidèlement exécutés.

J'ai été notifié, en ma qualité de greffier de ce comité, d'avoir à comparaître devant la Cour du Banc de la Reine, à *Toronto*, et à y produire certains documents relatifs aux contrats adjugés lors de la dernière session pour les impressions du Parlement.

Autorisation m'en ayant été donnée, je me suis conformé à la citation.

Je regrette d'avoir à mentionner que M. *E. O. Botterell*, le deuxième assistant distributeur, s'est noyé le 12 juillet dernier. Sa perte a été vivement sentie dans le département, car c'était un employé fidèle, zélé, et apportant beaucoup de soin dans l'exercice de ses fonctions.

L'évaluation usuelle de $70,000 pour le service des impressions du Parlement pour l'année fiscale 1880-81 a été transmise à l'honorable ministre des Finances.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY, *greffier*,
Comité mixte des impressions.

DT. COMPTE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel, du 1er juillet 1878 au 30 juin 1879. AV.

	—	$ cts.	Pièces justificative. No.	—	$ cts.
1878.					
1er juil.	A balance en mains	3,530 55	1	Par impressions, les 20 par c. retenus sur le dernier compte	9,400 49
	valeur du papier en mains de la dernière session	3,624 75		do $50,235 86	
	valeur des mandats émis, impressions du Parlement	70,000 00		Moins la réserve représentant les 20 par cent 10,047 17	40,188 69
	do do rapports des départ. { $7 685 91 / 4,280 58 }	11,966 49			
	montant reçu pour l'impression des bills privés	374 23	2	reliure	4,520 60
			3	papier d'imprimerie $22,393 25	
				do en mains de la dernière session 3,624 75	
				valeur totale du papier en mains $26,018 00	
				balance en mains pour la session prochaine 5,250 40	
				coût total du papier employé	20,767 60
			4	lithographie	1,303 50
			5	assurance	82 50
			6	salaires	3,204 16
			7	frais de poste	159 23
			8	divers	112 18
			9	fonds de retraite	47 25
			10	copies extra, explorations géologiques	1,315 25
			11	annonces	209 78
				Coût total	$81,311 23
				Par valeur du papier en mains	5,250 40
				Argent en mains	2,934 39
		$89,496 02			$89,496 02

A balance du papier en mains :—

1686 rames de royal, à $3.05	$5,142 30	
94 rames de papier ministre, à $1.15	108 10	
		$5,250 40

Coût total comme ci-dessus		$81,311 23
REMBOURSEMENTS :—		
Rapports des départements	$11,966 49	
Bills privés	374 23	
		$12,340 72
Coût total, impressions du Parlement		$68,970 51

Calculé numériquement, le coût pour chaque Chambre serait comme suit :

Sénat	$18,587 80
Chambre des Communes	50,382 71
	$68,970 51

HENRY HARTNEY, *greffier*,
Département des impressions du Parlement.

CHAMBRE DE COMITÉ,
30 juin 1879.

Vérifié et trouvé exact.

RUFUS STEPHENSON, *Président*,
J. SIMPSON,
ALPH. DESJARDINS,
GEO. W. ROSS,
} *Auditeurs.*

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 5 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 8 Mars, 1880.

1880. Questions par l'honorable M. *Power* :

1 | 4 Mars — 1o. Quelle est au juste la cause du grave accident arrivé sur l'Intercolonial le 29 dernier ?

2o. Quelle est la nature exacte de cet accident et du dommage qu'il a occasionné ?

3o. A-t-il été pris des mesures pour faire faire une enquête sur cet accident ?

Pour Mardi, 9 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Bellerose :*

2 4 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du rapport en date du 16 juillet 1878, de *J. G. Moylan*, écr., inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul*, contre les médecins du dit établissement ; aussi copie des lettres et autres documents contenant ces plaintes et des témoignages recueillis par le dit inspecteur.

Pour Mercredi, 10 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

3 3 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de poisson.

ORDRES DU JOUR.

Pour Vendredi, 5 Mars, 1880.

1880.

3 Mars — *Seconde lecture* (Bill 28) pour amender l'acte relatif au cautionnement des officiers publics.—(Hon. M. *Aikins.*)

3 " *Comité de toute la Chambre* (Bill A) pour amender les lois de la milice. —(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

No. 16.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 4 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 5 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers,*	*Guévremont,*	*Nelson,*
Alexander,	*Chapais,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Odell,*
Allan,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*
Almon,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Archibald,	*Cormier,*	*Hope,*	*Power,*
Armand,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Benson,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Smith,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Bureau,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Girard,*	*Miller,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Muirhead,*	*Wark.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *David Dea* et autres, de *Pabos*,—du révérend *J. O. Normandin* et autres, de *Grande Rivière*, (deux pétitions),—et de *James Aspiros*, et autres, de *Pabos*, tous dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de *Champlain*.

Par l'honorable M. *Campbell*,—De *Charles James Campbell*, et autres, porteur des actions-capital ordinaires de première émission de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Par l'honorable M. *Christie*,—De *A. W. Ogilvie* et autres, des provinces d'*Ontario* et de *Québec*.

Par l'honorable M. *Nelson*,—De la compagnie de colonisation du sud-ouest de *Manitoba*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *J. J. Auger* et autres, de la paroisse de *Ste-Anne-des-Monts*, comté de *Gaspé*,—d'*Edmund Flynn* et autres, de la municipalité de *Percé*,—de MM. *Charles Robin* et Cie, et autres, de *Newport*, tous dans le comté de *Gaspé*,—de *Louis N. Boudreault* et autres, de l'*Etang-du-Nord*,—de *Charles Chiasson*, maire, et autres, de la municipalité de *Havre-aux-Maisons*, des îles de la *Madeleine*,—du révérend *Duncan Gillis* et autres, de la *Pointe-aux-Esquimault* ; demandant séparément que la somme de $4,500,000, obtenue en vertu du traité de *Washington* soit consolidée et que l'intérêt de cette somme soit appropriée annuellement au profit des pêcheries et des pêcheurs.

Du révérend *P. Moreault* et autres, de *St-Norbert du Cap Chat*,—de *Charles Chiasson*, maire, et autres, de l'île d'*Allright*, une des îles de la *Madeleine*,—de *Charles E. Giasson*, maire, et autres de l'île d'*Amherst*, dans le comté de *Gaspé*—et du révérend *Duncan Gillis* et autres, de la *Pointe-aux-Esquimaux*, sur la côte nord du golfe *St-Laurent* ; demandant séparément l'adoption de moyens plus efficaces pour la protection des pêcheries.

De MM. *Charles Robin* et Cie, et autres, de *Newport*,—et d'*Edmund Flynn* et autres, de la municipalité de *Percé*, dans le comté de *Gaspé* ; demandant séparément que le vapeur naufragé *Lady Head* soit remplacé par un autre batiment convenable, pour protéger les pêcheries et maintenir l'ordre sur les côtes du golfe.

De *Joseph Lavoie* et autres, de *Percé*, dans le comté et district de *Gaspé*, province de *Québec* ; demandant la construction d'un brise-lames ou d'une jetée dans le havre de *Percé*, pour en faire un havre de refuge.

De *Louis Boudreault* et autres, de l'île *Grindstone*, une des îles de la *Madeleine* ; demandant la construction d'un brise-lames, à l'entrée de l'anse de l'*Etang-du-Nord*, pour la protection des bateaux-pêcheurs et du commerce dans cette localité.

De *Michel L'Espérance* et autres, du comté de *Gaspé*, et de l'honorable *Thos. Savage* et autres, de *Cap Cove*, dans le dit comté de *Gaspé*, province de *Québec* ; demandant la construction d'un brise-lames à *Cap Cove*.

De la compagnie du cable direct des *Etats-Unis* ; demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à exercer en *Canada* ses pouvoirs de corporation, et lui permette de réaliser les objets pour lesquels elle a été incorporée dans la *Grande-Bretagne*.

De *William Baird* et autres, du village de *Consecon*, comté de *Prince-Edouard*, province d'*Ontario*, et de *A. M. Naughton* et autres, du village de *Newcastle*, dans le comté de *Durham*, province d'*Ontario;* demandant la construction du canal *Murray* pour relier les eaux du lac *Ontario* avec celles de la baie de *Quinté*.

Du bureau de commerce de *London*, province d'*Ontario;* demandant que la loi actuelle de faillite soit maintenue en vigueur jusqu'à ce qu'il soit pris des dispositions législatives pour la division et l'administration équitables des biens des faillis.

De *John Fisher* et autres, de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*, et de *Theodore Leeds* et *Easters Wiman*, de la cité et de l'Etat de *New-York*, dans les *Etats-Unis* d'*Amérique;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie canadienne de télégraphe."

Et de la banque Consolidée du *Canada;* demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser la liquidation des affaires de la dite banque et pour faire des dispositions à cet effet.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport étant lu par greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
4 mars, 1880.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, a l'honneur de présenter ce qui suit comme son quatrième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande *qu'ils soient imprimés*, savoir :—

Réponse à ordre,—Etat détaillé des recettes et des dépenses pendant les six mois expirés le 1er janvier 1880, et le 1er janvier 1879, respectivement.

Réponse à adresse (Sénat),—Copie de chaque clause ou article relatif au Canada, contenu dans tout traité, etc., maintenant existant entre le gouvernement de Sa Majesté et toute Puissance étrangère, et non publié dans les statuts du *Canada*. (*Sous forme condensée.*)

Rapport du ministre de la justice relativement aux pénitenciers du *Canada*, pour l'année expirée le 30 juin 1879. (*Formule et nombre usité.*)

Réponse à ordre,—Etat indiquant quelle remise de droits a été faite sur les articles manufacturés en *Canada*, en 1879, et qui ont été exportés, etc., etc. (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à adresse,—Etat de tous les ordres en Conseil relatifs à une réduction des droits imposés sur les marchandises, l'outillage ou les matériaux à l'usage des entrepreneurs, depuis le 1er janvier 1874 au premier janvier 1879, dans chaque année respective, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat des diverses sommes d'argent déposées au crédit du *Canada*, ainsi qu'une liste des différentes banques où ces dépôts ont été faits, et un état de toutes les sommes déposées entre les mains des chargés d'affaires du *Canada*, ou de toute autre personne en *Angleterre*, à la date du 1er décembre 1879, etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant le résumé des dépenses comparativement à l'estimé budgétaire pour l'exercice 1878-79, etc., etc.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants *ne soient pas imprimés*, savoir :

Réponse à ordre,—Etat donnant le montant des obligations, portant intérêt au taux de six pour cent payable en *Canada*, en circulation à la date du 1er février 1880.

Rapport officiel de la distribution des statuts du *Canada*.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les ordre donnés au capitaine *Pierre Lavoie* durant tout le temps qu'il a eu la charge du steamer "*Rimouski*"; par qui ces ordres ont été donnés, et quels sont ceux auxquels il a désobéi et qui ont amené sa destitution, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat du nombre de chars à charbon notés au contrôle comme portant un trop fort chargement sur les chemins de fer du gouvernement dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick*, entre le 1er juillet 1878 et le 1er mars 1879 ; etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat donnant les quantités et les prix de tous les articles fournis pour le canal *Welland*, depuis le 1er janvier 1871 jusqu'au 4 novembre 1878, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat montrant les recettes et dépenses en vertu de l'acte des poids et mesures, pendant les derniers six mois de 1879.

Réponse à ordre,—Copie de tous les contrats pour l'entretien de la ligne télégraphique entre *Selkirk* et *Battleford*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Copie de toutes les lettres adressées au gouvernement pendant les années 1877-78 et 79 par le syndic officiel du district de *Shelburne*, *Nouvelle-Ecosse*, au sujet de sa nomination, etc., etc.

Réponse à adresse,—Instructions adressées au maître de poste des cités, villes et villages, par le maître-général des postes, concernant les articles frappés de droits qui sont expédiés par la poste en *Canada*.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 26 mars 1879, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires qui étaient employés dans les divers départements du service public, le 10 octobre dernier ; le mode de leur nomination, soit par ordre en Conseil, soit autrement ; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par qualle autorité ; et les crédits du fonds sur lesquels le paiement en a été effectué ; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public, entre le 1er janvier et le 10 octobre 1878, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*).

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
La première clause a été lue et agréée.
La deuxième clause a été lue et amendée comme suit :
Page 1, ligne 39, retranchez depuis "déposés" jusqu'à "Le" dans la page 2, ligne 4.
La troisième clause a été lue et agréée.
La quatrième clause a été lue et agréée.
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier il a été agréé.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 8 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 8 Mars, 1880.

1880.

Questions par l'honorable M. *Power :*

4 Mars — 1o. Quelle est au juste la cause du grave accident arrivé sur l'Intercolonial le 29 dernier ?

2o. Quelle est la nature exacte de cet accident et du dommage qu'il a occasionné ?

3o. A-t-il été pris des mesures pour faire faire une enquête sur cet accident ?

Pour Mardi, 9 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Bellerose :*

4 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du rapport en date du 16 juillet 1878, de *J. G. Moylan*, écr., inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul*, contre les médecins du dit établissement ; aussi copie des lettres et autres documents contenant ces plaintes et des témoignages recueillis par le dit inspecteur.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Cornwall :*

3 | 5 Mars — Qu'il demandera au gouvernement s'il a pris des mesures, et quelles mesures, pour faciliter l'émigration de travailleurs de la *Grande-Bretagne*, qui pourraient trouver de l'emploi sur les travaux de chemins de fer à la veille d'être commencés dans la *Colombie-Britannique ?*

Pour Mercredi, 10 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

4 | 3 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de poisson.

ORDRES DU JOUR.

Pour Lundi, 8 Mars, 1880.

1880.

1 | 5 Mars — *Troisième lecture* (Bill A) pour amender les lois de la milice.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

2 | 4 " *Prise en considération* du 3e rapport du comité mixte des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

3 | 4 " *Comité de toute la Chambre* sur (Bill 28) pour amender l'acte relatif au cautionnement des officiers publics.—(Hon. M. *Aikins.*)

No. 17.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Vendredi, 5 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 8 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Odell,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Páquet,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Pelletier,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Power,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Nelson,*	*Wark.*
Chaffers,	*Guévremont,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. *Alexander*,—De *James Sutherland*, maire de la ville de *Woodstock*, et autres, du comté d'*Oxford*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Dickson*,—De *William Wallace*, et autres, des provinces d'*Ontario* et de *Québec*.

Par l'honorable M. *Bull*,—De *William Anstruther Maingy*, ci-devant greffier assistant additionnel de l'ancien Conseil législatif du *Canada*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De la corporation de la ville de *Pictou*, dans le comté de *Prince-Edouard*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révd. *Elz. Auclair* et autres, de *St-Prime*, lac *St-Jean*, comté de *Chicoutimi*, province de *Québec*.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—De *Charles Pentland*, et autres, de la cité de *Québec*, actionnaires de la banque *Stadacona*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *H. H. Miles*, président, et autres, officiers de la société géographique de *Québec ;* demandant qu'on vienne en aide à la dite société en lui donnant douze cents piastres prises sur les fonds publics.

Du révérend *P. Moreault*, et autres, de la paroisse de *Saint-Norbert du Cap-Chat*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que la somme de quatre millions cinq cent mille piastres ($4,500,000) obtenue en vertu du traité de *Washington* soit consolidée et l'intérêt approprié annuellemet au profit des pêcheries et des pêcheurs.

De la corporation de la ville de *Bowmanville*, dans le comté de *Durham*, province d'*Ontario ;* demandant la construction du canal *Murray* pour relier les eaux du lac *Ontario* avec la baie de *Quinté*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de la Puissance, en date du 28 février, 1880.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*).

L'honorable M. *Trudel*, du comité spécial des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
3 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:

De *James Saurin McMurray*, et autres, de la cité de *Toronto*, demandant qu'il soit passé un acte pour remettre en vigueur et amender l'acte 34 *Vic.*, ch. 50, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie ;*

De *John Ross*, et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* Méridionale ;"

De la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*, demandant qu'il soit passé un acte pour déclarer que Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil a eu et a le contrôle absolu de certains terrains, situés dans et près la ville de *Toronto*, occupés

par les compagnies des chemins fer du Grand-Tronc et du Northern, et pour confirmer en faveur des pétitionnaires le droit de voie dans la dite ville, qui leur a été accordé par un permis d'occupation émané du département de l'Intérieur le 22 juillet, 1879, et pour d'autres objets ;

De la dite compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*, demandant qu'il soit passé un acte portant déclaration et pourvoyant à l'exercice du droit que possède le Gouverneur en Conseil d'avoir sous son contrôle absolu, dans l'intérêt public, les terrains de la gare et autres terrains occupés par certaines compagnies de chemins de fer dans la cité de *Toronto*, et pour d'autres objets ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction de l'*Ontario* et du *Pacifique*, demandant un acte à l'effet de limiter le montant d'obligations hypothécaires que son acte d'incorporation permet d'émettre, à la somme de vingt mille piastres par mille, et aussi de désigner et indiquer pour son tracé projeté la route mentionnée dans la proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil en date du 16 décembre, 1879 ;

De *Samuel Thompson*, de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*, nommé par la Cour de Chancellerie receveur de la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu et sur la vie du *Castor* et de *Toronto*, en vue de permettre à la compagnie de liquider ses affaires, demandant un acte à l'effet de mettre fin à certaines difficultés qui se sont produites dans la perception des créances de la compagnie ;

De la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central ; demandant la passation d'un acte qui prolonge de cinq années le délai dans lequel son chemin de fer doit être achevé jusqu'au *Sault Ste-Marie*, et qui l'autorise à construire un pont sur la rivière *Ste-Marie* au ou près le *Sault Ste-Marie*, ainsi qu'un embranchement se dirigeant de sa ligne actuelle sur *Madoc* ou *Tweed*, dans le comté de *Hastings* ;

De *A. A. Ayer*, de la cité de *Montréal*, et autres, officiers de la Convention-Est des Missionnaires Baptistes du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer les pétitionnaires conjointement avec certains membres et officiers de la Convention des Missionnaires Baptistes Réguliers d'*Ontario* sous la dénomination de " Union Baptiste du *Canada* ; "

De la banque *Ville-Marie*, demandant la passation d'un acte à l'effet de lui permettre de liquider ses affaires ;

De la compagnie du télégraphe de *Montréal*, demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation en lui accordant dans toute l'étendue de la confédération canadienne, des pouvoirs semblables à ceux qu'elle possédait dans l'ancienne province du *Canada*, et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. Trudel,
Président.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Milice, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Ecellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :—

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat sa réponse à l'adresse que lui ont présentée le Sénat et la Chambre des Communes, exprimant leur sympathie relativement à l'accident qui est arrivé à lui même et à Son Altesse Royale la Princesse *Louise* en se rendant à la salle du Sénat.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 5 mars, 1880.

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je regrette vivement que la Princesse se trouve dans l'impossibilité de recevoir, en personne, avec moi l'adresse conjointe que vous me faites l'honneur de me présenter aujourd'hui.

L'intérêt que vous lui montrez pour les blessures qu'elle a reçues récemment en se rendant à la salle des séances du Sénat, les témoignages de sympathie exprimés lors de l'accident, et la vive satisfaction avec laquelle est reçue la nouvelle de son rapide rétablissement, lui sont une preuve de votre sincère attachement dont elle est profondément touchée.

Depuis son arrivée en *Canada*, elle n'a cessé de recevoir du peuple de ce pays des marques multipliées de son affection chevaleresque et généreuse. Elle me charge de vous exprimer en toute sincérité combien elle est sensible à ces témoignages d'affection ; combien elle est heureuse d'être venue en ce pays, et d'avoir donné lieu à cette manifestation d'amour pour la Reine et l'empire de la part d'un peuple aussi loyal et aussi uni.

Pendant son séjour en Canada, elle se dévouera avec orgueuil aux intérêts d'un peuple appelé à jouer un si grand rôle dans l'avenir, et ce sera toujours son plus sincère désir d'occuper une place dans ses affections.

LORNE.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 5 mars, 1880.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger les lois de faillite actuellement en vigueur au *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés, concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, a proposé que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 1, ligne dernière, retranchez depuis " déposés " jusqu'à " 2," dans la page 2, ligne 4.

Page 2, ligne 28, après " et," insérez : " sauf les restrictions que prescrira le ministre de la milice."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada*."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bureau* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 9 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 9 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Bellerose :*

1 | 4 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du rapport en date du 16 juillet 1878, de *J. G. Moylan*, écr., inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul*, contre les médecins du dit établissement ; aussi copie des lettres et autres documents contenant ces plaintes et des témoignages recueillis par le dit inspecteur.

Interpellation par l'honorable M. *Cornwall :*

2 | 5 Mars — Qu'il demandera au gouvernement s'il a pris des mesures, et quelles mesures, pour faciliter l'émigration de travailleurs de la *Grande-Bretagne*, qui pourraient trouver de l'emploi sur les travaux de chemins de fer à la veille d'être commencés dans la *Colombie-Britannique ?*

Pour Mercredi, 10 Mars, 1880.

1880 Par l'honorable M. *Howlan :*

3 | 3 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de poisson.

ORDRES DU JOUR.

Pour Mardi, 9 Mars, 1880.

1880.

1 | 8 Mars — *Troisième lecture* (Bill 28) pour amender l'acte relatif au cautionnement des officiers publics.—(Hon. M. *Aikins.*)

2 | 5 " *Prise en considération* du 4e rapport du comité mixte des impressions —(Hon. M. *Simpson.*)

No. 18.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Lundi, 8 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 9 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Penny,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Power,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bull,	*Flint,*	*Miller,*	*Stevens,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Glasier,*	*Murhead,*	*Trudel,*
Campbell,	*Grant,*	*Nelson,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Odell,*	*Wark.*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de *Champlain*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De *D. N. Denill* et autres, du village de *Shannonville*, et du township de *Tyendinaga*, comté de *Hastings*,—et de *Wm. R. Aylsworth* et autres, du village de *Millpoint*, et du comté de *Hastings* et *Lennox*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Simpson*,—D'*Arthur Maingeaud* et autres, de la ville de *Bowmanville*, dans le comté de *Durham*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Read*,—De la corporation de la cité de *Belleville*, province d'*Ontario*, et de la compagnie du chemin de fer Grand Junction.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada*, et de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *David Dea* et autres, de *Pabos*, et du révérend *J. O. Normandin* et autres, de *Grande-Rivière*, tous dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que la somme de quatre millions cinq cent mille piastres ($4,500,000) obtenue en vertu du traité de *Washingston* soit consolidée et l'intérêt approprié annuellement au profit des pêcheries et des pêcheurs.

Du révérend *J. O. Normandin* et autres, de *Grande-Rivière*,—et de *James Aspiros* et autres, de *Pabos*, tous dans le comté de *Gaspé ;* demandant séparément que le vapeur naufragé *Lady Head* soit remplacé par un autre bâtiment convenable, pour protéger les pêcheries et maintenir l'ordre sur les côtes du golfe.

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de *Champlain ;* demandant que le bill maintenant devant le Parlement, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Montréal* à la ligne provinciale," ne devienne pas loi.

De *Charles James Campbell* et autres, porteurs des actions-capital ordinaires de première émission de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada ;* demandant la passation d'un acte pour déclarer que le but et l'intention de l'acte de la compagnie du chemin de fer du Nord, de 1877, est que les actionnaires privés de la dite compagnie ont le droit d'élire annuellement, de parmi eux, par leur vote exclusif et séparément, des nouveaux actionnaires privilégiés, un directeur pour les représenter dans le bureau des directeurs de la dite compagnie et pour d'autres fins.

De *A. W. Ogilvie* et autres, des provinces d'*Ontario* et de *Québec ;* demandant qu'il soit passé un acte pour les autoriser à construire un chemin de fer de *Hull* ou *Aylmer* à travers le comté de *Pontiac* et traversant dessus la rivière *Ottawa* jusqu'à un point près de *Pembroke*, pour se relier avec le chemin de fer du *Canada* Central, avec pouvoir de construire un pont au-dessus de la rivière *Ottawa* pour le trafic de chemin de fer et pour le passage de voitures ordinaires.

De la compagnie du chemin de colonisation du sud-ouest de *Manitoba ;* demandant que sa charte soit amendée de manière à lui permettre de prolonger sa ligne vers l'ouest de *Rock Lake* dans les territoires du Nord-Ouest aux houillières de la rivière *Souris* sur une ligne presque parallèle à la ligne de la frontière ; aussi, d'un point à *Winnipeg* à un point où le chemin de fer canadien du *Pacifique* traverse la rivière *Rouge*, et aussi à lui donner le pouvoir de construire telles lignes d'embranchement qui seront utiles au pays.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauharnois*, pendant l'année 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la session No.*)

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport étant lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,

9 mars, 1880.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son cinquième rapport:

Le comité expose, que pour être en mesure de faire une enquête valable sur toutes les circonstances qui se rapportent à l'ouverture des soumissions pour les impressions du Parlement et au retrait d'aucunes d'elles, et aussi sur l'adjudication du contrat pour ces impressions faite au cours de la dernière session, et aussi sur les meilleurs moyens de prévenir toute pratique irrégulière ou déloyable dans l'adjudication de ces contrats, il lui est nécessaire d'avoir l'autorisation d'envoyer quérir personnes et papiers, et que, dans son opinion, il est désirable que tout témoin ou tous témoins, qui pourront être citer à comparaître devant lui relativement à la dite enquête, puissent être interrogés sous serment, et, en conséquence, il demande l'autorisation d'en agir ainsi.

Votre comité expose en outre qu'il serait désirable de s'assurer les services d'un sténographe, pour prendre les témoignages qui seront donnés devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé:

Qu'il est à désirer que le dit comité reçoive permission d'examiner tout témoin, sous serment ou affirmation quand l'affirmation est permise par la loi, relativement au sujet mentionné dans le dit cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Trudel* a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour autoriser et faciliter la liquidation de la banque *Ville-Marie* et la réduction de son capital."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, conformément à la soixantième règle.

Sur motion de l'honorable M. *Lewin*, secondé par l'honorable M. *Almon*, il a été *Ordonné*, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle se rapporte au bill intitulé: "Acte concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du *Nouveau-Brunswick*."

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, des papiers relatifs à la correspondance entre le gouvernement de la Puissance, et le gouvernement et certains marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, au sujet de leurs réclamations pour une certaine partie de la somme accordée par la sentence arbitrale des pêcheries.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:

(*Voir documents de la session No.*)

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du rapport en date du 16 juillet 1878, de *J. G. Moylan*, écr., inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du pénitencier de *St-Vincent de-Paul*, contre les médecins du dit établissement; aussi copie des lettres et autres documents contenant ces plaintes et des témoignages recueillis par le dit inspecteur.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada*," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 10 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 10 Mars, 1880.

1880

Par l'honorable M. *Howlan :*

1 | 3 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de poisson.

Pour Vendredi, 12 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Dever :*

2 | 9 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes les pièces et la correspondance relatives à la récente destitution sommaire du conducteur *McGinn* de la division nord du chemin de fer Intercolonial.

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

3 | 9 Mars — Que la 60e règle du Sénat soit amendée comme suit : après " privés " dans la 2e ligne, insérez : " Si le renvoi est demandé par deux membres."

ORDRES DU JOUR.

Pour Mercredi, 10 Mars, 1880.

1880.

1 | 3 Mars — *Seconde lecture* (Bill C.) pour consolider les lois relatives aux Sauvages. —(Hon sir *Alexander Campbell.*)

2 | 8 " *Seconde lecture* (Bill 21)—Abrogation des lois de faillite.—(Hon. M. *Dickey.*)

No. 19.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880

Mardi, 9 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET Cie
1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 10 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bull,	*Flint,*	*Miller,*	*Stevens,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Trudel,*
Campbell,	*Grant,*	*Nelson,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Odell,*	*Wark.*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M *Read*,—De la corporation de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario ;* et de *Thomas Well* et autres, du village de *Brighton*, dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—De la compagnie du chemin de fer de *St-Laurent* et d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Lewin*,—De *Martin H. Peters* et autres, et de *James Galbraith* et autres, de la cité et du comté de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Alexander*,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, et de la compagnie du chemin de fer de *Peterboro* et *Marmora*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *James Sutherland*, maire de la ville de *Woodstock*, et autres, du comté d'*Oxford*, province d'*Ontario ;* demandant que l'acte concernant la vente de poules soit amendé de manière à permettre la vente de poules sur les terrains qui seront sous le contrôle et la responsabilité de toutes associations de courses ou athlétiques régulièrement organisées.

De *William Austruther Maingy*, ci-devant greffier assistant additionnel de l'ancien Conseil législatif du *Canada ;* demandant qu'il lui soit accordé une pension mensuelle en vue de son grand âge et de ses services passés.

De la corporation de la ville de *Pictou*, dans le comté de *Prince-Edouard*, province d'*Ontario ;* demandant la construction du canal *Murray* pour relier les eaux du lac *Ontario* avec la baie de *Quinté*.

Du rév. *Elz. Auclair* et autres, de *St-Prime*, lac *St Jean*, comté de *Chicoutimi*, province de *Québec ;* demandant de l'aide pour la compagnie du chemin de fer de *Québec* au lac *St-Jean*.

De *Charles Pentland* et autres, de la cité de *Québec*, actionnaires de la banque *Stadacona ;* demandant que la pétition des directeurs de la dite banque demandant l'autorisation de liquider les affaires de la dite banque et de remettre sa charte, ne soit pas accordée et qu'un bill fondé sur cette pétition ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre un état des cautionnements enregistrés au département du secrétaire d'Etat du *Canada*, certifié par *L. S. Catellier*, député registraire général du *Canada*, et daté du 9 mars, 1880.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 8 mars, 1880.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien transmettre à cette Chambre, un état donnant le chiffre de l'indemnité payée aux sénateurs, le salaire des officiers et des messagers du Sénat, la somme payée pour frais d'impressions du Sénat, et le montant des deniers payés pour toutes autres dépenses se rapportant au Sénat, à chaque session, depuis le 1er juillet 1867.

Ordonné, Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Trudel*, du comité spécial des ordres permanents et des bills privés, a présenté son rapport relatif au bill intitulé : "Acte pour autoriser la liquidation des affaires de la banque *Ville-Marie*."

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
10 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser la mise en liquidation de la banque *Ville-Marie* et la réduction de son capital" a, conformément à l'ordre de renvoi du neuvième jour de mars courant, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire rapport qu'il ne tombe pas dans les catégories de sujets exclusivement attribuées aux législatures des provinces.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport étant lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 mars, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son sixième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné les documents ci-après énumérés, et recommande *qu'ils soient imprimés*, savoir:—

Réponse à adresse,—Copie de tous les rapports présentés depuis le 1er mars relativement à toute partie de la route ou de la route projetée, du chemin de fer du *Pacifique*, etc.,—aussi copie des rapports du capitaine *Brundage* sur *Port Simpson* et la navigation de *Dixon's Entrance*. (*Sans la carte.*)

Réponse à ordre,—Réclamations faites par MM. *MacLean*, *Roger* et Cie, contre le gouvernement pour dommages causés par la violation de leur contrat pour les impressions publiques, etc., etc.

Réponse à adresse (Sénat),—Noms et date de nomination de tous les surnuméraires et messagers employés dans les diverses branches de l'administration à la date du 10 octobre dernier, etc.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants *ne soient pas imprimés*, savoir:

Réponse à ordre,—Documents, rapports d'ingénieur, etc., se rapportant au choix du site et à la construction du canal *Beauharnois*.

Réponse à ordre,—Rapports et plans d'exploration, relatifs à l'amélioration du havre de *Two Creek*, comté de *Kent*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Rapport des ingénieurs relativement à la requête demandant la construction d'un brise-lames ou d'un havre de refuge à l'*île de Pierre, Shelburne, N.E.*

Réponse à ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait les explorations à *Trois-Pistoles*, comté de *Témiscouata*, en vue d'y ériger un quai.

Réponse à ordre,—Rapports officiels, à dater du 1er janvier, concernant la réparation du havre de refuge à *Rondeau*, et l'érection d'une ligne télégraphique se rendant à ce point.

Réponse à ordre,—Etat donnant la quantité de charge de cordes d'écorce de pruche exportés aux *Etats-Unis* pendant les six dernières années expirées le 1er janvier dernier.

Etat comparatif indiquant la valeur des marchandises entrées en *Canada* pour la consommation ainsi que les droits perçus sur icelles, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1878 et 1879, respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
3 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *John Norquay* et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie canadienne du télégraphe Great Western";

De la compagnie du cable direct des *Etats-Unis*, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à exercer en *Canada* ses pouvoirs de corporation et lui permette de réaliser les objets pour lesquels elle a été incorporée dans la *Grande-Bretagne ;*

De *John Fisher* et autres, de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*,—de *Theodore E. Leeds* et *Erastus Wiman*, de la cité et de l'Etat de *New-York*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du télégraphe canadien";

De la banque Consolidé du *Canada*, demandant la passation d'un acte pour permettre et régler sa mise en liquidation ;

De la compagnie du chemin de fer de colonisation du sud-ouest du *Manitoba ;* demandant que sa charte soit amendée, pour lui permettre de prolonger sa ligne dans les territoires du Nord-Ouest depuis *Rock Lake* jusqu'aux gisements houillers de la rivière *Souris*, en suivant une direction presque parallèle à la frontière, aussi de prolonger sa dite ligne de *Winnipeg* jusqu'au point où le chemin de fer du *Pacifique* traverse la rivière *Rouge*, et demandant aussi l'autorisation de construire des embranchements où le besoin s'en fera sentir.

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'honorable *John Hamilton* (*Inkerman*) et autres, des cités de *Montréal* et *Winnipeg*, en *Canada*, et *Glasgow*, en *Ecosse ;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de transport et de chemin de fer de la vallée de la rivière *Nelson*," et a constaté que l'avis de cette pétition est insuffisant sous le rapport de la durée.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51ème règle dans ce cas-ci, vu que le comité des chemins de fer, télégraphes et havres pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue autant qu'elle a rapport à la pétition de l'honorable *John Hamilton* (*Inkerman*) et autres, des cités de *Montréal* et de *Winnipeg*, dans la Puissance du *Canada*, et de *Glasgow*, *Ecosse*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de *Nelson*, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre les contrats passés entre le *Barrow Hœmatile Steel Company* (à responsabilité limitée) et Sa Majesté la Reine *Victoria* pour trente mille tonnes de rails d'acier avec les coussinets, boulons et écrous pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des commis-voyageurs de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union Baptiste du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, conformément à la soixantième règle.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour rappeler les actes relatifs à la faillite maintenant en vigueur en *Canada*,"

L'honorable M. *Dickey* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bellerose* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Ordonné*, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain et qu'elle soit le premier item des ordres du jour.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 11 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 12 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Dever :*

1 | 9 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes les pièces et la correspondance relatives à la récente destitution sommaire du conducteur *McGinn* de la division nord du chemin de fer Intercolonial.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

2 | 9 Mars — Que la 60e règle du Sénat soit amendée comme suit: après "privés" dans la 2e ligne, insérez : "Si le renvoi est demandé par deux membres."

1880. Interpellation par l'honorable M. *Cornwall :*

3|10 Mars — Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur l'opportunité d'encourager l'émigration vers la *Colombie-Britannique* de travailleurs que l'on emploierait sur les travaux de chemins de fer en cours d'entreprise dans cette province ; et qu'il demandera au gouvernement s'il a pris ou s'il va prendre des mesures, et quelles mesures, ayant cet objet en vue ?

ORDRES DU JOUR.

Pour Jeudi, 11 Mars, 1880.

1880.

1|10 Mars — *Reprise du débat* ajourné sur la motion de l'honorable M. *Dickey* " que le bill pour abroger les lois de faillite soit maintenant lu la seconde fois."—(Hon. M. *Hope.*)

2|10 " *Seconde lecture* (Bill 24) relatif à l'association des commis-voyageurs. —(Hon. M. *Scott.*)

No. 20.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 10 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 11 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bull,	*Flint,*	*Miller,*	*Stevens,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Glasier,*	*Murhead,*	*Trudel,*
Campbell, (Sir Alexander),	*Grant,*	*Nelson,*	*Vidal,*
	Guévremont,	*Odell,*	*Wark.*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Stevens*,—De la compagnie de chemin de fer du Sud-Est.

Par l'honorable M. *Alexander*,—De *D. Tisdale*, vice-président de la compagnie de chemin de fer de *Steadford* et de *Huron*,—et de *D. Tisdale*, président de la compagnie de chemin de fer de *Port Dover* et du lac *Huron*.

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central.

Par l'honorable M. *Read*,—De la corporation de la ville d'*Oshawa*, dans le comté et province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Miller*,—Du révérend *J. S. Ethier* et autres, de *L'Ardoise*, dans le comté de *Richmond*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et de *Champlain ;* de la compagnie du chemin de fer Grand Jonction ; de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, et de la compagnie de chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke ;* demandant séparément que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires pour les chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

De *D. M. Demill* et autres, du village de *Shannonville*, et township de *Tyendinaga*, comté de *Hastings ;* de MM. *R. Ayleworth* et autres, du village de *Mill Point* et comtés de *Hastings* et *Lennox ;* d'*Arthur Mingrand* et autres, de la ville de *Bowmanville*, dans le comté de *Durham*, et de la corporation de la cité de *Belleville*, tous dans la province d'*Ontario ;* demandant séparément la construction du canal *Murray*, pour relier les eaux du lac *Ontario* avec la baie de *Quinté*.

De la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental ; demandant que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation de *St-Clair* et du lac *Erié*, ne soit pas passé sans qu'il soit pris des dispositions pour protéger les pétitionnaires et les dédommager pour les dépenses qu'ils devront encourir dans la construction des points rendus nécessaires par le canal que doit construire la dite compagnie de navigation.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du Nouveau-Brunswick, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ondonné, qu'il soit reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 28, après "jusqu'au" insérez " premier," et après "jour de" insérez " juillet."

Page 1, ligne 29, après " mil " insérez "huit cent quatre-vingt-un."

Page 1, ligne 35, après "propriété" insérez " et la dite corporation pourra " acquérir et posséder des biens immobiliers, conformément aux dispositions du dit "'Acte concernant les banques et le commerce de banque.' "

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Lewin*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bull*, secondé par l'honorable M. *Grant*, il a été

Ordonné, que la pétition de *William Anstruther Maingy*, ci-devant greffier assistant additionnel de l'ancien Conseil législatif du *Canada*, " demandant qu'une pension

mensuelle lui soit accordée en vue de son grand âge et de ses services passés," soit renvoyé au comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents et en faire rapport pendant la présente session.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Dickey*, savoir:—Que le bill intitulé "Acte pour abroger les actes concernant la faillite maintenant en vigueur en *Canada*," soit lu une seconde fois maintenant.

Après débats,

L'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, a proposé en amendement:

De retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Allan,	*Grant*,	*Leonard*,	*Nelson*,
Bull,	*Hamilton (Inkerman)*,	*Lewin*,	*Penny*,
Christie,	*Haythorne*,	*McMaster*,	*Scott* et
Dever,	*Hope*,	*Muirhead*,	*Wark*.—17
Fabre,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aikins,	*Campbell*	*Flint*,	*Paquet*,
Almon,	(*Sir Alexander*),	*Girard*,	*Pelletier*,
Archibald,	*Carvell*,	*Glasier*,	*Power*,
Armand,	*Chaffers*,	*Guévremont*,	*Pozer*,
Baillargeon,	*Chapais*,	*Kaulbach*,	*Read*,
Bellerose,	*Cochrane*,	*McClelan (Hopewell)*,	*Reesor*,
Benson,	*Cormier*,	*McLelan (Lond'd'ry)*,	*Seymour*,
Botsford (Président),	*Dickey*,	*Macdonald*,	*Simpson*,
Boucherville, de,	*Dickson*,	*Macfarlane*,	*Stevens*,
Bourinot,	*Dumouchel*,	*Miller*,	*Sutherland*,
Brouce,	*Ferguson*,	*Montgomery*,	*Trudel* et
Bureau,	*Ferrier*,	*Odell*,	*Vidal*.—47.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

CONTENTS, 47.

NON-CONTENTS, 17.

Et le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle se rapporte au dit bill et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des commis-voyageurs de la Puissance,"

Sur motion de l'honorable M *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 12 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 12 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Dever :*

1 | 9 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes les pièces et correspondances relatives à la récente destitution sommaire du conducteur *McGinn* de la division nord du chemin de fer Intercolonial.

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

2 | 9 Mars — Que la 60e règle du Sénat soit amendée comme suit : après " privés " dans la 2e ligne, insérez : " Si le renvoi est demandé par deux membres."

Interpellation par l'honorable M. *Cornwall :*

3 | 10 Mars — Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur l'opportunité d'encourager l'émigration vers la *Colombie-Britannique* de travailleurs que l'on emploierait sur les travaux de chemins de fer en cours d'entreprise dans cette province ; et qu'il demandera au gouvernement s'il a pris ou s'il va prendre des mesures, et quelles mesures, ayant cet objet en vue ?

Pour Lundi, 15 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Nelson :*

4 | 10 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement des *Etats-Unis*, et avec le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la *Colombie-Britannique* de cette partie du traité de *Washington* qui est contenue dans le 21e article de ce traité, et qui porte que les huiles de poissons et les poissons de toute espèce, (à l'exception des poissons pêchés dans les lacs intérieurs et les rivières qui s'y déchargent, et à l'exception des poissons conservés dans l'huile) de la provenance des pêches du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard* et de celles des *Etats-Unis*, seront réciproquement admis francs de droit dans les deux pays.

Par l'honorable M. *Bureau :*

5 | 10 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état succinct indiquant le nombre des locations et des ventes de pouvoirs d'eau et dépendances le long du canal *Beauharnois ;* les prix et les dates de ces ventes ou locations et les noms des acheteurs ou locataires ; les prix ou balances de prix de vente ou de location encore dus par les acheteurs ou locataires ou leurs représentants, avec les intérêts annuels ; les numéros et superficies des lots non vendus ni loués ; les offres d'achat ou de location faites au gouvernement pour ces derniers lots et la nature des réponses du gouvernement à ces offres.

Pour Mercredi, 17 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

6 | 10 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

ORDRES DU JOUR.

Pour Vendredi, 12 Mars, 1880.

1880.

1 10 Mars — *Seconde lecture* (Bill D) relatif à la banque *Ville-Marie.*—(Hon. M. *Trudel.*)

2 10 " *Prise en considération* du sixième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

3 10 " *Troisième lecture* (Bill B) relatif à la banque du *Nouveau-Brunswick.*—(Hon. M. *Lewin.*)

No. 21.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 11 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 12 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Murhead,
Nelson,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Price,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour des bills privés soit prolongé d'aujourd'hui en huit jours.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—De *Thomas Baird* et autres, de la paroisse de *Ste-Malachie d'Ornestown*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Bull*,—De la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De *Thomas Grant* et autres, de la paroisse de *St-Anicet ;* d'*A. Cameron* et autres, du village d'*Huntingdon ;* et de *John Cruickshanks* et autres, de *Dundee*, tous dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

Par l'honorable M. *Stevens*,—De la compagnie du chemin de fer de *Québec* Central.

Par l'honorable M. *Smith*,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* (deux pétitions) ; et de la compagnie du chemin de fer *Midland* du *Canada*.

Par l'honorable M. *Aikins*,—D'*Alexander Gemmell* et autres, des cités de *Winnipeg* et de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Allan*,—De la corporation de la cité de *Toronto ;* et de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et de *Nipissing*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Belleville*, province d'*Ontario*; demandant qu'il soit pris des mesures pour le creusement du havre de *Belleville*, soit par le moyen d'un dragueur du gouvernement, ou d'un octroi d'argent public que l'on emploierait à cette fin.

De *Thomas Well* et autres, du village de *Brighton*, dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario ;* demandant la construction du canal *Murray*, pour relier les eaux du lac *Ontario* avec celles de la baie de *Quinté*.

De la compagnie du chemin de fer du *St-Laurent* et d'*Ottawa*, et de la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et de *Peterborough ;* demandant séparément que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires pour les chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

De *Martin H. Peters* et autres, et de *James Galbraith* et autres, de la cité et du comté de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick ;* demandant séparément certains amendements et certaines réductions au tarif des douanes, et

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada ;* demandant que le bill maintenant devant le Parlement, intitulé : " Un acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*, et déclarant le pouvoir du gouverneur-général en conseil de contrôler l'alignement et la disposition des lisses du chemin de fer du Nord dans la cité de *Toronto*, ne devienne pas loi.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Toronto*, en date du 28 février, 1880.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son rapport au sujet du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union Baptiste du *Canada*."

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
10 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'Union Anabaptiste du *Canada*" a, conformément à l'ordre de renvoi du dixième jour de mars courant, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de faire rapport qu'il ne tombe point dans les catégories de sujets attribués exclusivement aux législatures des provinces.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union Baptiste du *Canada*," soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Trudel*, du comité spécial des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
12 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *A. W. Ogilvie* et autres, des provinces d'*Ontario* et de *Québec*, demandant la passation d'un acte qui les autorise à construire un chemin de fer de *Hull* ou *Aylmer* traversant le comté de *Pontiac* et la rivière *Ottawa* et venant s'embrancher près de *Pembroke* sur le chemin de fer *Canada* Central, et aussi à construire un pont sur la rivière *Ottawa* pour le passage de la voie ferrée et pour la circulation des voitures ordinaires ;

De *Wm. Wallace* et autres, des provinces d'*Ontario* et de *Québec*, demandant la passation d'un acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Charles Campbell* et autres, porteurs des actions ordinaires de première émission de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; demandant la passation d'un acte portant déclaration que le sens et intention de l'" Acte de la compagnie du chemin de fer du Nord, 1877 " est que " les actionnaires individuels de la dite compagnie ont droit d'élire annuellement parmi eux par leur propre vote à l'exclusion des détenteurs actuels d'actions privilégiées, un directeur pour les représenter au bureau de direction de la compagnie, et pour d'autres objets.

Votre comité a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition ; votre comité recommande néanmoins la suspension de la 51e règle dans ce cas-ci, vu que le comité des chemins de fer, télégraphes et havres pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle se rapporte à la pétition de *Charles James Campbell* et autres, porteurs des actions-capital ordinaires de première émission de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, demandant la passation d'un acte pour déclarer que le but et l'intention de l'acte de la compagnie du chemin de fer du Nord, de 1877, est que les actionnaires privés de la dite compagnie ont le droit d'élire annuellement, de parmi eux, par leur vote exclusif et séparément, des nouveaux actionnaires privilégiés, un directeur pour les représenter dans le bureau des directeurs de la dite compagnie et pour d'autres fins, tel que recommandé dans le huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes les pièces et correspondances relatives à la récente destitution sommaire du conducteur *McGinn* de la division nord du chemin de fer Intercolonial.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que la 60e règle du Sénat soit amendée comme suit : après " privés " dans la 2e ligne, insérez : " Si le renvoi est demandé par deux membres."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 11 mars, 1880.

Résolu, Que les comptes relatifs aux salaires et aux dépenses contingentes du Sénat et à l'indemnité sessionnelle de ses membres, devraient être vérifiés par l'auditeur-général.

Résolu, Que les montants des paiements effectués sous l'autorité des comités mixtes des deux Chambres relativement aux impressions et à l'administration de la bibliothèque, devraient être vérifiés par l'auditeur-général.

Ordonné, Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a passé les résolutions précitées, et pour prier leurs Honneurs de donner leurs concours aux dites résolutions et de les mettre en effet.

Ordonné, Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du *Nouveau-Brunswick*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la liquidation des affaires de la banque *Ville-Marie* et pour la réduction de son capital,"

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *DeBoucherville*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre à pris en considération le sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 15 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 15 Mars, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Nelson :*

1 | 11 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement des *Etats-Unis*, et avec le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au su et de l'application à la province de la *Colombie Britannique* de cette partie du traité de *Washington* qui est contenue dans le 21e article de ce traité, et qui porte que les huiles de poissons et les poissons de toute espèce, (à l'exception des poissons pêchés dans les lacs intérieurs et les rivières qui s'y déchargent, et à l'exception des poissons conservés dans l'huile) de la provenance des pêches du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard* et de celles des *Etats-Unis*, **seront réciproquement admis francs de droit dans les deux pays.**

1880. Par l'honorable M. *Bureau :*

2 | 11 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état succinct indiquant le nombre des locations et des ventes de pouvoirs d'eau et dépendances le long du canal *Beauharnois ;* les prix et les dates de ces ventes ou locations et les noms des acheteurs ou locataires ; les prix ou balances de prix de vente ou de location encore dus par les acheteurs ou locataires ou leurs représentants, avec les intérêts annuels ; les numéros et superficies des lots non vendus ni loués ; les offres d'achat ou de location faites au gouvernement pour ces derniers lots et la nature des réponses du gouvernement à ces offres.

Interpellation par l'honorable M. *Cornwall :*

3 | 11 Mars — Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur l'opportunité d'encourager l'émigration vers la *Colombie-Britannique* de travailleurs que l'on emploierait sur les travaux de chemins de fer en cours d'entreprise dans cette province ; et qu'il demandera au gouvernement s'il a pris ou s'il va prendre des mesures, et quelles mesures, ayant cet objet en vue ?

Pour Mercredi, 17 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

4 | 11 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard,* demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

ORDRES DU JOUR.

Pour Lundi, 15 Mars, 1880.

1880.

1 | 10 Mars — *Prise en considération* du message et de la résolution de la Chambre des Communes en date du 8 mars courant, demandant que les comptes du Sénat depuis 1867 soient transmis aux Communes. —(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

2 | 10 " *Seconde lecture* (Bill C)—Consolidation des lois relatives aux Sauvages.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

3 | 11 " *Seconde lecture* (Bill 24)—Association des commis-voyageurs.—(Hon. M. *Bureau.*)

4 | 11 " *Prise en considération* du message et des résolutions de la Chambre des Communes en date du 11 mars courant, relativement à l'audition de certains comptes du Sénat et des comités mixtes des deux Chambres par l'auditeur-général.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

5 | 11 " *Seconde lecture* (Bill D) relatif à la banque *Ville-Marie.*—(Hon. M. *Trudel.*)

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 188

No. 22.

Vendredi, 12 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CE

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 15 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN ROTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Bourinot,	*Fabre,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bull,	*Ferrier,*	*Miller,*	*Stevens,*
Bureau,	*Flint,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Girard,*	*Murhead,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Nelson,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Odell,*	*Wark.*
Chaffers,	*Guévremont,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Benson*,—Du bureau de commerce de la cité de *Ste-Catherine*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De la compagnie du chemin de fer de jonction du lac *Champlain* et du *St-Laurent*,—et de *John Johnston* et autres, de *Hunchinbrook*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Price*,—Du révérend *J. E. Lizotte* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame du lac St-Jean*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Allan*,—De la corporation de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie de chemin de fer du Sud-Est,—de *D. Tisdale*, vice-président de la compagnie de chemin de fer de *Steadford* et de *Huron*,—de *D. Tisdale*, président de la compagnie de chemin de fer de *Port Dover* et du lac *Huron*,—et de la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central, demandant séparément que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires pour les chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

De la corporation de la ville d'*Oshawa*, dans le comté et province d'*Ontario ;* demandant la construction du canal *Murray* pour relier les eaux du lac *Ontario* avec celles de la baie de *Quinté*.

Du révérend *J. S. Ethier* et autres, de *L'Ardoise*, dans le comté de *Richmond*, province de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant la construction d'un brise-lames, dans le but de protéger les pêcheries et les navires.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montmagny*, pendant l'année 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable M. *Miller*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son rapport relativement à la pétition de *William Austruther Maingy*.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
15 mars, 1880.

Le comité spécial charger d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session,—auquel a été renvoyée la pétition de *William Austruther Maingy*, ci-devant greffier assistant additionnel de l'ancien Conseil législatif du *Canada*, demandant que, vu son grand âge et en considération de ses services passés, il lui soit accordé une allocation mensuelle—a, conformément à l'ordre de renvoi du onze du courant, délibéré sur la dite pétition, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité ne peut recommander d'accueillir la demande formulée dans cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Christie*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état succinct indiquant le nombre des locations et des ventes de pouvoirs d'eau et dépendances le long du canal *Beauharnois ;* les prix et les dates de ces ventes ou locations et les noms des acheteurs ou locataires ; les prix ou balances de prix de vente ou de location encore dus par les acheteurs ou locataires ou leurs représentants, avec les intérêts annuels ; les numéros et superficies des lots non vendus ni loués ; les offres d'achat ou de location faites au gouvernement pour ces derniers lots et la nature des réponses du gouvernement à ces offres.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le message et la résolution de la Chambre des Communes, du 8 mars courant, savoir :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 8 mars, 1880.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien transmettre à cette Chambre, un état donnant le chiffre de l'indemnité payée aux sénateurs, le salaire des officiers et des messagers du Sénat, la somme payée pour frais d'impressions du Sénat, et le montant des deniers payés pour toutes autres dépenses se rapportant au Sénat, à chaque session, depuis le 1er juillet, 1867.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, que le greffier de cette Chambre reçoive instruction de préparer un état contenant l'information demandée dans le dit message.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les Sauvages," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorrble M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des commis-voyageurs de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le message et les résolutions des Communes, du 18 mars courant, savoir :

" CHAMBRE DES COMMUNES,
" Jeudi, 11 mars, 1880.

" *Résolu*, Que les comptes relatifs aux salaires et aux dépenses contingentes du Sénat et à l'indemnité sessionnelle de ses membres, devraient être vérifiés par l'auditeur-général.

" *Résolu*, Que les montants des paiements effectués sous l'autorité des comités mixtes des deux Chambres relativement aux impressions et à l'administration de la bibliothèque, devraient être vérifiés par l'auditeur-général.

" *Ordonné*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a passé les résolutions précitées, et pour prier leurs Honneurs de donner leurs concours aux dites résolutions et de les mettre en effet.

" *Ordonné*, Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

" Attesté.

" ALFRED PATRICK,
" *Greffier de la Chambre.*"

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, Que les comptes des appointements et salaires, des dépenses casuelles du Sénat et de l'indemnité des sénateurs devraient être vérifiés par l'auditeur-général, de la même manière que le seront à l'avenir ceux de la Chambre des Communes.

Résolu, Que les paiements faits par l'ordre de tout comité mixte des deux Chambres devraient être vérifiés par l'auditeur-général.

Résolu, Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé les résolutions précédentes et les mettra à effet pour ce qui le concerne.

Ordonné, Que les dites résolutions soient communiquées à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la liquidation des affaires de la banque *Ville-Marie* et la réduction de son capital,"

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 16 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 16 Mars, 1880.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Cornwall :*

1 | 15 Mars — Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur l'opportunité d'encourager l'émigration vers la *Colombie-Britannique* de travailleurs que l'on emploierait sur les travaux de chemins de fer en cours d'entreprise dans cette province ; et qu'il demandera au gouvernement s'il a pris ou s'il va prendre des mesures, et quelles mesures, ayant cet objet en vue ?

Pour Mercredi, 17 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

2 | 10 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1874 sur le poisson et les huiles de de poisson.

1880.

3|15 Mars — Par l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Smith* :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, vendredi prochain, le 19 du du courant, elle reste ajournée à mardi, le 30 du courant.

Par l'honorable M. *Nelson* :

4|15 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement des *Etats-Unis*, et le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la *Colombie Britannique* de cette partie du traité de *Washington* qui est contenue dans le 21e article de ce traité, et qui porte que les huiles de poissons et les poissons de toute espèce, (à l'exception des poissons pêchés dans les lacs intérieurs et les rivières qui s'y déchargent, et à l'exception des poissons conservés dans l'huile) de la provenance des pêches du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard* et de celles des *Etats-Unis*, seront réciproquement admis francs de droit dans les deux pays.

ORDRES DU JOUR.

Pour Mardi, 16 Mars, 1880.

1880.

1|15 Mars — *Seconde lecture* (Bill D) relatif à la banque *Ville-Marie*.—(Hon. M. *Trudel*.)

No. 23.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 188.

Lundi, 15 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 16 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Páquet,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Bourinot,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell, (Sir Alexander),	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
	Grant,	*Nelson,*	*Wark.*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Odell,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De *Christopher William Bunting*, de la cité de *Toronto*, et autres, de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *Robert Clapp* et autres, de la ville de *Pictou ;* et de *A. C. Webb* et autres, du village de *Brighton*, et du comté de *Northumberland*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De *A. B. Stewart* et autres, de *Montréal*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada ;* et de la compagnie du chemin de fer de *Whitby*, *Port Perry* et *Lindsay*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—Du conseil municipal du comté de *Huntingdon ;* de *Daniel Macfarlane* et autres, du township d'*Elgin ;* de *Robert Lord* et autres ; de *James Smellie* et autres, et de *Robert Lyndman* et autres, du township de *Godmanchester*, tous dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Scott*,—De la banque d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Thomas Baird* et autres, de la municipalité de la paroisse de *St-Malachie* d'*Ormstown ;* demandant que la pétition pour incorporer une compagnie de la frontière du township de *Huntingdon* à un point vis-à-vis de la cité de *Montréal*, soit accordée.

De *John Macdonald* et autres, de la paroisse de *St-Anicet ;* de *A. Cameron* et autres, du village de *Huntingdon ;* et de *John Cruickshank* et autres, de *Dundee*, tous dans la province de *Québec ;* demandant séparément qu'il soit accordé un acte d'incorporation à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* à la ligne provinciale.

De la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest ;* de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; de la compagnie du chemin de fer de *Québec* Central ; de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*,—de la compagnie du chemin de fer *Midland* du *Canada ;* et de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et de *Nipissing ;* demandant séparément que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires pour les chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

De la compagne du chemin de fer du Nord du *Canada ;* demandant que la pétition de *James Campbell* et autres, actionnaires privés de la dite compagnie, ne soit pas accordée.

D'*Alexander Gemmell* et autres, des cités de *Winnipeg* et de *Toronto ;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de *Souris* et des *Montagnes-Rocheuses*."

De la corporation de la cité de *Toronto ;* demandant la passation d'un acte pour constituer une cour de commissaires de chemin de fer, qui aura le pouvoir de régler les arrangements relatifs au trafic et les taux du tarif, ainsi que les différents entre les corporations de chemins de fer et entre les compagnies de chemin de fer et les municipalités, et plus particulièrement entre *Toronto* et la compagnie du chemin de du Nord, et pour d'autres fins.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 9 mars 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du

rapport en date du 16 juillet 1878, de *J. G. Moylan*, écr., inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes de certains officiers du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul*, contre les médecins du dit établissement ; aussi copie des lettres et autres documents contenant ces plaintes et des témoignages recueillis par le dit inspecteur.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 19 février 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les rapports, la correspondance et les télégrammes relatifs à la caisse d'épargnes du bureau de poste de *Sydney, Cap-Breton*, qui ont été présentés et échangés depuis les six dernières années, et plus particulièrement le dernier rapport de l'enquête faite par M. *Anderson*, inspecteur de postes, sur la défalcation commise au dit bureau, avec mention de la somme détournée et du temps auquel le détournement a été découvert.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et les cours d'eau, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 12 mars, 1880.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre à *Robert LeMoine*, écuier, greffier du Sénat, de fournir pour l'information du comité de cette Chambre sur les comptes publics, un état détaillé du montant payé à chaque membre du Sénat pour indemnité sessionnelle et frais de route ; aussi le nombre de jours pendant lesquels chaque sénateur a assisté aux séances de ce corps pendant l'année 1879, d'après l'item de $83,772,48 porté aux comptes publics, pour l'année expirée le 30 juin 1879, page 88, partie ii.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 12 mars, 1880.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre à *Robert LeMoine*, écr., greffier du Sénat, de fournir pour l'information du comité de cette Chambre sur les comptes publics, un état détaillé de la

somme de $44,098.74, payée pour salaires et dépenses contingentes du Sénat pour l'année expirée le 30 juin, 1879.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message du Sénat.

Attesté.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la liquidation des affaires de la banque *Ville-Marie* et la réduction de son capital,"

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 17 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 17 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Howlan :*

1 | 10 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

Par l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Smith :*

2 | 15 Mars — Que lorsque cette Chambre s'ajournera, vendredi prochain, le 19 du du courant, elle reste ajournée à mardi, le 30 du courant.

Par l'honorable M. *Nelson :*

3 | 15 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement des *Etats-Unis*, et le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la *Colombie-Britannique* de cette partie du traité de *Washington* qui est contenue dans le 21e article de ce traité, et qui porte que les huiles de poissons et les poissons de toute espèce, (à l'exception des poissons pêchés dans les lacs intérieurs et les rivières qui s'y déchargent, et à l'exception des poissons conservés dans l'huile) de la provenance des pêches du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard* et de celles des *Etats-Unis*, seront réciproquement admis francs de droit dans les deux pays.

Pour Jeudi, 18 Mars, 1880.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Haythorne :*

16 Mars — Le chef du gouvernement en cette Chambre a-t-il donné effet à l'intention qu'il a exprimée le 12 mai dernier, d'appeler l'attention du ministre de la Justice sur la question de l'insuffisance du traitement des juges de la Cour Supérieure de l'*Ile du Prince-Edouard?* S'il a donné effet à cette intention, est-il en état de faire connaître à la Chambre la détermination qu'aurait prise le gouvernement relativement à l'augmentation des traitements de ces juges ?

No. 24.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 18

Mardi, 16 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C

1880.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 17 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Bourinot,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Nelson,*	*Wark.*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Odell,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Smith*,—De la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du chemin de fer Méridional du *Canada*.

Par l'honorable M. *Baillargeon*,—De la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *L. R. Thorne* et autres, du village de *Brighton ;* et de *W. W. Willoughby* et autres, du village de *Colborne*, tous dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Odell*,—De Son Honneur le très-révérend évêque métropolitain et autres évêques de l'Eglise d'*Angleterre*, dans la province ecclésiastique de la Puissance du *Canada*,—De Son Honneur le très-révérend évêque de la *Nouvelle-Ecosse* et autres ecclésiastiques et laïques de l'église d'*Angleterre*, dans la cité d'*Halifax*, —De *D. Honeyman* et autres, de la paroisse de *St-Paul*,—De *Phil. Hill* et autres, de la paroisse de *St-George*, cité de *Halifax*,—Du révérend *Henry Starner*, recteur, et autres, de *Hubbard's Cove*, et de *W. J. Symonds* et autres, de la paroisse de *Christ Church, Dartmouth*, membres de l'église d'*Angleterre*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du révérend *P. J. Filleul*, recteur de *Weymouth*, et autres, du comté de *Digby*,—Du révérend *John Ambrose*, recteur de *Digby*, et autres, de la paroisse de *Digby*,— Du révérend *W. M. Goapey*, de la paroisse de *St-Clements*, dans le comté d'*Annapolis*, et de *James Sandford* et autres, de la paroisse de *Newport*, membres de l'Eglise d'*Angleterre*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du bureau de commerce de la cité de *Ste-Catherine*, province d'*Ontario ;* demandant qu'il soit pris certaines mesures pour obtenir pour les canaux du *St-Laurent* et de *Welland* le montant du trafic pour lequel ils ont été construits et agrandis.

De la compagnie du chemin de fer du lac *Champlain* et de jonction du *St-Laurent ;* demandant séparément que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires pour les chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

De *John Johnston* et autres, de *Hinchinbrook*, province de *Québec ;* demandant qu'un acte d'incorporation soit accordé à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* à la ligne provinciale.

Du révérend *J. E. Lizotte* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame du Lac St-Jean*, province de *Québec ;* demandant une subvention spéciale pour la compagnie du chemin de fer de *Québec* et du lac *St-Jean*.

De la corporation de la cité de *Toronto ;* demandant qu'il soit passé une loi pour assurer à la compagnie du chemin de fer du *Credit Valley* une voie indépendante jusqu'au bord de l'eau et à la gare centrale, moyennant indemnité équitable ; aussi, pour pourvoir à une nouvelle disposition des voies établies sur l'Esplanade et sur les lots riverains en face de la cité, et pour régler le différend qui existe entre la compagnie du chemin de fer du Nord et la dite cité de *Toronto*.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 26 février, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance et des télégrammes, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril, 1879, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte y mentionné, incorporant la compagnie de garantie du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
17 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité a examiné la pétition d'*Alexander Gemmell* et autres, des cités de *Winnipeg* et de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de la rivière *Souris* et des *Montagnes Rocheuses*, et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. TRUDEL,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des commis-voyageurs de la Puissance, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. *McLelan* soit mis à la place de celui de Son Honneur le Président sur le comité spécial nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations du Sénat.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, vendredi prochain, le 19 du courant, elle reste ajournée à mardi, le 30 du courant.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé en amendement :

De retrancher " vendredi prochain, le 19 du courant," et d'insérer " mercredi prochain, le 24," et après " courant " à la fin de la motion d'insérer " à sept heures et demie du soir."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Campbell*,	*Ferrier*,	*Paquet*.
Almon,	(*Sir Alexander*),	*Girard*,	*Pelletier*,
Armand,	*Carvell*,	*Grant*,	*Pozer*,
Bellerose,	*Chaffers*,	*Guévremont*,	*Read*,
Benson,	*Chapais*,	*Hamilton* (*Kingston*),	*Scott*,
Botsford (Président),	*Christie*,	*Howlan*,	*Simpson*,
Brouse,	*Cochrane*,	*Leonard*,	*Smith*,
Bull,	*Dickson*,	*McMaster*,	*Stevens* et
Bureau,	*Fabre*,	*Odell*,	*Trudel*.—35.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	*Dumouchel*,	*McClelan* (*Hopewell*),	*Nelson*,
Archibald,	*Ferguson*,	*McLelan* (*Lond'erry*),	*Pozer*,
Bourinot,	*Flint*,	*Macdonald*,	*Reesor*,
Cormier,	*Glazier*,	*Macfarlane*,	*Ryan*,
Cornwall,	*Haythorne*,	*Miller*,	*Sutherland*,
Dever,	*Kaulbach*,	*Montgomery*,	*Vidal* et
Dickey,	*Lewin*,	*Muirhead*,	*Wark*.—28.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été *Ordonné* en conséquence.

L'honorable M. *Nelson*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement des *Etats-Unis*, et le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la *Colombie Britannique* de cette partie du traité de *Washington* qui est contenue dans le 21e article de ce traité, et qui porte que les huiles de poissons et les poissons de toute espèce, (à l'exception des poissons pêchés dans les lacs intérieurs et les rivières qui s'y déchargent, et à l'exception des poissons conservés dans l'huile) de la provenance des pêches du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard* et de celles des *Etats-Unis*, seront réciproquement admis francs de droit dans les deux pays.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la liquidation des affaires de la banque *Ville-Marie* et pour la réduction de son capital," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union Baptiste du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux sociétés de construction permanentes et aux compagnies de prêt."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 18 Mars, 1880.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 18 Mars, 1880.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Haythorne :*

1 16 Mars — Le chef du gouvernement en cette Chambre a-t-il donné effet à l'intention qu'il a exprimée le 12 mai dernier, d'appeler l'attention du ministre de la Justice sur la question de l'augmentation du traitement des juges de la Cour Supérieure de l'*Ile du Prince-Edouard?* S'il a donné effet à cette intention, est-il en état de faire connaître à la Chambre la détermination qu'aurait prise le gouvernement relativement à l'augmentation des traitements de ces

Par l'honorable M. *Bellerose :*

2 17 Mars — Lorsque le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages " sera délibéré en comité général, il proposera d'ajouter la clause suivante après le paragraphe 10 de la 74e section :

Page 22, ligne 25, après " sessions " insérez la clause A.

Clause A.

" Le chef ou les chefs d'une bande réunies en conseil pourront aussi
" décider quelles écoles seront établies pour la bande, suivant la
" confession religieuse à laquelle appartiendra la majorité, et la
" minorité, qu'elle soit protestante ou catholique romaine, pourra
" de son côté demander l'établissement d'écoles séparées."

Pour Vendredi, 19 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

3 | 17 Mars — Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes, pour demander à cette Chambre de concourir à la nomination d'un comité mixte composé d'un nombre égal de membres des deux Chambres, qui sera chargé de rechercher s'il ne serait pas économique et avantageux au service public de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres.

Pour Mercredi, 24 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

4 | 17 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

ORDRES DU JOUR.

Pour Jeudi, 18 Mars, 1880.

1880.

1 | 15 Mars — *Comité de toute la Chambre* sur Bill (C) pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages.—(Hon. M. *Campbell.*)

2 | 17 " *Seconde lecture* (Bill 22) pour amender l'acte de la Compagnie de Garantie du *Canada.*—(Hon. M. *Ferrier.*)

3 | 17 " *Seconde lecture* (Bill 23)—Compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York.*

No. 25.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 17 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 18 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Páquet,*
Alexander,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Allan,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Almon,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Bourinot,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Nelson,*	*Wark.*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Odell,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Pelletier*,—De la corporation du bureau de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *Theoph. T. Richey*, recteur, et autres, de *St-Eleonore* et *Summerside*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*,—Du révérend *Henry Sterns* et autres, de *St-Stephens*, dans le comté de *Yarmouth*,—De *Samuel McCormick* et autres, de *Granville*,—D'*Edmond Tracy* et autres, de *Ship Harbour*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, et du maire, des conseillers et autres, de la cité de *Fredericton*, dans le comté de *York*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Christopher William Bunting*, de la cité de *Toronto*, et autres, de la province d'*Ontario ;* demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'impression du *Mail*."

De *Robert Clapp* et autres, de la ville de *Pictou ;* et de *A. C. Webb* et autres, du village de *Brighton* et du comté de *Northumberland*, tous dans la province d'*Ontario ;* demandant séparément la construction du canal *Murray*, pour relier les eaux du lac *Ontario* avec la baie de *Quinté*.

De *S. B. Stewart* et autres, de *Montréal ;* du conseil municipal du comté de *Huntingdon ;* de *Daniel Macfarlane* et autres, du township d'*Elgin ;* de *Robert Lord* et autres ; de *James Smellie* et autres, et de *Robert Lyndman* et autres, du township de *Godmanchester*, tous dans la province de *Québec ;* demandant séparément qu'il soit accordé un acte d'incorporation à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* à la ligne provinciale.

De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc ; demandant que le bill maintenant devant le Parlement, intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Credit Valley* et portant déclaration du pouvoir qu'a le Gouverneur en conseil de contrôler l'alignement et la disposition de la voie du chemin de fer du Nord dans la cité de *Toronto*, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de *Whiston*, *Port Perry* et *Lindsay ;* demandant que le bill maintenant devant le Parlement, intitulé : "Acte pour former une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada*, et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

De la banque d'*Ottawa ;* demandant que le bill maintenant devant le Parlement, intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte y mentionné incorporant la compagnie de garantie du *Canada*," ne devienne pas loi.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
Les treize premières sections ont été lues et agréées.
La quatorzième section a été lue et remise.
Les sections suivantes jusqu'à la vingt-sixième inclusivement, ont été lues et agréées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Odell* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte y mentionné incorporant la compagnie de garantie du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York*,"

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une répense à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 3 mars, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie du rapport (sans les plans, les tableaux et les comptes) du rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier en vertu des dispositions de la 13e section de l'acte des pénitenciers, de 1875, pour instituer une enquête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

Voir documents de la session, No.)

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant le pénitencier de *Dorchester*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mardi, le 30 courant.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des terres fédérales, de 1879."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le 30 courant.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour maintenir en vigueur pour un temps limité l'acte pour mieux prévenir les crimes, de 1878."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le 30 courant.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 19 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 19 Mars, 1880.

1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

1 | 17 Mars — Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes, pour demander à cette Chambre de concourir à la nomination d'un comité mixte composé d'un nombre égal de membres des deux Chambres, qui sera chargé de rechercher si, au point de vue de l'économie et de l'avantage du service public, il ne conviendrait pas de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres.

Par l'honorable M. *Bellerose :*

2 | 17 Mars — Lorsque le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages " sera délibéré en comité général, il proposera d'ajouter la clause suivante après le paragraphe 10 de la 74e section :

Page 22, ligne 25, après " sessions " insérez la clause A.

Clause A.

" Le chef ou les chefs d'une bande réunis en conseil pourront aussi " décider quelles écoles seront établies pour la bande, suivant la " confession religieuse à laquelle appartiendra la majorité, et la " minorité, qu'elle soit protestante ou catholique romaine, pourra " de son côté demander l'établissement d'écoles séparées."

Pour Mercredi, 24 Mars, 1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

3 | 17 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

ORDRES DU JOUR.

Pour Vendredi, 19 Mars, 1880.

1880.

1 | 16 Mars — *Prise en considération* du message de la Chambre des Communes, priant le Sénat de vouloir bien permettre à M. *LeMoine*, greffier du Sénat, de fournir, pour l'information du comité des comptes publics, un état des montants payés à chaque membre du Sénat pour indemnité sessionnelle et frais de route, en 1879.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

2 | 16 " *Prise en considération* du message de la Chambre des Communes, priant le Sénat de vouloir bien permettre à M. *LeMoine*, greffier du Sénat, de fournir, pour l'information du comité des comptes publics, un état détaillé des sommes payées pour salaires et dépenses contingentes du Sénat, en l'année expirée le 30 juin, 1879.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

3 | 16 " *Seconde lecture* (Bill 48)—Flottage des bois sur les rivières et cours d'eau.—(Hon. M. *Scott.*)

4 | 17 " *Seconde lecture* (Bill E)—Compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste Marie.*—(Hon. M *Allan.*)

5 | 17 " *Seconde lecture* (Bill F)—Pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins.*)

6 | 17 " *La Chambre de nouveau en comité* sur le (Bill C)—Pour amender et consolider les lois relatives aux Sauvages.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

7 | 17 " *Seconde lecture* (Bill 23) relatif à la Compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York.*—(Hon. M. *Trudel.*)

No. 26.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 18 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 19 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Penn,*
Allan,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Power,*
Almon,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Archibald,	*Dever,*	*Leonard,*	*Price,*
Armand,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Reesor,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Ryan,*
Benson,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Scott,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Brouse,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bull,	*Flint,*	*Miller,*	*Stevens,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Thibaudeau,*
Campbell,	*Grant,*	*Nelson,*	*Trudel,*
(*Sir Alexander*),	*Guévremont,*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton* (*Kingston*),	*Paquet,*	*Wark.*
Chapais,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Read*,—De *J. G. Webb* et autres, du village de *Colborne*, dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Bourinot*,—De *C. J. Spike* et autres, de la cité de *Halifax*,—De *John Obery* et autres, de la paroisse de *St-Marks*, dans la dite cité de *Halifax*,—Du révérend *G. Metzler* et autres, de la paroisse de *Sidney Mines* et *Sidney-Nord*, et du révérend *Thomas Maynard*, recteur et doyen rural, et autres, de *Windsor*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, membres de l'Eglise d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *Glasier*,—De la compagnie du chemin de fer de *Frédericton*, *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—Du révérend *Jno. Edgecombe* et autres, de la paroisse de *St. James*, ville de *Pictou*, et du révérend *W. L. Currier*, recteur, et autres, du *Eastern Passage*, *Cole Harbor*, *Cow Bay*, etc., dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, membres de l'Eglise d'*Angleterre*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de *Toronto*, *Grey* et *Bruce*, et de la compagnie du chemin de fer Méridional du *Canada* ; demandant séparément que le bill intitulé : " Acte pour établir une cour de commissaires pour les chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

De la corporation de la cité de *Québec* ; demandant que le bill maintenant devant le Parlement relatif à la vente de produits de ferme dans les cités et villes de la province de *Québec*.

De *L. R. Thorne* et autres, du village de *Brighton* ; et de *W. W. Willoughby* et autres, du village de *Colborne*, tous dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario* ; demandant séparément la construction du canal *Murray*, pour relier les eaux du lac *Ontario* avec la baie de *Quinté*.

De Son Honneur le très-révérend évêque métropolitain et autres évêques de l'Eglise d'*Angleterre*, dans la province ecclésiastique de la Puissance du *Canada*,—De Son Honneur le très-révérend évêque de la *Nouvelle-Ecosse* et autres ecclésiastiques et laïques de l'église d'*Angleterre*, dans la cité d'*Halifax*,—De *D. Honeyman* et autres, de la paroisse de *St. Paul*,—De *Phil. Hill* et autres, de la paroisse de *St-George*, cité de *Halifax*,—Du révérend *Henry Starner*, recteur et autres, de *Hubbard's Cove*, et de *W. J. Symonds* et autres, de la paroisse de *Christ Church*, *Dartmouth*, membres de l'Eglise d'*Angleterre*,—Du révérend *P. J. Filluel*, recteur de *Weymouth*, et autres, du comté de *Digby*,—Du révérend *John Ambrose*, recteur de *Digby*, et autres, de la paroisse de *Digby*,—Du révérend *W. M. Goapey*, de la paroisse de *St-Clément*, dans le comté d'*Annapolis*, et de *James Sandford* et autres, de la paroisse de *Newport*, membres de l'Eglise d'*Angleterre*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant séparément que le bill actuellement soumis au Parlement à l'effet de légaliser le mariage contracté entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes, pour demander à cette Chambre de concourir à la nomination d'un comité mixte composé d'un nombre égal de membres des deux Chambres, qui sera chargé de rechercher si, au point de vue de l'économie et de l'avantage du service public, il ne conviendrait pas de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres.

Ordonné que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
19 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de *Christopher William Bunting*, de la cité de *Toronto*, et autres, de la province d'*Ontario*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'imprimerie du *Mail*," et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. A. TRUDEL,
Président.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'Union Baptiste du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 26, retranchez depuis "actuellement" jusqu'à "membres," dans la ligne 28, et insérez : "ou qui par la suite deviendront."

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise, il a été agréé.

L'honorable M. *McMaster* a proposé, secondé par l'honorable M. *Miller* :

D'amender la version française du dit bill en retranchant le mot "anabaptiste" dans le titre et partout où ce mot se rencontre dans le préambule et les sections, et en le remplaçant par le mot "baptiste."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le message et les résolutions des Communes, du 12 mars courant, savoir :

"CHAMBRE DES COMMUNES,
"Vendredi, 12 mars, 1880.

"*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre à *Robert LeMoine*, écuier, greffier du Sénat, de fournir pour l'information du comité de cette Chambre sur les comptes publics, un état détaillé du montant payé à chaque membre du Sénat pour indemnité sessionnelle et frais de route ; aussi le nombre de jours pendant lesquels chaque sénateur a assisté aux séances de ce corps pendant l'année 1879, d'après l'item de $83,772.48 porté aux comptes publics, pour l'année expirée le 30 juin, 1879, page 88, partie ii.

"*Ordonné*, Que le greffier porte le dit message au Sénat.

"Attesté.

"ALFDED PATRICK,
"*Greffier de la Chambre des Communes.*"

Aussi, le message de la même date, savoir :—

"CHAMBRE DES COMMUNES
"Vendredi, 12 mars, 1880.

"*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre à *Robert LeMoine*, écr., greffier du Sénat, de fournir pour l'information du comité de cette Chambre sur les comptes publics, un état détaillé de la somme de $44,098.74, payée pour salaires et dépenses contingentes du Sénat pour l'année expirée le 30 juin, 1879.

"*Ordonné*, Que le greffier porte le dit message au Sénat.

"Attesté.

"ALFRED PATRICK,
"*Greffier de la Chambre des Communes.*"

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *ordonné* :—

1. Qu'il soit permis au greffier de fournir, pour l'information du comité permanent de la Chambre des Communes sur les comptes publics, un état détaillé de la somme de $44,098 74 payée pour salaires et dépenses contingentes du Sénat en l'année expirée le 30 juin, 1879.

2. Qu'il soit permis au greffier de fournir, pour l'information du comité permanent de la Chambre des Communes sur les comptes publics, un état détaillé du montant payé à chaque membre du Sénat pour indemnité sessionnelle et frais de route; aussi du nombre de jours pendant lesquels chaque sénateur a assisté aux séances de ce corps pendant l'année 1879, d'après l'item de $83,772.48 porté aux comptes publics, pour l'année expirée le 30 juin, 1879, page 88, partie ii.

Le Sénat, en donnant cette permission, présume que le dit comité permanent va exiger la même information relativement au temps de présence et à l'indemnité des membres de la Chambre des Communes.

3. Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour lui transmettre les résolutions précédentes et pour l'informer que tout en reconnaissant pleinement son droit incontesté de s'enquérir des divers chapitres de la dépense publique, le Sénat est néanmoins d'opinion que dans l'intérêt de l'harmonie qui doit régner entre les deux Chambres, il vaudrait mieux laisser à la Chambre qui a ordonné les paiements, la vérification critique du détail de comptes tels que ceux dont il s'agit dans les résolutions précédentes.

Ordonné, que les dites résolutions soient communiquées à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, mardi, le 30 courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, des télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi, le 30 courant.

é

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comit général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages."

(*En comité.*)

La quotorzième section a été lue de nouveau et amendée comme suit :
Page 4, ligne 42, après " gouvernement " insérez la sous-section A.

Sous-section A.

" Les métis, qui, du côté paternel sont de sang sauvage pur ou mêlé, actuellement établis dans la seigneurie de Caughnawaga et qui habitent la dite seigneurie depuis vingt ans, sont par le présent confirmés dans leur possession et dans leur droit de résidence et de propriété."

La vingt-septième section et les trente-sept sections suivantes ont été lues et agréées.

La soixante-cinquième section a été lue et les deux blancs ont été remplis, le premier par le mot " cent " et le second par le mot " douze."

La soixante-sixième section et les sept sections suivantes ont été lues et agréées.

La soixante-quatorzième section a été lue et amendée comme suit :
Page 21, ligne 50, après : " suivants : " insérez la sous-section B.

Sous-section B.

" A quelle communion religieuse l'instituteur de l'école établie sur la réserve devra appartenir, pourvu toujours qu'il soit de la même communion que la majorité de la bande, et pourvu que la minorité, catholique au protestante, puisse aussi établir une école séparée, avec l'approbation du gouverneur en Conseil et suivant les règlements rendus par lui."

La soixante-quinzième section a été lue et amendée comme suit :
Page 22, ligne 28, après " possède " insérez " en son propre nom."

La soixente-seizième section et les trente-quatre sections suivantes ont été lues et agréées.

La cent douzième section a été lue et amendée comme suit :
Page 32, ligne dernière, retranchez depuis "objet" jusqu'à "l'acte" dans la page 33, ligne 14.

Page 33, ligne 18, après " tout " insérez : " autre."

La cent treizième clause a été lue et agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Odell*, de la part du dit comité a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi, le 30 courant.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie française du télélégraphe de *Paris* à *New-York*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajournée à mardi, le 30 du courant à sept heures et demie du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolu dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 30 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 30 Mars, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Howlan :*

17 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

1880. Par l'honorable M. *Scott :*

2|19 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la dernière liste des actionnaires de la compagnie de garantie du *Canada* et une copie de son dernier bilan annuel, avec mention des sommes portées au fonds de garantie et au fonds de réserve des actionnaires respectivement, et l'état de situation de ces fonds, d'après leur vérification opérée conformément à la 37e section de l'acte du Parlement 14 et 15 *Vic.*, ch. 36, qui incorpore cette compagnie.

Interpellation par l'honorable M. *Hope :*

3|19 Mars — 1o. Les propriétaires de moulins sur le canal *Welland* et les canaux du *St-Laurent* sont-ils restreints à n'employer pour l'exploitation de leurs moulins que le trop-plein des eaux de ces canaux ; ou leur est-il permis d'abaisser le niveau de ces canaux, suivant leurs besoins ? Existe-t-il des règlements auxquels on donne effet sur l'emploi des eaux superflues ?

2o. Certains propriétaires de moulins sur les canaux de *Williamsburg* se sont-ils adressés au département des travaux publics pour obtenir la permission de faire servir l'un de ces canaux à l'alimentation des biefs de leurs moulins, en prétendant qu'un accroissement dans la rapidité du courant faciliterait la navigation sur le canal ? Si une telle demande n'a pas encore été refusée, comment le gouvernement se propose-t-il d'y répondre ?

Pour Mercredi, 31 Mars, 1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

4|19 Mars — Qu'il proposera mercredi, le 31 du courant, l'adoption par cette Chambre d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et postérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété---et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui manqueraient de se conformer à cette règle.

ORDRES DU JOUR.

Pour Mardi, 30 Mars, 1880.

	1880.		
1	19 Mars	—	*Troisième lecture* (Bill C) pour refondre et amender les lois relatives aux Sauvages.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)
2	18	"	*Seconde lecture* (Bill G)—Pénitencier de *Dorchester.*—(Hon. M. *Aikins.*)
3	18	"	*Seconde lecture* (Bill H) pour amender l'acte des terres fédérales.—(Hon. M. *Aikins.*)
4	18	"	*Seconde lecture* (Bill I) pour continuer l'acte relatif à la prévention des crimes.—(Hon. M. *Aikins*)
5	18	"	*Comité de toute la Chambre* sur le (Bill 48)—Flottage du bois sur les rivières et cours d'eau.—(Hon. M. *Scott.*)
6	18	"	*Seconde lecture* (Bill F) relatif aux sociétés de construction et compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins.*)

No. 27.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880

Vendredi, 19 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 30 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers,*	*Hamilton (Kingston),*	*Nelson,*
Alexander,	*Chapais,*	*Haythorne,*	*Odell,*
Archibald,	*Cormier,*	*Hope,*	*Pelletier,*
Armand,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Power,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Leonard,*	*Pozer,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Lewin,*	*Read,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Reesor,*
Boucherville, de,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Ryan,*
Bourinot,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Scott,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Bull,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Trudel,*
Carvell,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Campbell,	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Wark.*
(Sir Alexander),	*Grant,*		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *John Boyd* a été introduit entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Dever*.

L'honorable M. *Boyd* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

Lorne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *John Boyd*, écuyer, de la cité de *St-Jean*, de notre province du *Nouveau-Brunswick*, dans notre Puissance du *Canada* :

SALUT :—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance et Nous vous commandons, dit *John Boyd*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce onzième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt et de notre règne la quarante-troisième.

Par ordre,
R. POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Boyd* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siége en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *John Boyd*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bourinot*,—Du révérend *David Smith* et autres, de *Sidney*, et du révérend *C. Croucher* et autres, de *Glace Bay*, *Cap-Breton*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, membres de l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—Du révérend *George Cochrane*, président du district de *Toronto*, et autres ecclésiastiques de l'église Méthodiste du *Canada*, résident dans la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révérend *Cyprien Larrivée* et autres, de *Paspébiac*, comté de *Bonaventure*, province de *Québec*. (*Deux pétitions.*)

Par l'honorable M. *Alexander*,—De la corporation de la ville de *Simcoe*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *McLelan*,—D'*Isabella Russell* et autres, de la paroisse de *Guysborough*, et de *Geo. Magee* et autres, de la paroisse de *Truro*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, membres de l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du révérend *J. J. J. Moody*, M.A., recteur de l'église de la Sainte-Trinité, *Yarmouth*, et autres,—Du révérend *W. E. Gilling* et autres, de la paroisse de l'église de la Sainte-Trinité, *Bridgewater*,—Du révérend *Wm. H. Grocer* et autres, de la mission de *New Ross*, comté de *Lunenburg*, et du révérend *Thomas H. White*, D. D., recteur de la paroisse de *Shelburne*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, membres de l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—Du révérend *John Dart*, D.C.L., président du *King's* College, et autres membres de l'église d'*Angleterge*, dans la paroisse de "*The Forks*," *Windsor*, province de la *Nouvelle-Ecosse*,—De *John Battle* et autres, de *Thorold* et d'autres lieux dans la province d'*Ontario*, et de *James Murray* et autres, propriétaires de navires, fabricants, marchands, constructeurs de navires et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil de la corporation du bureau de commerce de *Québec* ; demandant que les contrats de *Yale Kamloops*, pour la construction du chemin de fer canadien du Pacifique soient annulés ; que la construction soit limitée pour le moment à l'achèvement de la ligne de la *Baie du Tonnerre* à *Selkirk* et de là à la limite occidentale de la province du *Manitoba*.

Du révérend *Théoph. T. Richey*, recteur, et autres, de *St-Eleanors* et *Summerside*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*,—Du révérend *Henry Sterns* et autres, de *St-Stephens*, dans le comté de *Yarmouth*,—De *Samuel McCormick* et autres, de *Granville*,—D'*Edmond Tracy* et autres, de *Ship Harbour*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

Du maire, des conseillers et autres, de la cité de *Frédericton*, dans le comté de *York*, province du *Nouveau-Brunswick* ; demandant qu'il soit passé une loi déclarant que les fonctionnaires fédéraux sont passibles de taxes de la même manière que les autres citoyens.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 17 mars, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement des *Etats-Unis*, et le gouvernement Impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la *Colombie-Britannique* de cette partie du traité de *Washington* qui est

contenue dans le 21e article de ce traité, et qui porte que les huiles de poissons et les poissons de toute espèce, (à l'exception des poissons pêchés dans les lacs intérieurs et les rivières qui s'y déchargent, et à l'exception des poissons conservés dans l'huile) de la provenance des pêches du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard* et de celles des *Etats-Unis* seront réciproquement admis francs de droit dans les deux pays.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 26 février, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état détaillé de la dépense faite jusqu'au 31 décembre, 1879, pour la construction du nouveau pénitencier de *Dorchester*, *Nouveau-Brunswick*, y compris l'achat de l'emplacement et des terrains, avec une estimation des sommes nécessaires pour achever ce bâtiment.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session, No.*).

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Hamilton*, en date du 25 février, 1880.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session, No.* 21).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 22 mars, 1880.

Résolu, Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher, de concert avec un comité à être nommé par le Sénat, s'il ne serait pas économique et avantageux au service public de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres, et que les honorables messieurs *McDonald* (*Pictou*), *Langevin*, *Mills* et *Anglin*, et messieurs *Kirkpatrick*, *White* (*Cardwell*) et *Tassé* composent le dit comité.

Résolu, Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution qui précède.

Ordonné, Que le greffier de la Chambre transmette le dit message au Sénat.

Attesté.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte déclarant que les témoins accusés d'assaut simple soient témoins compétents," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 36 *Vict.*, ch. 108, intitulé : " Acte pour accorder des pouvoirs additionnels à la compagnie des steamers des ports du golfe," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont de la grande île de *Niagara*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour incorporer la compagnie *Anchor* d'assurance maritime,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la compagnie de chemin de fer du Grand Occidental d'établir des fonds de retraite, de prévoyance et d'assurance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la grange fédérale des protecteurs de l'industrie agricole."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'impression du *Mail*."

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne du téléphone Bell."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Bull*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation de *St-Clair* et du lac *Erié*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois relatives aux Sauvages."

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le bill soit amendé comme suit :

Page 4, à la fin de la sous-section A, après le mot " propriété " insérez : " mais " non au-delà des droits et usages de tribu dont jouissent les autres membres de la " bande."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Power* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hope* :

Que le dit bil soit de nouveau amendé comme suit :

Page 27, ligne 8, après " culte " insérez : " pourvu toujours qu'aucune personne " ne puisse être convaincue sous l'empire de la présente section, sur le seul témoignage " du dénonciateur, à moins que ce témoignage ne soit corroboré par quelque autre " preuve écrite ou circonstancielle."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le pénitencier de *Dorchester*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l' 'Acte des terres fédérales, de 1879," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour continuer pendant un certain temps l'acte relatif à la prévention des crimes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte qui étend l'acte des terres fédérales à la *Colombie-Britannique* et pour établir d'autres dispositions relativement à certaines terres publiques dans cette province."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 31 Mars, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Mercredi, 31 Mars, 1880.

1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

1 19 Mars — Qu'il proposera mercredi, le 31 du courant, l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et postérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété—et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

Par l'honorable M. *Howlan :*

2 30 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

1880. Par l'honorable M. *Scott* :

30 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la dernière liste des actionnaires de la compagnie de garantie du *Canada* et une copie de son dernier bilan annuel, avec mention des sommes portées au fonds de garantie et au fonds de réserve des actionnaires respectivement, et l'état de situation de ces fonds, d'après leur vérification opérée conformément à la 37e section de l'acte du Parlement 14 et 15 *Vic.*, ch. 36, qui incorpore cette compagnie.

Interpellation par l'honorable M. *Hope* :

30 Mars — 1o. Les propriétaires de moulins sur le canal *Welland* et les canaux du *St-Laurent* sont-ils restreints à n'employer pour l'exploitation de leurs moulins que le trop-plein des eaux de ces canaux ; ou leur est-il permis d'abaisser le niveau de ces canaux, suivant leurs besoins ? Existe-t-il des règlements auxquels on donne effet sur l'emploi des eaux superflues ?

2o. Certains propriétaires de moulins sur les canaux de *Williamsburg* se sont-ils adressés au département des travaux publics pour obtenir la permission de faire servir l'un de ces canaux à l'alimentation des biefs de leurs moulins, en prétendant qu'un accroissement dans la rapidité du courant faciliterait la navigation sur le canal ? Si une telle demande n'a pas encore été refusée, comment le gouvernement se propose-t-il d'y répondre ?

ORDRES DU JOUR.

Pour Mercredi, 31 Mars, 1880.

1880.

1 | 30 Mars — *Prise en considération* du message de la Chambre des Communes nommant un comité spécial relativement à la fusion des départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres. — (Hon. sir *Alexander Campbell.*)

2 | 30 " *Seconde lecture* (Bill 40)—Incorporation de la Cie d'imprimerie du *Mail.*—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

3 | 30 " *Seconde lecture* (Bill 17)—Incorporation de la Cie du téléphone *Bell.* —(Hon. M. *Hope.*)

4 | 30 " *Comité de toute la Chambre* (Bill G)—Pénitencier de *Dorchester.*—(Hon. M. *Aikins.*)

5 | 30 " *Comité de toute la Chambre* (Bill H) pour amender l'acte des terres fédérales.—(Hon. M. *Aikins.*)

6 | 30 " *Comité de toute la Chambre* (Bill I) pour continuer l'acte relatif à la prévention des crimes.—(Hon. M. *Aikins*)

7 | 30 " *Comité de toute la Chambre* sur le (Bill 48)—Flottage du bois sur les rivières et cours d'eau.—(Hon. M. *Scott.*)

No. 28.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880

Mardi, 30 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CI

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 31 Mars, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell, (*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Simpson,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Dickson*,—De la corporation de la ville de *Windsor*, comté d'*Essex*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Bourinot*,—De *Clarence McCully* et autres, du comté de *Cap-Breton*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Brouse*,—De *William Dunn*, maire, et autres, de la ville de *Prescott*, comté de *Grenville*.

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *D. Fisher* et autres, directeurs de banques.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la compagnie pour la fonte des caractères d'imprimerie dite *Dominion*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *Richmond Smith*, recteur de la paroisse de *Beaver Harbor*, comté de *Halifax*, et du révérend *R. T. Brine*, recteur, et autres, de la paroisse de *Pugwash*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—Du conseil de la corporation du bureau de commerce de *Québec*.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—D'*Andrew Cochrane* et autres, de la ville de *Port Hope*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J. G. Webb* et autres, du village de *Colborne*, dans le comté de *Northumberland*, province d'*Ontario ;* demandant la construction du canal *Murray*, pour relier les eaux du lac *Ontario* avec la baie de *Quinté*.

De *C. J. Spike* et autres, de la cité de *Halifax*,—De *John Obery* et autres, de la paroisse de *St-Marks*, dans la dite cité de *Halifax*,—Du révérend *G. Metzler* et autres, de la paroisse de *Sidney Mines* et *Sidney-Nord*, et du révérend *Thomas Maynard*, recteur et doyen rural, et autres, de *Windsor*,—Du révérend *Jno. Edgecombe* et autres, de la paroisse de *St.-James*, ville de *Pictou*, et du révérend *W. L. Currier*, recteur, et autres, du *Eastern Passage*, *Cole Harbor*, *Cow Bay*, etc., dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, membres de l'Eglise d'*Angleterre ;* demandant séparément que le bill actuellement soumis au Parlement à l'effet de légaliser le mariage contracté entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de *Frédericton*, *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick ;* demandant séparément que le bill intitulé : "Acte pour établir une cour de commissaires pour les chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Pictou*, en date du 25 février, 1880.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* 21).

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le message des Communes, du 22 mars courant, savoir :

"CHAMBRE DES COMMUNES,
"Lundi, 22 mars, 1880.

"*Résolu*, Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher, de concert "avec un comité à être nommé par le Sénat, s'il ne serait pas économique et avanta-"geux au service public de réunir les départements respectifs de la loi et de la

" traduction des deux Chambres, et que les honorables messieurs *McDonald* (*Pictou*) " *Langevin*, *Mills* et *Anglin*, et messieurs *Kirkpatrick*, *White* (*Cardwell*) et *Tassé* com- " posent le dit comité.

" *Résolu*, Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer leurs Honneurs que " cette Chambre a adopté la résolution qui précède.

" *Ordonné*, Que le greffier de la Chambre transmette le dit message au Sénat.

" Attesté.

" ALFRED PATRICK,
" *Greffier des Communes.*"

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs *Bellerose*, Sir *Alexander Campbell*, *Cornwall*, *McLelan* (*Londonderry*), *Miller*, *Pelletier* et *Scott*, pour composer de la part de cette Chambre un comité spécial chargé de rechercher si, au point de vue de l'économie et de l'avantage du service public, il ne conviendrait pas de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres, et chargé d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes sur ce sujet, les deux dits comités devant former un comité mixte des deux Chambres, tel que demandé par la Chambre des Communes dans son message en date de lundi le 22 mars courant, et reçu hier par cette Chambre.

Ordonné, Que la dite résolution soit communiquée aux Communes par un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'imprimerie du *Mail*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de téléphone Bell du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Bull*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havre.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif au pénitencier de *Dorchester*."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Boucherville* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Power* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Hope* :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer à la place " amendé comme suit : "

Page 1, ligne 38, après " pénitencier " insérez la clause A.

Clause A.

" Rien dans le présent acte n'empêchera d'emprisonner dans le pénitencier " d'*Halifax* toute personne convaincue devant une cour de la province de la *Nouvelle* " *Ecosse* et légalement condamnée à l'emprisonnement par cette cour."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Haythorne, *Hope*, *Pelletier*, *Penny*, *Power*, *Pozer* et *Reesor*.—7.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins, *Archibald*, *Armand*, *Baillargeon*, *Benson*, *Botsford* (Président), *Boucherville, de*, *Boyd*, *Bull*, *Campbell* (*Sir Alexander*), *Carvell*, *Chapais*, *Dever*, *Dumouchel*, *Ferguson*, *Flint*, *Girard*, *Hamilton* (*Kingston*), *Macfarlane*, *Miller*, *Montgomery*, *Nelson*, *Odell*, *Simpson*, *Sutherland* et *Trudel*.—26.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des terres fédérales, de 1879."

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les trois premières clauses ont été lues et agréées.

La quatrième clause a été lue et amendée comme suit :

Page 2, ligne 17, retranchez : " des minéraux ou de la houille " et insérez : " de " la houille ou d'autres minéraux."

Page 2, ligne 24, retranchez : " minéraux et houilles " et insérez : " houilles et " autres minéraux."

Page 2, lignes 33 et 36, retranchez : " minéraux ou de houille " et insérez : " houilles ou autres minéraux."

Page 2, lignes 38 et 39, retranchez : " des minéraux ou de la houille " et insérez : " de ces houilles ou autres minéraux."

Les sixième et septième clauses ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell* il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de continuer pendant un certain temps l'acte relatif à la prévention des crimes."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Pelletier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macfarlane* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. *Boyd* soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. *Boyd* soit ajouté au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 1er Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Jeudi, 1er Avril, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

1 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

Par l'honorable M. *Scott :*

2 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la dernière liste des actionnaires de la compagnie de garantie du *Canada* et une copie de son dernier bilan annuel, avec mention des sommes portées au fonds de garantie et au fonds de réserve des actionnaires respectivement, et l'état de situation de ces fonds, d'après leur vérification opérée conformément à la 37e section de l'acte du Parlement 14 et 15 *Vic.*, ch. 36, qui incorpore cette compagnie.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Hope :*

3 31 Mars — 1o. Les propriétaires de moulins sur le canal *Welland* et les canaux du *St-Laurent* sont-ils restreints à n'employer pour l'exploitation de leurs moulins que le trop-plein des eaux de ces canaux ; ou leur est-il permis d'abaisser le niveau de ces canaux, suivant leurs besoins ? Existe-t-il des règlements auxquels on donne effet sur l'emploi des eaux superflues ?

2o. Certains propriétaires de moulins sur les canaux de *Williamsburg* se sont-ils adressés au département des travaux publics pour obtenir la permission de faire servir l'un de ces canaux à l'alimentation des biefs de leurs moulins, en prétendant qu'un accroissement dans la rapidité du courant faciliterait la navigation sur le canal ? Si une telle demande n'a pas encore été refusée, comment le gouvernement se propose-t-il d'y répondre ?

Pour Vendredi, 2 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Guévremont :*

4 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

Pour Lundi, 5 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Grant :*

5 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état des frais occasionnés par la réparation du steamer traversier " May Flower " du port d'*Halifax*, depuis le moment où ce steamer a suspendu son service jusqu'au parachèvement des travaux de réparation, avec indication de la somme payée ou à payer pour l'usage du remorqueur le *Dragon* durant le temps qu'ont duré les dits travaux.

Pour Mercredi, 7 Avril, 1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

6 31 Mars — Qu'il proposera l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et postérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété---et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

ORDRES DU JOUR.

Pour Jeudi, 1er Avril, 1880.

	1880.		
1	31 Mars	—	*Troisième lecture* (Bill H) pour amender l'acte des terres fédérales. —(Hon. M. *Aikins.*)
2	31	"	*Seconde lecture* (Bill 41) relatif aux témoins dans les cas de simple assaut.—(Hon. M. *Miller.*)
3	31	"	*Seconde lecture* (Bill 47) relatif au chemin de fer du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario.*—(Hon. M. *McMaster.*)
4	31	"	*Seconde lecture* (Bill 51) relatif à la Cie des steamers de *Québec* et des ports du golfe.—(Hon. M. *Chapais.*)
5	31	"	*Seconde lecture* (Bill 35) relatif au pont de la Grande Ile de *Niagara.*—(Hon. M. *Dickson.*)
6	31	"	*Seconde lecture* (Bill 29) pour amender l'acte de la compagnie d'assurance maritime *Anchor.*—(Hon. M. *Vidal.*)
7	31	"	*Seconde lecture* (Bill 25) relatif à la création d'un fonds de retraite par par la Cie du Grand chemin de fer Occidental.—(Hon. M. *McMaster.*)
8	31	"	*Seconde lecture* (Bill J.)—Abrogation de l'acte des terres fédérales en ce qui concerne la *Colombie-Britannique.*—(Hon. M. *Aikins.*)
9	31	"	*Seconde lecture* (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins*)

No. 29.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880

Mercredi, 31 *mars*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 1er Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Simpson,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

No. 29.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le* "*plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle* "*dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu le titre d'un bill à être sanctionné comme suit: "Acte pour abroger les lois de faillite actuellement en vigueur dans la Puissance."

La sanction royale a été prononcée sur ce bill dans les mots suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill."

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),—De MM. *L. W. Breck* et Cie., et autres, de l'île *Gordon*,—et de MM. *Catorn* et *Breck*, et autres, de la cité de *Kingston*, province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, constructeurs de navires et autres intéressés dans le commerce et la navigation intérieure.

Par l'honorable M. *Montgomery*,—Du révérend *V. E. Harris*, vicaire en charge, et autres, de la paroisse de *Londonderry*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De *William B. Clark* et autres, de la ville de *Sarnia*, propriétaires de navires, fabricants et marchands, intéressés dans le commerce et la navigation intérieure du *Canada*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De *Samuel Price* et autres, de *Port Stanley*, et de *H. G. Emery* et autres, de *Port Burwell*, de la province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, marchands, constructeurs de navires, capitaines et matelots et autres intéressés dans le commerce et la navigation intérieure.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du révérend *A. Gordan*, recteur et autres, de la paroisse de *West Ferry*, *La Havre*, et du révérend *F. W. Atwater* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, *Eagle Head*, comté de *Queens*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, membres de l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *Hope*,—De *R. O. Mackay* et autres, de la Puissance du *Canada*, propriétaires de navires, fabricants, marchands, constructeurs de navires, capitaines, matelots et autres intéressés dans le commerce et la navigation intérieure du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De MM. *G. E. Jacques* et Cie., et autres, de la cité de *Montréal*, propriétaires de navires, fabricants, marchands et autres intéressés dans le commerce et la navigation intérieure du *Canada*,—De *James Inglis*, directeur actif de la compagnie des céréales du *St-Laurent*, faisant des opérations dans le port de *Montréal*, et de *C. F. Smithers*, gérant de la banque de *Montréal*, et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *G. G. Roberts* et autres, dans le diocèse de *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Grant*,—Du révérend *James L. Downing*, recteur, et autres, de la paroisse de *St-Jean-Baptiste*, rivière *St-Jean*, *Pictou*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D'*Isabella Russell* et autres, de la paroisse de *Guysborough*, et de *Geo. Magee* et autres, de la paroisse de *Truro*,—Du révérend *J. J. J. Moody*, M.A., recteur de l'église de la Sainte-Trinité, *Yarmouth*, et autres.—Du révérend *W. E Gilling* et autres, de la paroisse de l'église de la Sainte-Trinité, *Bridgewater*,—Du révérend *Wm H. Grocer* et autres, de la mission de *New Ross*, comté de *Lunenburg*, et du révérend *Thomas H. White*, D.D., recteur de la paroisse de *Shelburne*,—Du révérend *John Dart*, D.C.L., président du *King's* College, et autres membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de "*The Forks*", *Windsor*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et membres de l'église d'*Angleterre ;* demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

Du révérend *George Cochrane*, président du district de *Toronto*, et autres ecclésiastiques de l'église Méthodiste du *Canada*, résidant dans la cité de *Toronto ;* demandant la passation du bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

Du révérend *Cyprien Larrivée* et autres, de *Paspébiac*, comté de *Bonaventure*, province de *Québec ;* demandant que le vapeur naufragé *Lady Head* soit remplacé par un autre bateau à vapeur convenable pour la protection des pêcheries et pour maintenir l'ordre sur les côtes de la mer.

Du révérend *Cyprien Larrivée* et autres, de *Paspébiac*, comté de *Bonaventure*, province de *Québec ;* demandant que la somme de $4,500,000 obtenue en vertu du traité de *Washington* soit consolidée et l'intérêt approprié annuellement au profit des pêcheries et des pêcheurs.

De la corporation de la ville de *Simcoe*, province d'*Ontario ;* demandant la construction d'un havre de refuge à ou près de *Long Point*, sur la côte nord du lac *Erié*.

De *John Battle* et autres, de *Thorold* et d'autres lieux dans la province d'*Ontario*, et de *James Murray* et autres, propriétaires de navires, fabricants, marchands, constructeurs de navires et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada ;* demandant qu'il soit pris des mesures pour encourager le commerce par la voie du *St-Laurent* et pour donner aux canaux du *St-Laurent* et du *Welland*, le montant de trafic pour lesquels ils ont été construits et agrandis.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 26 février, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance et des télégrammes, rapports et mémoires adressés au gouvernement, pendant les douze mois antérieurs au 17 avril, 1879, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*).

L'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la dernière liste des actionnaires de la compagnie de garantie du *Canada* et une copie de son dernier bilan annuel, avec mention des sommes portées au fonds de garantie et au fonds de réserve des actionnaires respectivement, et l'état de situation de ces fonds, d'après leur vérification opérée conformément à la 37e section de l'acte du Parlement 14 et 15 *Vic.*, ch. 36, qui incorpore cette compagnie.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des terres fédérales, de 1879,"

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*,

Que le bill soit amendé comme suit :—

Page 2, ligne 20, après "déterminer" insérez : " par règlements rendus à cet " effet, lesquels règlements ne seront applicables qu'après avoir été publiés pendant " quatre semaines consécutives dans la *Gazette du Canada*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie de chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 36 *Vic.*, ch. 108, intitulé : " Acte pour accorder des pouvoirs additionnels à la compagnie des steamers de *Québec* et des ports du golfe," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont de la Grande Ile de *Niagara*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer la compagnie *Anchor* d'assurance maritime,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer Grand Occidental à établir des fonds de retraite, de prévoyance et d'assurance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte qui étend l'acte des terres fédérales à la *Colombie-Britannique* et pour établir d'autres dispositions relativement à certaines terres publiques dans cette province," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 2 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 2 Avril, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Guévremont :*

1 | 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

Par l'honorable M. *Howlan :*

2 | 1er Avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

Pour Lundi, 5 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Grant :*

3 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état des frais occasionnés par la réparation du steamer traversier " May Flower " du port d'*Halifax*, depuis le moment où ce steamer a suspendu son service jusqu'au parachèvement des travaux de réparation, avec indication de la somme payée ou à payer pour l'usage du remorqueur le *Dragon* durant le temps qu'ont duré les dits travaux.

Par l'honorable M. *Alexander :*

4 1er Avril—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

5 1er Avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste. Marie ?*

Pour Mercredi, 7 Avril, 1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

6 31 Mars — Qu'il proposera l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et postérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété—et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

ORDRES DU JOUR.

Pour Vendredi, 2 Avril, 1880.

1880.

1 | 30 Mars — *Seconde lecture* (Bill 33) relatif à la grange fédérale des protecteurs de l'industrie agricole.—(Hon. M. *Flint.*)

2 | 30 " *Seconde lecture* (Bill 31)—Incorporation de la Cie de navigation de *Ste-Claire* et du lac *Erié.*—(Hon. M. *Vidal.*)

3 | 1er Avril—*Comité de toute la Chambre* sur le (Bill J.)—Abrogation de l'acte des terres fédérales en ce qui concerne la *Colombie-Britannique.*—(Hon. M. *Aikins.*)

4 | 1er " *Seconde lecture* (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins*)

No. 30.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 1*er avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 2 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell (*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Páquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *D. Forsyth*, recteur, et *W. Williamson*, secrétaire de la paroisse de l'Eglise de *St-Paul*, *Chatham*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Cochrane*,—Des facultés des arts et de la divinité de l'université de Bishop's College, *Lennoxville*, province de *Québec*, et de la compagnie de chemin de fer des rivières du *Connecticut* et du *Passumsic*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la ville de *Windsor*, comté d'*Essex*, province d'*Ontario;* demandant qu'il soit passé une loi déclarant que les fonctionnaires fédéraux sont passibles de taxes de la même manière que les autres citoyens.

De *Clarence McCully* et autres, du comté de *Cap-Breton*,—Du révérend *Richmond Smith*, recteur de la paroisse de *Beaver Harbor*, comté de *Halifax*, et du révérend *R. T. Brine*, recteur, et autres, de la paroisse de *Pugwash*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et membres de l'église d'*Angleterre;* demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

De *William Dunn*, maire, et autres, de la ville de *Prescott*, comté de *Grenville*,—D'*Andrew Cochrane* et autres, de la ville de *Port Hope*, province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, marchands, constructeurs de navires et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada;* demandant qu'il soit pris des mesures pour encourager le commerce par la voie du *St-Laurent* et pour donner aux canaux du *St-Laurent* et du *Welland*, le montant de trafic pour lesquels ils ont été construits et agrandis.

De *D. Fisher* et autres, gérants de banques; demandant que l'acte 42 *Vict.*, cap. 45, soit amendé en abrogeant les dispositions du dit acte relatives au numérotage des actions.

De la compagnie canadienne pour la fonte des caractères d'imprimerie dite Dominion; demandant que le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte y mentionné, incorporant la compagnie de garantie du *Canada*, ne devienne pas loi.

Du conseil de la corporation du bureau de commerce de *Québec;* demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer l'ouverture, le plus tôt possible, du canal *Welland* ainsi que des autres canaux.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour pourvoir aux traitements de deux nouveaux juges de la Cour Suprême de la Colombie Britannique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'imprimerie du *Mail*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone *Bell*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 23, après " municipal " insérez : " ayant juridiction sur les rues."

Page 2, ligne 41, retranchez " amendement " et insérez : " acte du Parlement."

Page 3, ligne 3, retranchez depuis " d'indemnité " jusqu'à " pour " dans la ligne 4.

Page 3, ligne 18, retranchez " soit en *Canada*, soit ailleurs " et insérez : " en *Canada*."

Page 4, ligne 24, après " responsable " insérez : " comme tel."

Page 5, ligne 16, après " poste " insérez : " le port payé."

Page 6, ligne 47, après " effet " insérez : " et il sera donné un avis de dix jours " de toute telle assemblée spéciale dans un journal ou plusieurs journaux publiés dans " la cité où la compagnie aura son siège principal."

Page 7, ligne 22, retranchez " les " et insérez : " des."

Page 7, ligne 33, après " convention " insérez : " précédemment."

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Bull*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes sur le sens et l'intention véritable du paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tempérance du *Canada*, (1878)."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et redécréter l'acte d'incorporation de la grange fédérales des protecteurs de l'industrie agricole," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation de *Sainte-Claire* au lac *Erié*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte qui étend l'acte des terres fédérales à la *Colombie-Britannique* et pour établir d'autres dispositions relativement à certaines terres publiques dans cette province."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La deuxième clause a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 21, après "d'autres" insérez: "pourvu qu'aucun règlement relatif "à la vente, au louage ou autre aliénation de ces terres ne soit mis en application "avant d'avoir été publié dans la *Gazette du Canada*."

Le titre a été lu de nouveau et agréé

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 5 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 5 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Grant :*

1 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état des frais occasionnés par la réparation du steamer traversier " May Flower " du port d'*Halifax*, depuis le moment où ce steamer a suspendu son service jusqu'au parachèvement des travaux de réparation, avec indication de la somme payée ou à payer pour l'usage du remorqueur le *Dragon* durant le temps qu'ont duré les dits travaux.

Par l'honorable M. *Alexander :*

2 1er Avril—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

1880. Par l'honorable M. *Ryan :*

3 | 2 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie des rapports d'exploration, plans, devis estimatifs et correspondance en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un chemin de fer depuis le lac *Nipissingue*, terminus provisoire actuel du chemin de fer du *Canada* Central, au *Sault Ste-Marie* et à la baie *Goulais* sur le lac *Supérieur*.

Par l'honorable M. *Howlan :*

4 | 2 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

Pour Mardi, 6 Avril, 1880.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

5 | 1er Avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste. Marie ?*

Par l'honorable M. *Guévremont :*

6 | 31 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

Pour Mercredi, 7 Avril, 1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

7 | 31 Mars — Qu'il proposera l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et postérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété—et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

ORDRES DU JOUR.

Pour Lundi, 5 Avril, 1880.

1880.

1 1er Avril—*Comité de toute la Chambre* (Bill 41)—Compétence des témoins dans le cas de simple assaut.—(Hon. M. *Miller.*)

2 2 " *Seconde lceture* (Bill 44)—Nomination de nouveaux juges pour la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique.*—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

3 2 " *Prise en considération* des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au Bill 17 pour incorporer la Cie du téléphone *Bell.*—(Hon. M. *Hope.*)

4 2 " *Seconde lecture* (Bill K) pour amender l'acte de tempérance de 1878.—(Hon. M. *Aikins.*)

No. 31.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Vendredi, 2 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 5 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell, (*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Páquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *D Forsyth*, doyen rural et recteur de *Chatham*, et autres ecclésiastiques de l'église d'*Angleterre*, du doyenne rural, dans le diocèse de *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Carvell*,—Du révérend *J. S. Smith* et autres, de la paroisse de *Petite-Rivière*,—Du révérend *Frederick Axford*, recteur, de *Cornwallis*,—Du révérend *P. H. Brown*, recteur de la paroisse de *Ste-Marguerite*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, et du révérend *Thomas H. Johnston* et autres, des paroisses de *Crapaud* et *Springfield*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*, membres de l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *Muirhead*,—De la compagnie du chemin de fer d'*Albert*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—Du révérend *David Moore*, recteur, église d'*Albion Mines*, et autres membres de l'église d'*Angleterre*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De MM. *L. W. Breck* et Cie, et autres, de l'île *Gordon*, et de MM. *Catorn* et *Breck*, et autres, de la cité de *Kingston*,—De *William B. Clark* et autres, de la ville de *Sarnia*,—De *Samuel Price* et autres, de *Port Stanley*, et de *H. G. Emery* et autres, de *Port Burwell*, de la province d'*Ontario*,—De *R. O. Mackay* et autres, de la Puissance du *Canada*,—De MM. *G. E. Jaques* et Cie, et autres, de la cité de *Montréal*, propriétaires de navires, fabricants, marchands et autres intéressés dans le commerce et la navigation intérieure du *Canada* ; demandant qu'il soit pris des mesures pour encourager le commerce par la voie du *St-Laurent* et pour donner aux canaux du *St-Laurent* et du *Welland*, le montant de trafic pour lesquels ils ont été construits et agrandis.

De *James Inglis*, directeur actif de la compagnie des céréales du *St-Laurent*, faisant des opérations dans le port de *Montréal*, et de *C. F. Smithers*, gérant de la banque de *Montréal*, et autres, de la Puissance du *Canada ;* demandant qu'une enquête publique soit faite sur certaines allégations des pétitionnaires afin de faire publier les règles des commissaires du havre de *Montréal* et de mettre fin à la rémission illégale des droits de tonnage de havre dans le dit port.

De *C. F. Smithers*, gérant général de la banque de *Montréal*, et autres, de la Puissance du *Canada ;* demandant que le bill maintenant soumis au Parlement, intitulé : " Acte concernant les agents de change et l'agiotage," ne devienne pas loi.

Du révérend *V. E. Harris*, vicaire en charge, et autres, de la paroisse de *Londonderry*,—Du révérend *A. Jordan*, recteur, et autres, de la paroisse de *West Ferry, La Havre*, et du révérend *F. W. Atwater* et autres, de la paroisse de *St-Jean, Eagle Head*, comté de *Queens*,—Du révérend *James L. Downing*, recteur, et autres, de la paroisse de *St-Jean-Baptiste*, rivière *St-Jean, Pictou*, province de la *Nouvelle-Ecosse*,—Du révérend *G. G. Roberts* et autres, dans le diocèse de *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick*, membres de l'église d'*Angleterre ;* demandant séparément que le bill actuellement soumis au Parlement à l'effet de légaliser le mariage contracté entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication du greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général a appelé au Sénat l'honorable *Thomas N. Gibbs*, d'*Oshawa*, province d'*Ontario*, à la place de l'honorable *Benjamin Seymour*, décédé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi*, pendant l'année 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session*, *No.* 34).

L'honorable M. *Grant*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état des frais occasionnés par la réparation du steamer traversier " May Flower," du port d'*Halifax*, depuis le moment où ce steamer a suspendu son service en 1879 jusqu'au parachèvement des travaux de réparation, avec indication de la somme payée ou à payer pour l'usage du remorqueur le *Dragon* durant le temps qu'ont duré les dits travaux.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie des rapports d'exploration, plans, devis estimatifs et correspondance en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un chemin de fer depuis le lac *Nipissingue*, terminus provisoire actuel du chemin de fer du *Canada* Central, au *Sault Ste-Marie* et à la baie *Goulais* sur le lac *Supérieur*.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte des impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport étant lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
1er avril, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son septième rapport :—

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Convention passée avec la Cie dite " The *Barrow* Hœmatite Steel Company (limited)," pour la fourniture de 30,000 tonneaux de rails d'acier, etc., pour le chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Réponse à adresse,—Règlements, ordonnances et arrêtés du Conseil affectant l'importation en entrepôt du grain d'aucune sorte, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat de la quantité de sucre reçue aux principaux ports d'entrée du Canada pendant les six mois expirés le 1er janvier, 1880, et le 1er janvier, 1879, respectivement.

Réponse à ordre,—Etat indiquant tous les thés importés des *Etats-Unis* dans chacune des provinces du *Canada*, depuis le 14 mars, 1879, jusqu'au 1er février, 1880, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les noms de tous les contracteurs qui ont fourni du bétail et de la viande de boucherie à la police à cheval et au département des Sauvages, à *Manitoba* et dans les territoires du *Nord-Ouest*, pendant les quatre dernières années, etc., etc.

Réponse à adresse,—Copie des arrêtés du Conseil nommant des instructeurs pour les Indiens dans les territoires du *Canada*.

Réponse à ordre,—Etat donnant les conditions auxquelles les emprunts du *Canada*, y compris le dernier emprunt de £3,000,000 stg., ont été négociés à *Londres*.

Réponse à adresse—Correspondance concernant la part d'indemnité des pêcheries que réclame l'*Ile du Prince-Edouard*.

Répanse à adresse (*Sénat*)—Rapport en date du 16 juillet, 1878, par *J. G. Moylan*, inspecteur des pénitenciers, sur les plaintes formulées par certains officiers du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul* contre l'un des médecins de ce pénitencier.

Réponse à adresse (*Sénat*)—Rapport des commissaires nommés le 19 juillet dernier en vertu des dispositions de la 13e section de l'acte des pénitenciers, de 1875, pour instituer une requête et faire rapport sur la condition et l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul*.

Réponse à adresse (*Sénat*)—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement des *Etats-Unis* et le gouvernement impérial de Sa Majesté, au sujet de l'application à la province de la *Colombie-Britannique* de cette partie du traité de *Washington* qui est contenue dans le 21e article de ce traité, et qui porte que les huiles de poisson et les poissons de toute espèce (à l'exception des poissons pêchés dans les lacs intérieurs et les rivières qui s'y déchargent, et à l'exception des poissons conservés dans l'huile) de la provenance des pêches du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard* et de celles des *Etats-Unis*, seront réciproquement admis francs de droit dans les deux pays.

Réponse à adresse (*Sénat*)—Etat détaillé de la dépense faite jusqu'au 31 décembre, 1879, pour la construction du nouveau pénitencier de *Dorchester*, *Nouveau-Brunswick*, y compris l'achat de l'emplacement et des terrains, avec une estimation des sommes nécessaires pour achever ce bâtiment.

Réponse à ordre,—Etat indiquant la quantité de blé, avoine, pois, orge et maïs importée des *Etats-Unis* depuis le 15 mars, 1879, au 1er février, 1880, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les quantités de farine et de grain importées dans chacune des provinces (à l'exception de la C. B.) depuis le 14 mars, 1879, jusqu'au 1er février, 1880, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant tout le charbon et le coke importés en franchise dans chaque province du *Canada* (à l'exception de la C. B.) depuis le 14 mars, 1879, jusqu'au 1er février, 1880, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant la quantité de sel importé de l'étranger en *Canada* du 1er juillet au 1er février, 1880; etc.

(*Les quatres états ci-dessus devant être imprimés en un seul document.*)

Réponse à adresse,—Correspondance concernant certaines réclamations présentées par le gouvernement du *Nouveau-Brunswick* contre les autorités fédérales depuis le 1er mars, 1879; etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat de tous les vaisseaux chargés de thé prevenant directement de la *Chine* ou du *Japon*, enregistrés dans aucun port du *Canada* et dans aucun port des *Etats-Unis*, en transit pour le *Canada;* aussi, pour un état donnant la quantité totale du thé ainsi importé.

Réponse à adresse,—Copie des instructions données aux commissaires canadiens relativement aux négociations avec la *France* et l'*Espagne;* etc., etc.

Message transmettant la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du *Canada*, concernant la nomination de sir *A. T. Galt* comme Haut Commissaire chargé de représenter le *Canada* en *Angleterre*, et résidant à *Londres*.

Réponse à adresse,—Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique depuis le mois de janvier, 1879. Copie de toutes les soumissions reçues donnant les noms des cautions, la nature du dépot fait en garantie collatérale, et les noms des entrepreneurs auquels les contrats ont été adjugés, etc., etc.

Réponse à ordre,—Copie de la correspondance échangée entre *Isaac H. Mathers*, de *Halifax*, *N.-B*, et le gouvernement, au sujet de la remise de droit sur le ferblanc en feuille employé pour la confection des boîtes de conserves de homards et exportés au *Canada*, etc., etc.

Réponse à adresse,—Arrêtés du Conseil passé depuis le 1er mai dernier concernant la navigation et la canalisation de la rivière *Trent*, etc., etc.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à adresse,—Copie du rapport de l'exploration fait en 1879 par ordre du gouvernement en vue de la construction d'un embranchement du chemin de fer Intercolonial pour amener de *St-Michel* ou de *St-Charles* les terminus à *Saint-Joseph* de *Lévis*.

Réponse à ordre,—Etat donnant les noms de tous les inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures nommés sous l'autorité de l'acte des poids et mesures maintenant en vigueur, qui ont subi un examen avant ou après leur nomination, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les sommes versées aux fonds des pensions de retraite par chacun des inspecteurs des poids et mesures, antérieurement au 1er octobre, 1879.

Réponse à ordre,—Etat faisant mention de tous les sous-inspecteurs des poids et mesures révoquées depuis le 1er juillet, 1879, etc., etc.

Réponse à adresse,—Correspondance relative à l'établissement d'une brasserie à *Battleford*, territoires du *Nord-Ouest*.

Réponse à ordre,—Etat détaillé indiquant la quantité de tabac saisi dans le comté de *Charlevoix* depuis le 1er janvier, 1877, jusqu'au 1er janvier, 1880, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat détaillé de la dépense encourue pendant les années 1878 et 1879, pour réparer la tour et ériger de nouveaux bâtiments au phare de l'Ile *McNutt*, dans le port de *Shelburne*, *Nouvelle-Ecosse*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Relevés faits par la Cie du chemin de fer Grand Occidental au sujet des droits de péage et autres recettes perçues dans le havre du port *Stanley*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat détaillé de toutes les sommes payées en sus des contrats pour la construction de l'entrepôt de vérification de *Montréal*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat des sommes dépensées pour toutes réparations faites au brise-lames de *Negro Point*, à *St Jean*, depuis les dommages causés dans l'automne de 1878, etc., etc.

Réponse à adresse,—Requêtes et correspondance demandant l'amélioration de la plage et la protection du havre de l'île du *Cap Nègre*, dans le comté de *Shelburne*, *N.-E.*, etc., etc.

Réponse à adresse,—Rapport de l'ingénieur qui a fait les explorations à *Carleton* et à *New Richmond*, dans le comté de *Bonoventure*, en vue d'y ériger des quais.

Réponse à adresse,—Correspondance concernant l'acquisition par l'administration fédéral du chemin de fer de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa* et *Occidental*.

Réponse à ordre,—Etat indiquant la profondeur de l'eau sur les buses de chaque écluse des canaux de *Williamsburg*, durant la saison de navigation des six dernières années, etc., etc.

Réponse à adresse,—Etudes, rapports d'ingénieurs, correspondance, pièces et documents se rapportant à certains projets d'améliorations à l'embouchure de *Belle Creek*, comté de *Queen*, *I.P.E.*

Réponse à ordre,—Plans, correspondance, document concernant la réclamation non payée de *Calvert Vaux* pour services rendus au sujet des terrains situés en face des édifices du Parlement.

Réponse à ordre,—Correspondance et rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet l'ouverture d'une passe entre le lac *Porter* et la mer ; etc., etc.

Réponse à ordre,—Copie des rapports ainsi que des relevés hydrographiques faits par un ingénieur à *Fifteen Point*, *Bay Egmond*, *Point Skinner* et *Kildare*, dans le comté de *Prince*, *I.P.E.* ; etc , etc.

Réponse à ordre,—Correspondance et rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet le prolongement du brise-lames commencé en 1878 au havre de *Three Fathom*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., relative au contrat adjugé aux propriétaires du bateau remorqueur " Sultan," de *Miramichi*, pendant la saison dernière, etc.

Réponse à ordre,—Correspondance et rapport de l'ingénieur chargé par le gouvernement de l'examen d'une requête ayant pour objet le dragage d'un chenal dans le havre de *Jeddore*, dans le comté de *Halifax*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Rapports et relevés hydrographiques faits à la *Petite-Rivière* dans le comté de *Lunenburg*, *N.-E.*, en vue de la construction projetée d'un brise-lames à cet endroit, etc., etc.

Réponse à adresse,—Correspondance concernant le rocher escarpé et dangereux dans la rue *Champlain*, sur le terrain de la citadelle, *Québec*.

Réponse à ordre,—Etat détaillé du coût de l'établissement pour la reproduction du Saumon, au *Rapide de Femme*, *N.-B.*

Réponse à ordre,—Copie de toutes les soumissions reçues par *S. Wilmot* écr., au sujet de la construction de l'établissement pour la reproduction du saumon au *Rapide de Femme*.

Réponse à ordre,—Copie de la correspondance et des requêtes demandant l'érection d'un sifflet de brume à l'entrée du havre de *Shelburne*, *N.-E.*

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. *Miller* ayant, de son siége, accusé les sténographes officiels du Sénat d'avoir, dans leur compte-rendu des débats, intentionnellement altéré et dénaturé des discours, et supprimé à dessein des parties importantes de discours, prononcés par quelques honorables membres,

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*:

Que cette accusation soit renvoyée au comité nommé pour prendre en considération pendant la présente session les coutumes et usages de cette Chambre et les priviléges du Parlement.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents,"

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux traitements de deux nouveaux juges de la Cour Suprême de la Colombie-Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 6 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Mardi, 6 Avril, 1880.

1880.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

1 2 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste. Marie ?*

Par l'honorable M. *Guévremont :*

2 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

1880. Par l'honorable M. *Alexander :*

3 | 5 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

4 | 5 Avril — Que la motion en dernier lieu mentionnée de l'honorable M. *Alexander*, soit amendée en retranchant tous les mots après " soit " dans la première ligne et en insérant à la place " donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement.

Par l'honorable M. *Howlan :*

5 | 5 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

Pour Mercredi, 7 Avril, 1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

6 | 31 Mars — Qu'il proposera l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et postérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété---et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

Par l'honorable M. *Macdonald :*

7 | 5 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la *Colombie-Britannique* et entre les juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique* et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la Justice (1878) et sur l'acte de Judicature (1879), passés par la législsture provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes, et copie des rapports non encore imprimés, qui ont été présentés par l'honorable ministre de la Justice sur différents actes passés par la législature de la *Colombie-Britannique* pendant ses sessions de 1877, 1878 et 1879.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 6 Avril, 1880.

1880.

1 | 5 Avril — *Prise en considération* des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au Bill 17 pour incorporer la Cie du téléphone *Bell.*—(Hon. M. *Hope.*)

2 | 5 " *Seconde lecture* (Bill K) pour amender l'acte de tempérance de 1878.—(Hon. M. *Aikins.*)

3 | 2 " *Seconde lceture* (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins.*)

4 | 5 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 44)—Nomination de nouvaux juges pour la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique.*—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

No. 32.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Lundi, 5 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 6 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Páquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *Thomas N. Gibbs* a été introduit entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Benson*.

L'honorable M. *Gibbs* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

Lorne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable *Thomas N. Gibbs*, d'*Oshawa*, de notre province d'*Ontario*, dans notre Puissance du *Canada :*

SALUT :—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada ;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance et Nous vous commandons, dit honorable *Thomas N. Gibbs*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Partentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada :* TÉMOIN, notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce troisième jour d'avril de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt et de notre règne la quarante-troisième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

L'honorable M. *Gibbs* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siége en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *Thomas N. Gibbs*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—Du très-révérend lord évêque de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Alexander*,—De *George Campbell* et autres, de la ville de *Windsor*, province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, marchands et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *G. Smith*, doyen rural, du comté de *Charlotte*,—Du révérend *Geo. J. Jarvis*, D.D., recteur, de *Shédiac*, et autres ecclésiastiques, membres du doyenné de *Shédiac*,—Du révérend *G. M. Armstrong*, doyen rural, et autres ecclésiastiques du doyenné de *St-Jean*, et du révérend *Theodore E. Dowling*, recteur, de *St-Georges*, *Carleton*, *St-Jean*, tous dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Penny*,—De *A. J. Brice* et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *D. Forsyth*, recteur, et *W. Williamson*, secrétaire de la paroisse de l'Eglise de *St-Paul*, *Chatham*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, et des facultés des arts et de la divinité de l'université de Bishop's College, *Lennoxville*, province de *Québec* ; demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

De la compagnie de chemin de fer des rivières du *Connecticut* et du *Passumsic* ; demandant que le bill maintenant soumis au Parlement, intitulé : " Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada* et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer Grand Occidental à établir des fonds de retraite, de prévoyance et d'assurance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement

L'honorable M. *Dickey* du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone *Bell*."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Bull*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet de lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit acte," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte pour pourvoir aux traitements de deux nouveaux juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique*."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McLelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en fait rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aiken*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 7 Avril, 1880.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 7 Avril, 1880.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

1 | 6 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste. Marie ?*

Par l'honorable M. *Guévremont :*

2 | 6 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

1880. Par l'honorable M. *Alexander :*

3| 6 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

4| 6 Avril — Que la motion en dernier lieu mentionnée de l'honorable M. *Alexander*, soit amendée en retranchant tous les mots après " soit " dans la première ligne et en insérant à la place " donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement.

Par l'honorable M. *Howlan :*

5| 6 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

6|31 Mars — Qu'il proposera l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et ultérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété---et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

Par l'honorable M. *Macdonald :*

7| 5 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la *Colombie-Britannique* et entre les juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique* et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la Justice (1878) et sur l'acte de Judicature (1879), passés par la législature provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes, et copie des rapports non encore imprimés, qui ont été présentés par l'honorable ministre de la Justice sur différents actes passés par la législature de la *Colombie-Britannique* pendant ses sessions de 1877, 1878 et 1879.

1880. Par l'honorable M. *Carvell :*

8 | 6 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone *Bell*," tel qu'amendé, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit :

Page 3, ligne 6, après " autorité " insérez : " sauf les dispositions de la " clause A du présent acte " ;

Page 7, ligne 35, après " téléphone-*Bell* " insérez la clause A.

Clause A.

" Les dispositions de l'acte trente-huit *Victoria*, chapitre 26, s'appli- " queront à la dite corporation."

Par l'honorable M. *Power :*

9 | 6 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, en dernier lieu mentionné, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit :

Page 2, ligne 30, retranchez : " du même côté de la rue " et insérez : " sur la même rue."

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 7 Avril, 1880.

1880.

1 | 5 Avril — *Troisième lecture* (Bill 17)—Incorporation de la Cie du téléphone *Bell*, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Hope.*)

2 | 5 " *Troisième lecture* (Bill 14)—Nomination de nouveaux juges pour la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique.*—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

3 | 5 " *Prise en considération* du septième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

4 | 5 " *Comité de toute la Chambre* (Bill K) pour amender l'acte de tempérance de 1878.— (Hon. M. *Aikins.*)

5 | 5 " *Comité de toute la Chambre* (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins.*)

No. 33

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mardi, 6 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 7 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Páquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Read*,—De *John Harvey*, président, et *Richard Benner*, secrétaire du Bureau de Commerce de la cité de *Hamilton*, et de *H. B. Rathbun* et autres, de *Mill Point*, dans la dite province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, marchands, constructeurs de navires et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada*.

Par l'honorable M. *Bourinot*,—D'*Abram Hayman* et autres, membres de l'Eglise d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Badish*, *Cap-Breton*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Lewin*,—De *James Murray*, gérant de la compagnie de chemin de fer *St-Jean* et Maritime.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *D. Forsyth*, doyen rural et recteur de *Chatham*, et autres ecclésiastiques de l'Eglise d'*Angleterre*, du doyenné rural, dans le diocèse de *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick*,—Du révérend *J. S. Smith* et autres, de la paroisse de *Petite-Rivière*,—Du révérend *Frederick Axford*, recteur de *Cornwallis*,—Du révérend *P. H. Brown*, recteur de la paroisse de *Ste-Marguerite*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, et du révérend *Thomas H. Johnston* et autres, des paroisses de *Crapaud* et *Springfield*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*,—Du révérend *David Moore*, recteur, église d'*Albion Mines*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*, tous membres de l'Eglise d'*Angleterre* ; demandant séparément que le bill actuellement soumis au Parlement à l'effet de légaliser le mariage contracté entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer *Albert* ; demandant que le bill maintenant soumis au parlement, intitulé : " Acte à l'effet d'établir une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada*, et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Ailan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer la compagnie *Anchor* d'assurance maritime,' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte 36 *Victoria*, chapitre 108, intitulé : ' Acte pour accorder des pouvoirs additionnels à la compagnie des steamers de *Québec* et des ports du golfe,' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender et redécréter l'acte d'incorporation de la grange fédérale des protecteurs de l'industrie agricole du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont de la grande île de *Niagara*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone *Bell*," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir aux traitements de deux nouveaux juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique*," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le septième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'Acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit Acte,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les quatre premières sections ont été lues et agréées.

La cinquième section ayant été lue, l'amendement suivant a été proposé :

Page 3, ligne 16, retranchez depuis " des " jusqu'à " pendant " dans la 18ème ligne et insérez : " mortgages sur lesquels les sommes engagées ont été recouvrées par " la foreclusion du mortgage ou par la vente des immeubles mortgagés ; "

Le dit amendement a été rejeté sur division.

La cinquième section a été alors adoptée sans amendement.

Les deux sections suivantes ont été lues et adoptées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Haythorne* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'Union Baptiste du *Canada*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé a l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Gibbs* soit ajouté au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Aussi, au comité des banques et du commerce.

Et aussi, au comité des débats et délibérations du Sénat, pendant la présente session.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 8 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Jeudi, 8 Avril, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Guévremont :*

1 | 7 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

Par l'honorable M. *Alexander :*

2 | 7 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

3 | 7 Avril — Que la motion en dernier lieu mentionnée de l'honorable M. *Alexander*, soit amendée en retranchant tous les mots après " soit " dans la première ligne et en insérant à la place " donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement.

Par l'honorable M. *Howlan :*

4 | 7 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de de poisson.

Par l'honorable M. *Carvell :*

5 | 7 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone *Bell*," tel qu'amendé, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit :

Page 3, ligne 6, après " autorité " insérez : " sauf les dispositions de la " clause A du présent acte " ;

Page 7, ligne 35, après " téléphone-*Bell*" insérez la clause A.

Clause A.

" Les dispositions de l'acte trente-huit *Victoria*, chapitre 26, s'appli- " queront à la dite corporation."

Par l'honorable M. *Power :*

6 | 7 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, en dernier lieu mentionné, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit :

Page 2, ligne 30, retranchez : " du même côté de la rue " et insérez : " sur la même rue."

Pour Vendredi, 9 Avril, 1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

7 | 7 Avril — Qu'il proposera l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et ultérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété—et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

1880. Par l'honorable M. *Macdonald :*

8 7 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la *Colombie-Britannique* et entre les juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique* et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la Justice (1878) et sur l'acte de Judicature (1879), passés par la législature provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes, et copie des rapports non encore imprimés, qui ont été présentés par l'honorable ministre de la Justice sur différents actes passés par la législature de la *Colombie-Britannique* pendant ses sessions de 1877, 1878 et 1879.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 8 Avril, 1880.

1880.

1 7 Avril — *Troisième lecture* (Bill 17)—Incorporation de la Cie du téléphone *Bell*, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Hope.*)

2 7 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 41)—Compétence des témoins dans le cas de simple assaut.—Hon. M. *Miller.*)

3 7 " *Comité de toute la Chambre* (Bill K) pour amender l'acte de tempérance, de 1878.— (Hon. M. *Aikins.*)

4 7 " *La Chambre de nouveau en comité* (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins.*)

No. 34.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 7 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 8 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Odell,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Hamilton (Kingston),*	*Páquet,*
Allan,	*Cormier,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Hope,*	*Penny,*
Armand,	*Dever,*	*Howlan,*	*Power,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Read,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boyd,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bull,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Bureau,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Nelson,*	*Wark.*
Carvell,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *E. E. B. Nichols*, D.D., recteur, et autres, de la paroisse de *Liverpool*, du diocèse et de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Bellerose*,—Du révérend *A. Lacasse* et autres (deux pétitions), —De l'honorable *Thomas Savage* et autres, de *Cap Cove*,—De *A. T. Carter*, maire du village de *Gaspé*, et autres, et de *Joseph Cass* et autres, de la municipalité sud de la baie de *Gaspé*, tous dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du très-révérend lord évêque de *Toronto*, province d'*Ontario*,—Du révérend *G. Smith*, doyen rural, du comté de *Charlotte*,—Du révérend *Geo. J. Jarvis*, D.D., recteur, de *Shédiac*, et autres ecclésiastiques, membres du doyenné de *Shédiac*,—Du révérend *G. M. Armstrong*, doyen rural, et autres ecclésiastiques du doyenné de *St-Jean*, et du révérend *Theodore E. Dowling*, recteur, de *St-Georges*, *Carleton*, *St-Jean*, tous dans la province du *Nouveau-Brunswick* ; demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

De *George Campbell* et autres, de la ville de *Windsor*, province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, marchands et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada* ; demandant qu'il soit pris des mesures pour encourager le commerce par la voie du *St-Laurent* et pour assurer aux canaux du *St-Laurent* et du *Welland*, le trafic pour lequel ils ont été construits et agrandis.

De *A. J. Brice* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que les commissaires du havre de *Montréal* ne reçoivent pas l'autorisation de commuer les droits de tonnage sur les bateaux-élévateurs et que la loi actuelle ne soit pas changée.

L'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Flint* a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone-*Bell*," tel qu'amendé,

L'honorable M. *Carvell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Haythorne* :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit.

Page 3, ligne 6, après " autorité " insérez : " sauf les dispositions de la clause " A du présent acte " ;

Page 7, ligne 35, après " téléphone-*Bell*" insérez la clause A.

Clause A.

" Les dispositions de l'acte trente-huit *Victoria*, chapitre 26, s'appliqueront à " la dite corporation."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, a proposé :

Que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 2, ligne 30, retranchez : " du même côté de la rue " et insérez : " sur la " même rue."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Bull*, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communnes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents,"

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'Acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit acte,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux sociétés de prêts."

(*En comité.*)

Ordonné, que le bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 5, ligne dernière, après " lieu " insérez la clause A.

Clause A.

" Lorsque les dites dispositions auront été observées par ou pour toute telle " société, compagnie, institution ou corporation et ses officiers, les dispositions de " toute section de tout acte qui exigent que cette société, institution ou corporation " transmette au ministre des finances un état ou rapport annuel de ses affaires ou de " son actif et passif, seront censées et réputées avoir été observées."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Haythorne*, de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit bill soit reçu maitenant.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. *Bellerose* a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte 41 *Victoria*, ch. 18, et pour amender l'acte 32 et 33 *Victoria*, ch. 20, intitulé: 'Acte concernant les offenses contre la personne.'"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 1er avril, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie de la dernière liste des actionnaires de la compagnie de garantie du *Canada* et une copie de son dernier bilan annuel, avec mention des sommes portées au fonds de garantie et au fonds de réserve des actionnaires respectivement, et l'état de situation de ces fonds, d'après leur vérification opérée conformément à la 37e section de l'acte du Parlement 14 et 15 *Vic.*, ch. 36, qui incorpore cette compagnie.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session, No.* .)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 9 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 9 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

1 7 Avril — Qu'il proposera l'adoption par le Sénat d'une règle additionnelle exigeant que chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier, dans les dix jours de cette date, et ultérieurement dans les vingt premiers jours de la première session de chaque parlement, une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété—et prescrivant au greffier de mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

Pour Lundi, 12 Avril, 1880.

1880.

2| 7 Avril — Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste-Marie ?*

Par l'honorable M. *Macdonald :*

3| 7 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la *Colombie-Britannique* et entre les juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique* et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la Justice (1878) et sur l'acte de Judicature (1879), passés par la législature provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes, et copie des rapports non encore imprimés, qui ont été présentés par l'honorable ministre de la Justice sur différents actes passés par la législature de la *Colombie-Britannique* pendant ses sessions de 1877, 1878 et 1879.

Pour Mardi, 13 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Brouse :*

4| 8 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt, il proposera les amendements suivants :

1o. D'abolir toutes amendes prélevées sur les emprunteurs ;
2o. De faire imprimer en travers sur la face du mortgage, en encre rouge ou bleue le taux réel d'intérêt que porte le mortgage ;
3o. Que dans le rachat volontaire ou forcé d'un mortgage, l'intérêt du prêt soit calculé seulement sur le montant du prêt, déduction faite des remboursements opérés, s'il en a été opéré ;
4o. Que les mortgages soient remboursables en tout temps, moyennant le paiement en plus de six mois d'intérêt ;
5o. Que tous les mortgages des sociétés ou compagnies de prêt soient faits et passés en trois expéditions, dont l'une, à titre de double original, devra être remise au débiteur par mortgage lors du remboursement du prêt ;
6o. Que tous les mortgages soient censés contenir ces conditions, nonobstant tout ce qui pourrait y être énoncé au contraire.

Pour Mercrdi, 14 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Alexander :*

5| 8 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

6| 8 Avril — Que la motion en dernier lieu mentionnée de l'honorable M. *Alexander*, soit amendée en retranchant tous les mots après " soit " dans la première ligne et en insérant à la place " donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 9 Avril, 1880.

1880.

1| 7 Avril — *Seconde lecture* (Bill 21)—Liquidation de la compagnie d'assurance *Stadacona*.—(Hon. M. *Pelletier*.)

No. 35.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 8 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 9 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Odell,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*
Allan,	*Cormier,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Hope,*	*Penny,*
Armand,	*Dever,*	*Howlan,*	*Power,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Price,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Lewin,*	*Read,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McClelan,*	*Reesor,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boyd,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bull,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Bureau,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Grant,*	*Murhead,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Nelson,*	*Wark.*
Carvell,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Harvey*, président, et *Richard Benner*, secrétaire du Bureau de Commerce de la cité de *Hamilton*, et de *H. B. Rathburn* et autres, de *Mill Point*, dans la dite province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, marchands, constructeurs de navires et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada ;* demandant qu'il soit pris des mesures pour encourager le commerce par la voie du *St-Laurent* et pour assurer aux canaux du *St-Laurent* et du *Welland*, le montant de trafic pour lesquels ils ont été construits et agrandis.

D'*Abram Hayman* et autres, membres de l'Eglise d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Batish*, *Cap Breton*, province de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant séparément que le bill actuellement soumis au Parlement à l'effet de légaliser le mariage contracté entre beaux-frères et belles-sœurs, ne deviennent pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de *St-Jean* et du *Maine ;* demandant que le bill maintenant soumis au Parlement, intitulé : " Acte à l'effet d'établir une cour de commissaires des chemins de fer du *Canada*, et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, de 1879," ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 12 mars, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes les pièces et correspondances relatives à la récente destitution sommaire du conducteur *McGinn* de la division nord du chemin de fer Intercolonial.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Qu'en tant que le Sénat y est concerné, le comité mixte des deux Chambres chargé de rechercher si, au point de vue de l'économie et de l'avantage du service public, il ne conviendrait pas de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres, ait la permission de réduire à cinq membres le quorum du dit comité et aussi de faire rapport de temps à autres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte y mentionné, incorporant la compagnie de garantie du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 28, après " que " insérez : " relativement à ces souscriptions et à " ces versements."

Page 1, dernière ligne, après " compagnie " insérez la clause A.

Clause A.

" Rien dans le présent acte ne préjudiciera aux réclamations ou demandes existant " actuellement contre la compagnie."

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*:

Que, dans les vingt premiers jours de la prochaine session du présent Parlement, et dans les vingt premiers jours de la première session de chaque Parlement subséquent, chaque sénateur fasse et dépose entre les mains du greffier une nouvelle déclaration de sa qualification de propriété, suivant la formule énoncée en la cinquième cédule annexée à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867; et le greffier, immédiatement après l'expiration de chacune de ces périodes de vingt jours, devra mettre sur la table de la Chambre une liste des membres qui se seront conformés à cette règle.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser 'la compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie' à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi prochain le 12 courant, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 12 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Lundi, 12 Avril, 1880.

1880.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

1 7 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste-Marie ?*

Par l'honorable M. *Macdonald :*

2 7 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la *Colombie-Britannique* et entre les juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique* et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la Justice (1878) et sur l'acte de Judicature (1879), passés par la législature provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes, et copie des rapports non encore imprimés, qui ont été présentés par l'honorable ministre de la Justice sur différents actes passés par la législature de la *Colombie-Britannique* pendant ses sessions de 1877, 1878 et 1879.

1880. Par l'honorable M. *Scott :*

3 8 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie de garantie du *Canada*," il proposera que la clause A en amendement soit remplacée par la clause suivante :

" Rien dans le présent acte n'affectera, changera ou diminuera la responsabilité des actionnaires actuels de la dite compagnie relativement à toute réclamation ou demande maintenant existante en vertu d'une police ci-devant délivrée par la dite compagnie—que cette réclamation soit présentement pendante en justice, ou qu'une simple notification en ait été signifiée à la dite compagnie, ou que le règlement ou l'examen en soit d'autre manière en suspens—et tout réclamant et la dite compagnie resteront dans la même position relative que si le présent acte n'eut jamais été passé."

Pour Mardi, 13 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Brouse :*

4 8 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt, il proposera les amendements suivants :

1o. D'abolir toutes amendes prélevées sur les emprunteurs ;

2o. De faire imprimer en travers sur la face du mortgage, en encre rouge ou bleue, le taux réel d'intérêt que porte le mortgage ;

3o. Que dans le rachat volontaire ou forcé d'un mortgage, l'intérêt du prêt soit calculé seulement sur le montant du prêt, déduction faite des remboursements opérés, s'il en a été opéré ;

4o. Que les mortgages soient rachetables en tout temps, moyennant le paiement en plus de six mois d'intérêt ;

5o. Que tous mortgages en faveur des sociétés ou compagnies de prêt soient faits et passés en trois expéditions, dont l'une, à titre de double original, devra être délivrée au débiteur par mortgage lors du remboursement du prêt ;

6o. Que tous mortgages soient censés contenir ces conditions, nonobstant tout ce qui pourrait y être énoncé au contraire.

Pour Mercrdi, 14 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Alexander :*

5 8 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

6 8 Avril — Que la motion en dernier lieu mentionnée de l'honorable M. *Alexander*, soit amendée en retranchant tous les mots après " soit " dans la première ligne et en insérant à la place " donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement."

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 12 Avril, 1880.

	1880.		
1	8 Avril	—	*Troisième lecture* (Bill 22) pour amender l'acte de la Cie de garantie du *Canada*.—(Hon. M. *Ferrier*.)
2	8	"	*Comité de toute la Chambre* (Bill 41)—Compétence des témoins dans le cas de simple assaut.—(Hon. M. *Miller*.)
3	8	"	*Seconde lecture* (Bill L)—Amendement de l'acte concernant les offenses contre la personne.—(Hon. M. *Bellerose*.)

No. 36.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 18

Vendredi, 9 avril, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 12 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Carvell,*	*Haythorne,*	*Odell,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Hope,*	*Pelletier,*
Allan,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Penny,*
Archibald,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Power,*
Armand,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Pozer,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Read,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Reesor,*
Benson,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Stevens,*
Brouse,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bull,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Bureau,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Carvell,	*Guévremont,*	*Nelson,*	*Wark.*
Campbell, (Sir Alexander),	*Hamilton (Kingston),*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),—De la corporation de la cité de *Kingston*, comté de *Frontenac*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Allan*,—de la corporation de la cité de *Toronto*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—De la corporation de la cité de *St-Stephens*, comté de *Charlotte*, province du *Nouveau-Bruswick*, et de la compagnie du chemin de fer du *Canada* et du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *Henry Horton* et autres, de la ville de *Goderich*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Bellerose*,—De *Samuel Baker* et autres, de *Sandy Beach*,—De *Robert Pye* et autres, de *Sandy Beach*,—De *Charles Philipps* et autres, de la municipalité nord de la baie de *Gaspé* et de *Sydenham*, et de *J. C. Parent* et autres, de la *Rivière-au-Renard*, comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du révérend *William Ellis*, recteur, et autres, de *Sackville*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Lewin*,—De *Thomas E. Milledge* et autres, de la cité et du comté de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *E. E. B. Nichols*, D.D., et autres, de la paroisse de *Liverpool*, dans le diocèse et la province de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

Du révérend *A. Lacasse* et autres, de la municipalité du *Cap Cove*, et de *A. J. Carter*, maire, du village de *Gaspé*, et autres, de la municipalité sud de la baie de *Gaspé* et *York*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que le vapeur naufragé *Lady Head* soit remplacé par un autre bateau à vapeur convenable pour la protection des pêcheries et pour maintenir l'ordre sur les côtes de la mer.

Du révérend *A. Lacasse* et autres, de la municipalité du *Cap Cove*, et de *Joseph Cass* et autres, de la municipalité sud de la baie de *Gaspé*, tous dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que la somme de $4,500,000 obtenue en vertu du traité de *Washington* soit consolidée et que l'intérêt en soit employé annuellement au profit des pêcheries et des pêcheurs.

De l'honorable *Thomas Savage* et autres, du *Cap Cove*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que les familles des nommés *Narcisse Defaris* et *François Dubois*, pêcheurs, soient indemnisées de la perte qui leur est causée par la mort de ces deux pêcheurs, leurs soutiens, noyés à la suite du chavirement de leur embarcation par le steamer fédéral le *Newfield*.

L'honorable M. *Bureau*, du comité mixte des impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
8 avril, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son huitième rapport :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande *qu'ils soient imprimés*, savoir :—

Réponse à adresse,—Copie des arrêtés du Conseil et de la correspondance qui ont conduit à l'ajournement ou à la cessation des travaux de construction sur l'embranchement du chemin de fer canadien du *Pacifique* à la *Baie Georgienne*; etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat montrant le nombre d'hommes employés le 1er octobre, 1878, le 1er décembre, 1878, et le 1er février, 1880, dans les ateliers de chemin de fer Intercolonial à *Moncton, N.-B.*, à *Campbellton, N.-B., Richmond, N.-B.*, et dans les ateliers dans la province de *Québec*.

Réponse à ordre,—Etat donnant le nombre d'instructeurs et d'aide-instructeurs nommés pour enseigner l'agriculture aux Indiens; le montant dépensé pour leurs frais de route, et pour l'outillage; etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant l'époque fixée pour le paiement de l'annuité des Sauvages, l'an dernier, en vertu du traité n° 7; la date à laquelle le dit paiement été fait; quelles agences ont été chargées de le faire; etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat détaillé de tous livres, brochures ou autres publications qui ont déjà été mis en circulation, ou qui ont été commandés depuis le 1er janvier, 1875, pour les frais de l'immigration, par le ministère de l'agriculture, celui de l'intérieur ou tout autre ministère s'occupant d'immigration ou de colonisation, etc., etc. (*Les brochures, livres, etc., ne devant pas être imprimés.*)

Réponse à ordre,—Etat faisant mention du nombre des faillites dans les différentes provinces, et du nombre total dans toute la Puissance, pendant les années 1878 et 1879, respectivement; etc., etc.

Réponse à ordre.—Etat mentionnant les époques fixées pour le paiement des annuités en vertu des traités nos 4 et 6, pendant l'année courante; l'époque à laquelle le paiement en a été fait; etc., etc.

Réponse à adresse,—Documents et la correspondance échangés entre le gouvernement du *Canada* et les directeurs de la compagnie du chemin de fer de *Québec* au lac *Saint-Jean*.

Réponse à adresse,—Correspondance, documents et arrêtés du Conseil concernant la nomination de l'honorable *J. W. Trutch* à une charge publique dans la *Colombie-Anglaise*.

Réponse à adresse,—Arrêté du Conseil autorisant une remise de cinq centins par boisseau, sur le maïs importé pour la fabrication de l'amidon.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants *ne soient pas imprimés* savoir :—

Réponse à ordre,—Rapports faits depuis 1878, par les ingénieurs du ministère des chemins de fer et canaux, sur le tracé du canal *Murray* à travers les terrains originairement réservés pour les fins de ce canal dans le canton de *Murray*; etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat faisant mention du nombre de surveillants de pêcheries et les garde-pêche qui ont été destitués ou nommés, dans le comté d'*Inverness*, pendant l'année 1879; etc.

Réponse à ordre,—Etat donnant la quantité de peaux vertes importées en *Canada* pendant les dix dernières années expirées le premier janvier dernier.

Réponse à ordre,—Etat indiquant le produit des ventes de terrains sur l'île *St-Joseph* jusqu'au 1er juillet, 1867.

Réponse à ordre,—Etat indiquant le traitement attaché à la charge de membre de l'exécutif ou du Conseil Privé dans l'année 1841; la date de tout changement apporté subséquemment au chiffre du dit traitement, le montant de ce changement, et l'autorité en vertu de laquelle il a été fait; aussi, un état de l'indemnité payée aux membres

des deux membres de la législature, soit comme allocation sessionnelle ou autrement, et le montant alloué par mille, pour frais de route dans l'année 1841 ; etc, etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé pendant les sept mois expirés le 1er février, 1879 ; et aussi pendant les huit mois expirés le 1er mars, 1880.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78, 1878-79 et les derniers six mois de 1879 ; aussi les noms des personnes ou sociétés à qui ces sommes ont été payées.

Réponse à ordre,—Etat indiquant combien de vétérans ont participé au vote de la législature en faveur des vétérans de 1812-15 pour l'année courante.

Réponse à adresse, — Arrêtés du Conseil, règlements, correspondance, etc., échangés entre toute personne et le gouvernement depuis la dernière session du Parlement relativement au remboursement de droits promis sur les matériaux servant à la construction des navires, etc.

Réponse à adresse,—Copie de la commission nommant le chef actuel de la police riveraine à *Montréal,* aussi rapport constatant le nombre d'officiers agissant sous ce chef, ainsi que le nombre des hommes composant toute la force, etc.

Réponse à ordre,—Rapports faits par les ingénieurs du gouvernement de toutes les lettres et de la correspondance concernant la construction d'une forme de radoub à *Kingston,* et la nécessité que s'en fait sentir par suite de l'agrandissement du canal *Welland.*

Réponse à ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait, en 1878, des explorations sur la rivière d'*Yamaska* en vue de la rendre navigable.

Réponse à ordre,—Rapport du rapport de l'ingénieur qui a fait les explorations à *Capelan* et à *New-Carlisle,* dans la baie des *Chaleurs,* en vue d'y ériger des quais ou brise-lames.

Réponse à ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait des explorations à la *Baie Saint-Paul,* comté de *Charlevoix,* aux fins d'y ériger un quai.

Réponse à ordre,—Etat détaillé des comptes du bateau-dragueur à vapeur le *St.-Laurent,* pendant qu'il était en service à *Miramichi* durant les années 1878 et 1879.

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre d'acres de terres publiques vendus dans le *Manitoba* et les territoires du Nord-Ouest pendant l'année 1879.

Réponse à adresse,—Etat indiquant les noms, le domicile, l'occupation et la date de nomination de tous les syndics officiels nommés entre le 8 avril, 1875, et le 18 octobre, 1878, et entre le 18 octobre, 1878, et le 16 février, 1880.

Réponse à adresse,—Correspondance et documents échangés entre le gouvernement et la corporation de la ville de *Stratford,* concernant la proposition émise par la dite corporation de faire don d'un emplacement pour y ériger un bureau de poste.

Réponse à ordre,—Etat donnant le nombre de filets saisis sur la rivière *Miramichi* et ses affluents, pendant l'année 1879.

Réponse à ordre,—Correspondance adressée au ministère de l'intérieur demandant une exploration géologique des comtés de *Shelburne, Queen* et *Lunenburg,* dans la *Nouvelle-Ecosse,* et les réponses qui ont été faites à ces demandes.

Réponse à ordre,—Etats transmis depuis le premier janvier, 1875, au ministère des finances, conformément à l'acte 31 *Vic.,* chap. 48, clause 14, et à la clause 20 du chap. 42 de l'acte 40 *Vic* , par le président, gérant ou autre officier autorisé de la Cie de garantie du *Canada*

Réponse à ordre,—Etat donnant les noms des personnes qui ont déposé de l'argent aux caisses d'épargnes du *Canada* à *Victoria, Nanaimo* et *Westminster,* dans la *Colombie-Anglaise,* ainsi que les sommes de plus de mille piastres déposées respectivement aux dites caisses d'épargnes à la date du 30 juin, 1879.

Le tout respectueusement soumis.

J. Simpson.
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau,* secondé par l'honorable M. *Penny,* il a été *Ordonné,* que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la *Colombie-Britannique* et entre les juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique* et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la Justice (1878) et sur l'acte de Judicature (1879), passés par la législature provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes, et copie des rapports non encore imprimés, qui ont été présentés par l'honorable ministre de la Justice sur différents actes passés par la législature de la *Colombie-Britannique* pendant ses sessions de 1877, 1878 et 1879.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte y mentionné, incorporant la compagnie de garantie du *Canada*," tel qu'amendé,

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal*:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu maintenant la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit:

Retranchez dans les amendements la clause, et insérez à la place la clause suivante:

"Rien dans le présent acte n'affectera, changera ou diminuera la responsabilité des actionnaires actuels de la dite compagnie relativement à toute réclamation ou demande maintenant existante en vertu d'une police ci-devant délivrée par la dite compagnie—que cette réclamation soit présentement pendante en justice, ou qu'une simple notification en ait été signifiée à la dite compagnie, ou que le règlement ou l'examen en soit d'autre manière en suspens—et tout réclamant et la dite compagnie resteront dans la même position relative que si le présent acte n'eut jamais été passé."

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents,"

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte intitulé: 'Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents,' et pour amender l'acte intitulé: 'Acte concernant les offenses contre la personne,'" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 13 Avril, 1880.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

MOTIONS.

Pour Mardi, 13 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Brouse* :

1 | 8 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt, il proposera les amendements suivants :

1o. D'abolir toutes amendes prélevées sur les emprunteurs ;

2o. De faire imprimer en travers sur la face du mortgage, en encre rouge ou bleue, le taux réel d'intérêt que porte le mortgage ;

3o. Que dans le rachat volontaire ou forcé d'un mortgage, l'intérêt du prêt soit calculé seulement sur le montant du prêt, déduction faite des remboursements opérés, s'il en a été opéré ;

4o. Que les mortgages soient rachetables en tout temps, moyennant le paiement en plus de six mois d'intérêt ;

5o. Que tous mortgages en faveur des sociétés ou compagnies de prêt soient faits et passés en trois expéditions, dont l'une, à titre de double original, devra être délivrée au débiteur par mortgage lors du remboursement du prêt ;

6o. Que tous mortgages soient censés contenir ces conditions, nonobstant tout ce qui pourrait y être énoncé au contraire.

Pour Mercrdi, 14 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Alexander :*

2 8 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

3 8 Avril — Que la motion en dernier lieu mentionnée de l'honorable M. *Alexander*, soit amendée en retranchant tous les mots après " soit " dans la première ligne et en insérant à la place " donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement."

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 13 Avril, 1880.

1880.

1 8 Avril — *Troisième lecture* (Bill F) pour venir en aide aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Aikins.*)

2 8 " *Comité de toute la Chambre* (Bill K)—Amendement de l'acte de tempérance, de 1878.—(Hon. M. *Aikins.*)

3 8 " *Seconde lecture* (Bill 21)—Liquidation de la compagnie d'assurance *Stadacona.*—(Hon. M. *Pelletier.*)

4 12 " *Prise en considération* du huitième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Bureau.*)

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Lundi, 12 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 13 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Carvell,*	*Hamilton (Kingston),*	*Odell,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Haythorne,*	*Pâquet,*
Allan,	*Chapais,*	*Hope,*	*Pelletier,*
Archibald,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Penny,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Power,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Pozer,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Price,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Read,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Reesor,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*Macdonald,*	*Scott,*
Boyd,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Brouse,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Bull,	*Gibbs,*	*McMaster,*	*Stevens,*
Bureau,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carvell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Hamilton (Inkerman),*	*Nelson,*	*Wark.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ferrier*,—Du révérend *James Stewart*, président, et du révérend *James Patterson*, secrétaire du presbytérat de *Montréal*, de l'église presbytérienne du *Canada*.

L'honorable Président, du comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les priviléges du Parlement, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit.

SALLE DU SÉNAT,
12 avril, 1880.

Le Président du Sénat, comme président du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les priviléges du Parlement, a fait rapport,—

Que le dit comité s'est réuni dans la salle du Sénat, le 12 courant, et a pris en considération l'ordre de renvoi du 5 avril, et que sur motion le comité a résolu de se lever.

Respectueusement soumis.

A. E. BOTSFORD,
Président.

L'honorable M. *Miller* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickey* :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie*, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Avril, 1880.

Le comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé, le dix-neuvième jour de mars dernier, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie*" a l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité a été informé par le sénateur qui a présenté ce bill au Sénat que les promoteurs désirent obtenir de votre honorable Chambre la permission de le retirer.

Votre comité demande donc d'être déchargé du soin de le considérer ultérieurement.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable *McLelan*, il a été

Ordonné, que l'honoraire payé pour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie*," soit remboursé aux pétitionnaires pourvu que toutes les dépenses soient payées.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation de *Ste-Claire* au lac *Erié*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 9, retranchez "W." et insérez: "N."

Page 4, ligne 17, après "laquelle" insérez: "ou près de laquelle."

Page 4, ligne 25, après "construire" insérez: "ou de ce qu'elle aura détourné quelque cours d'eau."

Page 5, ligne 19, après "effet" insérez: "par le dépôt et l'enregistrement à la poste de."

Page 5, ligne 23, après "situé" insérez: "ou si les dits directeurs négligent ou refusent de nommer un arbitre, après avoir reçu avis de ce faire par le dépôt et l'enregistrement à la poste d'une lettre à cet effet, adressée au président de la compagnie, au bureau principal de la compagnie, et par la publication du dit avis pendant un mois dans un ou plusieurs journaux de la ville de *Chatham*, ou si les personnes nommées comme arbitres ne s'entendent point sur le choix d'un tiers-arbitre."

Page 5, ligne 27, après "d'agir" insérez: "ou comme tiers-arbitre, suivant le cas."

Page 7, ligne 47, retranchez depuis "compétente" jusqu'à "si," dans la page 8, ligne 5, et insérez: "et il ne sera en rien porté atteinte ou empêchement à ce droit de recours à raison ou par suite de ce qu'une poursuite criminelle aurait été prise ou intentée contre telle personne ou telles personnes pour le fait d'avoir commis tel acte, tort ou dommage malicieux, ni à raison de ce qu'une conviction ou un jugement serait prononcé dans une telle poursuite."

Page 8, ligne 7, après "des" insérez: "radeaux."

Page 8, ligne 12, après "tels" insérez: "radeaux."

Page 8, ligne 29, après "vaisseau" insérez: "bois."

Page 8, ligne 30, après "bateaux" insérez: "bois."

Page 12, ligne 1ère, retranchez: "aîné."

Page 13, ligne 46, après "compagnie" insérez: "à moins qu'il ne se soit porté personnellement responsable de cette dette ou obligation."

Page 16, ligne 30, retranchez depuis "trésorier" jusqu'à "sera" dans la 31e ligne.

Page 16, ligne 38, après "seront" insérez: "pour le fait d'y être parties avec l'autorisation de la majorité d'un quorum des directeurs."

Page 16, ligne 39, retranchez "à leur égard."

Page 19, ligne 35, retranchez "transportera" et insérez: "permettra l'usage du dit canal pour transporter."

Page 16, ligne 40, retranchez "sur le canal."

Page 20, ligne 10, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "le" dans la 11e ligne.

Page 20, ligne 12, retranchez depuis "entier" jusqu'à "des."

Page 20, ligne 13, retranchez "chaque actionnaire" et insérez: "la compagnie."

Page 20, ligne 20, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "pour."

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt", a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit:

Page 5, ligne 1ère, retranchez depuis "et" jusqu'à "des" dans la 3e ligne et insérez "prêtant et plaçant."

L'honorable M. *Brouse* a proposé, secondé par l'honorable M. *Read :*
Que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :
Après la clause A dans les amendements, insérez les clauses B. C. et D.

Clause B.

Tout prêt fait après la passation du présent acte par une société permanente de construction ou une compagnie de prêt, incorporée en vertu du dit chapitre cinquante trois des Statuts refondus du *Haut-Canada*, ou de tout acte refondu par le dit chapitre, ou en vertu de tout acte du Parlement du *Canada*, ou par une institution ou corporation incorporée hors du *Canada* et autorisée en vertu des dispositions de l'acte passé en la 37e année du règne de Sa Majesté, chapitre 59, à prêter et placer des deniers en *Canada*, sera assujétie et sera censée avoir été assujétie aux conditions suivantes, nonobstant toute chose au contraire énoncée dans tout contrat ou écrit relatif à tout tel prêt, savoir :

1. Nul défaut de l'emprunteur ne le rendra passible d'aucune amende, ni du paiement d'un taux d'intérêt plus élevé que celui stipulé par le prêt.

2. Lorsque le remboursement, soit volontaire soit forcée, de la somme prêtée, se fera en entier, l'intétêt sur cette somme ou sur toute balance de cette somme, sera calculé, exigé et payé à un taux qui ne pourra être plus élevé que celui convenu lors du prêt.

3. Le prêt sera rachetable en tout temps par le remboursement en un seul paiement, de la somme prêtée, ou de toute balance restant due sur cette somme et par le paiement de tous les intérêts dûs, et de six mois d'intérêt en plus à compter du jour où sera effectué le remboursement.

Clause C.

Toute telle société ou compagnie, institution ou corporation fera délivrer au débiteur par mortgage lors de la passation du contrat de mortgage, ou lors de l'extinction du prêt, une vraie copie de ce contrat auquel elle sera partie comme créancière par mortgage.

Clause D.

Aucun contrat de mortgage ne sera valable ou obligatoire à l'égard du débiteur relativement à la perception ou au paiement des intérêts, à moins que le taux d'intérêt exigible sur le principal ou montant prêté et garanti par le mortgage, quelque soit le mode stipulé pour le remboursement, ne soit écrit, imprimé ou timbré en travers sur la première page ou l'unique page, suivant le cas, de chacune des expéditions originales du contrat de mortgage, en encre de couleur différente de celle du corps de l'acte, et dans les termes suivants : "Taux d'intérêt, six (ou suivant le cas) par cent par année," avant que le contrat lui-même ait été rédigé ; et ces mots seront censés et considérés former partie du contrat de mortgage sur lequel ils seront écrits, imprimés ou timbrés.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été *Ordonné*, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le huitième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 14 Avril, 1880.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions**

MOTIONS.

Pour Mercredi, 14 Avril, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Howlan :*

1 8 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du mémoire des marchands de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la remise des droits payés aux *Etats-Unis* en 1871 et 1872 sur le poisson et les huiles de poisson.

Par l'honorable M. *Alexander :*

2 8 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'instituer une enquête et de faire rapport à cette Chambre sur l'indemnité sessionnelle payée aux membres depuis l'année 1876, le dit comité devant se composer des honorables messieurs

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

3 8 Avril — Que la motion en dernier lieu mentionnée de l'honorable M. *Alexander*, soit amendée en retranchant tous les mots après " soit " dans la première ligne et en insérant à la place " donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement."

Pour Vendredi, 16 Avril, 1880.

1880.

4 | 13 Avril — Interpellation par l'honorable M. *Power :*

Qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de procéder sans retard à à la construction d'un chemin de fer depuis le terminus occidental du prolongement du chemin de fer Central jusqu'au *Sault Ste-Marie* ou à quelque point dans le voisinage, en suivant le meilleur tracé praticable ; et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de faire faire de nouvelles explorations en vue de reconnaître la meilleure ligne à suivre entre la baie du *Sud-Est* et la rivière des *Espagnols ?*

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 14 Avril, 1880.

1880.

1 | 12 Avril — *Comité de toute la Chambre* (Bill 41)—Compétence des témoins dans les cas d'assaut simple.—(Hon. M. *Miller.*)

2 | 12 " *Comité de toute la Chambre* (Bill L)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Bellerose.*)

3 | 12 " *Prise en considération* des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 31)—Cie de navigation de *St-Clair* et *Erié.*—(Hon. M. *Vidal.*)

4 | 12 " *Reprise du débat* ajourné sur la motion de l'hon. M. *Brouse*, pour amender de nouveau le (Bill F) relatif aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Hope.*)

5 | 12 " *Comité de toute la Chambre* (Bill K)—Amendement de l'acte de tempérance, de 1878.—(Hon. M. *Aikins.*)

6 | 12 " *Seconde lecture* (Bill 21)—Liquidation de la compagnie d'assurance *Stadacona.*—(Hon. M. *Pelletier.*)

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DU SÉNAT

1880

SOMMAIRE

Session extraordinaire. — Ouverture.

Mardi, 13 avril 1880.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

1re Session de Parlement, 4e Année, 1880.

No. 38.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mardi, 13 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 14 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Páquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Price,
Read,
Reesor,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—Du très-révérend doyen *James Lyster*, L. L. D., doyen d'*Ontario*, et autres eeclésiastiques et laïques, de la cité de *Kingston* et des environs, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Penny*,—Du conseil du bureau de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—Du révérend *Henry Wilkes*, D. D., L.L.D., supérieur du *Congregational College* de *l'Amérique Britannique du Nord*, et autres ministres protestants de différentes dénominations dans la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Kingston*, comté de *Frontenac*, province d'*Ontario*, et de la corporation de la cité de *St-Stephens*, comté de *Charlotte* province du *Nouveau-Brunswick ;* demandant séparément la passation d'une loi déclarant que les employés fédéraux soient passibles d'être taxés comme les autres résidents des dites localités.

De la corporation de la cité de *Toronto ;* demandant que le contrôle de toute ligne de chemin de fer qui sera construite à l'aide d'une subvention du gouvernement entre le *Sault St-Marie* et le lac *Nipissing* ne soit accordé qu'à une compagnie indépendante dans laquelle tous les intérêts seront représentés, et que l'on garantisse par un acte du parlement, le droit de circuler sur la dite ligne de chemin de fer à toutes les compagnies de chemin de fer qui se relieront à la dite ligne à ou près du lac *Nipissing*.

De la compagnie du chemin de fer du *Canada* et du *Nouveau-Brunswick ;* demandant que le bill maintenant soumis au parlement, intitulé : " Acte à l'effet d'établir une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada* et d'amender l'acte relatif au chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De *Henry Horton* et autres, de la ville de *Goderich*, province d'*Ontario*, propriétaires de navires, fabricants, marchands et autres intéressés dans la navigation intérieure et le commerce du *Canada ;* demandant qu'il soit pris des mesures pour encourager le commerce par la voie du *St-Laurent* et pour assurer aux canaux du *St-Laurent* et du *Welland*, le trafic pour lequel ils ont été construits et agrandis.

De *Samuel Baker* et autres, de *Sandy Beach*, comté de *Gaspé*, dans la province de *Québec ;* demandant que le vapeur naufragé *Lady Head* soit remplacé par un autre bateau à vapeur convenable pour la protection des pêcheries et pour maintenir l'ordre sur les côtes de la mer.

De *Robert Pye* et autres, de *Sandy Beach*,—De *Charles Philipps* et autres, de la municipalité nord de la baie de *Gaspé* et de *Sydenham*, et de *J. C. Parant* et autres, de la *Rivière-au-Renard*, comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que la somme de $4,500,000 obtenue en vertu du traité de *Washington* soit consolidée et que l'intérêt en soit employé annuellement au profit des pêcheries et des pêcheurs.

Du révérend *William Ellis*, recteur, et autres, de *Sackville*, province de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

De *Thomas E. Milledge* et autres, de la cité et du comté de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick ;* demandant qu'il soit fait certains amendements et réductions dans le tarif.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

Qu'il soit "donné instruction au greffier de préparer pour l'usage du comité permanent des comptes contingents du Sénat et de soumettre à ce comité un état de toutes les sommes payées aux membres de cette Chambre pour indemnité sessionnelle et frais de route depuis l'année 1867 inclusivement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macfarlane* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte intitulé : ' Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents,' et pour amender l'acte intitulé : ' Acte concernant les offenses contre la personne,' "

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation de *Ste-Claire* au lac *Erié*."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passe-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Brouse* en amendement au bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'Acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit acte,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 15 Avril, 1880.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions**

MOTIONS.

Pour Jeudi, 15 Avril, 1880.

1880.

1 | 14 Avril — Interpellation par l'honorable M. *Penny :* A quelle époque de la saison actuelle le canal *Welland* sera-t-il ouvert à la navigation ?

Pour Vendredi, 16 Avril, 1880.

2 | 13 Avril — Interpellation par l'honorable M. *Power :* Qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de procéder sans retard à à la construction d'un chemin de fer depuis le terminus occidental du prolongement du chemin de fer Central jusqu'au *Sault Ste-Marie* ou à quelque point dans le voisinage, en suivant le meilleur tracé praticable ; et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de faire faire de nouvelles explorations en vue de reconnaître la meilleure ligne à suivre entre la baie du *Sud-Est* et la rivière des *Espagnols*

Pour Mardi, 20 Avril, 1880.

1880.

3 | 14 Avril — Par l'honorable M. *Trudel :*

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal* et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux et améliorations exécutés dans le fleuve *St Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux et améliorations ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal* ainsi que de toute lettre ou de tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et des dites améliorations.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 15 Avril, 1880.

1880.

1 | 14 Avril — *Chambre de nouveau en comité général* (Bill 41)—Compétence des témoins dans les cas d'assaut simple.—(Hon. M. *Miller.*)

2 | 14 " *Comité de toute la Chambre* (Bill L)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Bellerose.*)

3 | 14 " *Reprise du débat* ajourné sur la motion de l'hon. M. *Brouse*, pour amender de nouveau le (Bill F) relatif aux sociétés de construction et aux compagnies de prêt.—(Hon. M. *Hope.*)

4 | 14 " *Comité de toute la Chambre* (Bill K)—Amendement de l'acte de tempérance, de 1878.—(Hon. M. *Aikins.*)

No. 39.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 14 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 15 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Price,
Read,
Reesor,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *A. T. Carter*, maire, et autres, du village de *Gaspé*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *D. W. Pichell*, doyen rural du doyenné de *Kingston*, et autres ecclésiastiques du diocèse de *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Carvell*,—Du révérend *J. Herbert Read*, D.D., et autres, de *Milton* et *Reestead*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable M. *Price*,—Du révérend *George W. Houseman*, recteur, de *Québec*, et autres ecclésiastiques de la cité de *Québec* et des environs, dans le diocèse anglican de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:

Du révérend *James Stewart*, président, et du révérend *James Patterson*, secrétaire du presbytérat de *Montréal* de l'Eglise Presbytérienne du *Canada;* demandant que le bill maintenant devant le Parlement à l'effet de légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs ne devienne pas loi avant que l'assemblée générale de la dite église ait eu l'occasion de prendre ses dispositions en considération.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Joliette*, pendant l'année 1879.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la session, No*).

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macfarlane*, du dit comité, a fait rapport que le comité s'est levé.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte intitulé: 'Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents,'" et pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant les offenses contre la personne."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
La première clause a été lu et agréée.
La seconde clause a été lue et amendée comme suit: Page 1, ligne 25, retranchez: "la section précédente" et insérez: "les trois dernières sections."

Le titre a été lu de nouveau et amendé de manière à se lire comme suit : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte concernant les offenses contre la personne,' " et pour abroger l'acte intitulé : " Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Pelletier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Brouse*, d'amender de nouveau le bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt."

Après un nouveau débat,

L'honorable M. *Brouse* a proposé, secondé par l'honorable M. *Read :*

Que les dits amendements soient amendés comme suit :

Après la clause A dans les amendements insérez les clauses suivantes :

Clause B.

Tout prêt fait, après la passation du présent acte, par une société permanente de construction ou une compagnie de prêt, incorporée en vertu du dit chapitre cinquante-trois des Statuts refondus du *Haut-Canada*, ou de tout acte refondu par le dit chapitre, ou en vertu de tout acte du Parlement du *Canada*, ou par une institution ou corporation incorporée hors du *Canada* et prêtant et plaçant des deniers en *Canada*, sera assujéti et sera censé avoir été assujéti aux conditions suivantes, nonobstant toute chose au contraire énoncée dans tout contrat ou écrit relatif à tout tel prêt, savoir :

1. Il ne sera stipulé, pris, réservé ou exigé sur des arrérages de principal ou d'intérêt, aucune amende, peine pécuniaire ou taux d'intérêt qui aurait l'effet d'élever la somme à percevoir sur ces arrérages au-delà du taux d'intérêt payable sur le principal non arriéré ; pourvu toujours que rien dans la présente section n'ait l'effet de prohiber une convention pour le paiement d'intérêt sur des arrérages d'intérêt ou de principal, à un taux qui ne dépasse pas le taux payable sur le principal non arriéré.

2. Lorsque le remboursement, soit convenu soit forcé, de la somme prêtée, se fera en entier, l'intérêt sur le montant du mortgage ou sur toute partie de ce montant sera exigible seulement pour la période venant à la date du paiement réel, et non au-delà de cette période, au taux originairement prévu par le mortgage, avec intérêt sur les arrérages, tel que réglé par la section précédente.

Clause C.

Toute telle société ou compagnie, institution ou corporation fera délivrer au débiteur par mortgage lors de la passation du contrat de mortgage, ou lors de l'extinction du prêt, une vraie copie du contrat auquel elle deviendra partie comme créancière par mortgage, après la passation du présent acte.

Clause D.

Aucun contrat de mortgage ne sera valable ou obligatoire pour le débiteur en ce qui sera de la perception ou du paiement des intérêts, à moins que le taux d'intérêt exigible sur le principal ou montant prêté et garanti par le mortgage, quel que puisse être le mode stipulé pour le remboursement, ne soit écrit, imprimé ou timbré en travers sur la première ou l'unique page, selon le cas, de chacune des expéditions originales du contrat de mortgage, en encre de couleur différente de celle employée pour écrire, timbrer ou imprimer le contrat, et dans les termes suivants: "Taux d'intérêt, six (ou selon le cas) pour cent par année," avant que le contrat lui-même ait été passé; et ces mots seront censés former partie du contrat de mortgage sur lequel ils seront écrits, imprimés ou timbrés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur les dits amendements, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell:*

Que les dits amendements soient de nouveau amendés comme suit:

Clause E.

Le présent acte sera exécutoire à partir du premier jour de juillet prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le titre du dit bill soit comme suit: "Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt et pour restreindre leur mode d'effectuer des prêts."

La question a alors été posée: ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit acte,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone *Bell*."

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte y mentionné incorporant la compagnie de garantie du *Canada*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du *Nouveau-Brunswick*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations à des terres du *Manitoba* par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois *Victoria*, chapitre trois ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la compagnie du havre de *Port Whitby* ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Allan*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 16 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Vendredi, 16 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Power :*

1 13 Avril — Qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de procéder sans retard à la construction d'un chemin de fer depuis le terminus occidental du prolongement du chemin de fer Central jusqu'au *Sault Ste-Marie* ou à quelque point dans le voisinage, en suivant la route la plus praticable ; et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de faire faire de nouvelles explorations en vue de reconnaître la meilleure ligne à suivre entre la baie du *Sud-Est* et la rivière des *Espagnols*.

Pour Mardi, 20 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Trudel :*

2 14 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux et améliorations exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux et améliorations ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal* ainsi que de toute lettre ou de tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et des dites améliorations.

1880.

Pour Mercrdi, 21 Avril, 1880.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

3|12 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste-Marie ?*

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 16 Avril, 1880.

1880.

1|15 Avril — *Comité de toute la Chambre* (Bill K)—Amendement de l'acte de tempérance, de 1878.—(Hon. M. *Aikins.*)

No. 40.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 15 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 16 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *AMOS EDWIN BOTSFORD*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bull,
Bureau,
Carvell,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Price,
Read,
Reesor,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Trudel*,—De Son Honneur le maire et de la corporation de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du très-révérend doyen *James Lyster*, L.L.D., doyen d'*Ontario*, et autres ecclésiastiques et laïques, de la cité de *Kingston* et des environs, province d'*Ontario ;* demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

Du conseil du bureau de commerce de *Montréal ;* demandant qu'il soit adopté des mesures pour libérer le commerce de transport à l'intérieur et par voie de mer, des taux, droits, péages et autres charges, dont il est lourdement grevé.

Du révérend *Henry Wilkes*, D.D., L.L.D., supérieur du *Congregational College* de l'*Amérique Britannique du Nord*, et autres ministres protestants de différentes dénominations dans la cité de *Montréal ;* demandant la passation du bill maintenaut soumis au Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

L'honorable M. *Allan*, du comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêt de cette Chambre sont concernés, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres du Sénat, faisant partie du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, ont l'honneur de présenter leur premier rapport :

Votre comité a de nouveau pris en considération l'opportunité d'acheter, pour en doter la bibliothèque du Parlement, l'admirable collection, unique en son genre, de monnaies rappelant des évènements marquants de l'histoire du Canada, qui ont été réunies au prix de grands sacrifices de temps et d'argent par un homme bien connu pour ses grandes connaissances en numismatique, et qui a déjà, à diverses époques, offert de les vendre au gouvernement du Canada.

Votre comité désire renouveler la recommandation qu'il a faite lors de la dernière session, à l'effet que le Président du Sénat et celui de la Chambre des Communes soient requis d'informer le gouvernement que ce comité est d'avis que l'acquisition de cette intéressante collection, pour le public canadien, est extrêmement désirable. Votre comité a annexé au présent le rapport d'un sous-comité spécialement chargé d'examiner la collection, et de décider s'il serait à propos de l'acheter pour en doter la bibliothèque. (Voir annexe A.)

Votre comité a donné son attention aux traitements accordés actuellement aux commis du département de la bibliothèque. Lors de l'augmentation du personnel de ce service en 1876, le comité adopta une résolution portant qu'il serait placé sur le même pied que les autres branches du service civil, tant sous le rapport de la classification que sous celui des émoluments, excepté seulement en ce qui concerne le grade d'entrée qui a toujours été plus élevé que dans les autres branches, vû les connaissances spéciales requises de tout employé entrant dans le service de la bibliothèque.

En conséquence les nouveaux employés nommés dans ce service en 1876 et 1878, reçurent un salaire initial de $800 par année, avec l'entente expresse que leur traitement serait élevé à bref délai, si leurs aptitudes spéciales et les services rendus par eux leur donnaient droit à cette augmentation.

Votre comité ayant reçu des assurances satisfaisantes quant à l'efficacité du personnel actuel de la bibliothèque, est d'opinion qu'il a droit aux bénéfices conférés par l'acte du service civil, de 1868, et que les employés qui le composent devraient être répartis en commis de 1re et de 2de classe, cette dernière devant être subdivisée en classe ancienne et classe cadette. Le département bénéficierait par ce moyen des

avantages donnés par l'acte de 1868, pourvu, toutefois, que le personnel présentât toujours les mêmes conditions d'efficacité.

L'application de cette règle aux commis maintenant en exercice, est comprise dans le rapport (annexe B, ci-jointe) d'un sous-comité chargé de considérer la question. Votre comité approuve ce rapport, et recommande qu'il soit pris en favorable considération par les Chambres du Parlement et par l'exécutif.

Votre comité fait de plus rapport, qu'en ce qui concerne le renouvellement des grands catologues classifiés d'histoire, de science et de littérature générale, presque réduits en pièces par un usage de 22 ans, et en vue d'éviter les frais de leur ré-impression (dépense qui a dû être nécessairement faite en ce qui concerne le catalogue de droit et d'économie politique que l'on consulte constamment, il a approuvé l'emploi temporaire de M. E. S. Thayne, qui a des aptitudes spéciales pour ce genre de travail, et qui a été autorisé par le ci-devant Président du Sénat (l'hon. R. D. Wilmot) à commencer cet ouvrage à la date du 11 novembre dernier. M. Thayne s'en est constamment occupé depuis cette date. C'est un travail considérable dont l'exécution demandera beaucoup de temps ; il est difficile d'en préciser la durée. Mais le coût du travail fait par M. Thayne, au taux de $800 par an, ne peut être comparé aux frais énormes de la ré-impression de ces catalogues qui se trouveront évités en adoptant ce projet. Le gouvernement a déjà pourvu aux besoins de ce service additionnel pour l'exercice commençant en juillet prochain. Il ne reste plus qu'à pourvoir, en adoptant les mêmes chiffres, pour la période comprise entre la nomination de M. Thayne en date du 14 novembre dernier, et la clôture du présent exercice. Votre comité recommande, en conséquence, que des mesures soient adoptées au sujet de ce paiement. Il est bien entendu que M. Thayne n'est employé que temporairement, et qu'il n'a pas été ajouté à la liste des employés permanents attachés au service de la bibliothèque.

L'attention de votre comité a été attirée par le bibliothécaire, dans son mémoire ci-joint (annexe C.), sur le fait que, depuis l'établissement de la Cour Suprême et ses rapports directs avec la bibliothèque, pour diverses causes échappant, dans une certaine mesure, à son contrôle, les dépenses encourues pour achats de livres ont considérablement dépassée la somme votée annuellement à cette fin.

Cette question a soigneusement été étudiée par un sous-comité dont le rapport est attaché au présent (annexe D.)

Le comité mixte désire que cet écart ne vienne pas à l'encontre de la discrétion exercée par le gouvernement, en nécessitant un octroi, pour l'achat de livres, plus considérable que celui qui a été sanctionné par l'exécutif. Néanmoins, il paraît évident que les comptes maintenant dûs devraient être soldés dans un court délai. En conséquence, votre comité suggère que la somme déjà votée pour l'augmentation de la bibliothèque pendant le prochain exercice, soit affectée en totalité au paiement de cette dette, et que le gouvernement soit requis d'ouvrir, dans le budget supplémentaire, un crédit pour l'avance (en anticipation de l'octroi pour l'année suivante) de la somme de $3,500 pour les achats nécessaires pendant l'exercice 1880-81 ; et que le crédit pour 1881-82 soit réduit de moitié pour couvrir cette avance. Par ce moyen, nulle charge nouvelle ne sera imposée au public pour ce service ; et l'on a tout lieu de s'attendre qu'en exerçant une plus stricte surveillance à l'avenir, le bibliothécaire sera en mesure d'équilibrer, autant qu'il est possible, les recettes et les dépenses annuelles pour l'achat de livres.

BUREAU DE LA PRÉSIDENCE,
13 avril 1880.

ANNEXE A.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE SUR L'ACHAT DE LA COLLECTION DE MÉDAILLES ET DE MONNAIE HART, CONCERNANT L'HISTOIRE DT CANADA.

Votre comité a étudié la proposition qui lui a été faite par M. Gerald E. Hart, de vendre sa précieuse collection de médailles et de monnaies canadiennes, et votre comité a l'honneur de faire le rapport suivant :

En examinant la collection, nous avons constaté qu'elle comprenait plusieurs centaines de médailles et de monnaies en or, en argent, en bronze et en cuivre, très

peu usées par la circulation, que l'on dit provenir principalement de la vente de de diverses collections à l'étranger.

Le souvenir de tous les principaux évènements concernant l'histoire des provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince–Edouard et de Terreneuve, est perpétué par une médaille ou une monnaie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Parmi les médailles les plus remarquables des séries frappées en France, sous Louis XIV et Louis XV, sont celles qui rappellent le souvenir de : 1o La nomination du duc de Dampville comme vice-roi de la Nouvelle-France, en 1644; 2o Une série de médailles ayant trait aux batailles par lesquelles la possession du pays a été assurée au gouvernement de la France; 3o La défaite de l'expédition de sir William Phipps contre Québec en 1690 ; 4o La fondation du Fort Louisbourg, Cap-Breton, en 1720; 5o Les différents siéges que le fort a soutenu; 6o Les premières victoires des Français dans la guerre de sept ans ; ainsi que des médaillons faisant une mention spéciale de la valeur commerciale du pays pour la France sous le gouvernement anglais. Il y a une série spécialement consacrée aux évènements de la conquête du Canada en 1855-1763, telle que la prise du Fort Louisbourg par l'amiral Boscawen, la prise de Québec, la reddition de Montréal et la conquête entière du Canada ; ainsi que d'autres donnant des détails complets sur chaque bataille livrée, et la mort du général Wolfe et son portrait. La série frappée spécialement par le gouvernement anglais pour perpétuer le souvenir de la défaite de l'armée américaine qui avait envahi le Canada en 1775-1776, ainsi que des différents évènements de la guerre de 1812-15, est très importante.

Il y a de nombreuses médailles données par Louis XV, George II, George III et la reine Victoria, aux chefs sauvages pour leurs services dans les fréquentes luttes de ces époques. Il y a des médailles spéciales frappées pour perpétuer le souvenir des traités de paix d'Aix-la-Chapelle, Paris, de Gand et plusieurs autres ayant trait à des évènements locaux et personnels ainsi qu'à des institutions d'éducation et autres.

Au nombre des monnaies se trouqe une pièce en argent de cinq sols, très rare aujourd'hui. C'est la première monnaie spécialement frappée au Canada ; elle porte le millésime 1670. Il y a aussi des exemplaires de toutes les pièces de monnaies frappées spécialement pour le Canada jusqu'à nos jours.

A raison de l'intérêt et de l'importance de cette collection, qu'on la considère à un point de vue historique ou national, nous croyons que comme complément de la bibliothèque, elle servira à établir et probablement à faire connaître plus clairement plusieurs évènements consignés dans les premières annales du Canada, avec le concours des autorités qui font aussi mention de ces évènements ; et par la nature indestructible du métal sur lequel elles sont gravées, les médailles frappées à cette époque d'une manière officielle et authentique, resteront comme une attestation impérissable et incontestable de ces évènements.

Pour ces raisons, votre comité suggère que les deux présidents prient le gouvernement de prendre en considération l'à-propos de recommander au parlement d'acheter cette précieuse cellection de médailles et de monnaies pour la déposer dans la bibliothèque du Parlement.

ANNEXE B.

Le sous-comité auquel a été renvoyé la question des salaires de certains employés de la bibliothèque, a l'honneur de faire rapport qu'il a étudié cette question, et il fait les recommandations qui suivent :

(1) Que les personnes suivantes (A à E) devraient, à compter du 1er juillet A. D. 1880, être traitées, en ce qui concerne le salaire, comme si elles étaient des employés du service civil appartenant aux classes mentionnées, et devraient recevoir, pendant le prochain exercice, les salaires (y compris les augmentations annuelles subséquentes) fixés sous les mêmes circonstances, et au même chiffre que si elles formaient partie du service civil, et avaient atteint tels salaires en la manière ordinaire.

(A) M. Laperrière dont les services datent de 1851, et dont le salaire actuel est $1,600, devrait recevoir le traitement d'un commis de 1re classe, savoir : $1,700 par année, et avoir droit à une augmentation annuelle de $50, jusqu'à concurrence de $1,800.

(B) M. A. H. Todd, dont les services datent de 1869, et dont le salaire actuel est de $1,100 devrait recevoir le traitement d'un commis de seconde classe ancienne, savoir : $1,200.

(C) M. Fletcher, dont les services datent de 1876, et dont le salaire actuel est de $850, devrait appartenir à la seconde classe cadette, avec un traitement de $950.

(D) M. Campbell, dont les services datent de 1876, et dont le salaire actuel est de $850, devrait appartenir à la seconde classe cadette, avec un traitement de $950.

(E) M. Sylvain, dont les services datent de 1878, et dont le salaire actuel est de $800, devrait appartenir à la seconde classe cadette, avec un traitement de $850

Les commis ci-dessus mentionnés devant avoir droit à une augmentation annuelle de $50, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le salaire maximum attaché leur classe ou à leur grade respectif par l'acte du service civil.

(2) Que M. Casault, messager-chef et gardien, qui est entré au service en 1856, et dont le salaire actuel est de $800, devrait recevoir pour l'an prochain et les années à venir, un salaire fixe de $850.

Le tout respectueusement soumis.

ANNEXE C.

MÉMOIRE CONCERNANT LE COMPTE DES DÉPENSES COURANTES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Depuis l'établissement de la Cour Suprême, la dépense annuelle du département des lois de la bibliothèque du Parlement, a beaucoup et constamment augmenté.

Pendant deux ans, le gouvernement a sanctionné un crédit supplémentaire de $3,000 par année pour l'achat d'une collection considérable de décisions des tribunaux qui manquaient, et le crédit ordinaire est maintenant fixé à $7,000 par année au lieu de $6,000 comme auparavant, principalement dans le but d'augmenter la collection des ouvrages de droit.

Mais les dépenses additionnelles qu'il fallait encore faire pour obtenir les ouvrages dont les juges de la Cour Suprême et les avocats pratiquant devant ce tribunal, avaient besoin, pour continuer la collection des décisions des tribunaux, pour acheter de nouvelles éditions des auteurs classiques de droit au fur et à mesure qu'elles étaient publiées—achat indispensable pour maintenir le crédit d'une bibliothèque d'ouvrages de droit important surtout pour la consultation—ont contribué à augmenter la dépense de ce département au-delà de ce qui avait été prévu. D'un autre côté l'importance toujours croissante de la bibliothèque qui est de plus en plus consultée surtout depuis qu'elle a été transportée dans le nouvel édifice, a nécessité une augmentation proportionnelle de soin pour maintenir l'efficacité de toute la collection, et pour se maintenir au courant du mouvement littéraire du jour.

Ces exigences provenant jusqu'à un certain point de causes échapppant au contrôle du bibliothécaire, ont occasionné, à son grand regret, une augmentation graduelle du passif de la bibliothèque depuis plusieurs années, de sorte qu'au lieu de commencer une nouvelle année financière sans arrérages, on a constaté chaque année un déficit considérable et toujours augmentant, sous forme de comptes dûs à nos divers agents à Londres, à Paris, à New-York ou à Boston dont le paiement devait être remis, quelque fois pendant 6 mois jusqu'à ce que le crédit pour l'année suivante commençant le 1er juillet fut disponible.

Le paiement de ces arrérages fait à cet époque, il restait une balance comparativement faible et diminuant tous les ans pour les achats annuels.

Cet état de choses a enfin pris de telles proportions, qu'à l'heure qu'il est, les comptes dûs à nos agents à l'étranger s'élèvent à $6,981.92 tandis que la balance en caisse n'est que de $52.55. Une difficulté semblable, quoique moins considérable s'est

rencontrée par le passé, et le bibliothécaire a pu y faire face en obtenant du gouvernement une avance pour faire honneur aux obligations pressantes, trois ou quatre mois avant la fin de l'année financière ; et la somme ainsi avancée, a été ordinairement déduite par le gouvernement du crédit de l'année suivante.

Au mois de novembre dernier le bibliothécaire a demandé au ministre des finances la somme de $2,000, mais il lui a été répondu qu'en vertu de la nouvelle loi concernant l'audition des comptes une telle avance ne pouvait être autorisée.

Le bibliothécaire espérait, toutefois, que le gouvernement, conformément à sa recommandation, ajouterait ce montant au crédit affecté à l'achat de livres pendant l'année suivante ; et pensait alors que ce montant dépensé avec soin et économie, lui permettrait d'éteindre les dettes déjà contractées et de faire en même temps les additions nécessaires à la bibliothèque.

Mais dans le budget présenté depuis au Parlement, aucun crédit additionnel n'est recommandé.

Dans ces circonstances, et à cause des arrérages considérables qui doivent être bientôt soldés, le bibliothécaire est dans la pénible nécessité de porter cette affaire à la connaissance du comité de la bibliothèque, le priant de vouloir porter remède à cet état de chose.

Il prend la liberté d'ajouter que malgré les explications qu'il vient d'offrir et qui peuvent expliquer, en partie, ce déficit considérable, il ne peut se considérer exempt de tout blâme dans cette affaire, et il espère qu'à l'avenir, il réussira mieux à maintenir l'équilibre qui doit exister entre les crédits et les dépenses.

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire du Parlement.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
22 mars, 1880.

ANNEXE D.

Le sous-comité nommé par le comité mixte de la bibliothèque, pour reviser le compte des recettes et des dépenses pour l'année dernière, présente le rapport suivant :

Il a vérifié les comptes et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le bibliothécaire, depuis le No. 643 au No. 695 inclusivement, couvrant la période comprise entre le 30 avril 1879 et le 27 décembre 1879, se montant à $7,535.87, ainsi que les différents chèques tirés en paiement de ces comptes, et a trouvé que le tout correspond parfaitement, comme en fait foi l'extrait suivant :

Balance réclamée du crédit le 18 mai, 1879	$545 42
Octroi pour la bibliothèque, 1879	7,000 00
Total du crédit	$7,545 42
Divers comptes ont été payés, se montant à	7,535 87
Balance non-dépensée	$9 55
Montant remboursé depuis au crédit de la bibliothèque	43 00
Balance totale du crédit	52 55

Il appert par ce qui précède que les comptes sont dans un état satisfaisant ; mais en poursuivant plus loin ses recherches, votre comité a trouvé que ces chiffres ne représentent pas la condition réelle des comptes, attendu qu'il existe des réclamations pour un montant considérable qui n'ont pas encore été payées.

En référant de nouveau à toutes les auditions précédentes depuis la Confédération, votre comité a trouvé que, quoiqu'il ait été rendu compte de tous les crédits annuels, aucun compte de débit et crédit n'a été tenu qui puisse indiquer l'état réel des affaires à chaque audition, y compris l'état des notes non-payées jusqu'à la date.

Votre comité est informé que la coutume suivie a été de payer ces comptes subséquemment au moyen d'octrois additionnels, ou à même l'octroi de l'année suivante.

Cet excédant des achats comparés au montant du crédit a été s'augmentant d'année en année, réduisant par là les sommes qui devaient servir à payer les importations courantes, lesquelles ne semblent pas avoir été réduites en proportion ; et ce montant de comptes non-payés a pris une tel proportion, qu'il absorberait, pour être payé en entier, tout le crédit de cette année.

Les comptes non-payés soumis au comité, se montent à la somme de $6,988.92 ; celui du crédit de cette année, à $7,000.00.

Votre comité en apprenant cet état de choses, pria le bibliothécaire de donner des explications, lesquelles votre comité soumet avec le présent rapport pour l'information du comité mixte.

Votre comité croit que, strictement parlant, son rapport sur l'audition actuelle pourrait se terminer ici.

Toutefois, il prend la liberté de suggérer que, s'il n'est pas possible d'obtenir durant la session actuelle un crédit additionnel pour rencontrer les obligations, aucune importation ne soit faite cette année, ce qui n'aurait pas de conséquences sérieuses ou bien, si l'on fait de nouveaux achats, qu'ils soient réduits à leur plus simple expression, afin de placer les comptes sur un bon pied au commencement de l'année prochaine ; et que les fonds votés cette année pour la bibliothèque soient affectés au paiement des obligations déjà encourues.

Votre comité recommande de plus qu'à l'avenir un système convenable pour le choix et la commande de livres, la tenue et l'audition des comptes, soit établi de manière à équilibrer autant que possible les recettes et les dépenses.

W. H. Odell,
Chs. C. Colby.

Bibliothèque,
22 mars 1880.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser ' La compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie ' à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider les affaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Aikins*, du comité conjoint des impressions du Parlement, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport étant lu par le greffier comme suit :

Salle de comité,
15 avril, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son neuvième rapport :

Votre comité a examiné soigneusement les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à ordre,—Etat donnant les noms et les salaires de toutes les personnes employées, pendant l'année 1879, à titre d'ingénieurs ou d'assistants-ingénieurs, sur le chemin de fer du *Pacifique* canadien, et des autres personnes employées en dehors des départements d'Ottawa, etc., etc.

Réponse à ordre,—Mémoire dressée, en 1879, par M. *Marcus Smith* sur la localisation du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Réponse supplémentaire à adresse,—Copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du *Pacifique*, depuis le mois de janvier 1879 ; copie de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des cautions, la nature du dépôt fait en garantie collatérale et les noms des entrepreneurs auxquels les contrats ont été adjugés, etc., etc.

Réponse à ordre,—Liste de tous les navires qui ont transporté des cargaisons au terminus du chemin de fer canadien du *Pacifique* à *Fort William ;* leur tonnage, leur tirant d'eau, et la description ainsi que la quantité de leurs chargements.

Réponse à ordre,—Requêtes et correspondance relatives à l'arrêté du Conseil réglant l'industrie de la pêche du homard dans les Provinces Maritimes. (*Sous forme condensée.*)

Réponse à ordre,—Etat donnant la liste complète de toutes les applications déjà faites pour obtenir la concession de limite à bois dans le *Manitoba*, *Kéwatin* et les territoires du *Nord-Ouest*, etc., etc.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à ordre,—Copie des annonces demandant des soumissions, et copie de toutes les soumissions pour la fourniture du bois de charpente et de construction pour le canal *Welland*, présentées en réponse à l'annonce du 12 janvier, 1880, etc.

Réponse à ordre,—Correspondance et documents concernant un chemin de fer projeté entre *Prince Arthur's Landing* et le chemin de fer canadien du *Pacifique* à ou près l'emplacement de ville de *Fort William*, et la route que l'on se propose de suivre sur les terres du gouvernement à cet effet.

Réponse à ordre, -Etat se rapportant à la perception et à la dépense des revenus du havre de *Port Stanley*, par la Cie du chemin de fer Grand Occidental, aux termes de son bail pour ce havre, etc., etc.

Réponse à adresse,—Arrêté ou arrêtés en Conseil approuvant les traités faits avec les tribus indiennes aux forts *Carlton* et *Pitt*, pendant l'année 1876, et de toutes les dépêches du ministre ou du sous-ministre de l'Intérieur aux commissaires, ou à aucun d'eux, leur communiquant ces ordres, etc., etc.

Réponse à adresse,— Correspondance échangée entre le gouvernement et les promoteurs du chemin de fer de *Credit Valley*, concernant le droit de passage depuis les limites ouest de la cité de *Toronto* jusqu'à son terminus dans la dite cité.

Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie de la *Baie d'Hudson* ou son commissaire des terres au sujet de terrains situés le long de la *Baie d'Hudson* et relative à leur acquisition par toute compagnie de chemin de fer ou de vapeurs, ou se rapportant aux prétendus droits de la compagnie sur les dits terrains.

Réponse à ordre,—Rapports de *D. Stark*, écr., ingénieur-civil, sur les explorations qu'il a faites récemment au sujet de la direction à donner au canal projeté entre *Port Hope* et le lac *Rice*.

Réponse à ordre,—Correspondance, pétitions et autres documents relatifs à la construction d'une passe-migratoire (fish ladder) aux chutes de *Grand River*, dans le comté de *Richmond*.

Réponse à ordre,—Rapports d'ingénieurs, correspondance et autres documents concernant la nécessité de faire réparer immédiatement le brise-lames de *Grand-Anse*, comté de *Gloucester*, *N.-B.*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Correspondance, rapports d'ingénieurs et autres documents relatifs à l'achèvement du brise-lames et autres travaux d'amélioration du chenal à la passe de *Shippegan*, dans le comté de *Gloucester*, *N.-B.*

Réponse en réponse supplémentaire à adresse (du Sénat),—Rapports, etc., reçus par le gouvernement pendant les douze mois qui ont précédé le 17 avril, 1879, au sujet d'une communication à vapeur, pendant la saison d'hiver, entre la province de l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Réponse à ordre,—Pétitions, correspondance et documents concernant la réclamation présentée par M. *Wassall*, pour usage, par le gouvernement, de son brevet de pont.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte ratifiant l'achat, par le gouvernement fédéral, d'une partie du Grand-Tronc de chemin de fer, ainsi que la convention conclue avec la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada à ce sujet," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'Acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit acte,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 19 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Lundi, 19 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Power :*

1 | 16 Avril — Qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de procéder sans retard à la construction d'un chemin de fer depuis le terminus occidental du prolongement du chemin de fer Central jusqu'au *Sault Ste-Marie* ou à quelque point dans le voisinage, en suivant la route la plus praticable ; et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de faire faire de nouvelles explorations en vue de reconnaître la meilleure ligne à suivre entre la baie du *Sud-Est* et la rivière des *Espagnols*.

Pour Mardi, 20 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Trudel :*

2 | 14 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux et améliorations exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux et améliorations ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal* ainsi que de toute lettre ou de tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et des dites améliorations.

Pour Mercrdi, 21 Avril, 1880.

1880.

3|12 Avril — Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste-Marie ?*

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 19 Avril, 1880.

1880:

1|15 Avril — *Seconde lecture* (Bill 94) pour régler certaines réclamations de terres reposant sur le fait d'occupation, dans le *Manitoba*—(Hon. M. *Aikins.*)

2|15 " *Seconde lecture* (Bill 73) pour amender la loi relative au havre de *Whitby.*—(Hon. M. *Simpson.*)

3|16 " *Prise en considération* du premier rapport du comité de la bibliothèque du Parlement.—(Hon. M. *Allan.*)

4|16 " *Prise en considération* du neuvième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Aikins.*)

5|16 " *Seconde lecture* (Bill 37) relatif à la Cour Suprême et à la Cour d'Echiquier.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

6|16 " *Seconde lecture* (Bill 81)—Acquisition d'une partie de la ligne du Grand-Tronc de chemin de fer.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

No. 41.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Vendredi, 16 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 19 Avril, 1880.

Les membres présents dans la salle du Sénat étaient :—

Les honorables messieurs

Aikins,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bureau,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Les membres du Sénat ont été informés qu'une commission sous le grand sceau avait été émise, nommant l'honorable *David Lewis Macpherson*, Président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

CANADA.

Lorne.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A l'honorable *David Lewis Macpherson*, un sénateur du *Canada* :

SALUT :—

Z. A. Lash, Député du ministre de la Justice du *Canada*. } SACHEZ que, reposant pleine confiance en votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons constitué et nommé, dit *David Lewis Macpherson*, et par ces présentes Nous vous constituons et nommons Président du Sénat de Notre Puissance du *Canada*, au lieu et place de l'honorable *Amos Edwin Botsford*, démissionnaire.

Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, dit honorable *David Lewis Macpherson*, durant Notre bon plaisir, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, priviléges et avantages y appartenant et en dépendant, en la manière la plus ample et entière.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce douzième jour d'avril de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt et de notre Règne la quarante-troisième.

Par ordre,
M. BOWELL,
Pour le secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil au pied du trône, accompagné de l'honorable sir *Alexander Campbell* et de l'honorable M. *Aikins*, précédé du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

La Masse (qui était auparavant sous la table) a été alors mise sur la table, et il a été

Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Read*,—De la corporation de la ville de *Port Hope*, province d'*Ontario* (deux pétitions).

Par l'honorable M. *Boyd*,—De *John Lovitt* et autres, de *Yarmouth*,—De *A. W. Corbett* et autres, d'*Annapolis* et *Granville Ferry*,—D'*Alpheus Marshall* et autres, de *Bear River* et *Digby*,—De *Bennett Smith* et autres, de *Windsor* et *Avondale*, province de la *Nouvelle-Ecosse*,—De *John S. Parker* et autres, de *St-Martins*, dans le comté de *St-Jean*,—De *W. D. Foster* et autres, de *St-Stephens* et *St-Andrews*,—De *William K. Chapman* et autres, de *Dorchester*, et de *Joseph N. Dunlop* et autres, de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*, constructeurs et propriétaires de navires dans les dites provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Haythorne*,—De l'honorable *J. Wightman* et autres, de la province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du révérend *Thomas Neales* et autres ecclésiastiques du doyenné de *Woodstock*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *A. T. Carter*, maire, et autres, du village de *Gaspé*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que la somme de quatre millions cinq cent mille piastres ($4,500,000) obtenue en vertu du traité de *Washington* soit consolidée et l'intérêt approprié annuellement au profit des pêcheries et des pêcheurs.

Du révérend *D. W. Pickett*, doyen rural du doyenné de *Kingston*, et autres ecclésiastiques du diocèse de *Frédericton*, province du *Nouveau-Brunswick*, et du révérend *J. Herbert Read*, D.D., et autres, de *Milton* et *Reestead*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard ;* demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

Du révérend *George W. Houseman*, recteur, de *Québec*, et autres ecclésiastiques de la cité de *Québec* et des environs, dans le diocèse anglican de *Québec ;* demandant que le bill maintenant devant le Parlement à l'effet de légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs ne devienne pas loi maintenant, mais que l'on donne le temps aux différentes dénominations religieuses d'exprimer leur opinion sur ses dispositions.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St-François*, pendant l'année 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* 34.)

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la liquidation de la banque *Ville-Marie* et de réduire son capital-actions," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 20, après " banque " insérez : " lesquelles personnes fourniront, en " garantie de la due exécution de leurs devoirs, tel cautionnement que les action-" naires pourront déterminer à la dite assemblée."

Page 2, ligne 42, retranchez depuis " sans " jusqu'à " de ", où ce mot se rencontre la première fois dans la ligne 43, et insérez : " un mois du dépôt et enregistre-" ment."

Page 3, ligne 10, retranchez depuis " *Ville-Marie* " jusqu'à " entre " dans la 11me ligne.

Page 3, ligne 15, retranchez " souffrance " et insérez : " circulation non-rachetés."

Page 3, ligne 40, après " décès " insérez : " résignation."

Page 4, ligne 16, retranchez " par année " et insérez : " tous les six mois."

Page 4, ligne 21, retranchez " l'an et insérez : " tous les six mois."

Page 4, ligne 23, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "pourront" dans la ligne 24, et insérez: "le trouvaient opportun, ces directeurs."

Page 4, ligne 25, après "assemblée" insérez: "générale spéciale."

Page 4, ligne 30, retranchez "régulière" et insérez: "générale spéciale."

Page 4, ligne 32, retranchez depuis "autre" jusqu'à "il" dans la 36me ligne.

Page 4, ligne dernière, retranchez depuis "l'acquéreur" jusqu'à "Le" dans la page 5, ligne 9.

Page 5, ligne 19, retranchez depuis "liquidateurs" jusqu'à "laquelle" dans la ligne 24, et insérez: "A la même assemblée, les actionnaires renonceront à la charte de la banque."

Page 5, ligne 33, après "vigueur" insérez: "pour les fins du présent acte."

Page 5, ligne 34, retranchez "décidé de renoncer" et insérez: "renoncé."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 5, retranchez "plusieurs fois exprimé."

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "spéciaux" jusqu'à "et" dans la 12me ligne.

Dans le titre.

Retranchez depuis "*Ville-Marie*" jusqu'à la fin du titre.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique*, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser et pourvoir à la liquidation de la banque *Stadacona*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation de *Ste-Claire* au lac *Erié*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations à des terres du *Manitoba* par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois *Victoria*, chapitre trois," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le havre de *Port Whitby*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le neuvième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte ratifiant l'achat, par le gouvernement fédéral, d'une partie du Grand-Tronc de chemin de fer, ainsi que la convention conclue avec la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada à ce sujet," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 20 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 20 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Trudel :*

1 14 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux et améliorations exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux et améliorations ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal* ainsi que de toute lettre ou de tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et des dites améliorations.

1880. Par l'honorable M. *Aikins :*

2 19 Avril — Lorsque la Chambre se formera en comité général sur le bill pour amender l'acte de tempérance, 1878, il proposera les amendements suivants :

1. Retranchez le préambule.

2. Substituez à la première section la section suivante :

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes, décrète ce qui suit :

Considérant que le paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tempérance du *Canada* (1878) porte qu'aucune votation, sous l'empire de cet acte, n'aura lieu dans une cité, un comté ou un district le même jour que se fera, dans cette cité, ce comté ou ce district, une élection de députés au Parlement du *Canada* ou à une législature provinciale ; et considérant qu'il s'est élevé des doutes sur l'interprétation du dit paragraphe, et qu'il importe de les faire cesser ; il est par le présent déclaré que, selon le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tempérance du *Canada* (1878), le mot "élection," employé dans ce paragraphe, s'est entendu et s'entend seulement d'une votation pour l'élection de députés au parlement ou à une législature provinciale.

Après la ligne 16, insérez la section suivante :

3. Dans le cas où une proclamation, rendue en vertu de la neuvième section du dit acte de tempérance du *Canada*, 1878, fixerait comme jour de votation dans une cité, un comté, ou un district sous l'empire du dit acte, le même jour que celui auquel serait fixée une votation dans la cité, le comté ou le district pour l'élection de députés au Parlement ou à une législature provinciale, le Gouverneur en Conseil pourra révoquer cette proclamation et rendre une nouvelle proclamation, conformément au dit acte.

4. Amendez la section 2 en insérant ce qui suit après le mot "cité" dans la 21e ligne :

"Ou si les licences pour la vente des boissons spiritueuses dans le comté ou la cité n'expirent pas toutes le même jour."

Ajoutez les sections suivantes à la fin du bill.

5. Pour les fins du présent acte, la Royalty de *Charlottetown*, dans l'*Ile du Prince-Edouard*, sera censée faire partie du comté de *Queen*, et si une pétition pour la mise en application de la seconde partie du dit acte dans le comté de *Queen*, est soumise aux électeurs de ce comté, ceux qui, sous le rapport de la propriété et de la résidence, auront droit de vote dans la dite Royalty, voteront aux lieux de votation que désignera l'officier-rapporteur dans l'enceinte de la dite Royalty, et leurs votes seront ajoutés aux votes recueillis dans et pour le comté.

6. Les dispositions du dit acte de tempérance du *Canada*, 1878, relatives aux matières préliminaires qui précèdent la publication d'un ordre en Conseil, sous l'empire de la quatre-vingt-seizième section du dit acte, déclarant la mise en vigueur et en application de la deuxième partie du dit acte dans un comté ou une cité, seront censées être simplement directrices, et aucun tel ordre en Conseil ne sera nul ou annulable par suite d'irrégularité ou d'omission en aucune matière ou chose préliminaire, précédant la publication de tel ordre en Conseil.

Tout exemplaire de la *Gazette du Canada*, paraissant être imprimé par l'imprimeur de la reine, et contenant cet ordre en Conseil, sera reçu comme preuve de la passation et de la publication du dit ordre en Conseil en toutes cours et lieux quelconques.

7. Le présent acte et l'acte qu'il amende seront censés ne former qu'un seul acte, comme si les présentes dispositions eussent été contenues dans le dit acte amendé, au moment de sa passation.

Pour Mercredi, 21 Avril, 1880.

1880.

3 | 12 Avril — Interpellation par l'honorable M. *Trudel :* Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier le point sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste-Marie ?*

Par l'honorable M. *Girard :*

4 | 19 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre : 1o. Le nombre de demandes actuellement déposées soit au bureau de l'Intérieur, soit au bureau des terres à *Winnipeg*, pour lettres patentes sous l'acte 33 *Victoria*, ch. 3, et sur lesquelles aucune action n'a été prise jusqu'à présent, soit par suite de prise de possession trouvée insuffisante, trop précaire ou autrement ; les noms et résidences des réclamants, la localité où est située la propriété réclamée ; 2o. Le nombre et la nature des réponses données à ces diverses demandes ; 3o. Copie ou extrait des réponses officielles données de temps à autre par le département de l'Intérieur au sujet de ces possessions insuffisantes et trop précaires pour donner droit aux réclamants à des patentes, sous l'acte mentionné plus haut, et de tous ordres en Conseil qui s'y rapportent.

Pour Jeudi, 22 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Wark :*

5 | 19 Avril — Qu'il appellera l'attention sur l'importance du canal projeté de *Panama* au point de vue de la prospérité future du *Canada*, et sur la nécessité, lorsque ce canal sera construit, de s'en assurer le libre usage non-seulement pour notre commerce, mais pour celui de tout l'Empire.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 20 Avril, 1880.

1880.

1 16 Avril — *Comité de toute la Chambre* sur le (Bill K) pour amender l'Acte de Tempérance, de 1878.—(Hon. M. *Aikins*).

2 19 " *Prise en considération* des amendements faits par le comité des banques et du commerce au (Bill D)—Liquidation de la banque Ville-Marie.—(Hon. M. *Trudel*).

3 19 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 94) pour régler certaines réclamations de terres reposant sur le fait d'occupation dans le *Manitoba*. —(Hon. M. *Aikins*).

4 19 " *Comité de toute la Chambre* sur le (Bill 81)—Acquisition par le gouvernement de partie de la ligne de chemin de fer Grand-Tronc.—(Hon· sir *Alexander Campbell*).

No. 42.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Lundi, 19 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 20 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bureau,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Leonard*,—Du révérend *G. R. Sanderson*, D.D., et autres membres de l'association des ministres méthodistes de la cité de *London*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Son Honneur le maire et de la corporation de la cité de *Montréal* ; demandant la passation du bill pour autoriser le gouvernement à garantir certaines obligations émises par la compagnie de traverse du *St-Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique* pour permettre à la dite compagnie de construire un pont de chemin de fer sur le *St-Laurent* à l'*Ile Ronde*, en face de la section est de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit acte."

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :
Page 1, ligne 11, après " suit " insérez :
" Considérant que le paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tem-
" pérance du *Canada* (1878) porte qu'aucune votation, sous l'empire de cet acte,
" n'aura lieu dans une cité, un comté ou un district le même jour que se fera dans
" cette cité, ce comté ou ce district, une élection de députés au Parlement du *Canada*
" ou à une législature provinciale ; et considérant qu'il s'est élevé des doutes sur
" l'interprétation du dit paragraphe, et qu'il importe de les faire cesser ; il est par le
" présent déclaré que."
Page 1, ligne 16, après " provinciale " insérez la clause A.

Clause A.

" Dans le cas où une proclamation, rendue en vertu de la neuvième section du
" dit acte de tempérance du *Canada*, 1878, fixerait comme jour de votation dans
" une cité, un comté, ou un district sous l'empire du dit acte, le même jour que celui
" auquel serait fixée une votation dans la cité, le comté ou le district pour l'élection
" de députés au Parlement ou à une législature provinciale, le Gouverneur en Conseil
" pourra révoquer cette proclamation et rendre une nouvelle proclamation, confor-
" mément au dit acte."
Page 1, ligne 16, après " cité " insérez : " ou si les licences pour la vente des
" boissons spiritueuses dans le comté ou la cité n'expirent pas toutes le même jour."
Page 1, ligne dernière, après " conseil " insérez les clauses B, C et D.

Clause B.

Pour les fins du présent acte, la Royalty de *Charlottetown*, dans l'*Ile du Prince-Edouard*, sera censée faire partie du comté de *Queen*, et si une pétition pour la mise en application de la seconde partie du dit acte dans le comté de *Queen*, est soumise aux électeurs de ce comté, ceux qui, sous le rapport de la propriété et de la résidence, auront droit de vote dans la dite Royalty, voteront aux lieux de votation que désignera l'officier-rapporteur dans l'enceinte de la dite Royalty, et leurs votes seront ajoutés aux votes recueillis dans et pour le comté.

Clause C.

Les dispositions du dit acte de tempérance du *Canada*, 1878, relatives aux matières préliminaires qui précèdent la publication d'un ordre en Conseil, sous l'empire de la quatre-vingt-seizième section du dit acte, déclarant la mise en vigueur et en application de la deuxième partie du dit acte dans un comté ou une cité, seront censées être simplement directrices, et aucun tel ordre en Conseil ne sera nul ou annulable par suite d'irrégularité ou d'omission en aucune matière ou chose préliminaire, précédant la publication de tel ordre en Conseil. Tout exemplaire de la *Gazette du Canada*, paraissant être imprimé par l'imprimeur de la reine, et contenant cet ordre en Conseil, sera reçu comme preuve de la passation et de la publication du dit ordre en Conseil en toutes cours et lieux quelconques.

Clause D.

Le présent acte et l'acte qu'il amende seront censés ne former qu'un seul acte, comme si les présentes dispositions eussent été contenues dans le dit acte amendé, au moment de sa passation.

Dans le préambule du bill.

Page 1, ligne 1, retranchez depuis " considérant " jusqu'à " causes " dans la 9e ligne, ces deux mots inclusivement.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé: " Acte pour autoriser la liquidation de la banque *Ville-Marie*, et pour réduire son capital."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations à des terres du *Manitoba*, par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois *Vict.*, chapitre trois."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Boucherville* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte ratifiant l'achat, par le gouvernement fédéral, d'une partie du Grand Tronc de chemin de fer, ainsi que la convention conclue avec la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, à ce sujet."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie de télégraphe de *Montréal*", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 21 Avril, 1880.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

MOTIONS.

Pour Mercredi, 21 Avril, 1880.

1880.

1 | 12 Avril — Interpellation par l'honorable M. *Trudel :*

Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre, pendant cette session, quelque mesure efficace sous la forme d'un octroi de subside ou autrement pour assurer la construction immédiate d'un chemin de fer devant relier l'extrémité sud-est du lac *Nipissingue* avec le *Sault Ste-Marie ?*

Par l'honorable M. *Girard :*

2 | 19 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Un état indiquant le nombre de demandes actuellement déposées soit au bureau de l'Intérieur, soit au bureau des terres à *Winnipeg*, pour lettres patentes sous l'acte 33 *Victoria*, ch. 3, et sur lesquelles aucune action n'a été prise jusqu'à présent, soit par suite de prise de possession trouvée insuffisante, trop précaire ou autrement ; les noms et résidences des réclamants, la localité où est située la propriété réclamée ;

2o. Le nombre et la nature des réponses données à ces diverses demandes ;

3o. Copie ou extrait des réponses officielles données de temps à autre par le département de l'Intérieur au sujet de ces possessions insuffisantes et trop précaires pour donner droit aux réclamants à des patentes, sous l'acte mentionné plus haut, et de tous ordres en Conseil qui s'y rapportent.

Pour Jeudi, 22 Avril, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Wark :*

3|19 Avril — Qu'il appellera l'attention sur l'importance du canal projeté de *Panama* au point de vue de la prospérité future du *Canada*, et sur la nécessité, lorsque ce canal sera construit, de s'en assurer le libre usage non seulement pour notre commerce, mais pour celui de tout l'Empire.

Par l'honorable M. *Trudel :*

4|20 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux et améliorations exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux et améliorations ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal* ainsi que de toute lettre ou de tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et des dites améliorations.

Par l'honorable M. *Bellerose :*

5|20 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial, chargé de prendre en considération le passage suivant du rapport de messieurs *Taché* et *Miall*, en date du 23 décembre dernier, sur l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul :*

" Nous avons, en effet, raison de soupçonner que quelques-uns des " officiers subalternes—(quelques-uns seulement, nous sommes " heureux de le dire), manquent de qualités importantes et " nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions. A ce sujet, nous " croyons qu'il est de notre devoir de mentionner un fait qui " s'est passé, il y a quelques temps : trois ou quatre officiers " subalternes s'étaient laissé enrôler, pour ainsi dire, dans une " espèce de complot contre l'un des officiers supérieurs de l'insti- " tution, le médecin visiteur. A la suggestion d'une personne du " dehors, ils signèrent des lettres portant contre ce médecin des " accusations non fondées et contenant de fausses assertions, ce " qu'ils ont eux-mêmes admis plus tard. Après cet aveu de leur " culpabilité, et grâce au pardon généreux de la personne offensée, " le préfet les a gardés dans leurs fonctions, et a déclaré que " depuis lors, ils n'ont donné aucun sujet de plainte."

Que le dit comité soit chargé d'instituer une enquête et faire rapport sur les diverses circonstances qui se rattachaient à ce complot, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, et qu'il se compose des honorables messieurs *Chapais*, *Trudel*, *Bureau*, *Pâquet* et du proposant.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 21 Avril, 1880.

1880.

1 | 19 Avril — *Seconde lecture* (Bill 50) relatif au chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacique*.—(Hon. M. *Flint*.)

2 | 19 " *Seconde lecture* (Bill 16) relatif à la liquidation de la banque *Stadacona*. —(Hon. M. *Pelletier*).

3 | 20 " *Seconde lecture* (Bill 65) pour amender les actes relatifs à la compagnie du télégraphe de *Montréal*.—(Hon. M. *Ryan*.)

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mardi, 20 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

319

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 21 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bureau,
Campbell, (*Sir Alexander*),
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (*Inkerman*),
Hamilton (*Kingston*),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la ville de *Port Hope*, province d'*Ontario ;* demandant qu'il soit approprié une somme d'argent pour la construction d'un édifice convenable pour tous les bureaux publics du gouvernement dans *Port Hope.*

De la corporation de la dite ville de *Port Hope ;* demandant qu'un commissaire des chemins de fer soit nommé pour protéger le public contre les compagnies de chemins de fer.

De *John Lovitt* et autres, de *Yarmouth*,—De *A. W. Corbett* et autres, d'*Annapolis* et *Granville Ferry*,—D'*Alpheus Marshall* et autres, de *Bear River* et *Digby*,—De *Bennett Smith* et autres, de *Windsor* et *Avondale*, province de la *Nouvelle-Ecosse*,—De *John S. Parker* et autres, de *St-Martins*, dans le comté de *St-Jean*,—De *W. D. Foster* et autres, de *St-Stephens* et *St-Andrews*,— De *William K. Chapman* et autres, de *Dorchester*, et de *Joseph N. Dunlop* et autres, de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*, constructeurs et propriétaires de navires dans les dites provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick ;* demandant qu'une remise d'une piastre et quinze cents par tonneau soit payée aux constructeurs et propriétaires des navires mis à l'eau depuis que le tarif de 1879 est venu en opération.

De l'honorable *J. Wightman* et autres, de la province de l'*Ile du Prince-Edouard ;* demandant que le tarif soit réduit en autant que les besoins du revenu le permettront, et que tous les droits qui sont simplement de protection soit enlevés.

Du révérend *Thomas Neales* et autres ecclésiastiques du doyenné de *Woodstock*, dans la province du *Nouveau-Brunswick ;* demandant séparément que la loi maintenant devant le Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Miller*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
19 avril, 1880.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat, pendant la présente session, et d'en faire rapport, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier, du 1er janvier au 31 décembre, 1879.

Cet officier avait en mains, au jour en premier lieu mentionné, une balance de trois mille quatre cent trente piastres, cinquante-huit cents ($3,430.58). Il a reçu, depuis ce jour à venir au 30 juin, 1879, une somme de cent dix-neuf mille, huit cent quarante-six piastres, cinquante-deux cents ($119,846.52), qui, jointe à la dite balance, forme un total de cent vingt-trois mille, deux cent soixante et dix sept piastres, dix cents ($123,277.10), dont il avait à rendre compte pour ce semestre.

Il a justifié, à la satisfaction de votre comité, par la production de pièces à l'appui, d'une dépense de cent vingt-deux mille, trois cent soixante et sept piastres, quatre-vingt-quatre cents ($122,367.84) pendant ce semestre, et justifié aussi du versement de la somme de neuf cent neuf piastres, vingt-six cents ($909.26), balance de son crédit, à la caisse du receveur-général, le 30 juin dernier.

Le greffier a aussi justifié, à la satisfaction de votre comité, par la production de pièces à l'appui, d'une dépense de dix-huit mille six cent cinquante-deux piastres, quatre-vingt-dix-sept cents ($18,652.97), somme tirée par lui dans le courant du dernier

semestre de 1879, c'est-à-dire du premier semestre du présent exercice, sur des lettres lui ouvrant, à la banque de *Montréal*, un crédit de vingt-quatre mille piastres ($24,000) et sur des dépôts officiels, faits par lui dans cette banque, se montant à deux cent quatre-vingt-treize piastres, onze cents ($293.11) et provenant de sources diverses, pendant cette période. Il restait donc entre les mains du greffier une balance disponible de cinq mille quarante piastres, quatorze cents ($5,040.14) sur sa dernière lettre de crédit et ses dépôts, à la date du 31 décembre, 1879.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du havre de *Port Whitby*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Un état indiquant le nombre de demandes actuellement déposées soit au bureau de l'Intérieur, soit au bureau des terres à *Winnipeg*, pour lettres patentes sous l'acte 33 *Victoria*, ch. 3, et sur lesquelles aucune action n'a été prise jusqu'à présent, soit par suite de prise de possession trouvée insuffisante, trop précaire ou autrement ; les noms et résidences des réclamants, la localité où est située la propriété réclamée ;

2o. Le nombre et la nature des réponses données à ces diverses demandes ;

3o. Copie ou extrait des réponses officielles données de temps à autre par le département de l'Intérieur au sujet de ces possessions insuffisantes et trop précaires pour donner droit aux réclamants à des patentes, sous l'acte mentionné plus haut, et de tous ordres en Conseil qui s'y rapportent.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur de *Winnepeg* et de la *Baie d'Hudson*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes sur le véritable sens et intention du paragraphe deux de la neuvième section de l'acte de tempérance du *Canada*, 1878, et pour amender autrement le dit acte," a été lu troisième fois.

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

Que le titre du bill soit amendé comme suit :

Ligne première, retranchez depuis " pour " jusqu'à " l'Acte " dans la 4e ligne et insérez : " expliquer et amender de nouveau " et retranchez depuis " 1878 " dans la 4e ligne jusqu'à la fin du titre.

Le titre amendé se lira comme suit :

" Acte pour expliquer et amender de nouveau l'acte de tempérance du *Canada*, 1878."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et de pourvoir à la liquidation de la banque *Stadacona*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du télégraphe de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 22 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 22 Avril, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Trudel :*

1 | 20 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux et améliorations exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux et améliorations ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal* ainsi que de toute lettre ou de tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et des dites améliorations.

1880. Par l'honorable M. *Bellerose :*

2|20 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial, chargé de prendre en considération le passage suivant du rapport de messieurs *Taché* et *Miall*, en date du 23 décembre dernier, sur l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul :*

" Nous avons, en effet, raison de soupçonner que quelques-uns des " officiers subalternes—(quelques-uns seulement, nous sommes " heureux de le dire), manquent de qualités importantes et " nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions. A ce sujet, nous " croyons qu'il est de notre devoir de mentionner un fait qui " s'est passé, il y a quelques temps : trois ou quatre officiers " subalternes s'étaient laissé enrôler, pour ainsi dire, dans une " espèce de complot contre l'un des officiers supérieurs de l'insti- " tution, le médecin visiteur. A la suggestion d'une personne du " dehors, ils signèrent des lettres portant contre ce médecin des " accusations non fondées et contenant de fausses assertions, ce " qu'ils ont eux-mêmes admis plus tard. Après cet aveu de leur " culpabilité, et grâce au pardon généreux de la personne offensée, " le préfet les a gardés dans leurs fonctions, et a déclaré que " depuis lors, ils n'ont donné aucun sujet de plainte."

Que le dit comité soit chargé d'instituer une enquête et faire rapport sur les diverses circonstances qui se rattachaient à ce complot, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'assermenter les témoins ; et qu'il se compose des honorables messieurs *Chapais, Trudel, Bureau, Pâquet* et du proposant.

Pour Vendredi, 23 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Wark :*

3|21 Avril — Qu'il appellera l'attention sur l'importance du canal projeté de *Panama* au point de vue de la prospérité future du *Canada*, et sur la nécessité, lorsque ce canal sera construit, de s'en assurer le libre usage non-seulement pour notre commerce, mais pour celui de tout l'Empire ; et qu'il demandera si le gouvernement est en correspondance avec le gouvernement impérial sur ce sujet.

No. 44.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mercredi, 21 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 22 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cormier,*	*Hope,*	*Power,*
Archibald,	*Dever,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Armand,	*Dickey,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Read,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Benson,	*Fabre,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Ferguson,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Thibaudeau,*
Campbell,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Trudel,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Páquet,*	*Wark.*
Chapais,	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Dumouchel*,—De *James Furse* et autres, du comté de *Terrebonne*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révérend *A. Lamontagne* et autres, de la municipalité de *St-Pierre de Malbaie*,—De *Patrick Jones*, maire, et autres, de la municipalité de *St-Pierre de Malbaie*,—D'*Horatio LeBoutillier* et autres, de la municipalité de *York*, tous dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*),—De *Thomas Teale* et autres, du comté d'*Argenteuil*.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 15 mars, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état succint indiquant le nombre des locations et des ventes des pouvoirs d'eau et dépendances le long du canal *Beauharnois ;* les prix et les dates de ces ventes ou locations et les noms des acheteurs ou locataires ; les prix ou balances de prix de vente ou de location encore dus par les acheteurs ou locataires ou leurs représentants, avec les intérêts annuels ; les numéros et superficies des lots non vendus ni loués ; les offres d'achat ou de location faites au gouvernement pour ces derniers lots et la nature des réponses du gouvernement à ces offres.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No.* .)

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *J. R. Sanderson*, D.D., et autres, membres de l'association des ministres méthodistes de la cité de *London*, province d'*Ontario ;* demandant la passation du bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du grand télégraphe du *Nord-Ouest* du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la *Nelson*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Credit-Valley*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
21 avril, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son dixième rapport:

Votre comité a examiné soigneusement les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

Réponse à ordre, —Etat donnant la liste complète de toutes les applications déjà faites pour obtenir la concession de limites à bois dans le *Manitoba*, *Kiwatin* et les territoires du *Nord-Ouest*, etc., etc.

Réponse à ordre, —Etat donnant les noms de toutes les compagnies d'assurances qui ont obtenu un permis le, et depuis le 1er avril, 1879, etc., etc.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

Réponse à ordre, —Correspondance concernant l'inefficacité du télégraphe du chemin de fer *Pacifique* canadien, et de celle échangée avec les entrepreneurs au sujet du fonctionnement de la ligne.

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre des employés sur la partie du chemin de fer Intercolonial qui se trouve entre la *Rivière-du-Loup* et la *Chaudière*, leurs appointements, et leur nationalité.

Réponse à adresse,—Etat faisant connaître le chiffre des défalcations commises dans la douane de *Toronto*, et donnant tous les rapports, arrêtés du conseil, correspondance et autres documents à ce sujet.

Rapport de l'ingénieur-en-chef des canaux en date du 16 février, 1880. (*Non réimprimé*).

Rapport de l'ingénieur-en-chef du chemin de fer du *Pacifique* canadien, du 8 avril, 1880. (*Non réimprimé*).

Réponse à adresse,—Dépêches des lieutenants-gouverneurs du *Manitoba*, concernant la réserve promise en vertu des clauses du traité No. Un, touchant la réserve que ce traité stipule devoir être assignée à la bande d'Indiens du *Manitoba* dont *La Plume Jaune* était le chef, etc., etc.

Réponse à adresse,—Rapports de *C. S. Gzowski*, écr., ou d'autres ingénieurs, relatifs à la construction d'un pont sur le fleuve *Saint-Laurent* près du *Côteau-du-Lac*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat détaillé des sommes payées à des procureurs et conseils pour services professionnels se rattachant à la commission des frontières d'*Ontario*, et à l'arbitrage et à la sentence arbitrale entre la Puissance du *Canada* et la province d'*Ontario*, donnant les noms des personnes à qui elles ont été payées, et la date de tels paiements, etc., etc.

Réponse à adresse,—Etat faisant mention des soumissions reçues pour la construction des travaux de *Ste-Anne*, sur la rivière *Ottawa*, qui ont été données récemment, et indiquant les délais accordés pour opérer le dépôt des cautionnements.

Rapport de la profondeur de l'eau sur la barre située à l'embouchure de la rivière *Kaministiquia*.

Réponse à ordre,—Papiers et documents, y compris les spécifications, se rapportant à la construction du pénitencier de la *Colombie-Britannique*, depuis novembre, 1874, jusqu'à septembre, 1878; etc., etc.

Réponse à ordre,—Copie de la correspondance et des requêtes demandant l'érection d'un phare à la *Pointe-au-Ressac* et à la *Pointe-de-Sable*, dans le havre de *Shelburne*, etc., etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 23 Avril, 1880.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

MOTIONS.

Pour Vendredi, 23 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Wark* :

21 Avril — **Qu'il appellera l'attention sur l'importance du canal projeté de *Panama* au point de vue de la prospérité future du *Canada*, et sur la nécessité, lorsque ce canal sera construit, de s'en assurer le libre usage non-seulement pour notre commerce, mais pour celui de tout l'Empire ; et qu'il demandera si le gouvernement est en correspondance avec le gouvernement impérial sur ce sujet.**

1880. Par l'honorable M. *Bellerose :*

2 22 Avril — Qu'il soit nommé un comité spécial, chargé de prendre en considération le passage suivant du rapport de messieurs *Taché* et *Miall*, en date du 23 décembre dernier, sur l'administration du pénitencier de *St-Vincent-de-Paul :*

" Nous avons, en effet, raison de soupçonner que quelques-uns des " officiers subalternes—(quelques-uns seulement, nous sommes " heureux de le dire), manquent de qualités importantes et " nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions. A ce sujet, nous " croyons qu'il est de notre devoir de mentionner un fait qui " s'est passé, il y a quelques temps : trois ou quatre officiers " subalternes s'étaient laissé enrôler, pour ainsi dire, dans une " espèce de complot contre l'un des officiers supérieurs de l'insti- " tution, le médecin visiteur. A la suggestion d'une personne du " dehors, ils signèrent des lettres portant contre ce médecin des " accusations non fondées et contenant de fausses assertions, ce " qu'ils ont eux-mêmes admis plus tard. Après cet aveu de leur " culpabilité, et grâce au pardon généreux de la personne offensée, " le préfet les a gardés dans leurs fonctions, et a déclaré que " depuis lors, ils n'ont donné aucun sujet de plainte."

Que le dit comité soit chargé d'instituer une enquête et faire rapport sur les diverses circonstances qui se rattachaient à ce complot, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'assermenter les témoins ; et qu'il se compose des honorables messieurs *Chapais, Trudel, Bureau, Pâquet* et du proposant.

Pour Lundi, 26 Avril, 1880.

Interpellation par l'honorable M. *Penny :*

3 22 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intehtion d'accorder à la province de *Québec*, pour ses chemins de fer, l'aide pécuniaire que le premier ministre actuel de la province a annoncé vouloir demander, quand il est entré enfonctions ?

Interpellation par l'honorable M. *Penny :*

4 22 Avril — Est-il vrai que le gouvernement ait consenti à une augmentation des droits de pilotage perçus pour les pilotes en bas de *Québec ?*

Pour Mardi, 27 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Trudel :*

5 22 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux d'amélioration exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux d'amélioration ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance, le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal*, ainsi que de toute lettre ou tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et améliorations.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 23 Avril, 1880.

1880:

1 | 19 Avril — *Prise en considération* du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement.—(Hon. M. *Allan.*)

2 | 19 " *Seconde lecture* (Bill 37) relatif à la Cour Suprême et à la Cour d'Echiquier.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

3 | 21 " *Prise en considération* du troisième rapport du comité spécial des comptes contingents.—(Hon. M. *Miller.*)

4 | 22 " *Seconde lecture* (Bill 53) relatif au chemin de fer de *Credit Valley.*—(Hon. M. *Allan.*)

No. 45.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 22 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 23 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Allan,	*Cormier,*	*Hope,*	*Penny,*
Archibald,	*Dever,*	*Howlan,*	*Power,*
Armand,	*Dickey,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Price,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Lewin,*	*Read,*
Benson,	*Fabre,*	*McClelan,*	*Reesor,*
Botsford,	*Ferguson,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Thibaudeau,*
Campbell,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Trudel,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Pâquet,*	*Wark.*
Chapais,	*Hamilton (Kingston),*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ferrier*,—D'*A. C. de Lobinière* et autres,—De *James Jones* et autres,—De *Wm. Farley* et autres,—De *S. C. Stevenson* et autres,—De *James Macfarlane* et autres,—De *James Morgan* et autres,—De *H. F. Hubert* et autres,—De *Jas. Brown* et autres,—De *Lewis Morris* et autres,—De *John P. Watts* et autres,—De *Thos. C. Palmer* et autres,—D'*Edward Hagar* et autres,—D'*Edward E. Heney* et autres,—De *A. Y. Gilmour* et autres,—De *F. W. Henshaw* et autres,—De *J. V. Calcutt* et autres,—De *G. H. R. Wainwright* et autres,—De *A. J. Holland* et autres,—De *Henry Flanagan* et autres,—De *Peter Morison* et autres,—De *W. G. Haynes* et autres,—De *H. Lanctôt* et autres,—De *J. C. Saucie* et autres,—De *Harry A. Richards* et autres,—De *A. J. T. Thompson* et autres,—D'*Hercule Paradis* et autres,—De *G. A. Normandin* et autres,—De *John S. McLachlan* et autres,—De *Fred. A. Richards* et autres,—De *George Home* et autres,—De *W. S. Goodhugh* et autres,—De *George Thompson* et autres,—De *L. C. W. Dorion* et autres,—De *C. F. Elwes* et autres,—De *Christopher B. Carter* et autres,—De *Chas. Lyman* et autres, et de *J. A. D. F. Bernard* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dumouchel*,—De *D. Léonard* et autres, du comté des *Deux-Montagnes*, province de *Québec*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la liquidation de la banque *Stadacona*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 14, après " augmenter " insérez " jusqu'à onze ou plus," et ligne 15 retranchez " à sept membres."

Page 1, ligne 17, après " actionnaires " insérez la clause A.

Clause A.

Il sera loisible à la dite compagnie de louer en tout temps sa ligne ou toute partie de sa ligne.

Page 1, ligne 33, après " municipal " insérez " ayant juridiction sur les rues."

Page 1, ligne 41, après " conseil " insérez " ayant juridiction sur les rues."

Page 2, ligne 7, retranchez " amendement " et insérez " acte du Parlement."

Page 2, lignes 20 et 21, retranchez " contre la corporation municipale d'aucune cité, ville ou village incorporé."

Page 2, dernière ligne, retranchez " pourrait éprouver " et insérez " aura éprouvée."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriété foncière," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la corporation de la ville d'*Emerson* à construire un pont libre pour les voyageurs et le trafic sur la rivière *Rouge* dans la province du *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant le pénitencier de *Dorchester*."

Aussi le bill intitulé : " Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte pour mieux prévenir les crimes, 1878," et pour informer cette Chambre qu'elle a passés ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier et les actes qui l'amendent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ornonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat, et d'en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Credit-Valley* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 26 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 26 Avril, 1880.

1880.

Interpellation par l'honorable M. *Penny* :

1 | 22 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intehtion d'accorder à la province de *Québec*, pour ses chemins de fer, l'aide pécuniaire que le premier ministre actuel de la province a annoncé vouloir demander, quand il est entré enfonctions ?

Interpellation par l'honorable M. *Penny* :

2 | 22 Avril — Est-il vrai que le gouvernement ait consenti à une augmentation des droits de pilotage perçus pour les pilotes en bas de *Québec* ?

Pour Mardi, 27 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Trudel :*

22 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux d'amélioration exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux d'amélioration ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance, le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal*, ainsi que de toute lettre ou tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et améliorations.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 26 Avril, 1880.

1880.

1 | 23 Avril — *Troisième lecture* (Bill 65) pour amender les lois relatives à la Cie du télégraphe de *Montréal*, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Penny*.)

2 | 21 " *Seconde lecture* (Bill 46) relatif à la compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*.-- (Hon. M. *Read*.)

3 | 22 " *Seconde lecture* (Bill 45) relatif à la Cie du grand télégraphe du *Nord-Ouest*, du *Canada*.—(Hon. M. *Vidal*.)

4 | 22 " *Seconde lecture* (Bill 68) relatif à la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la *Nelson*.—(Hon. *Ryan*.)

5 | 22 " *Prise en considération* du dixième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson*.)

6 | 23 " *Seconde lecture* (Bill 11) relatif à l'intérêt de l'argent prêté sur hypothèque.—(Hon. M. *Flint*.)

7 | 23 " *Seconde lecture* (Bill 36) relatif à la construction d'un pont libre pour le trafic sur la rivière *Rouge*, à *Emerson*.—(Hon. M. *Girard*.)

No. 46.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 18

Vendredi, 23 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 26 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Cochrane,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Archibald,	*Cormier,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Armand,	*Cornwall,*	*Hope,*	*Power,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Benson,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McClelan,*	*Scott,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Boyd,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Smith,*
Brouse,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Bureau,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Campbell,	*Girard,*	*Miller,*	*Trudel,*
(Sir Alexander),	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Wark.*
Chapais,	*Guévremont,*	*Odell,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *Frs. Collins*, maire, et autres, de la municipalité du nord de la baie de *Gaspé*, et *Sydenham*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Dickey*,—Du révérend *J. A. Ritchey*, prêtre de l'Eglise d'*Angleterre*, et autres, de la paroisse de *Tangier*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *James Furse* et autres, du comté de *Terrebonne*,—De *Thomas Teale* et autres, du comté d'*Argenteuil ;* demandant que le bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser certains billets-primes obtenus par la compagnie d'assurance mutuelle du *Castor* et de *Toronto* contre l'incendie, ne devienne pas loi et que l'on ne donne pas à ces billets-primes une plus grande valeur que celle qui leur est actuellement reconnue par la loi.

Du révérend *A. Lamontagne* et autres, de la municipalité de *St-Pierre de la Malbaie*,—D'*Horatio Leßoutillier* et autres, de la municipalité de *York*, tous dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant que la somme de quatre millions cinq cent mille piastres ($4,500,000) obtenue en vertu du traité de *Washington* soit consolidée et que l'intérêt en soit affecté annuellement au profit des pêcheries et des pêcheurs.

De *Patrick Jones*, maire, et autres, de la municipalité de *St-Pierre de la Malbaie ;* demandant que le vapeur naufragé *Lady Head* soit remplacé par un autre bâtiment à vapeur convenable pour la protection des pêcheries et le maintien de l'ordre sur les côtes de la mer.

L'honorable M. *Bureau*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
23 avril, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son onzième rapport :

Votre comité a examiné soigneusement les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés :—

Réponse supplémentaire additionnelle à une adresse, du 16 février dernier, demandant copie de toutes les annonces demandant des soumissions pour travaux sur le chemin de fer du Pacifique, depuis le mois de janvier 1879.

Réponse à ordre,—Etat indiquant la quantité de sucre importé en *Canada* pendant chaque semestre compris entre le 1er janvier et le 30 juin, et entre le 1er de juillet et le 31 décembre, respectivement; depuis le 1er janvier, 1872, jusqu'au 31 décembre, 1879 ; etc., etc.

Réponse à ordre,—Rapports faits par les officiers du Revenu sur l'examen fait par eux de tous les échantillons d'huile de charbon canadienne qui leur ont été soumis ; aussi, de tous les rapports faits par les officiers de la douane relativement à l'épreuve de chaleur à laquelle ont été soumis les huiles de charbon américaines ; etc., etc.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à ordre,—Etat de toutes lettres, pièces justificatives et autre documents se rapportant au paiement de tous honoraires, frais et comptes à *James G. Currie* et *John M. Currie*, en leur qualité de solliciteurs pour le canal *Welland ;* etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat donnant toutes les soumissions adressées au ministère de la Marine et des Pêcheries concernant l'érection d'un phare à la *Pointe-au-Ressac*, dans le havre de *Shelburne ;* etc., etc.

Réponse à adresse,— Papiers et documents relatifs à la destitution d'*Omer Allard*, autrefois employé à la perception des douanes de Sa Majesté, dans la cité de *Montréal*, en qualité de surintendant des préposés aux rivages (tide-waiters) et des gardiens d'entrepôts ; etc., etc.

Réponse à adresse,—Copie des explorations, rapports d'ingénieurs, correspondance, mémoires, pièces et documents se rapportant à un projet de voie ferrée pour relier le *Cap-Tourmente*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, à la ligne de l'Intercolonial, et aussi pour relier le *Cap-Traverse*, dans l'*Ile du Prince-Edouard*, au chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Réponse à ordre,—Correspondance échangée entre le conseil de la cité de *Winnipeg* et le ministère des chemins de fer et canaux, et entre la Cie du chemin de fer de colonisation du sud-ouest du *Manitoba* et le dit ministère, au sujet d'un pont sur la *Rivière-Rouge ;* etc., etc.

Réponse à ordre,—Rapport de l'ingénieur *E. Bender*, sur l'exploration de la *Rivière-des-Français* faite durant l'été dernier.

Réponse à ordre,—Correspondance au sujet de l'affermage de la propriété cultivable que possède le gouvernement à la *Grosse-Ile*, dans le comté de *Montmagny*.

Réponse à ordre,—Etat détaillé des recettes et dépenses des divers commissaires des Sauvages dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, pendant les années expirées le 31 décembre, 1877, 1878 et 1879.

Réponse à ordre,—Etat donnant le détail des comptes des commissaires des Sauvages pour la province du *Nouveau-Brunswick*, pendant les années 1877, 1878 et 1879.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 8 avril, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la requête présentée récemment à Son Excellence par certains citoyens de la ville de *Sorel*, portant plainte contre la conduite arbitraire et injuste de certains employés des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit instituée sur les lieux, à *Sorel*, sous la foi du serment, relativement à cette plainte, et que justice soit rendue à qui de droit, dans l'intérêt public.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session, No.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender les actes y mentionnés concernant la milice et la défence de la Puissance du Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 23, retranchez depuis " section " jusqu'à " 1878," ce dernier mot inclusivement, dans la ligne 38e.

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte concernant les offenses contre la personne ' et pour abroger l'acte intitulé : ' Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents,' " et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 25, retranchez depuis " dans " jusqu'à " sans " dans la 26me ligne et insérez : " la section immédiatement précédente, les trois sections précédentes du " présent acte seront."

Et le dit amendement étant lu une seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit pris en considération, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la compagnie du télégraphe de *Montréal* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de navires à vapeur de *Winnipeg* et de la baie d'*Hudson*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du Grand Télégraphe du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la *Nelson*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le dixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'intérêt sur les divers garantis par hypothèque sur propriété foncière," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la corporation de la ville d'*Emerson* à construire un pont libre pour les voyageurs et le trafic sur la rivière *Rouge*, dans la province du *Manitoba*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte concernant le refuge industriel pour les filles en *Ontario* ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la maison de réforme d'*Ontario* pour les garçons ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la maison de réforme pour les jeunes délinquants dans l'*Ile du Prince-Edouard*", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: : " Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin de fer de colonisation du sud-ouest du *Manitoba* et d'amender de nouveau son acte constitutif," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de l'*Assiniboine*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* du sud," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 27 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 27 Avril, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Trudel :*

22 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux d'amélioration exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux d'amélioration ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance, le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal*, ainsi que de toute lettre ou tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et améliorations.

Pour Mercredi, 28 Avril, 1880.

1880. Interpellation par l'honorable M. *Alexander :*

2 26 Avril — Le gouvernement est-il en état de donner à la Chambre des renseignements sur une offre faite par le gouvernement impérial de lever en *Canada* et d'entretenir à ses frais un corps de réserve de troupes coloniales de quatre mille hommes, qui serait commandé par des officiers canadiens, et dont l'enrôlement aurait lieu pour un service actif de six années, les trois premières années à passer en *Angleterre*, les trois dernières en *Canada ;* la troupe devant être débandée à l'expiration des six années, mais rester néanmoins sujette à l'appel au service actif, en cas de guerre, pendant quinze années, pour former partie de la réserve générale, et devant recevoir six livres (£6) par année en considération de cette obligation ?

Pour Jeudi, 29 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Alexander :*

3 26 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le programme des études suivies au collége militaire royal de *Kingston* et qui sont de nature à faire acquérir aux cadets les connaissances nécessaires à l'exercice d'emplois civils, tels que ceux :

1o. D'ingénieurs et architectes civils au département des travaux publics pour les entreprises de chemins de fer, de canalisation, de ponts, etc., etc.

2o. D'arpenteurs pour le service du département des terres publiques.

3o. D'ingénieurs de travaux de génie et autres travaux pour le département de la milice.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 27 Avril, 1880.

1880.

1 | 21 Avril — *Seconde lecture* (Bill 30) pour légaliser le mariage entre beaux-frère belles-sœurs.—(Hon. M. *Ferrier.*)

2 | 23 " *Prise en considération* du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. *Allan.*)

3 | 26 " *Prise en considération* du onzième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Bureau.*)

4 | 26 " *Prise en considération* des amendements de la Chambre des Communes au (Bill L) concernant les offenses contre la personne.—(Hon. M. *Bellerose.*)

5 | 26 " *Seconde lecture* (Bill 11) —Intérêt de l'argent prêté sur hypothèque. —(Hon. M. *Flint.*)

6 | 26 " *Seconde lecture* (Bill 100)—Refuge industriel d'*Ontario* pour les filles. —(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

7 | 26 " *Seconde lecture* (Bill 98)—Maison de réforme d'*Ontario* pour les jeunes garçons.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

8 | 26 " *Seconde lecture* (Bill 99)—Maison de réforme de l'*Ile du Prince-Edouard* pour les jeunes délinquants.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

9 | 22 " *Seconde lecture* (Bill 63)—Chemin de fer de colonisation du sud-ouest de *Manitoba.*—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

10 | 26 " *Seconde lecture* (Bill 60)—Chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan*-Sud.—(Hon. M. *Girard.*)

No. 47

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 188

Lundi, 26 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CH

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 27 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Pâquet,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Allan,	*Cormier,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Hope,*	*Power*
Armand,	*Dever,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Lewin,*	*Ryan,*
Botsford,	*Fabre,*	*McClelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Ferguson,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Brouse,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Miller,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Muirhead,*	*Wark.*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Odell,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—Du très révérend *George Whitaker*, archidiacre de *York* et prévôt du Trinity College, et autres, ecclésiastiques et laïques de l'église d'*Angleterre*, dans la cité de *Toronto ;* et du révérend *Walter Stennett*, M.A., recteur et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Cobourg*, province d'*Ontario.*

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

D'*A. C. de Lobinière* et autres,—De *James Jones* et autres,—De *Wm. Farley* et autres,—De *S. C. Stevenson* et autres,—De *James Macfarlane* et autres,—De *James Morgan* et autres,—De *H. F. Hubert* et autres,—De *Jas. Brown* et autres,—De *Lewis Morris* et autres,—De *John P. Watts* et autres,—De *Thos. C. Palmer* et autres,—D'*Edward Hagar* et autres,—D'*Edward E. Heney* et autres,—De *A. Y. Gilmour* et autres,—De *F. W. Henshaw* et autres,—De *J. V. Calcutt* et autres,—De *G. H. R. Wainwright* et autres,—De *A. J. Holland* et autres,—De *Henry Flanagan* et autres,—De *Peter Morison* et autres,—De *W. G. Haynes* et autres,—De *H. Lanctôt* et autres,—De *J. C. Saucie* et autres,—De *Harry A. Richards* et autres,—De *A. J. T. Thompson* et autres,—D'*Hercule Paradis* et autres,—De *G. A. Normandin* et autres,—De *John S. McLachlan* et autres,—De *Fred. A. Richards* et autres,—De *George Home* et autres,—De *W. S. Goodhugh* et autres,—De *George Thompson* et autres,—De *L. C. W. Dorion* et autres,—De *C. F. Elwes* et autres,—De *Christopher B. Carter* et autres,—De *Chas. Lyman* et autres, et de *J. A. L. F. Bernard* et autres, de la cité de *Montréal ;* demandant la passation du bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

De *D. Léonard* et autres, du comté des *Deux-Montagnes*, province de *Québec ;* demandant que le bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser certains billets-primes obtenus par la compagnie d'assurance du Castor et de *Toronto* contre l'incendie, ne devienne pas loi, et que ces billets-primes ne reçoivent une plus grande valeur qu'ils n'ont actuellement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Alexander* s'est levé de son siége pour donner l'avis de motion suivant :

" *Pour jeudi, le 29 avril.*

" L'honorable M. *Alexander* proposera les résolutions suivantes :

" 1. Que par des preuves en la possession de cette Chambre, il appert qu'un " sénateur qui n'avait assisté qu'à sept séances pendant la session de 1877, a reçu pour " ce temps de présence, une somme s'élevant à plus de la moitié de l'indemnité ses- " sionnelle.

" 2. Que l'honorable sir *Alexander Campbell*, alors membre de cette Chambre, a " avisé ou approuvé l'officier responsable de donner à la loi une interprétation et un " sens qui a permis de payer cette somme ;

" 3. Que cette Chambre ne peut approuver cette interprétation ou ce sens donné " à l'acte qui règle l'indemnité des membres du Parlement."

L'honorable M. *Dickey* a proposé, secondé par l'honorable M. *Botsford:*

Que la question qui fait le sujet de cet avis ayant déjà été prise en considération par le Sénat pendant la présente session, et ayant même été renvoyée au comité des comptes contingents, le dit avis ne soit point reçu par le greffier.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers,*	*Flint,*	*Montgomery,*
Archibald,	*Chapais,*	*Gibbs,*	*Odell,*
Armand,	*Cochrane,*	*Girard,*	*Pâquet,*
Baillargeon,	*Cormier,*	*Grant,*	*Pozer,*
Bellerose,	*Cornwall,*	*Hamilton (Inkerman),*	*Ryan,*
Benson,	*Dever,*	*Hamilton (Kingston),*	*Scott,*
Botsford,	*Dickey,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Boucherville, de,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Smith,*
Bourinot,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Sutherland,*
Boyd,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Trudel,*
Brouse,	*Ferguson,*	*Macpherson* (Prés.),	*Vidal* et
Bureau,	*Ferrier,*	*Miller,*	*Wark*—49.
Campbell (Sir Alexander),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	*Hope,*	*Leonard,*	*Penny* et
Haythorne,	*Kaulbach,*	*McClelan (Hopewell),*	*Power*—8.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la banque Consolidée du *Canada,*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan,* secondé par l'honorable M. *Bureau,* il a été *Ordonné,* que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Cochrane,* secondé par l'honorable M. *Trudel,* il a été

Ordonné, que le dit bill soit lula seconde fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés,

Sur motion de l'honorable M. *Allan,* secondé par l'honorable M. *Odell,* il a été *Ordonné,* qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le onzième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte concernant les offenses contre la personne ' et pour abroger l'acte intitulé : ' Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents.' "

Et le dit amendement étant lu une seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriété foncière,"

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le refuge industriel pour les filles en *Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la maison de réforme pour des jeunes délinquants dans l'*Ile du Prince-Edouard*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin de fer de colonisation du sud-ouest du *Manitoba* et d'amender de nouveau son acte constitutif," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* du sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de légaliser les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs,

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Penny* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Dickey* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Bureau* :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu,— Qu'il convient de ne pas procéder à l'examen de cette mesure pendant la présente session, afin d'avoir le temps de prendre en considération les diverses pétitions présentées au Sénat pour et contre ce bill et de s'assurer, à la prochaine session du Parlement, de l'état du sentiment public à ce sujet.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été *Ordonné*, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 28 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 28 Avril, 1880.

1880.

Interpellation par l'honorable M. *Alexander :*

26 Avril — Le gouvernement est-il en état de donner à la Chambre des renseignements sur une offre faite par le gouvernement impérial de lever en *Canada* et d'entretenir à ses frais un corps de réserve de troupes coloniales de quatre mille hommes, qui serait commandé par des officiers canadiens, et dont l'enrôlement aurait lieu pour un service actif de six années, les trois premières années à passer en *Angleterre*, les trois dernières en *Canada ;* la troupe devant être débandée à l'expiration des six années, mais rester néanmoins sujette à l'appel au service actif, en cas de guerre, pendant quinze années, pour former partie de la réserve générale, et devant recevoir six livres (£6) par année en considération de cette obligation ?

1880. Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

2 27 Avril — Que lorsque la Chambre se formera en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau ' l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier,' " il proposera les amendements suivants :

Page 1, ligne 5, retranchez " ou l'un de ses juges."

Page 1, ligne 7, retranchez depuis " qui " jusqu'à " Tous " dans la 13e ligne et insérez : " pourront être nécessaires aux fins de prononcer sur l'appel même, ou sur la véritable question ou contestation entre les parties, ressortant des plaidoyers, de la preuve ou des procédures."

Page 1, ligne 18, retranchez " ou le juge ordonnant qu'ils soient faits."

Page 1, ligne 25, après " abrogée " insérez : " et remplacée par la suivante :

" 22. Dans tous cas d'appel, la cour pourra, à sa discrétion, ordonner un nouveau procès, si les fins de la justice paraissent l'exiger, bien que ce nouveau procès puisse être jugé nécessaire sur l'allégation que le verdict est contraire à la preuve," et la clause A.

Clause A.

3. La section huit de l'acte d'amendement de la Cour Suprême, de 1879, est amendée par la radiation des mots " dans la province de *Québec* " dans la deuxième ligne de la dite section, et par l'insertion de ces mêmes mots après le mot " interjeté " dans la seizième ligne de la dite section.

Pour Jeudi, 29 Avril, 1880.

Par l'honorable M. *Alexander :*

3 26 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le programme des études suivies au collége militaire royal de *Kingston* et qui sont de nature à faire acquérir aux cadets les connaissances nécessaires à l'exercice d'emplois civils, tels que ceux :

1o. D'ingénieurs et architectes civils au département des travaux publics pour les entreprises de chemins de fer, de canalisation, de ponts, etc., etc.

2o. D'arpenteurs pour le service du département des terres publiques.

3o. D'ingénieurs de travaux de génie et autres travaux pour le département de la milice.

Par l'honorable M. *Trudel :*

4 27 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux d'amélioration exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux d'amélioration ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance, le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal*, ainsi que de toute lettre ou tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et améliorations.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 28 Avril, 1880.

1880.

1 | 23 Avril — *Comité de toute la Chambre* (Bill 37)—Cour Suprême et de l'Echiquier.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

2 | 26 " *Deuxième lecture* (Bill 49)—Cie du pont de l'*Assiniboine.*—(Hon. M. *Girard.*)

3 | 27 " *Deuxième lecture* (Bill 64)—Liquidation de la banque Consolidée du *Canada.*—(Hon. M. *Ryan.*)

4 | 27 " *Deuxième lecture* (Bill 69)—Chemin de fer du *Canada* Central.—(Hon. M. *Cochrane.*)

5 | 27 " *Deuxième lecture* (Bill 79)—Chemin de fer de la rivière *Souris* et des *Montagnes Rocheuses.*—(Hon. M. *Vidal.*)

6 | 27 " *Deuxième lecture* (Bill 11) —Intérêt de l'argent prêté sur hypothèque.—(Hon. M. *Flint.*)

7 | 27 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 100)—Refuge industriel d'*Ontario* pour les filles.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

8 | 27 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 98)—Maison de réforme d'*Ontario* pour les jeunes garçons.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

9 | 27 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 99)—Maison de réforme de l'*Ile du Prince-Edouard* pour les jeunes délinquants.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

10 | 27 " *Reprise du débat ajourné* sur la motion de l'honorable M. *Ferrier* pour la deuxième lecture du (Bill 30) à l'effet de légaliser le mariage entre beaux-frères belles-sœurs.—(Hon. M. *Flint.*)

No. 48.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mardi, 27 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 28 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cormier,*	*Hope,*	*Power*
Archibald,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Gibbs,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Thibaudeau,*
Campbell,	*Glasier,*	*Muirhead,*	*Trudel,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Pâquet,*	*Wark.*
Chapais,	*Hamilton (Inkerman),*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentée et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*,—Du révérend *W. M. Reid*, D.D., et autres ministres de l'église presbytérienne en *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lue :

De *Frs Collins*, maire, et autres, de la municipalité du nord de la baie de *Gaspé*, et *Sydenham*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec ;* demandant qu'un " Patent Slip " pour radouber les navires, soit construit dans le havre de la baie du bassin de *Gaspé*.

Du révérend *J. A. Ritchey*, prêtre de l'église d'*Angleterre*, et autres, de la paroisse de *Tangier*, province de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant que le bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la corporation de la ville d'*Emerson* à construire un pont libre pour les voyageurs et le trafic sur la rivière *Rouge*, dans la province du *Manitoba*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 10, après " *Manitoba* " insérez : " Pourvu que si, en quelque cas, la dite corporation ou le propriétaire ou occupant d'une propriété nécessaire pour les fins du dit pont, manque de nommer un arbitre, dans le cours d'une semaine, après avoir reçu de l'autre partie avis par écrit de ce faire, un juge de la dite cour, sur requête appuyée d'un affidavit, nommera un arbitre pour la partie qui manquera ainsi d'en nommer un."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chaque, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de télégraphe du Grand Nord-Ouest du *Canada* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 43, après " municipal " insérez : " ayant jurisdiction sur les rues."

Page 2, ligne 51, après " conseil " insérez : " ayant jurisdiction sur les rues."

Page 3, ligne 9, retranchez " amendement " et insérez : " acte du Parlement."

Page 3, ligne 22, retranchez depuis " indemnité " jusqu'à " pour " dans la 24e ligne.

Page 3, ligne 24, retranchez " pourrait éprouver " et insérez : " aura éprouvés."

Page 5, ligne 7, retranchez " cinq " et insérez : " quatre."

Page 5, ligne 20, après " membres " insérez : " dont la majorité devra être des sujets britanniques."

Page 5, ligne 28, après " souscrites " insérez : " à moins qu'il ne se soit personnellement porté responsable de ces dettes."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte de la cour Suprême et de l'Echiquier."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les première, deuxième et troisième sections ayant été lues, le bill a été amendé comme suit :

Page 1, ligne 5, retranchez " ou l'un de ses juges."

Page 1, ligne 7, retranchez depuis " qui " jusqu'à la fin du bill et insérez: " pourront être nécessaires aux fins de prononcer sur l'appel même, ou sur la véritable question ou contestation entre les parties, ressortant des plaidoyers, de la preuve ou des procédures " et les clauses A, B, C, D, et E.

Clause A.

" Tout tel amendement pourra se faire soit que la nécessité en ait ou n'en ait pas été occasionnée par le défaut, l'erreur, l'acte, le manquement ou la négligence de la partie qui demandera à le faire.

Clause B.

" Tous tels amendements se feront quant au paiement des frais, à l'ajournement de l'audition et aux autres incidents, à telles conditions que la cour trouvera justes.

Clause C.

" Tous tels amendements qui pourront être nécessaires aux fins de prononcer sur l'appel même ou sur la véritable question ou contestation entre les parties, ressortant des plaidoyers, de la preuve ou des procédures, se feront ainsi.

Clause D.

" La vingt-deuxième section de " l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier " est par le présent abrogée et remplacée par la suivante :

" Dans tous cas d'appel, la cour pourra, à sa discrétion, ordonner un nouveau procès, si les fins de la justice paraissent l'exiger, bien que ce nouveau procès puisse être jugé nécessaire sur l'allégation que le verdict est contraire à la preuve."

Clause E.

" Le présent acte pourra être cité sous le titre de " l'*Acte d'amendement de la Cour Suprême et de l'Echiquier*, 1880."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de l'*Assiniboine*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et de faciliter la liquidation de la banque Consolidée du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Cochrane*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Sur motion de l'honorable M. *Cochrane*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

Ordonné, que la soixante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'intétêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriété foncière,"

L'honorable M. *Flint* a proposé, secondé par l'honorable M. *Reesor* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, a proposé en amendement :

De retrancher " maintenant " et d'insérer après " fois " " d'hui en six mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant le refuge industriel d'*Ontario* pour les jeunes filles," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été.

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

A six heures du soir Son Honneur le Président a quitté le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 p. m.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte concernant la maison de réforme d'*Ontario* pour les garçons."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bureau* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte concernant la maison de réforme pour les jeunes délinquants, dans l'*Ile du Prince-Edouard*."

(*En comité*).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Dickey*, en amendement à la motion de l'honorable M. *Ferrier*, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs ", savoir :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois mais qu'il soit résolu,— Qu'il convient de ne pas procéder à l'examen de cette mesure pendant la présente session, afin d'avoir le temps de prendre en considération les diverses pétitions présentées au Sénat pour et contre ce bill et de s'assurer, à la prochaine session du Parlement, de l'état du sentiment public à ce sujet.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	*Chaffers*,	*Girard*,	*Odell*,
Archibald,	*Chapais*,	*Grant*,	*Power*,
Armand,	*Christie*,	*Guévremont*,	*Pozer*,
Bellerose,	*Cormier*,	*Haythorne*,	*Ryan*,
Boucherville, de,	*Cornwall*,	*Kaulbach*,	*Sutherland*,
Bourinot,	*Dickey*,	*McClelan (Hopewell)*,	*Trudel*,
Bureau,	*Dickson*,	*McLelan (Lond'erry)*,	*Vidal* et
Campbell, (*Sir Alexander*),	*Dumouchel*,	*Macdonald*,	*Wark*.—32.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Ferguson,*	*Lewin,*	*Price,*
Baillargeon,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Read,*
Benson,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Reesor,*
Botsford,	*Gibbs,*	*Macpherson* (Présid.),	*Simpson,*
Boyd,	*Hamilton* (*Inkerman*),	*Montgomery,*	*Smith,*
Cochrane,	*Hamilton* (*Kingston*),	*Pâquet,*	*Stevens* et
Dever,	*Hope,*	*Pelletier,*	*Thibeaudeau.*—31.
Fabre,	*Leonard,*	*Penny,*	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

CONTENTS, 32.

NON-CONTENTS, 31.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a informé la Chambre que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général, de se rendre dans cette Chambre, demain après-midi à trois heures, pour sanctionner au nom de Sa Majesté certains bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell,* secondé par l'honorable M. *Aikins,*

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 29 Avril, 1880.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 29 Avril, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Alexander :*

1 | 26 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le programme des études suivies au collége militaire royal de *Kingston* et qui sont de nature à faire acquérir aux cadets les connaissances nécessaires à l'exercice d'emplois civils, tels que ceux :

1o. D'ingénieurs et architectes civils au département des travaux publics pour les entreprises de chemins de fer, de canalisation, de ponts, etc., etc.

2o. D'arpenteurs pour le service du département des terres publiques.

3o. D'ingénieurs de travaux de génie et autres travaux pour le département de la milice.

Par l'honorable M. *Trudel :*

2 | 27 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux d'amélioration exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux d'amélioration ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance, le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal*, ainsi que de toute lettre ou tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et améliorations.

Pour Vendredi, 30 Avril, 1880.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell :*

3|28 Avril — Que la soixante et unième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la session.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 29 Avril, 1880.

1880.

1|28 Avril — *Comité de toute la Chambre* (Bill 11)—Intérêt de l'argent prêté sur hypothèque.—(Hon. M. *Flint.*)

No. 49

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 18

Mercredi, 28 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CI

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 29 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Likins,	*Cochrane,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Cormier,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cornwall,*	*Hope,*	*Power*
Archibald,	*Dever,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Armand,	*Dickey,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Read,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Benson,	*Fabre,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Ferguson,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Thibaudeau,*
Campbell,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Trudel,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Páquet,*	*Wark.*
Chapais,			

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très-distingué de *St Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada* et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans "la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte relatif aux cautionnements des officiers du *Canada.*

Acte à l'effet d'incorporer l'Association des Commis-Voyageurs de la Puissance.

Acte à l'effet d'amender l'acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Imprimerie du *Mail.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la rive du lac *Ontario.*

Acte pour autoriser la Compagnie du chemin de fer Grand-Occidental à établir des Fonds de Retraite, de Prévoyance et d'Assurance.

Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie Française du Télégraphe de *Paris* à *New-York.*

Acte à l'effet d'incorporer l'Union Baptiste du *Canada.*

Acte pour pourvoir aux traitements de deux nouveaux juges de la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique.*

Acte pour amender et redécréter l'acte d'incorporation de la Grange Fédérale des Protecteurs de l'Industrie Agricole du *Canada.*

Acte à l'effet d'amender l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie Anchor d'assurance maritime.

Acte à l'effet d'amender l'acte trente-six *Victoria*, chapitre cent huit, intitulé : " Acte pour accorder des pouvoirs additionnels à la compagnie des Steamers de *Québec* et des Ports du Golfe."

Acte concernant la compagnie du pont de la Grande Ile de *Niagara.*

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte y mentionné, incorporant la Compagnie de Garantie du *Canada.*

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell.*

Acte concernant " Le président, les directeurs et la Compagnie de la Banque du *Nouveau-Brunswick.*"

Acte pour autoriser " La Compagnie d'Assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie," à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Navigation de *Sainte-Claire* au Lac *Erié.*

Acte ratifiant l'achat, par le gouvernement fédéral, d'une partie du Grand-Tronc de chemin de fer, ainsi que la convention conclue avec la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada* à ce sujet.

Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations à des terres du *Manitoba* par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois *Victoria*, chapitre trois.

Acte à l'effet d'amender " l'Acte concernant la Compagnie du havre de *Port-Whitby.*"

Acte à l'effet d'amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Jonction d'*Ontario* et du *Pacifique.*

Acte pour autoriser et faciliter la liquidation de la Banque *Stadacona.*

Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain temps " l'Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878."

Acte concernant le pénitencier de *Dorchester.*

Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada.*

La sanction royale a été prononcée sur ces bills dans les mots suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hope,*—De *Hy. Sheppard,* de la cité d'*Hamilton,* et autres, ci-devant inspecteurs de poids et mesures de la branche des étalons, du département du revenu de l'Intérieur de la Puissance du *Canada.*

Par l'honorable M. *Boyd,*—De *S. Sheffield* et autres, constructeurs et propriétaires de navires, dans les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick.*

Par l'honorable M. *Ryan,*—Du bureau de commerce de *Montréal.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du très révérend *George Whitaker,* archidiacre de *York* et prévôt du Trinity College, et autres, ministres et laïques de l'église d'*Angleterre,* dans la cité de *Toronto ;* et du révérend *Walter Stennett,* M.A., recteur, et autres, membres de l'église d'*Angleterre,* dans la paroisse de *Cobourg,* province d'*Ontario ;* demandant que le bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Simpson,* du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
28 avril, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son douzième rapport :

Votre comité a examiné soigneusement les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à adresse,—Soumissions reçues en 1878, et postérieurement, pour les travaux du canal et de la digue de Carillon, etc., etc.

Liste des actionnaires des différentes banques du *Canada,* telles que déposées devant le Parlement.

Réponse à adresse,—Etat indiquant tous les jugements prononcés par la Cour Suprême et la Cour de l'Echiquier dans les causes portées devant ces cours entre le 8 octobre, 1875, et le 1er janvier, 1880.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Etat des affaires, et liste des actionnaires de la Cie Anglo-Canadienne de prêt et placement.

Réponse à ordre,—Etat montrant quelles locomotives, voitures de première classe, wagons à marchandises et plateformes, chasse-neige et autre matériel roulant attendaient des réparations dans les ateliers du chemin de fer Intercolonial, ou à aucune place le long de la ligne du chemin de fer, le 1er février, 1880.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les noms des ouvriers qui ont été employés à travailler à la construction des paraneiges, à la réparation des clôtures, à la construction ou réparation des bâtisses quelconques sur la section de l'Intercolonial depuis *Lévis* jusqu'à la *Rivière du-Loup ;* etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat mentionnant le nombre d'accidents arrivés sur l'Intercolonial depuis le 1er janvier dernier.

Réponse à adresse,—Correspondance, etc, concernant la caisse d'épargne du bureau de poste de *Sydney, C. B.*, pendant les six dernières années, et rapport de M. *Anderson* au sujet de la défalcation commise dans ce bureau.

Réponse à adresse,—Pièces et correspondances relatives à la récente destitution sommaire du conducteur M. *Ginn,* de la division nord du chemin de fer Intercolonial.

Réponse à ordre,—Etat comparatif des tarifs imposés pour le voiturage de 20,000 livres d'avoine, etc., par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard,* pour un parcours de 20, 40 et 60 milles, respectivement, sur les dites voies ferrées.

Réponse à ordre,—Correspondance relative à l'abaissement du tarif imposé pour le voiturage des produits agricoles, bois de chauffage et de construction, houille et sel par le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard.*

Réponse à adresse,—Etat donnant le nombre de baux et ventes de pouvoirs d'eau sur le canal de *Beauharnois.*

Réponse à ordre,—Etat indiquant tout les vieux rails vendus par le gouvernement, ou sur son ordre, depuis le 1er janvier, 1874, jusqu'à ce jour. Aussi, un état semblable pour le fer de rebut vendu durant la même période.

Réponse à adresse,—Rapport du comité spécial de la législature d'*Ontario* relatif au projet d'écluse, avec sas mobile, que l'on se propose d'adopter sur le canal qui doit être construit en vue de relier les eaux des lacs *Huron* et *Ontario.*

Réponse à ordre,—Etat donnant le nombre de sacs de malle, de passagers et de tonneaux de marchandises transportés par le steamer *Northern Light,* sur la route de *Georgetown* à *Pictou,* du 19 décembre, 1879, jusqu'à cette date.

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le service fait par les steamers *Glendon* et *Northern Light* depuis le 1er janvier, 1879, jusqu'à ce jour.

Réponse à ordre,—Correspondance échangée avec le ministre des chemins de fer et canaux, relativement à la prolongation du délai fixé pour l'exécution des contrats passés pour la fourniture de la houille aux voies ferrées du gouvernement.

Rapport que MM. *McIntyre* et *Worthington* ont soumis pour approbation, une forme de débentures avec coupons y attachés (laquelle forme est ci-jointe), que la Cie du chemin de fer du *Canada* Central se propose d'émettre, et de l'intérêt desquelles le gouvernement est prié d'assumer le paiement sous l'autorité de l'arrêté du Conseil, passé le 28 mai dernier.

Réponse à ordre, - Etat indiquant la quantité de minérai de fer exporté d'*Ontario,* du 1er janvier au 1er avril, 1880.

Réponse à ordre,—Etat comparatif du sucre importé des *Indes Occidentales,* des *Etats-Unis* et de la *Grande-Bretagne* en *Canada,* dans les années 1877, 1878 et 1879.

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la destitution de l'ex-maître de poste de *Matane, S. S. Blais.* écr.

Etat détaillé des garanties en sécurités enrégistrées dans le département du secrétaire d'Etat du *Canada,* à la date du 9 mars, 1880.

Votre comité prend aussi la liberté de soumettre les résolutions suivantes à titre de recommandations :

Résolu, que, vû que les voûtes situées sous la bibliothèque, et servant actuellement au comité pour y emmagasiner le papier d'impression, les feuillets imprimés, etc., ne peuvent plus être employées à cette fin parcequ'elles doivent être utilisées pour les besoins de la bibliothèque, l'honorable ministre des travaux publics reçoive instruction de faire approprier convenablement, les caveaux portant les numéros 38 et 45, afin que le comité mixte des impressions puisse en disposer pour fin d'emmagasinage.

Résolu, que le comité des impressions ayant dans son cinquième rapport, présenté au cours de la session de 1877, recommandé qu'un index général de tous les journaux

et documents de la session depuis 1867, fut préparé et imprimé, et que les membres du Sénat et de la Chambre des Communes en reçusssent chacun une copie, et que six copies fussent déposées dans la bibliothèque.

Et cet index ayant été complété par M. *C. W. Bowles*, votre comité recommande respectueusement qu'une somme de $1,000 lui soit payée pour l'exécution de ce travail.

Votre comité désire aussi recommander que l'index général soit continué à chaque session, et que le manuscrit puisse en être consulté en attendant l'expiration d'une autre période de dix ans, alors que l'ensemble de ce manuscrit pourra être imprimé, relié et distribué de la même manière que le présent volume; et que le travail de compilation soit rétribué dans la même proportion.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 18, retranchez depuis "prochaine" jusqu'à "La" dans la 36e ligne, ce qui comprend la section deux en entier.

Page 4, lignes 47 et 48, retranchez "gouverneur en conseil" et insérez: "Ministre des chemins de fer et canaux."

Page 5, lignes 12, 15, 18, 21, 23 et 49 } après "Jonction" insérez: "d'Ontario et."

Page 6, ligne 2, retranchez "dite" et après "compagnie" insérez: "du chemin de fer du *Canada* Central."

Dans le préambule du bill.

Page 1, ligne 5, retranchez depuis "Sainte-Marie" jusqu'à "et" dans la 7e ligne.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Cochrane*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affiamative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le programme des études suivies au collége militaire royal de *Kingston* et qui sont de

nature à faire acquérir aux cadets les connaissances nécessaires à l'exercice d'emplois civils, tels que ceux :

1o. D'ingénieurs et architectes civils au département des travaux publics pour les entreprises de chemins de fer, de canalisation, de ponts, etc., etc.

2o. D'arpenteurs pour le service du département des terres publiques.

3o. D'ingénieurs de travaux de génie et autres travaux pour le département de la milice.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Copie des résolutions adoptées par la chambre de commerce de la cité de *Montréal* le 6 avril courant, relativement à la prise à sa charge par le gouvernement fédéral de la dette contractée par la commission du havre de *Montréal*, pour l'amélioration du port de *Montréal* et le creusement du chenal du fleuve *St-Laurent* au-dessous de *Montréal*, et relativement à la diminution des droits imposés aux navires, soit dans le port de *Montréal*, soit sur les canaux du gouvernement.

2o. Un état du coût total des travaux d'amélioration exécutés dans le fleuve *St-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*, d'après les différents rapports de la commission du havre de *Montréal*, depuis l'année 1850, le dit état devant indiquer les endroits du fleuve où les dits travaux d'amélioration ont été exécutés et les sommes qu'ils ont coûtées.

3o. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance, le gouvernement de l'ancienne province du *Canada* et la dite commission du havre de *Montréal*, ainsi que de toute lettre ou tout mémoire soumis aux dits gouvernements au sujet des dits travaux et améliorations.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et de transport de la vallée de la *Nelson*," a fait rapport qu'il avait avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit repport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, lignes 31 et 34, retranchez : " dix " et insérez : " cinq."

Page 2, ligne 31, après " souscrit " insérez : " et il devra être donné un avis de trente jours au moins de la demande de versement."

Page 6, ligne 26, après " fer," insérez clause A.

Clause A.

" Les directeurs élus par les actionnaires pourront créer ou émettre des actions à " titre d'actions versées, et pourront payer ou convenir de payer au moyen de ces " actions versées, ou au moyen des bons de la compagnie, telles sommes qu'ils juge- " ront convenable aux ingénieurs et entrepreneurs, ou pour l'acquisition du droit de " voie, de matériaux, outillages et matériel d'exploitation ; et aussi, avec l'autorisa- " tion des actionnaires réunis en assemblée générale, pour la rétribution des services " des personnes employées par les directeurs à l'avancement de l'entreprise ou à " l'acquisition du droit de voie, de matériaux, outillages ou matériel d'exploitation."

Dans le préambule du bill.

Retranchez depuis " serait " jusqu'à " *Canada*," et insérez : " pour l'avantage général du."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant prise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 37, retranchez " territoire " et insérez : " district."

Page 2, ligne 4, après " 1879 " insérez : " mais la dite compagnie ne commencera pas la construction du dit chemin de fer avant que le tracé en ait été approuvé par le Gouverneur en Conseil."

Page 2, ligne 43, retranchez depuis " été " jusqu'à " et " dans la ligne 44 et insérez : " réellement et de bonne foi opéré sur ces actions, dans les trente jours de la souscription, dans une ou plusieurs des banques incorporées du *Canada*, qui seront désignées par les directeurs ; et ces cinq pour cent ne seront pas retirés de la banque, ni autrement appliqués, si ce n'est pour les fins du chemin de fer, ou à la suite de la dissolution de la compagnie pour une cause quelconque."

de trente jours d'intervalle entre deux demandes de versements."

Page 3, ligne 40, après " actions " insérez : " et il ne devra pas s'écouler moins de trente jours d'intervalle entre deux demandes de versements."

Page 6, ligne 31, après " fer " insérez les clauses A et B.

Clause A.

" Il sera loisible à la compagnie d'entrer en arrangement avec toute autre compagnie pour se fusionner avec elle ou pour l'usage total ou partiel du chemin de fer de la compagnie, ou pour louer ou affermer tout chemin de fer ou partie du chemin de fer de telle autre compagnie, ou pour son usage, et pour toute période de temps, ou pour louer ou affermer des locomotives, chars ou propriétés mobilières, et généralement de faire des arrangements ou conventions avec toute autre compagnie relativement à l'usage de son propre chemin de fer, ou du chemin de telle autre compagnie, ou des propriétés mobilières de telle autre compagnie, ou touchant tous services qui seront rendus par une compagnie à l'autre, et la compensation pour ces services ; pourvu que tout tel arrangement, bail ou contrat mentionné ou dont il est question dans la présente section, soit au préalable approuvé et sanctionné par les actionnaires de la compagnie à une assemblée générale annuelle ou spéciale.

Clause B.

" La compagnie pourra aussi construire, acheter, acquérir, louer, noliser ou posséder, naviguer et exploiter des navires de long cours et des élévateurs, et, si c'est nécessaire, elle pourra acheter des grains ou autres denrées pour compléter ou former le chargement de ces navires, et les vendre et en disposer ensuite ; et elle pourra, de plus, acquérir, louer, noliser ou employer des navires à vapeur ou autres sur la rivière *Nelson* et le lac *Winnipeg*, et pourra faire toutes les améliorations ou exécuter tous les travaux nécessaires pour faciliter la navigation de toute rivière avec laquelle le dit chemin de fer se reliera."

Dans le préambule du bill.

Page 1, ligne 1, après " construction " insérez : " et la mise en activité."
Page 1, ligne 5, retranchez " territoire " et insérez : " district."
Page 1, ligne 13, retranchez depuis " serait " jusqu'à " Canada" dans la ligne 14 et insérez : " pour l'avantage général du."

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que l'honorable M. *Botsford* soit rétabli membre du comité chargé de rechercher les meilleurs moyens d'obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,
La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 30 Avril, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 3 Mai, 1880.

1880.

1 28 Avril — Par l'honorable sir *Alexander Campbell* : Que la soixante et unième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la session.

Pour Mercredi, 5 Mai, 1880.

Par l'honorable M. *Alexander* :

2 29 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, au sujet d'une proposition du gouvernement impérial tendant à lever en *Canada* un corps de réserve de troupes coloniales.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 30 Avril, 1880.

1880.

1 | 28 Avril — *Troisième lecture* (Bill 37)—Cour Suprême et de l'Echiquier, tel qu'amendé.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

2 | 29 " *Troisième lecture* (Bill 68)—Cie de chemin de fer et de transport de la vallée de la rivière *Nelson.*—(Hon. M. *Dickey.*)

3 | 29 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 11)—Intérêt de l'argent prêté sur hypothèque —(Hon. M. *Flint.*)

4 | 27 " *Prise en considération* du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. *Allan.*)

5 | 28 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 100)—Refuge industriel d'*Ontario* pour les jeunes filles.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

6 | 29 " *Prise en considération* du douxième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

7 | 29 " *Prise en considération* des amendements du comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havre (Bill 46)—Cie du chemin de fer et steamers de *Winnipeg* et de la baie d'*Hudson.*—(Hon. M. *Dickey.*)

ERRATUM.

Dans la division qui a eu lieu hier sur l'amendement de l'honorable M. *Dickey* à la motion de l'honorable M. *Ferrier*, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs," lequel amendement est comme suit :

" Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois mais qu'il soit résolu, " —Qu'il convient de ne pas procéder à l'examen de cette mesure pendant la présente " session, afin d'avoir le temps de prendre en considération les diverses pétitions pré- " sentées au Sénat pour et contre ce bill et de s'assurer, à la prochaine session du " Parlement, de l'état du sentiment public à ce sujet,"—le nom de l'honorable M. *Miller* a été omis par inadvertance, et aurait dû figurer avec les " contents " qui ont appuyé l'amendement. Le vote correct est comme suit :

Contents, 33.
Non-contents, 31

No. 50.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Jeudi, 29 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 30 Avril, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cormier,*	*Hope,*	*Power*
Archibald,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Lewin,*	*Reesor,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Scott,*
Botsford,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Boucherville, de,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Smith,*
Bourinot,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Boyd,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Brouse,	*Girard,*	*Miller,*	*Thibaudeau,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Grant,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Odell,*	*Wark.*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *W. M. Reid*, D.D., et autres, ministres de l'église presbytérienne en *Canada ;* demandant que le bill maintenant soumis au Parlement pour légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de l'*Assiniboine*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 19, retranchez depuis " soumis " jusqu'à " Si " dans la 21e ligne et insérez : " à l'approbation et n'ait reçu la sanction du Gouverneur-Général en Conseil, " qui pourra, si l'intérêt public l'exige, réviser ce tarif de temps à autres."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin de fer de colonisation du sud-ouest du *Manitoba*, et d'amender de nouveau son acte constitutif," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Dans le préambule du bill.

Page 1, ligne 8, retranchez depuis " serait " jusqu'à " du " dans la ligne 9 et insérez : " pour l'avantage général."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée du *Saskatchewan Sud*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 34, après " élus," insérez : " après y avoir été autorisés par les ' actionnaires à une assemblée générale ou à une assemblée spéciale, convoquée pour ' cet objet."

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et de faciliter la liquidation de la banque Consolidée du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 30, retranchez " autres que " et insérez : " y compris."

Page 3, ligne 38, après " présents " insérez : " en personne ou par fondés de pouvoirs."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que la soixante et unième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit amendé de nouveau comme suit:

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "justes" jusqu'à "La" dans la 22e ligne, ce qui comprend la quatrième section en entier.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de et de transport de la vallée du *Nelson*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriété foncière."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

A six heures du soir Son Honneur le Président a quitté le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 p. m.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill ci-dessus.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 17, après "calculé," insérez: "annuellement ou."

Les trois sections suivantes ont alors été lues et agréées.

La cinquième section ayant été lue, il a été proposé de la retrancher.

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé:

CONTENTS, 20.

NON-CONTENTS, 26.

La question ayant été mise de nouveau sur la dite section, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 2, ligne 14, après " hypothèque," insérez : " Pourvu que cette section " s'applique seulement aux hypothèques mentionnées dans la première section du " présent acte et aux prêts faits par des compagnies incorporées et garantis par " des hypothèques sous une forme quelconque."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

CONTENTS, 15.

NON-CONTENTS, 17.

La question ayant été mise de nouveau sur la dite section, elle a été agréée sur division.

L'amendement suivant a alors été proposé :

Page 2, ligne 9, après " hypothèque " insérez la clause A.

Clause A.

" Nulle vente de terre faite en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans une hypothèque ne sera valide, à moins qu'un avis écrit ou imprimé de l'intention d'exercer ce pouvoir de vente, spécifiant la date et le lieu de la vente, n'ait été donné deux mois d'avance au débiteur d'hypothécaire, ou laissé à son domicile entre les mains d'une personne raisonnable, ni à moins que la vente proposée n'ait été annoncée pendant un mois au moins dans un journal publié dans le comté de la situation de l'immeuble."

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été, sur division résolue dans la négative.

L'amendement suivant a alors été proposé :

Page 2, ligne 9, après " hypothèque " insérez la clause B.

Clause B.

" Lorsqu'une somme principale ou un intérêt garanti par hypothèque sur pro- " priété foncière n'est pas payable, d'après les termes de l'acte d'hypothèque, avant " qu'il se soit écoulé plus de cinq ans à compter de la date de l'hypothèque, alors, si " en aucun temps après l'expiration de ces cinq ans, la personne ayant droit de rece- " voir la somme principale et les intérêts ainsi garantis offre de payer ou paie à la " personne obligée à payer cet argent trois mois d'intérêt pour tenir lieu d'avis, elle " pourra exiger le remboursement de la somme prêtée et les intérêts dûs sur cette " hypothèque."

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été sur division, résolue dans la négative.

La cinquième section ayant été lue de nouveau, elle a été, agréée.

Il a été alors proposé d'amender la sixième section comme suit :

Page 2, ligne 15, retranchez " à tous les " et insérez : " seulement aux "

Page 2, ligne dernière, après " vingt," insérez : " et prise par ou au nom de toute société de prêt, de construction ou autre société dont le principal commerce est de prêter et avancer de l'argent sur hypothèque, et aux hypothèques reçues en dépôt par aucune telle société.

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La sixième section ayant été lue de nouveau, elle a été agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le refuge industriel d'*Ontario* pour les jeunes filles."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les clauses 1, 2, 3 ont été lues et agréées.

La clause 4 ayant été lue, il a été ordonné de l'amender comme suit:

Page 2, lignes 18 et 19, retranchez: "ou de la troisième."

Page 2, lignes 19 et 20, retranchez "le dit refuge industriel" et insérez: la dite institution pour la réforme des femmes."

Page 2, ligne 20, retranchez depuis "l'expiration" jusqu'à "à moins" dans la 21e ligne et insérez: "du terme fixé de sa condamnation."

Page 2, ligne 22, retranchez depuis "et" jusqu'à "règlements" dans la ligne 23, et insérez: "telle fille sera ensuite, et toute fille condamnée en vertu de la troisième section du présent acte sera, sauf, dans l'un et l'autre cas, les dispositions ci-dessous établies et les."

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendement.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du douzième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie* d'*Hudson*," et les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chaque, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 17, après "juge" insérez: "sur la requête du défendeur."

Page 2, ligne 19, après "demandeur," insérez: "mais à défaut de telle requête, le demandeur pourra continuer l'action ou la poursuite jusqu'à jugement."

Page 2, ligne 20, après "portée" insérez: "après la passation du présent acte."

Page 5, ligne 26, retranchez depuis "suivis" jusqu'à "prochain" inclusivement, dans la page 6, ligne 27.

Dans le titre.

Retranchez depuis "prêt" jusqu'à "prêts" inclusivement.

Et les dits amendements étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour refondre et amender les actes concernant le revenu de l'intérieur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle soit ajournée à demain, samedi, à quatre heures de l'après-midi.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à demain, samedi, à quatre heures de l'après midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 1er Mai, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 3 Mai, 1880.

1880.

Par l'honorable M. *Alexander :*

1 | 29 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, au sujet d'une proposition du gouvernement impérial tendant à lever en *Canada* un corps de réserve de troupes coloniales.

Par l'honorable M. *Botsford :*

2 | 30 Avril — Que le douzième rapport du comité mixte des impressions ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé au dit comité pour qu'il l'amende, en retranchant les résolutions relatives aux voûtes 38 et 45.

Par l'honorable M. *Miller :*

Par l'honorable M. *Brouse :*

Par l'honorable M. *Allan :*

1880. Par l'honorable M. *Gibbs :*

30 Avril — Qu'ils proposeront certains amendements à la troisième lecture du bill relatif à l'intérêt de l'argent garanti par hypothèque.

ORDRE DU JOUR.

Pour Samedi, 1er Mai, 1880.

1880.

30 Avril — *Comité de toute la Chambre* sur (Bill 7)—Concernant la loi relative au Revenu de l'Intérieur.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

No. 51.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Vendredi, 30 *avril*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 1er Mai, 1880.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cormier,*	*Hope,*	*Power*
Archibald,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Read,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Reesor,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Boyd,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Brouse,	*Girard,*	*Miller,*	*Trudel,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Campbell,	*Grant,*	*Odell,*	*Wark.*
(Sir Alexander),	*Guévremont,*	*Pâquet,*	
Chaffers,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De *Hy. Sheppard*, de la cité de *Hamilton*, et autres, ci-devant députés-inspecteurs de poids et mesures de la branche des étalons du département du revenu de l'intérieur de la Puissance du *Canada;* demandant qu'il leur soit accordé une compensation pour la perte de leur charge qui a été abolie par un acte du Parlement.

De *S. Sheffield* et autres, constructeurs et propriétaires de navires dans les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick;* demandant qu'une remise d'une piastre et quinze cents soit payée aux constructeurs et propriétaires des navires mis à l'eau depuis que le tarif de 1879 est venu en opération.

Du bureau de commerce de *Montréal;* demandant la passation du bill maintenant soumis au Parlement, intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à la distribution des effets des marchands insolvables."

L'honorable sir *Alexander Campbell*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, chargé de s'enquérir si, au point de vue de l'économie et de l'avantage du service public, il ne conviendrait pas de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
16 avril, 1880.

Le comité mixte des deux Chambres, chargé de rechercher si, au point de vue de l'économie et de l'avantage du service public, il ne conviendrait pas de réunir les départements respectifs de la loi et de la traduction des deux Chambres, a l'honneur de faire rapport:

Après avoir mûrement délibéré sur le sujet, votre comité a conclu qu'aucun changement apporté à l'organisation actuelle n'aurait l'effet de la rendre plus économique, ni plus avantageuse pour le service public.

Des memorandum présentés au comité, à sa demande, par les greffiers en loi et les traducteurs en chef des deux Chambres, sont annexés au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL.

(*Pour papiers relatifs à ce rapport, voir journal*).

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle soit ajournée à lundi à onze heures du matin, laquelle séance devant continuer jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins que la Chambre ne s'ajourne avant, quand la Chambre sera ajournée à trois heures de l'après-midi, et qu'à partir de ce jour jusqu'à la fin de la présente session il y ait, à moins que la Chambre l'ordonne autrement, deux séances par jour, l'une à onze heures du matin et l'autre à trois heures de l'après-midi, et que chacune de ces séances soit une séance distincte, et que toutes les mesures du gouvernement aient la priorité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et d'amender les actes concernant le revenu de l'intérieur,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la corporation de la ville d'*Emerson* à construire un pont libre pour les voyageurs et le trafic sur la rivière *Rouge*, dans la province du *Manitoba*" ; aussi le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du télégraphe du grand *Nord-Ouest*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'abroger la loi étendant l'acte des terres fédérales à la Colombie-Britannique et de faire d'autres dispositions relatives à certaines terres publiques dans cette province," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(*Voir journal*).

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la liquidation de la banque *Ville-Marie* ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(*Voir journal.*)

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant le havre de *Pictou*, dans la *Nouvelle-Ecosse* ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'abroger l'acte quarante-deux *Victoria*, chapitre cinq, accordant une subvention annuelle pour aider à certaines communications télégraphiques ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins* il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une nouvelle somme afin de permettre aux commissaires du havre de *Québec* de terminer l'avant-port", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte autorisant les commissaires du havre du *Montréal* de payer une rente viagère à la veuve de feu l'honorable *John Young*", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet de nommer un agent-résident pour représenter le *Canada* dans le *Royaume-Uni*," auquelle elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la secondo fois, lundi prochain, à la deuxième séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'étendre l'acte refondu de 1879, concernant les droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change à tout le *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte 42 *Victoria*, chapitre 15, intitulé: 'Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte d'inspection général, de 1874, et l'acte qui l'amende," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi concernant l'enlèvement d'obstructions provenant de nauvrages dans les eaux navigables ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 3 Mai, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 3 Mai, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Alexander :*

1 29 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, au sujet d'une proposition du gouvernement impérial tendant à lever en *Canada* un corps de réserve de troupes coloniales.

Par l'honorable M. *Botsford :*

2 30 Avril — Que le douzième rapport du comité mixte des impressions ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé au dit comité pour qu'il l'amende, en retranchant les résolutions relatives aux voûtes 38 et 45.

1880. Par l'honorable M. *Miller :*

3 1er Mai — Qu'à la troisième lecture du bill relatif à l'intérêt des deniers prêtés sur hypothèque, il proposera l'amendement suivant :

Page 2, ligne 14, après "hypothèque" insérez : "Pourvu que cette "section s'applique seulement aux hypothèques mentionnées "dans la première section du présent acte et aux prêts faits par "des compagnies incorporées et garantis par une hypothèque "sous une forme quelconque."

Par l'honorable M. *Brouse :*

4 1er Mai — Qu'à la troisième lecture du bill relatif à l'intérêt des deniers prêtés sur hypothèque, il proposera l'amendement suivant :

Page 2, ligne 14, après "hypothèque" insérez : "Nulle vente de terre faite en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans une hypothèque ne sera valide, à moins qu'un avis de l'intention d'exercer ce pouvoir de vente n'ait été donné pendant deux mois par une insertion chaque semaine, dans un journal publié dans le comté de la situation de l'immeuble hypothéqué ; ou s'il ne se publie pas de journal dans ce comté, alors dans un journal du comté le plus rapproché où il s'en publiera ; et si quelque personne réside sur l'immeuble, ou le possède ou cultive en totalité ou en partie,— à moins qu'une copie de cet avis ne lui ait aussi été délivrée, deux mois avant le jour de la vente."

5 30 Avril — Par l'honorable M. *Allan :*

6 30 Avril — Par l'honorable M. *Gibbs :*

Qu'ils proposeront certains amendements à la troisième lecture du bill relatif à l'intérêt de l'argent garanti par hypothèque.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 3 Mai, 1880.

1880.

1 | 1er Mai — *Troisième lecture* (Bill 99)—Maison de réforme de l'*Ile du Prince Edouard* pour les jeunes délinquants.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

2 | 1er " *Troisième lecture* (Bill 11)—Intérêt sur deniers garantis par hypothèque. —(Hon. M. *Flint.*)

3 | 30 Avril — *Prise en considération* du 1er rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. *Allan.*)

4 | 30 " *Prise en considération* du 12e rapport du comité mixte des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

5 | 1er Mai — *Comité de toute la Chambre* (Bill 7)—Revenu de l'Intérieur.—(Hon. M. *Aikins.*)

6 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 106)—Relatif au havre de *Pictou.*—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

7 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 117)—Subvention en faveur de commuuications télégraphiques.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

8 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 109)—Relatif au bassin à flot de *Québec.*—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

9 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 110)—Annuité en faveur de dame veuve *Young.* —(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

10 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 108)—Pour étendre à tout le *Canada* l'acte concernant les droits sur les billets promissoires.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

11 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 84)—Amendement de l'acte d'inspection, 1874. —(Hon. M. *Aikins.*)

12 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 102)—Amendement de l'acte des droits de douane.—(Hon. M. *Aikins.*)

13 | 1er " *Deuxième lecture* (Bill 107)—Enlèvement des obstructions causées par les naufrages.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

SECONDE SÉANCE.

(3 *h. de l'après-midi.*)

1 | 1er Mai — *Deuxième lecture* (Bill 88)—Relatif à la nomination d'un agent-résident dans le Royaume-Uni.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

No. 52.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Samedi, 1*er mai*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 3 Mai, 1880.

A 11 HEURES A. M.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Allan,	*Cormier,*	*Hope*	*Power,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Read,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Reesor,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Stevens,*
Boyd,	*Gibbs,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Miller,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Odell,*	*Wark.*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, au sujet d'une proposition du gouvernement impérial tendant à lever en *Canada* un corps de réserve de troupes coloniales.

Après débat,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la maison de réformes pour les jeunes délinquants dans l'*Ile du Prince-Edouard*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'intérêt sur deniers garantis par hypothèque immobilière,"

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Gibbs*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le rapport du comité chargé d'aider à Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le douzième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que le douzième rapport du comité mixte des impressions ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé au dit comité pour qu'il l'amende en retranchant les résolutions relatives aux voûtes 38 et 45.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et d'amender les actes concernant le Revenu de l'Intérieur."

(*En comité.*)

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 30 avril, 1880.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté les amendements faits par le Sénat au Bill (No. 65) intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie de télégraphe de *Montréal*, savoir:

Page 1, ligne 14, après "augmenter" insérez "jusqu'à onze ou plus," et ligne 15 retranchez "à sept membres."

Page 1, ligne 33, après "municipal" insérez "ayant juridiction sur les rues."

Page 1, ligne 41, après "conseil" insérez "ayant juridiction sur les rues."

Page 2, ligne 7, retranchez "amendements" et insérez "acte du Parlement."

Page 2, lignes 20 et 21, retranchez "contre la corporation municipale d'aucune cité, ville et village incorporé.

Page 2, dernière ligne, retranchez "pourrait éprouver" et insérez "aura éprouvé";

Et qu'elle n'approuve pas la modification suivante, savoir:

Page 1, ligne 17, après "actionnaires" insérez la clause A.

Clause A.

Il sera loisible à la dite compagnie de louer en tout temps sa ligne ou toute partie de sa ligne;—pour la raison que, la session tirant à sa fin, il est impossible de donner à une modification de cette importance toute l'attention qu'elle requiert.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

A. PATRICK,
Greffier de la Chambre.

L'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé qu'il soit *Résolu*,—Que cette Chambre n'insiste pas sur son amendement sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de *Montréal*" que les Communes refusent d'agréer.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* et du *Pacifique*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

A 3 HEURES P.M.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Guévremont,*	*Pelletier,*
Alexander,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Allan,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Power,*
Archibald,	*Cormier,*	*Hope,*	*Pozer,*
Armand,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bournot,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Gibbs,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Odell,*	*Vidal,*
(*Sir Alexander*)	*Grant,*	*Pâquet,*	*Wark.*
Chaffers,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan*,—De *James Inglis*, directeur de la compagnie des céréales du *Saint-Laurent ;* et de MM. *James Johnston* et Cie, et autres, de la cité de *Montréal*, banquiers, marchands et fabricants.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le havre de *Pictou*, dans la *Nouvelle-Ecosse*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'abroger l'acte 42 *Vict.*, chap. 5, accordant une subvention annuelle pour aider à certaines communications télégraphiques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une nouvelle somme afin de permettre aux commissaires du havre de *Québec* de terminer l'avant-port," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte autorisant les commissaires du havre de *Montréal* de payer une rente viagère à la veuve de feu l'honorable *John Young*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre l'acte refondu, de 1879, concernant les droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change à tout le *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d inspection générale, de 1874, et l'acte qui l'amende," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les trois premières sections ont été lues et agréées.

Ordonné, que le bill soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 20, après " centin " insérez la clause A.

Clause A.

La soixante-troisième section de l'acte ci-dessus en premier lieu cité est par le présent amendée en ajoutant le paragraphe ci-après à la suite du second :

" On pourra se servir aussi, pour une qualité spéciale de poisson, de barils des dimensions suivantes, savoir : les douves auront vingt-huit pouces de longueur ; et les fonds, dix-sept pouces entre les jables ; ceux-ci seront d'un pouce et quart ; les fonds devront avoir trois quart de pouce d'épaisseur, et la douve de bonde sera de bois dur. Les mots " Dimension spéciale " (*Special size*), seront étampés sur ces barils."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ryan*, de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que les dits amendements soient reçu maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur eux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu troisième fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi relative à l'enlèvement d'obstructions causées par les naufrages dans les eaux navigables,"

L'honorable sir *Alexander Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mont gomery :*

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 10, après " enlever " insérez : " ou détruire."

Page 1, ligne 15, après " enlèvement " insérez : " ou de sa destruction."

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte quarante-deux *Victoria*, chapitre quinze, intitulé : Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mai 1880.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité recommande d'accepter la proposition contenue dans la lettre ci-jointe, adressée par M. *Andrew Holland*, de la cité d'*Ottawa*, sténographe, au président de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE ALEXANDER,
Président.

" *A l'honorable président du comité spécial du compte-rendu des débats du Sénat,—*

HONORABLE MONSIEUR,—Je m'offre et me soumets à exécuter le compte-rendu des débats du Sénat, pendant la session 1881, et à publier ce compte-rendu dans l'édition régulière du *Daily Citizen*, journal de cette ville.

" L'édition reliée sera de 500 volumes, pourvus d'un index convenable ; le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux du Hansard du Sénat pour la session de 1880.

" Je fournirai à messieurs les sénateurs l'occasion de revoir leurs discours avant de les publier, s'ils le désirent.

" Je préparerai chaque jour pour la presse associée un sommaire des débats et des opérations de la séance.

" Le compte-rendu devra au besoin, couvrir jusqu'à 12 colonnes par jour.

" Deux exemplaires de la feuille contenant le compte-rendu seront fournis quotidiennement, à chaque sénateur, et délivrés au maître de poste du Sénat, pour être distribués.

" Pareillement, un exemplaire de la même feuille sera fourni quotidiennement à chaque membre des Communes.

" Il sera aussi expédié chaque jour durant la session un exemplaire des feuilles contenant le compte-rendu à tous les journaux faisant échange avec le *Citizen*, ainsi qu'à tous les autres journaux canadiens que des sénateurs auront indiqués.

" S'il arrive qu'il soit nécessaire de publier le compte-rendu d'une séance, en tout ou en partie, dans un supplément du *Citizen*, je le reproduirai ensuite dans la feuille régulière du journal, avec une note semi-éditoriale pour avertir le lecteur.

" J'exécuterai tout ce service moyennant la somme de $4,500, à moins que le volume n'excède cinq cents pages, auquel cas je devrai recevoir $3.25 par chaque page additionnelle.

" Je devrai recevoir $250 par semaine durant la session, et la balance contre livraison des 500 volumes reliés au greffier du Sénat, à la fin de la session.

" Je m'oblige à exécuter le travail à la satisfaction du Sénat.

" Le comité pourra toujours ordonner de cesser la publication des débats dans le supplément, et exiger qu'elle ait lieu exclusivement dans l'édition régulière du *Citizen*

" J'ai l'honneur d'être, etc.

" A. HOLLAND.

" Ottawa, 3 mai, 1880."

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet de nommer un agent-résident pour représenter le *Canada* dans le *Royaume-Uni*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte concernant la compagnie d'assurance de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender et de refondre les divers actes relatifs aux territoires du *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de jonction de *Pontiac* et du *Pacifique*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: " Acte à l'effet de refondre et d'amender les actes relatifs au revenu de l'intérieur. "

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les vingt-et-une premières sections ont été lues et agréées.

La vingt-deuxième section a été lue et amendée comme suit :

Page 11, ligne 32, après " quelconques " insérez les deux paragraphes suivants :

1. Chaque demande d'autorisation de fabriquer à l'entrepôt contiendra une description de tous les articles qui devront être employés dans la manufacture et des articles qui y seront produits, en indiquant la quantité de chacun de ces articles, espectivement, qui devront être employés pour produire une quantité donné de l'article fabriqué qui en sera produit ; et lorsque les proportions indiquées, tel que par le présent prescrit, seront telles qu'elles rendront possible que le paiement du droit soit éludé ou qu'il y ait perte de revenu sur les dits articles (ce dont le département du revenu de l'intérieur sera le juge), la licence demandée rera refusée.

2. Lorsque du naphte ligneux, de l'alcool de bois, ou quelque article semblable ou équivalent, devront être employé dans une manufacture à l'entrepôt, il sera fourni au fabriquant par le département du revenu de l'intérieur, ou par tel intermédiaire et à telles conditions que pourront prescrire les règlements départementaux à cet égard.

Les quinze sections suivantes ont été lues et agréées.

La trente-neuvième section a été lue et amendée comme suit :

Page 17, ligne 4, après " projetés " insérez la clause A.

Clause A.

Hors le cas où il serait nécessaire de poursuivre un travail industriel commencé au cours ordinaire de la manufacture, les personnes licenciées sous l'autorité du présent acte ne pourront faire aucun acte, opération ou travail ou fabrication, les dimanches, dans les lieux désignés ou mentionnés en leurs licences, qui soit de nature à exiger, d'après le règlement alors en vigueur, la présence ou surveillance d'un officier du revenu de l'intérieur.

1. Aucun acte, opération ou travail de fabrication exigeant d'après tout tel règlement alors en vigueur, la présence ou surveillance d'un officier du revenu de l'intérieur, ne se fera dans des lieux mentionnés en la licence, avant les huit heures du matin ni après les six heures du soir, hors le cas ou le permettra le règlement départomental.

2. Lorsqu'un acte, opération ou travail de fabrication exigeant, d'après le règlement alors en vigueur, la présence ou surveillance d'un officier du revenu de l'intérieur, se fera dans des lieux mentionnés en une licence délivrée sous l'autorité du présent acte, avant les huit heures du matin, pendant l'heure du diner ou après les six heures du soir, le maître de ces lieux payera, pour le temps extra pendant lequel l'officier ou les officiers surveillants y seront employés, le taux de salaire déterminé par le règlement départemental applicable à pareil cas."

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur eux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 4 Mai, 1880.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

MOTIONS.

Pour Mardi, 4 Mai, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Miller :*

1 3 Mai — Qu'à la troisième lecture du bill relatif à l'intérêt des deniers prêtés sur hypothèque, il proposera l'amendement suivant :

Page 2, ligne 14, après "hypothèque" insérez : "Pourvu que cette "section s'applique seulement aux hypothèques mentionnées "dans la première section du présent acte et aux prêts faits par "des compagnies incorporées et garantis par une hypothèque "sous une forme quelconque."

Par l'honorable M. *Brouse :*

2 3 Mai — Qu'à la troisième lecture du bill relatif à l'intérêt des deniers prêtés sur hypothèque, il proposera l'amendement suivant :

Page 2, ligne 14, après "hypothèque" insérez clause A.

Clause A.

"Nulle vente de terre faite en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans une hypothèque ne sera valide, à moins qu'un avis de l'intention d'exercer ce pouvoir de vente n'ait été donné pendant deux mois par une insertion chaque semaine, dans un journal publié dans le comté de la situation de l'immeuble hypothéqué ; ou s'il ne se publie pas de journal dans ce comté, alors dans un journal du comté le plus rapproché où il s'en publiera ; et si quelque personne réside sur l'immeuble, ou le possède ou cultive en totalité ou en partie,—à moins qu'une copie de cet avis ne lui ait aussi été délivrée, deux mois avant le jour de la vente."

3 3 Mai — Par l'honorable M. *Allan :*

4 3 Mai — Par l'honorable M. *Gibbs :*

Qu'ils proposeront certains amendements à la troisième lecture du bill relatif à l'intérêt de l'argent garanti par hypothèque.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 4 Mai, 1880.

	1880.		
1	3	Mai —	*Troisième lecture* (Bill 11)—Intérêt de l'argent prêté sur hypothèque, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Flint.*)
2	3	"	*Troisième lecture* (Bill 106) relatif au havre de *Pictou.*—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)
3	3	"	*Troisième lecture* (Bill 117)—Subvention en faveur de communications télégraphiques.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)
4	3	"	*Troisième lecture* (Bill 109)—Relatif au bassin à flot de *Québec.*—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)
5	3	"	*Troisième lecture* (Bill 110)—Annuité en faveur de dame veuve *Young.* —(Hon. sir *Alex. Campbell.*)
6	3	"	*Troisième lecture* (Bill 108)—Pour étendre à tout le *Canada* l'acte concernant les droits sur les billets promissoires.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)
7	3	"	*Troisième lecture* (Bill 84)—Amendement de l'acte d'inspection, 1874. —(Hon. M. *Aikins.*)
8	3	"	*Troisième lecture* (Bill 102)—Amendement de l'acte des droits de douane.—(Hon. M. *Aikins.*)
9	3	"	*Troisième lecture* (Bill 107)—Enlèvement des obstructions causées par les naufrages, tel qu'amendé.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)
10	3	"	*Troisième lecture* (Bill 88)—Relatif à la nomination d'un agent-résident dans le Royaume-Uni.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)
11	3	"	*Troisième lecture* (Bill 17) relatif au Revenu de l'Intérieur, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Aikins.*)
12	3	"	*Prise en considération* du rapport du comité special chargé de surveiller la publication du compte-rendu des débats et délibérations du du Sénat.—(Hon. M. *Alexander.*)
13	3		*Deuxième lecture* (Bill 32) relatif à la Cie d'assurance de *Montréal.* —(Hon. M. *Ryan.*)
14	3	"	*Deuxième lecture* (Bill 57)—Consolidation des actss relatifs aux Territoires du *Nord-Ouest.*—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

No. 53

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Lundi, 3 *mai*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 4 Mai, 1880.

A 11 HEURES A. M.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Guévremont,*	*Pelletier,*
Alexander,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Allan,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Power,*
Archibald,	*Cormier,*	*Hope,*	*Pozer,*
Armand,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Gibbs,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Odell,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Páquet,*	*Wark.*
Chaffers,			

PRIÈRES.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* et du *Pacifique*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le havre de *Pictou*," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t.il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'abroger l'acte 42 *Vict.*, chapitre 5, pour accorder une subvention annuelle pour aider à certaines communications télégraphiques," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une nouvelle somme afin de permettre aux commissaires du havre de *Québec* de terminer l'avant-port," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte autorisant les commissaires du havre de *Montréal* de payer une rente viagère à la veuve de feu l'honorable *John Young*," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'étendre l'acte refondu, de 1879, concernant les droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change à tout le *Canada*," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte d'inspection général, de 1874, et l'acte qui l'amende, a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte quarante-deux *Victoria*, chapitre quinze, intitulé : " Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise," a été alors lu troisième fois.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi relative à l'enlèvement d'obstructions causées par les naufrages dans les eaux navigables ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de nommer un agent-résident pour représenter le *Canada* dans le *Royaume-Uni* ", a été alors lu la troisième fois.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et d'amender les actes relatifs au revenu de l'intérieur ", a été lu la troisième fois.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'intérêt sur des deniers garantis par hypothèque immobilière ",
L'honorable M. *Flint* a proposé, secondé par l'honorable M. *Reesor*,
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.
L'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement :
Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :

Page 2, ligne 14, après " hypothèque " insérez : " Pourvu que cette section " s'applique seulement aux hypothèques mentionnées dans la première section du " présent acte et aux prêts faits par des compagnies incorporées en vertu des lois du " *Canada* ou ailleurs, et garantis par une hypothèque sous une forme quelconque."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Archibald,	*Bureau,*	*Girard,*	*Odell,*
Armand,	*Chaffers,*	*Grant,*	*Pâquet,*
Baillargeon,	*Chapais,*	*McClelan (Hopewell),*	*Pelletier,*
Botsford,	*Cormier,*	*McLelan(Lond'dn'y),*	*Penny,*
Boucherville, de,	*Dever,*	*Macdonald,*	*Power,*
Bourinot,	*Dickey,*	*Macfarlane,*	*Pozer,*
Boyd,	*Dickson,*	*Miller,*	*Trudel,*
Brouse,	*Dumouchel,*	*Montgomery,*	*Wark.*—32.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Cornwall,*	*Haythorne,*	*Read,*
Alexander,	*Ferrier,*	*Hope,*	*Reesor,*
Allan,	*Flint,*	*Kaulbach,*	*Smith,*
Benson,	*Gibbs,*	*Leonard,*	*Stevens,*
Campbell	*Glasier,*	*McMaster,*	*Vidal.*—22.
Sir *Alexander,*	*Hamilton (Kingston),*	*Macphenson(Présid.),*	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant mise, la motion principale, telle qu'amendée, sera-t-elle adoptée ?

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 40, retranchez depuis " capital " jusqu'à " Le " dans la page 2, ligne 15, ce qui comprend la cinquième section en entier.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Power,*
Benson,	*Ferrier,*	*McClelan (Hopewell),*	*Smith,*
Botsford,	*Gibbs,*	*McMaster,*	*Vidal,*
Bourinot,	*Grant,*	*Macpherson (Présid.),*	*Wark.*—19.
Cornwall,	*Hope,*	*Penny,*	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*
Alexander,	*Chapais,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Archibald,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Armand,	*Dever,*	*McLelan(Lond'nd'y),*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Macdonald,*	*Reesor,*
Brouse,	*Dumouchel,*	*Miller,*	*Stevens,*
Bureau,	*Flint,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Campbell,	*Girard,*	*Odell,*	*Trudel.*—32.
Sir *Alexander,*			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau, la motion principale, telle qu'amendée, sera-t-elle adoptée ?

L'honorable M. *Gibbs*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que la cinquième clause du dit bill, tel qu'amendé, soit retranchée, et la suivante insérée à sa place :

" Lorsqu'une somme principale ou un intérêt garanti par hypothèque sur pro-
" priété foncière n'est pas payable, d'après les termes de l'acte d'hypothèque, avant
" qu'il se soit écoulé plus de cinq ans à compter de la date de l'hypothèque, alors, en
" tout temps après l'expiration de ces cinq ans, l'une des parties à l'acte pourra mettre
" fin à l'hypothèque en notifiant à l'autre six mois à l'avance son intention à cet
" effet, ou en payant six mois d'intérêt en plus, au lieu de faire cette notification, et
" nul autre intérêt ne sera ensuite exigible, payable ou recouvrable en aucun temps
" sur le principal ou l'intérêt dû en vertu de l'acte d'hypothèque."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Dickey*,	*Glasier*,	*Penny*,
Alexander,	*Ferrier*,	*Hamilton (Kingston)*,	*Ryan*,
Botsford,	*Flint*,	*Leonard*,	*Smith*,
Boyd,	*Gibbs*,	*McMaster*,	*Vidal*.—17.
Cornwall,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	*Chaffers*,	*Kaulbach*,	*Power*,
Armand,	*Chapais*,	*McLelan(Lond'nd'y)*,	*Pozer*
Baillargeon,	*Cormier*,	*Macdonald*,	*Read*,
Bellerose,	*Dever*,	*Macfarlane*,	*Reesor*,
Benson,	*Dickson*,	*Miller*,	*Simpson*,
Boucherville, de,	*Dumouchel*,	*Montgomery*,	*Stevens*,
Bourinot,	*Girard*,	*Odell*,	*Sutherland*,
Brouse,	*Grant*,	*Páquet*,	*Trudel*,
Bureau,	*Haythorne*,	*Pelletier*,	*Wark*.—38.
Campbell,	*Hope*,		
Sir *Alexander*,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau, la motion principale, telle qu'amendée, sera-t-elle adoptée ?

L'honorable M. *Brouse*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé :

Que la cinquième clause, telle qu'amendée, du dit bill, soit amendée de nouveau en ajoutant au dit amendement la clause A.

Clause A.

" Nul principal ou intérêt ne pourra être recouvré par la vente d'immeubles en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans une hypothèque, à moins qu'un avis de l'intention d'exercer ce pouvoir de vente n'ait été donné pendant deux mois par une insertion chaque semaine, dans un journal publié dans le comté de la situation de l'immeuble hypothéqué ; ou s'il ne se publie pas de journal dans ce comté, alors dans le journal le plus voisin publié dans un autre comté ; et si quelque personne réside sur l'immeuble, ou le possède ou cultive en entier ou en partie,—à moins qu'une copie de cet avis ne lui ait aussi été délivrée, deux mois avant le jour de la vente."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	*Cornwall,*	*Hamilton (Kingston),*	*Paquet,*
Archibald,	*Dever,*	*Haythorne,*	*Pelletier,*
Armand,	*Dickson,*	*Kaulbach,*	*Penny,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*Leonard,*	*Pozer,*
Belcrose,	*Ferrier,*	*McLelan (Lond'nd'y),*	*Read,*
Bonson,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Brouse,	*Girard,*	*Macpherson* (Présid.),	*Stevens,*
Chapais,	*Glasier,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Cormier,	*Guévrement,*	*Odell,*	*Trudel.*—36.

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Aikins,	*Dickey,*	*McClelan (Hopewell),*	*Reesor,*
Allan,	*Gibbs,*	*McMaster,*	*Smith,*
Botsford,	*Hope,*	*Power,*	*Vidal.*—13.
Campbell,			
Sir *Alexander*			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, a proposé :

Que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 2, ligne 16, retranchez les mots " sur la propriété foncière " et insérez : " de la nature de celles mentionnées dans le proviso de la section précédente."

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les divers actes relatifs aux territoires du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ.
3 mai, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre la résolution suivante comme son treizième rapport :

Résolu, que vû les faits révélés au cours de l'enquête faite sur les circonstances qui se rapportent à l'adjudication d'un contrat à MM. *MacLean, Roger* et Cie, pour les impressions du Parlement à dater du premier jour de janvier, 1880, un rapport basé sur la preuve faite dans cette affaire, soit soumis aux deux Chambres du Parlement, portant que le dit contrat a été obtenu d'une manière irrégulière et illicite, et qu'il devrait être annulé.

Annexé à ce rapport se trouve un rapport du sous-comité chargé de faire connaître les meilleurs moyens à prendre pour empêcher à l'avenir le retour de semblables irrégularités ou pratiques illicites dans la présentation des somissions pour ces contrats, et de considérer quel est le meilleur mode à suivre à l'avenir pour l'exécution des impressions.

Aussi,—Le procès-verbal de la preuve faite devant le comité. (Annexe No. 1.)

Aussi,—Un extrait des minutes du comité des impressions de la dernière session. (Annexe No. 2.)

Aussi,—Preuve faite devant la Cour du Banc de la Reine, à *Toronto*, en janvier dernier, *in re Boyle* vs. " Le *Globe* " (Annexe No. 3.)

Le tout respectueusement soumis à la considération des deux Chambres.

J. SIMPSON,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

CHAMBRE DU COMITÉ,
Samedi, 1er mai, 1880.

Le sous-comité du comité mixte des impressions du Parlement chargé de faire rapport sur les meilleurs moyens d'empêcher à l'avenir des irrégulités semblables ou des pratiques illicites dans les soumissions pour ces contrats, et pour considérer les meilleures méthodes pour l'exécution des impressions, à l'avenir, a l'honneur de soumettre, comme son rapport, les résolutions suivantes :

1. *Résolu*,—Que l'adoption d'un rapport du comité recommandant l'annulation du contrat des impressions doit avoir un effet immédiat, et entraînerait en conséquence une grande perte et de grands inconvénients pour le service public, et serait un obstacle sérieux à l'exécution de l'ouvrage dont le Parlement a nécessairement besoin.

2. Que pour obvier à cette difficulté et pour assurer l'annulation du contrat des impressions du Parlemen à telle époque qui serait la moins désavantageuse au service public, et affecterait le moins ses exigences, votre sous-comité recommande, sauf avis contraire, qu'un bill soit présenté au Parlement, déclarant le présent contrat avec MM. *MacLean, Roger* et Cie nul et de nul effet après que l'ouvrage appartenant à la présente session serait terminé.

3. Que le ou avant le quinzième jour de mai, le greffier du comité demande par annonces des soumissions pour l'exécution de l'ouvrage à l'avenir, telles soumissions devant être envoyées dans les trois semaines qui suivront la date de l'annonce et devant être accompagnées d'un dépôt de $1,000 comme garantie de la bonne foi de celles soumissions, et si aucune personne à qui le contrat pourra être accordé, suivant les termes de sa soumission, manque à le signer ou à se conformer aux conditions nécessaires, ou à faire le dépôt requis de $5,000, garantie exigée pour la due exécution du contrat, la dite somme de $1,000 devra être péremptoirement confisquée au bénéfice de la Puissance. Deux jours et non plus après la notification de l'acceptation de la soumission, seront accordés pour faire le dépôt requis. S'il est fait défaut, la confiscation, comme ci-dessus, devra avoir lieu et une autre soumission choisie aux mêmes conditions, et ainsi de suite.

Les conditions du contrat pour les impressions devront être les mêmes que celles connues dans le présent contrat, sauf et excepté les changements spécifiés ci-dessus. Les quantités sur lesquelles devront être basées les différentes soumissions devront être les mêmes que celles fournies dans le compte des impressions pour l'année 1878-9.

Les soumissions seront adressées au greffier du comité, et ouvertes par lui en présence de l'honorable Président du Sénat ou de l'honorable Secrétaire d'Etat et l'honorable Président de la Chambre des Communes qui, par le présent, ont le pouvoir et l'autorité de faire telle adjudication qui leur paraîtra judicieux.

Le contrat à signer prendra effet du premier jour d'octobre prochain et continuera en force durant la période non expirée du présent contrat.

4. Votre sous-comité ayant donné à la question relative aux meilleurs moyens d'empêcher le retour de manœuvres irrégulières et illicites en ce qui concerne l'adjudication du dernier contrat pour les impressions, toute son attention, comme en font foi les minutes de la preuve, et tel que le temps à sa disposition lui a permis de le faire, recommande, comme moyen de remédier à l'état de choses dont on se plain, que le Parlement exécute ses propres impressions ; votre comité, toutefois, n'est pas prépréparé à faire une recommandation définitive, avant de s'être enquis d'une manière plus complète des systèmes suivis dans la *Grande-Bretagne*, la *France*, les *Etats-Unis*, et les différentes colonies anglaises; il demande, en conséquence, d'être libéré de toute étude ultérieure à ce sujet, pendant la présente session.

Votre sous-comité recommande, en outre, qu'à l'avenir, lorsque des soumissions seront demandées et auront été reçues, ni les noms des soumissionnaires, ni celui de l'adjudicataire ne soient divulgués tant que la guarantie requise pour la due exécution du contrat ne sera pas déposée, et le contrat adjugé, en autant que la recommandation du comité est cencerné.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

(*Pour les annexes Nos.* 1, 2 *et* 3, *voir journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Miller*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
4 mai, 1880.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pendant la présente session, et d'en faire rapport, a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité recommande d'ajouter une somme de cent piastres aux appointements annuels de M. *Alexander Soutter*, commis junior, au service de votre honorable Chambre.

Le greffier du Sénat, en conformité de l'instruction qu'il a reçue de votre honorable Chambre, le quatorze avril dernier, a préparé pour l'information de votre comité et lui a soumis un relevé complet de toutes les sommes payées aux membres de votre honorable Chambre à titre d'indemnité sessionnelle et pour frais de route depuis l'année 1867, inclusivement. Votre comité, par les renseignements qu'il a pris, a constaté

que la pratique au Sénat est que le greffier dresse à chaque session un état indiquant le temps de présence de chaque membre et la somme qui lui revient à titre d'indemnité; que le greffier a toujours compris dans ces états les samedis, les dimanches, le congé de Pâques, et les autres jours de fête, à partir du premier jour de présence du membre; que dans plusieurs cas, ces jours-là ont complété la période sessionnelle de présence; et que l'on déduit de celle-ci les jours de séance pendant lesquels le membre est absent. Tel est le mode de calcul en usage. C'est celui que prescrit l'acte sur l'indemnité; il a toujours été suivi depuis la confédération dans les deux Chambres du Parlement, d'après les instructions des présidents respectifs qui se sont succédé, et il est appuyé de l'opinion de l'assistant-ministre de la Justice. Il résulte de là, qu'aucun membre du Sénat n'a reçu plus que la loi lui donnait strictement droit de recevoir.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Guévremont,*	*Pelletier,*
Alexander,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Allan,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Power,*
Archibald,	*Cormier,*	*Hope,*	*Pozer,*
Armand,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Gibbs,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Odell,*	*Vidal,*
(*Sir Alexander*)	*Grant,*	*Pâquet,*	*Wark.*
Chaffers,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *James Inglis*, directeur de la compagnie des céréales du *Saint-Laurent*; demandant que les commissaires du havre de *Montréal* ne soient pas autorisés à remettre les droits de tonnage sur les bateaux élevateurs.

De MM. *James Johnston* et Cie, et autres, de la cité de *Montréal*, banquiers, marchands et fabricants ; demandant que le bill maintenant soumis au Parlement, intitulé : " Acte pour pourvoir à la répartition des biens des commerçants insolvables," devienne loi.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant certaines banques d'épargnes dans les provinces d'*Ontario* et de *Québec*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la *Nelson*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et des navires à vapeur de *Winnipeg* et de la baie d'*Hudson*."

Aussi, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier."

Aussi, le bill intitulé: " Acte pour autoriser et faciliter la liquidation de la banque Consolidée du *Canada*."

Aussi, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de l'*Assiniboine*."

Aussi, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée du *Saskatchewan*."

Aussi, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes-Rocheuses*."

Aussi, le bill intitulé: " Acte concernant le refuge industriel d'*Ontario* pour les jeunes filles, " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender et refondre les divers actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les quatre-vingt-neuf premières sections ont été lues et agréées.

La quatre-vingt-dixième section ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page , ligne , après " *Canada* " insérez le paragraphe suivant comme paragraphe treize :

" 13. Le témoignage d'un seul dénonciateur ne sera en aucun cas réputé suffisant " pour justifier une conviction, sous l'empire de la présente section, à moins qu'il ne " soit corroboré par d'autres preuves légales à l'appui de la poursuite."

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été résolue dans la négative.
Les clauses restantes ont été lues et agréées.
L'annexe a été lue et agréée.
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport est lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
4 mai, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son quatorzième rapport.

Que le douzième rapport ayant été renvoyé à votre comité par le Sénat dans le but de le modifier, en retranchant la résolution concernant les caveaux Nos. 38 et 45 respectivement,—sur nouvel examen, votre comité a l'honneur de recommander que l'honorable ministre des Travaux Publics soit requis de fournir le local nécessaire au comité mixte des impressions du Parlement, pour fins d'emmagasinage.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 5 Mai, 1880.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 5 Mai, 1880.

1880. Par l'honorable M. *Dickey :*

1 | 4 Mai — Que lors de la prise en considération du quatrième rapport du comité des comptes contingents, il proposera que le dit rapport soit renvoyé au dit comité pour qu'il en retranche cette partie qui recommande une augmentation de salaire en faveur de M. *Alexander Soutter*, l'un des employés du Sénat.

Interpellation par l'honorable M. *Power :*

2 | 4 Mai — Qu'il demandera à l'honorable ministre de la milice et de la défense s'il a été pris des arrangements par le département des chemins de fer et canaux relativement à la délivrance de billets aux voyageurs et de feuilles de fret pour les marchandises sur le chemin de fer *Québec-Montréal-Occidental*, en vue d'établir une correspondance avec le chemin de fer Intercolonial ; et s'il n'a pas été pris de tels arrangements, se propose-t-on de le faire ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 5 Mai, 1880.

1880.

1 | 4 Mai — *Troisième lecture* (Bill 57)—Consolidation des actss relatifs aux Territoires du *Nord-Ouest*.—(Hon. sir *Alex. Campbell.*)

2 | 4 " *Prise en considération* du treizième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

3 | 4 " *Prise en considération* du quatrième rapport du comité des comptes contingents.—(Hon. M. *Miller.*)

4 | 4 " *Deuxième lecture* (Bill M) relatif aux banques d'épargne en *Ontario* et *Québec*.—(Hon. sir *Alexander Campbell.*)

5 | 4 " *Prise en considération* du quatorzième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

No. 54

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Mardi, 4 *mai*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 5 Mai, 1880

A ONZE HEURES DU MATIN

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Guévremont,*	*Pelletier,*
Alexander,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Allan,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Power,*
Archibald,	*Cormier,*	*Hope,*	*Pozer,*
Armand,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Price,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Gibbs,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Odell,*	*Vidal,*
(Sir Alexander),	*Grant,*	*Páquet,*	*Wark.*
Chaffers,			

PRIÈRES.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance de *Montréal* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 1, retranchez depuis " l'époque " jusqu'à " et " et insérez : " du " trentième jour d'avril dernier. "

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et de refondre les divers actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest ", a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le treizième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, a proposé : Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Guévremont,*	*Pelletier,*
Allan,	*Christie,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Archibald,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Armand,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Pozer,*
Baillargeon,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Read,*
Benson,	*Dever,*	*McLelan (Lond'nd'y),*	*Reesor,*
Botsford,	*Dickey,*	*McMaster,*	*Ryan,*

Boucherville, de,	*Dickson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Boyd,	*Dumouchel,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Brouse,	*Fabre,*	*Macpherson* (Presid.)	*Stevens,*
Bureau,	*Ferrier,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Campbell,	*Gibbs,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Sir *Alexander,*	*Girard,*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Glasier,*	*Pâquet,*	*Wark.*—55.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Alexander,	*Flint,*	*Haythorne.*—3

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser certaines enquêtes sous serment," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre la province d'*Ontario* et la Puissance du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes relatifs aux billets de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte relatif à la cruauté envers les animaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi de la preuve dans les causes criminelles quant à la manière de prendre et faire servir les dépositions des personnes qui ne peuvent assister au procès," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte général d'inspection générale, 1874, et l'acte qui l'amende."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet de consolider et d'amender les actes concernant le revenu de l'intérieur," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'expliquer et d'amender de nouveau l' " Acte de tempérance, de 1878," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 24, après " quelconques " insérez la clause suivante :

" La 57e du dit acte de tempérance du *Canada*, 1878 ", est par le présent abrogée, " et remplacée par la suivante :—Si la majorité de tous les votants dont les noms sont " inscrits sur les listes de voteurs employées à telle votation, se prononce en faveur " de la pétition, la dite pétition sera réputée avoir été adoptée, mais non autrement, " et l'officier-rapporteur fera son rapport en conséquence au Gouverneur-Général en " Conseil."

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Brouse,
Bureau,
Campbell,
(*Sir Alexander*)
Chaffers,
Chapais,
Christie,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton (Kingston),
Haythorne,
Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McClelan,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Odell,
Páquet,
Pelletier,
Penny,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatorzième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, que le douzième rapport du dit comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, tel qu'amendé par le quatorzième rapport du dit comité mixte, soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser certaines enquêtes sous serment," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre la province d'*Ontario* et la Puissance du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ornonné, qu'il soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes relatifs aux billets de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte relatif à la cruauté envers les animaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi de la preuve dans les causes criminelles quant à la manière de prendre et faire servir les dépositions des personnes qui ne peuvent assister aux procès," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant certaines banques d'épargnes dans les provinces d'*Ontario* et de *Québec*."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 14, retranchez depuis " temps " jusqu'à " et " dans la ligne 15 et insérez : " qui ne dépassera pas la fin de la prochaine session du Parlement."

Page 1, ligne 19, retranchez " de vingt années " et insérez : " devant expirer à la fin de la dite session."

Page 1, ligne 20, retranchez depuis " période " jusqu'à la fin du bill.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Read* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils sont agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande le concours de cette Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : "Acte pour lever des doutes relatifs au véritable sens et intention du paragraphe 2 de la section 9 de l'acte de tempérance de 1858 et pour amender de nouveau le dit acte,

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

Que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. *Botsford* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Dickey* :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer " agréé."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	*Dever*,	*Hamilton (Kingston)*,	*Miller*,
Baillargeon,	*Dickey*,	*Haythorne*,	*Montgomery*,
Botsford,	*Dickson*,	*Kaulbach*,	*Paquet*,
Boucherville, de,	*Fabre*,	*Macfarlane*,	*Penny*,
Boyd,	*Gibbs*,	*Macpherson* (Présid.),	*Smith*.—22.
Cornwall,	*Grasier*,		

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers*,	*Grant*,	*Reesor*,
Allan,	*Chapais*,	*Guévremont*,	*Scott*,
Archibald,	*Christie*,	*Hope*,	*Simpson*,
Armand,	*Cormier*,	*Leonard*,	*Stevens*,
Bel erose,	*Dumouchel*,	*McClelan (Hopewell)*,	*Trudel*,
Benson,	*Ferrier*,	*McLelan (Lond'nd'y)*,	*Vidal*,
Brouse,	*Flint*,	*McMaster*,	*Wark*.—31.
Bureau,	*Girard*,	*Pozer*,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

CONTENTS—31.

NON-CONTENTS—22.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera à la fin de la présente séance elle soit ajournée à ce soir à huit heures et que cette séance soit considérée comme une séance distincte, et que les mesures du gouvernement aient priorité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à l'inspection du pétrole," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*,

La Chambre s'est ajournée à huit heures du soir.

A HUIT HEURES DU SOIR.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	*Chaffers,*	*Hamilton (Kingston),*	*Pelletier,*
Alexander,	*Chapais,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Archibald,	*Cochrane,*	*Hope,*	*Power,*
Armand,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Pozer,*
Baillargeon,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Bellerose,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Benson,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Boyd,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Stevens,*
Brouse,	*Gibbs,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Grant,*	*Odell,*	*Vidal,*
Sir *Alexander,*	*Guévremont,*	*Páquet,*	*Wark.*

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser certaines enquêtes sous serment," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amandement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant l'administration de la justice criminelle, dans le territoire en contestation entre le gouvernement de la province d'*Ontario* et celui de la Puissance du *Canada*," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t il

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendemet.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte relatif aux billets de la Puissance," a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la cruauté envers les animaux ", a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender la loi le la preuve dans les causes criminelles quant à la manière de prendre et de faire ervir les dépositions des personnes qui ne peuvent assister aux procès", a été alors u la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'emender la loi elative à l'inspection du pétrole", a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans 'affirmative, et

La Chrmbre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité énéral sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné e dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amende- nent.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikine*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en ant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le ill intitulé: "Acte relatif à la compagnie d'assurance de *Montréal*."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender la loi concernant l'enlèvement les obstructions causées par les naufrages dans les eaux navigables," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le ill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte des terres fédérales, de 1879," et pour nformer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

(*Voir journal.*)

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits aux dits bills, sans amende- ment.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit:

SALLE DE COMITÉ,
3 mai, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son quinzième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

Réponse supplémentaire additionnelle à adresse,—Soumissions, pour travaux sur le Pacifique canadien depuis janvier, 1879. Copie des soumissions reçues et les noms des cautions, etc.

Copie d'une minute du Conseil sur le rapport du ministre des Finances en date du 11 février, 1880, au sujet de dépêches du lieut.-gouverneur de la *Colombie-Anglaise* concernant les avances que le gouvernement fédéral se propose de faire pour la construction du bassin de radoub à *Esquimalt*.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

Réponse à ordre,—Etat indiquant les sommes payées pour les fixe-écrous en usage sur le chemin de fer Intercolonial, et les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées; etc., etc.

Réponse à ordre,—Instructions données au surintendant des Sauvages, à l'inspecteur des instituteurs nommés pour enseigner l'agriculture aux Sauvages et à tous les agents des Sauvages dans les territoires du *Nord-Ouest*, relativement à l'achat d'approvisionnements.

Réponse à adresse,—Correspondance concernant la reconstruction des bureaux de l'agence des Sauvages dans la *Colombie-Anglaise*, y compris les rapports et les dépenses depuis le mois de juillet, 1878.

Réponse supplémentaire à ordre,—Etat indiquant les sommes dépensées pour impressions confidentielles pendant les exercices 1877-78, 1878-79 et les derniers six mois de 1879.

Réponse à ordre,—Rapports sur les explorations faites au havre *Saint-François*, comté de *Guysborough*, *N.-E.*, antérieurement à 1879.

Réponse à ordre,—Rapports sur les explorations faites au *Havre-Neuf*, comté de *Guysborough*, *N.-E.*, antérieurement à 1879.

Réponse à ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait les explorations à *Bonaventure*, dans la *Baie-des-Chaleurs*, en vue d'y ériger un brise-lames.

Réponse à ordre,—Rapports sur les explorations faites à la rivière *Ste-Marie*, comté de *Guysborough*, *N.-E.*, en 1879.

Réponse à ordre,—Rapports sur les explorations faites au *Havre-Indien*, comté de *Guysborough*, *N.-E.*, en 1879.

Réponse à ordre,—Rapports faits par le commissaire chargé de la décision des conflits de réclamations à des terres dans le *Manitoba*, sur la réclamation No. 223 et les suivantes jusqu'à 252 qui lui ont été envoyées par le ministère de l'intérieur et qu'il a annoncées comme devant être instruites le 12 janvier dernier; etc., etc.

Réponse à adresse,—Correspondance concernant les cinq cents acres de terre autour du fort *Garry* (en haut) qui ont été substitués aux dix acres primitivement octroyés à la Cie de la *Baie d'Hudson*, aux termes de l'acte de cession de son territoire au *Canada*.

Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie de la Baie *d'Hudson* au sujet de réclamations présentées par la dite Cie pour des pertes qu'elle prétend avoir subies pendant l'insurrection de la *Rivière-Rouge*.

Réponse à ordre,—Correspondance échangée, en 1879, par le ministre des travaux publics du *Canada*, au sujet de la réfection de la digue du gouvernement au lac du *Diable*, dans le canton de *Bedford*, province d'*Ontario*.

Réponse à ordre,—Etats reçus de la *Colombie-Britannique* indiquant les causes et affaires instruites devant les divers juges de cette province.

Réponse et réponse supplémentaire à adresse,—Copie de la décision des arbitres concernant la frontière nord-ouest d'*Ontario*, et correspondance à ce sujet entre le gouvernement d'*Ontario* et le gouvernement fédéral.

Convention intervenue entre *George Bowie* et M. *McNaughton* et Sa Majesté la Reine pour les excavations, etc., sur la seconde section de 100 milles du chemin de fer du *Pacifique* canadien, à l'ouest de la rivière *Rouge*.

Réponse à adresse,—Etat donnant les soumissions reçues pour les sections 33 et 34 du canal *Welland*, et mentionnant les délais accordés pour opérer le dépôt des cautionnements; etc., etc.

Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et celui du *Royaume-Uni*, au sujet des instructions royales, antérieurement au 5 obtobre, 1878.

Réponse à adresse (Sénat),—Copie de la dernière liste des actionnaires de la Cie de garantie du *Canada*, et copie du dernier bilan annuel.

Réponse à adresse (Sénat),—Pétition de certains habitants de la ville de *Sorel* présentée récemment à Son Excellence, se plaignant de la conduite de certaines personnes sous le contrôle des commissaires du havre de *Montréal*, et demandant qu'une enquête soit tenue à *Sorel*.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé: Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à vendredi prochain à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain à dix heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 7 Mai, 1880.

Pétitions à présenter. — **Pétitions à lire.**

Rapports de comités à présenter. — **Avis de motions.**

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 7 Mai, 1880.

1880.

1 | 5 Mai — *Prise en considération* du quinzième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

No. 55

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 188

Mercredi, 5 mai, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 7 Mai, 1880.

À DIX HEURES DU MATIN.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs.

Aikins,	*Campbell,*	*Flint,*	*Miller,*
Alexander,	Sir *Alexander,*	*Gibbs,*	*Penny,*
Allan,	*Chaffers,*	*Girard,*	*Power,*
Archibald,	*Chapais,*	*Glasier,*	*Pozer,*
Armand,	*Cornwall,*	*Hamilton (Kingston),*	*Read,*
Bellerose,	*Dever,*	*Hope,*	*Ryan,*
Botsford,	*Dickey,*	*Howlan,*	*Scott,*
Boucherville, de,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Brouse,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Trudel,*
Bureau,	*Ferguson,*	*Macfarlane,*	*Vidal.*

PRIÈRES :

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la milice, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :—

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat copie d'une dépêche reçue du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies lui transmettant les remercîments du Gouvernement de Sa Majesté au Parlement du Canada pour le don de cent mille piastres que ce dernier a voté pour venir en aide à l'Irlande dans sa grande détresse, et contenant copies d'une correspondance échangée au sujet de l'emploi de cet argent.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 7 mai 1880.

(*Voir Journal.*)

L'honorable président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 6 mai 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général se rendra à la salle du Sénat pour proroger le parlement fédéral vendredi le sept courant, à quatre heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

F. DEWINTON,
Major A. R., secrétaire du Gouverneur-Général.

L'honorable
Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal " auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendment.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de meilleures dispositions relativement à la navigation des eaux canadiennes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de confirmer certain ordre du Gouverneur en conseil concernant le bassin de radoub à *Esquimalt*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Brouse*,	*Flint*,	*Macpherson*(Présid.),
Allan,	*Campbell*,	*Gibbs*,	*Miller*,
Archibald,	Sir *Alexander*,	*Girard*,	*Read*,
Armand,	*Cornwall*,	*Macdonald*,	*Ryan*,
Botsford,	*Dickey*,	*Macfarlane*,	*Vidal*.—21.
Boucherville, de,	*Dumouchel*,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bureau,	*Hope*,	*Penny*,	*Scott*.—7.
Chaffers,	*McMaster*,	*Power*,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour ratifier et confirmer une certaine convention y mentionnée entre le gouvernement du *Canada* et la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant les banques et le commerce de banques, et de continuer pendant un temps limité les chartes de certaines banques auxquelles il s'applique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois,
Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins* il a été
Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Cornwall* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les Sauvages " et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce Bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.
Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Et les dits amendements étant lus la seconde fois.
Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, qu'il soient agréés,
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit Bill, sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

(*Voir Journal*)

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé
Que cette Chambre insiste sur ses amendements au dernier bill.
La question de concours étant mise sur la dite motion la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Botsford,	*Dickey*,	*Macpherson* (Présid.)	*Penny*,
Cornwall,	*Gibbs*,	*Miller*,	*Power*.—10.
Dever,	*Macdonald*,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	*Boucherville, de*,	*Dumouchel*,	*Hope*,
Allan,	*Brouse*,	*Flint*,	*McMaster*,
Archibald,	*Campbell*,	*Girard*,	*Read*,
Armand,	Sir *Alexander*,	*Glasier*,	*Scott*.—15.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, et a été

Résolu, que cette Chambre n'insiste pas sur ses amendements au bill intitulé : "Acte concernant l'intérêt sur deniers garantis par hypothèque immobilière," auxquels la Chambre des Communes refuse d'agréer.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1880 et le 30 juin 1881, et pour d'autres fins se rattachant au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aihins*, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant certaines banques d'épargne dans les provinces d'*Ontario* et de *Québec*," et pour imformer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Brouse*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ, 7 mai 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son seizième rapport, lequel est comme suit :—

Résolu,—Que comme le rapport du sous-comité, annexé au treizième rapport de ce comité n'a pas été inclus dans le dit treizième rapport, il est par le présent ordonné que le dit rapport du sous-comité soit soumis aux deux Chambres du Parlement comme faisant partie du dit treizième rapport de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

L'honorable M. *Brouse*, secondé par l'honorable M. *Aikins* a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

La dite motion a été avec la permission de la Chambre retirée.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 5 avril 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie des rapports d'exploration, plans, devis estimatifs et correspondance en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un chemin de fer depuis le lac *Nipissingue*, terminus provisoire actuel du chemin de fer du *Canada* Central, au *Sault Ste-Marie* et à la baie *Goulais* sur le lac *Supérieur*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

(*Voir documents de la session, No.*)

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie, a lu les titres des bills à être passés comme suit:

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant les offenses contre la personne," et pour abroger l'acte intitulé: "Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Crédit-Valley.

Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba, et d'amender de nouveau son acte constitutif.

Acte concernant la Maison de Réforme d'Ontario pour les garçons.

Acte à l'effet d'abroger l'acte qui étend à la Colombie-Britannique les Actes des Terres Fédérales, et d'établir d'autres dispositions relativement à certaines terres publiques dans cette province.

Acte pour venir en aide aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt.

Acte pour autoriser la liquidation de la Banque Ville-Marie.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Télégraphe du Grand Nord-Ouest du Canada.

Acte à l'effet d'autoriser la corporation de la ville d'Emerson à construire un pont libre pour les voyageurs et le trafic sur la rivière Rouge, dans la province du Manitoba.

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la Compagnie de Télégraphe de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique.

Acte à l'effet de nommer un agent-résident pour représenter le Canada dans le Royaume-Uni.

Acte pour amender l'Acte 42 Vic., ch. 15, intitulé: "Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise."

Acte à l'effet d'étendre l'acte refondu de 1879, concernant les droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change, à tout le Canada.

Acte autorisant les Commissaires du Havre de Montréal à payer une rente viagère à la veuve de feu l'honorable John Young.

Acte à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une nouvelle somme, afin de permettre aux Commissaires du Havre de Québec de terminer l'avant-port.

Acte à l'effet d'abroger l'acte quarante-deux Victoria, chapitre cinq, accordant une subvention annuelle pour aider à certaines communications télégraphiques.

Acte à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse."

Acte concernant la Maison de Réforme pour les jeunes délinquants dans l'Ile du Prince-Edouard.

Acte concernant le Refuge Industriel d'Ontario pour les jeunes filles.

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer du Canada Central.

Acte à l'effet d'autoriser et de faciliter la liquidation de la Banque Consolidée du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de l'Assiniboine.

Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saskatchewan Sud.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses.

Acte pour amender et consolider les différents actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest.

Acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les gouvernements de la Province d'Ontario et de la Puissance du Canada.

Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant les billets de la Puissance.

Acte à l'effet d'autoriser certaines enquêtes sous serment.

Acte à l'effet d'amender la loi de la preuve dans les causes criminelles quant à la manière de prendre et faire servir les dépositions des personnes qui ne peuvent assister au procès.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la cruauté envers les animaux.

Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de Transport de la Vallée de Nelson.

Acte à l'effet d'amender "l'Acte d'inspection générale, 1874," et l'acte qui l'amende.

Acte à l'effet d'amender la loi concernant l'enlèvement d'obstructions provenant de naufrages, dans les eaux navigables.

Acte relatif à la compagnie d'assurance de Montréal.

Acte à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Chemin de fer et de Steamers de Winnipeg et de la Baie d'Hudson.

Acte amendant l'Acte des terres fédérales, 1879.

Acte à l'effet de refondre et amender les Actes concernant le revenu de l'Intérieur.

Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection de l'huile de pétrole.

Acte pour amender les actes concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal.

Acte portant de meilleures dispositions concernant la navigation des eaux canadiennes.

Acte à l'effet de confirmer certain ordre du Gouverneur en conseil concernant le bassin de radoub à Esquimalt.

Acte pour ratifier et confirmer une certaine convention, y mentionnée, entre le gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

Acte à l'effet d'amender "l'Acte concernant les banques et le commerce de banque," et de continuer pendant un temps limité les chartes de certaines banques auxquelles il s'applique.

Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriété foncière.

Acte concernant certaines banques d'épargne dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Président de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

"Qu'il plaise à Votre Excellence :

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé :

"Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1880 et le 30 juin 1881, et pour d'autres objets se rattachant au service public ; '

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de faire le discours suivant:

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire, en prorogeant le Parlement, vous remercier du soin et de l'assiduité avec lesquels vous vous êtes appliqués à l'exercice de vos importantes fonctions.

Les preuves que le pays se relève de l'état prolongé de stagnation auquel j'ai fait allusion à l'ouverture de cette session, vont toujours en s'accumulant, je suis

heureux de le croire, et je pense que nous pourrons espérer avec quelque confiance une année prospère.

Les lois sur les banques et le cours monétaire, et la modification du tarif, ainsi que les autres mesures qui ont été adoptées pendant cette session, contribueront, je l'espère, à la prospérité attendue.

Les espérances que j'ai alors émises d'une immigration considérable de colons de choix au Nord-Ouest me paraissent, d'après les derniers renseignements, devoir pleinement se réaliser.

Cette vaste et intéressante région doit bénéficier grandement des lois relatives à la meilleure organisation du territoire du Nord-Ouest ; à la modification de l'acte des terres de la Puissance, et à l'administration plus efficace des affaires des Sauvages.

La loi refondant les statuts relatifs au Revenu de l'Intérieur et les autres actes importants concernant des questions d'intérêt public semblent tout-à-fait propres à atteindre le but proposé.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés si libéralement.

J'espère que les vigoureux efforts qui sont faits pour établir sur leurs réserves les tribus sauvages du Nord-Ouest, rendront moins fréquente, à l'avenir, la nécessité de puiser dans le trésor public pour les empêcher de périr de faim.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les crédits votés permettront à mon gouvernement de poursuivre, sans arrêts, la construction du chemin de fer du Pacifique du Canada et de hâter l'achèvement de notre système de canaux.

En vous disant adieu, je dois vous exprimer mes vœux les plus sincères pour votre bonheur et votre prospérité dans vos foyers.

Alors l'honorable président du Sénat a dit :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger ce parlement à mercredi, le seizième jour de juin prochain, pour être ici tenu ; et ce parlement est en conséquence prorogé à mercredi le seizième jour de juin prochain,

No. 56.

2e Session, 4e Parlement, 43 Victoria, 1880.

Vendredi, 7 *mai*, 1880.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1880.

Fholié par
Harcelle Press Co-operative
Gardenvale